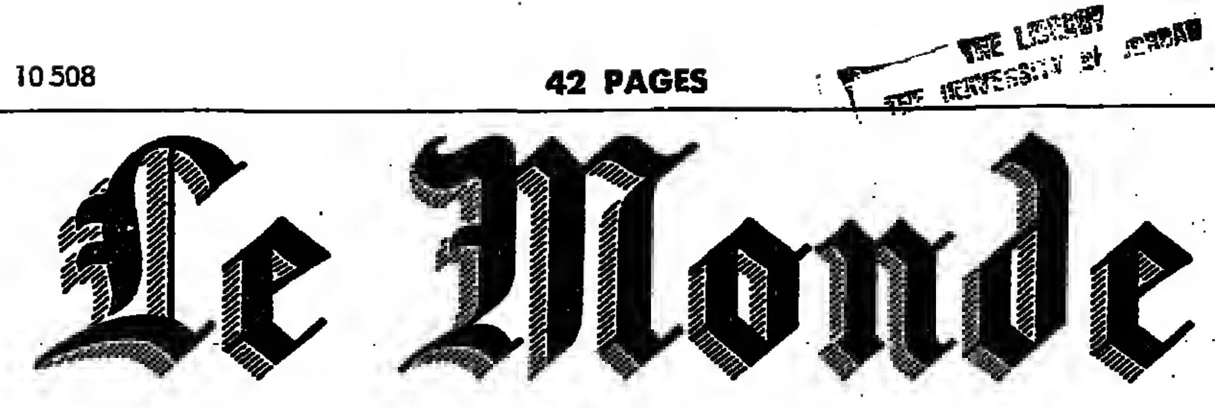
TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 508 — 42 PAGES — SAMEDI 11 NOVEMBRE 1978

L'Albanie souhaite améliorer ses relations avec certains pays dont la France

LIRE PAGE 10



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Les communistes et l'Europe

Le « festival » de Lille, organisé pour lancer la campagne européenne des socialistes de la Communauté, a permis de constater un certain nombre de divergences, souvent non négligeables, entre les formations participantes. La plus importante oppose sans doute le P.S. au S.P.D. et concerne le problème de la supranationalité. M. Willy Brandt en est un ardent zélateur, alors que M. Mitterrand se méfie de toute « mythologie abstraite » de l'Europe. L'idée d'autogestion, que les sociaux-démocrates ouest-allemands voudraient réduire à celle de cogestion, divise également les deux partis.

Pour lourdes d'ambiguïtés qu'elles soient, ces divergences pèsent peu cependant au regard de celles qui séparent les communistes français de leurs camarades italiens ou espagnols. Dans ce cas, c'est en effet d'opposition diamétrale qu'il faut parler. Il suffit pour s'en persuader de rappeler la polémique qui a opposé au mois d'août le P.C.F. et le P.C.E. à propos de l'élargissement de la Communauté.

Les choses ne vont pas mieux entre communistes italiens et français. Selon le rapport présenté récemment par M. Pajetta, le responsable du P.C.I. pour les questions internationales, le parti communiste italien est aujourd'hui non seulement favorable à la C.E.E., mais aussi à son élargissement et à l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, ce qui devrait constituer « un pas important mais non exhaustif » sur la voie de la démocratisation de l'Europe. Pour M. Pajetta, « une communauté qui affirme ne vouloir être effectivement ni antisoviétique ni antiaméricaine peut et doit être un élément positif dans le nouvel équilibre mondial et dans la détente. (...) La Communauté est une donnée de la réalité européenne, donc mondiale, une réalité que nous ne subissons pas mais considérons comme riche de perspectives positives ».

Ce langage mesuré tranche avec celui que tiennent MM. Gaston Plissonnier et Maxime Gremetz dans « l'Humanité » de ce vendredi 10 novembre. Le premier se refuse à voir autre chose dans le projet européen actuel qu'une « Europe des multinationales animée par Brandt-Schmidt-Giscard d'Estaing-Lecanuet, sous le patronage des milliardaires américains » dont le seul but serait « d'exploiter plus durement l'ensemble des travailleurs concernés ». Le second parle du « danger d'une Europe supranationale, dominée par la R.F.A. et sous tutelle américaine », dont le but essentiel serait le « démantèlement de notre économie au seul profit des multinationales ». Même les commentateurs soviétiques les plus hostiles au Marché commun hésitent à sacrifier à un tel simplisme.

Nous ne sommes qu'à l'aube de la campagne pour l'élection de l'Assemblée européenne. On peut penser que le P.C.F. va intensifier sa lutte anti-européenne, même si, comme le reconnaît M. Plissonnier, il est « seul en tant que parti » à s'opposer « à ce qui tend à brader les intérêts nationaux ». On voit mal ce que l'eurocommunisme peut y gagner. On voit mieux en revanche les retombées dont le P.C.F. espère profiter : rallier à son « non » sans nuance ceux que M. Plissonnier appelle « les patriotes de toutes tendances, les démocrates, l'ensemble des travailleurs ». C'est-à-dire ajouter à son électorat traditionnel le dernier carré des gaullistes les plus intransigeants et semer le trouble dans l'esprit d'électeurs socialistes, notamment ceux du Midi, qu'inquiètent les prédictions pessimistes sur l'avenir de l'agriculture française dans une Europe élargie.

L'IRLANDE DE LA RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

(Pages 11 à 14.)

● WASHINGTON

Le président Carter appuie la position de l'Égypte dans les négociations avec Israël

Le président Carter a confirmé dans une conférence de presse télévisée, le jeudi 9 novembre, à Kansas-City, qu'il avait dû intervenir à nouveau pour relancer les négociations de Washington sur le traité de paix israélo-égyptien et pour les mener enfin à bon terme.

Le président américain a nettement donné son appui aux thèses égyptiennes sur la question litigieuse du lien qui doit être établi dans le projet de traité entre l'accord israélo-égyptien et le règlement global du conflit du Proche-Orient.

« *Il n'y a jamais eu aucun doute dans mon esprit*, a-t-il notamment affirmé, *ni dans ceux du président Sadate et de M. Begin sur le fait que l'une des bases des négociations de Camp David était un accord de paix global au Proche-Orient, qui n'inclut pas seulement un traité de paix séparé entre Israël et l'Egypte, mais aussi la recherche d'une solution pour la rive occidentale du Jourdain, la bande de Gaza et finalement les hauteurs du Golan.*

» *Il y a quelques divergences de vues (entre MM. Sadate et Begin) sur la façon spécifique dont cela doit être exprimé dans le traité du Sinaï. Je suis personnellement en faveur de la formulation déjà négociée, qui stipule dans le préambule que les deux nations s'engagent à réaliser un accord d'ensemble comme il a été convenu à Camp David.* »

M. Carter a toutefois ajouté que « *les Etats-Unis n'essaient pas d'imposer leur volonté* » et noté qu'une partie des progrès réalisés durant les quatre semaines de négociations à Washington avait été remise en cause par les gouvernements égyptien *et israélien lorsque le projet de* traité leur avait été soumis.

Vendredi matin, le président Sadate, s'adressant à des délégations de tribus du Sinaï à Kantara-Est, où il faisait ses dévotions pour la fête du Grand Bairam (Aïd El Kebir), a déclaré : « *Nous imposerons la liberté... Nous imposerons, sur la terre de Palestine, la liberté pour les Palestiniens. Si nous avons à l'imposer, nous le ferons.* »

Le président Sadate, faisant allusion à la conférence au sommet de Bagdad, a ajouté que l'Egypte ne tiendra pas compte « *des divagations entendues récemment dans une capitale arabe et continuera à aller de l'avant* ».

● TÉHÉRAN

Le chah souhaiterait former dans les trois mois un « cabinet d'union nationale »

Le général Azhari, chef du gouvernement iranien, qui a proclamé, le jeudi 9 novembre, la fidélité totale de l'armée au chah, s'est déclaré disposé à recevoir l'un des chefs de l'opposition, M. Karim Sandjabi, secrétaire général du Front national, rentré ce vendredi à Téhéran. Le premier ministre assure qu'il ne « restera pas un instant en fonctions » dès que la situation sera « rétablie ».

Il semble ainsi confirmer l'intention prêtée au chah — et dont fait état notre envoyé spécial — de former dans les trois mois un « cabinet d'union nationale » si la campagne actuelle contre la corruption donne les résultats souhaités.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — « *Le chah s'est repris et a retrouvé son assurance ; il se montre plus confiant dans l'avenir tout en ayant conscience que la partie demeure difficile.* » Ainsi s'exprimaient, vendredi 10 novembre, les hommes politiques qui se sont entretenus avec le souverain depuis la formation du gouvernement du général Azhari, lundi dernier. L'un d'eux ajoute : « *Jusqu'à dimanche, le chah était extrêmement abattu et découragé. Persuadé d'avoir toujours agi pour le bien du pays, il avait éprouvé un violent choc moral devant le soulèvement populaire. « Je ne » comprends pas », ne cessait-il de répéter.* »

Le souverain aurait été en outre affecté par le nombre des privilégiés du régime et des courtisans qui s'étaient empressés de quitter le pays dès que la situation avait commencé à se dégrader et qui étaient allés jusqu'à critiquer le monarque. Bien qu'il soit, dit-on, un lecteur assidu de Machiavel et qu'un tel retournement n'eusse pas dû le surprendre, il en aurait conçu de l'amertume, disant à certains de ses interlocuteurs : « *Quand ils sentent le danger, les rats abandonnent le navire.* »

Le souverain aurait décidé de « *se battre* » et de jouer son va-tout dans la journée de dimanche, à la suite des pressions exercées par une fraction du pouvoir pour la « *constitution d'un gouvernement fort* », sous la direction du général Oveissy, administrateur de la loi martiale, considéré comme un des généraux les plus « durs ».

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 3.)

Le Brésil à l'épreuve des élections

Le 15 novembre, les Brésiliens majeurs et sachant lire et écrire éliront leurs députés, un tiers des sénateurs et leurs représentants aux assemblées des Etats fédéraux.

Le 15 octobre, le général Juan Bautista Figueiredo, dauphin de l'actuel président, avait été désigné sans problème par un collège restreint comme successeur du général Geisel. La compétition pour les législatives, en revanche, s'annonce serrée — un véritable test pour un gouvernement en proie à une contestation croissante dans les milieux civils (intellectuels, bourgeois et ouvriers), et même dans une partie des forces armées.

Nous commençons, page 8, la publication d'une série de deux articles de notre correspondant à Rio-de-Janeiro sur « le Brésil à l'épreuve des élections ».

Pilule contraceptive et risques cardiaques

Les spécialistes réunis à Paris insistent sur la nécessité d'une surveillance renforcée

La pilule contraceptive augmente nettement le risque d'accident cardio-vasculaire. Cette notion n'est pas nouvelle. Mais ce qui crée l'événement, c'est, à partir de ce vendredi 10 novembre et jusqu'à dimanche, une réunion scientifique organisée au Palais des congrès, à Paris, par ceux-là mêmes qui ont introduit la contraception en France. Ils consacreront aux effets secondaires de la pilule une série de communications.

Les responsables de ce colloque ne souhaitent certes pas alarmer exagérément l'opinion. Ils veulent néanmoins attirer l'attention sur le fait que la pilule n'est pas une médication anodine : le risque d'infarctus, notamment, peut être multiplié par deux, en particulier lorsque le bilan lipidique est perturbé, et par 11,7 dans le cas d'une association pilule-tabac. Il convient, toutefois, de rappeler que les séquelles d'un avortement sont infiniment plus graves que les effets de la pilule.

On peut à cett eoccasion rappeler que les seules études massives sur les effets secondaires de la contraception chimique ont été menées aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, où quarante-six mille femmes ont été suivies pendant six ans. La recherche épidémiologique française, sur ce point, comme sur bien d'autres, est d'une extraordinaire pauvreté. Pourtant, ni le patrimoine génétique ni les habitudes alimentaires des Américains et des Britanniques ne sont identiques à ceux des Français. Les deux variables sont pourtant essentielles pour évaluer les risques cardio-vasculaires qu'encourt la population.

Au ministère de la santé et de la famille s'amorce sur ce point une prise de conscience : sur l'initiative de Mme Simone Veil, le conseil supérieur de l'information sexuelle organisera en mars prochain un colloque international sur ces questions.

Il serait urgent que les pouvoirs publics fassent entreprendre, en outre, une enquête épidémiologique d'envergure sur ce sujet. Ce ne devrait pas être chose impossible dans un pays dont les structures — sanitaires et administratives — sont infiniment plus centralisées qu'elles ne le sont en Grande-Bretagne ou, *a fortiori*, aux Etats-Unis.

CLAIRE BRISSET.

(Lire page 27.)

AU JOUR LE JOUR

Copie et copieurs

Que M. Robert Fabre ait copié sur le R.P.R. la solution du problème de l'emploi, c'est bien possible, mais M. Claude Labbé est imprudent de le proclamer.

Je me souviens d'un de mes professeurs de collège qui, lorsqu'une telle accusation était portée, répondait invariablement à l'accusateur :

« Mon ami, de deux choses l'une : ou la solution est juste ou elle ne l'est pas. Si elle l'est, c'est que votre camarade est plus intelligent que vous, puisqu'il a eu l'idée de vous suivre jusqu'au rendez-vous où, dit-on, les grands esprits se rencontrent. Mais si elle est fausse, alors c'est que vous êtes aussi bête que lui. »

ROBERT ESCARPIT.

Grèves et irresponsabilités

par ALFRED GROSSER

Toutes les grèves ne devraient pas provoquer les mêmes réactions, qu'il s'agisse d'approbation ou d'indignation, car toutes les grèves ne sont pas de même type. Mais comment les classer aujourd'hui ?

Sans doute en partant du fait que la grande masse des Français actifs est répartie aujourd'hui en deux catégories insuffisamment reconnues : ceux qui ont la certitude de conserver leur emploi, notamment parce que leur employeur est l'Etat qui leur a donné un statut permanent, et ceux qui, ouvrier ou directeurs, risquent de le perdre. Il est improbable que la grève dans l'entreprise menacée permette de sauver les emplois, mais quelle différence entre la grève de désespoir solidaire et le débrayage effectué parce qu'il est demandé à un cheminot accidenté de passer une visite médicale !

On pourrait distinguer aussi entre les grèves de riches et les grèves de pauvres, entre les grèves à durée indéterminée menées comme un long combat et les grèves rituelles dont l'utilité principale est d'exprimer un état d'âme, par exemple, au début des années scolaires et universitaires.

Mais pour y voir clair, mieux vaut sans doute recourir à deux autres critères, celui du pouvoir de blocage ou de nuisance et celui du risque pris. Voici un siècle, on pouvait dire en gros qu'une grève de cent mille ouvriers était dix fois plus importante qu'une grève de dix mille ouvriers. Aujourd'hui, quelques pilotes, quelques techniciens de l'E.D.F. détiennent un pouvoir de blocage si énorme qu'il est étonnant que personne ne discute sérieusement, y compris du côté syndical, des formidables inégalités sociales que ces différences de pouvoir ont introduites. Il faudrait évidemment s'interroger alors aussi sur les contraintes imposées par les grévistes à d'autres catégories sociales mises en arrêt de travail contre leur gré.

Le risque n'est pas perçu ou délibérément écarté

Le risque pris est de divers ordres. Risque financier de la perte de salaire : il est nul chez les étudiants dont les grèves devraient porter un autre nom par respect pour le mouvement ouvrier. Il est atténué dans bien des secteurs de la fonction publique. Risque de détruire par la grève la possibilité de continuer à percevoir même le salaire précédent : ici encore, le risque est faible dans la fonction publique et dans les entreprises publiques puisqu'on se dit, non sans raison, que l'Etat ne peut ne pas continuer à faire fonctionner les administrations et les services ; ailleurs, le risque est souvent mal perçu. A un niveau plus général, le risque n'est pas perçu du tout ou bien délibérément écarté comme extérieur à la responsabilité des grévistes : la grève n'aura-t-elle pas des conséquences telles sur l'économie nationale que tout le monde, grévistes compris, aura à souffrir de ses retombées ?

(Lire la suite page 37.)

Le Monde

paraît le 11 novembre

(Numéro daté du 12-13 novembre.)

« LES RENDEZ-VOUS D'ANNA », DE CHANTAL AKERMAN

Une solitude au féminin

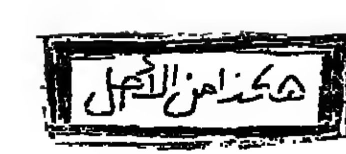
L'apport majeur du cinéma féminin, en France du moins, c'est un ton personnel, un engagement de tout l'être, comme jamais chez les hommes cinéastes. Que de chemin il a fallu parcourir à Marguerite Duras avant d'atteindre l'apparente sérénité du « Camion », un détachement tranquille qui casse le joujou cinéma, nous met au pied du mur, du mensonge sous toutes ses formes !

Chantal Akerman en est encore, et assez naturellement, à conquérir son instrument, à tâter le terrain. Nous verrons dans une quinzaine de jours le petit film qui la révéla brusquement à Bruxelles, en 1968, jeune cinéaste de dix-huit ans : « Saute ma ville ». En 1972, partie tenter l'aventure à New-York, un New-York dont elle évoque encore aujourd'hui avec beaucoup de nostalgie le climat de contestation généralisée et d'extrême liberté, elle filme « Hôtel Monterey », en partie sous l'influence de l'avant-garde américaine qu'elle vient de découvrir.

Et puis le retour en Europe, son premier long métrage « Je, tu, il, elle » (1974), tourné vraiment avec quatre sous, d'une impertinence, d'une audace qui surprennent et agressent : un film de la classe du meilleur Godard, du meilleur Straub. Un an plus tard, c'est « Jeanne Dielman », avec Delphine Seyrig, portrait de « la mère » en victime consentante, éternelle sacrifiée, prostituée au foyer. Deux films, entièrement belges, qui font éclater notre morale, se correspondent étrangement, les frasques de la jeune femme (jouée par la cinéaste, âgée de vingt-quatre ans), dans « Je, tu, il, elle » équilibrant presque symétriquement l'immolation maternelle dans « Jeanne Dielman ».

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 29.)



Le Monde

idées

PHILOSOPHIE

Répliques à ... Pierre Boutang et Maurice Clavel

La foi et la pensée : l'inévitable partage

par HENRI BIRAULT (*)

A l'occasion d'un livre (1) auquel ils ont bien voulu porter attention, Boutang et Clavel, une fois de plus rivaux et complices, engagent une controverse essentielle (2). L'auteur pourrait tirer vanité de ce double intérêt. Mais une certaine idée de la pensée de Heidegger et, plus encore, de la nécessaire mésentente entre la pensée et la foi, pourrait aussi s'en trouver altérée. C'est pourquoi, sans vouloir en appeler à un quelconque droit de réponse ou d'arbitrage, ni encore moins jouer à l'imprésario de Heidegger en France, je présenterai ici quelques observations concernant l'inévitable partage entre l'existence pensante et l'existence croyante.

Il faut commencer par Kant. Une bonne moitié de l'ouvrage lui est effectivement consacrée. Boutang et Clavel, d'autre part, saluent l'un et l'autre ce retour à Kant, au moins capable à leurs yeux de conjurer les aventures naguère trinitaires et désormais lucifériennes de la *dialectique* hégélienne qui ne mérite pourtant *« ni cet excès d'éloge ni cette indignité »*. Cependant, pour nos deux critiques, cette heureuse réinvention ou répétition de la philosophie critique, enfin débarrassée et de sa promotion idéaliste ou post-kantienne et de sa réduction criticiste ou néo-kantienne, est jugée insuffisante ou incomplète, aberrante ou pervertie. En effet, blasphématoire pour Boutang et contradictoire pour Clavel est finalement la lecture heideggérienne de Kant.

Boutang me reproche, ou reproche à Heidegger, de faire dire à Kant ce que Kant lui-même déclare très expressément. Oui, pour Kant, la religion chrétienne, malgré sa valeur prospective et dans sa sublimité même, n'est cependant que l'« échafaudage » désormais inutile d'un « bâtiment » aujourd'hui achevé, celui de la philosophie critique (*Lettre à Lavater* du 28 avril 1775 et note au paragraphe 91 de la *Critique du jugement*, en 1970). Que cela plaise ou déplaise, Kant restera donc toujours *aussi* un philosophe des lumières.

Clavel, pour sa part, déplore que Heidegger, au lieu de considérer Kant comme le premier « fossoyeur de la métaphysique », ait pu trouver en lui l'amorce d'une pensée encore plus métaphysique que la métaphysique elle-même : la fameuse ontologie fondamentale comme souci de l'être ou du il y a, en d'autres termes, du néant ou du rien, l'être en effet n'étant rien ici de tout ce qui peut être. Le retour à Kant apparaît alors comme le retournement de la métaphysique sur elle-même : récupération philosophique, récupération impie ! Plus virulente qu'il n'y paraît, la critique kantienne de la métaphysique, aux yeux de Clavel, devrait bien plutôt confondre Heidegger lui-même et frapper de nullité la pensée de l'être, donation fuyante, vestige inconsistant, liquéfié ou vaporisé de la chose en soi ou du vieil Absolu.

Deux lectures de Kant

Il faut faire ici deux remarques. Tout d'abord, il n'y a pas *une*, mais *deux* lectures heideggériennes de Kant. La première, celle de 1929, retient principalement l'attention de Clavel. Non sans violence — une violence par *la suite* pleinement *confessée par* Heidegger lui-même, — le livre sur Kant recherche dans la théorie du schématisme transcendantal l'ébauche de la problématique spécifiquement heideggérienne de l'être et du temps. *La théorie kantienne de la connaissance* doit être saisie comme une théorie de la *naissance* du monde en tant qu'objet possible de connaissance pour nous. L'idéalisme transcendantal comme idéalisme de la finitude tourne le dos au réalisme métaphysique comme oubli trop naturel de cette même finitude.

Sans rien perdre de ces acquisitions, la seconde lecture, plus récente, plus fidèle et plus sage, reconduit Kant dans la grande tradition de la métaphysique moderne : omnipotence de la subjectivité pensante et détermination de l'être ou de l'existence comme simple position. Deux lectures assurément différentes qui peuvent cependant conduire à une conclusion identique : Kant n'est jamais le fossoyeur de la métaphysique, Kant est resté « amoureux de la métaphysique ». Ou bien il recherche le fondement de sa possibilité interne, ou bien il en dessine une figure nouvelle et décisive.

D'autre part, *la théorie kantienne de la religion* — si souvent négligée et dont l'importance mérite assurément d'être soulignée — ne doit pas non plus être dénaturée. La religion kantienne est d'abord et avant *tout* une religion morale et rationnelle : la religion de la raison pure pratique. Il faut moraliser et non catéchiser, *il* faut agir — et agir par devoir — avant de pouvoir accéder légitimement à la croyance rationnelle en un Dieu de justice et à l'espérance non moins rationnelle d'une vie immortelle. Tout demeure donc ici fondé sur l'action et la liberté morale, rien de surnaturel ou de théologal dans tout cela et rien non plus qui prépare ou qui reproduise les dimensions les plus élémentaires et les plus bouleversantes de l'existence chrétienne : la foi en un Dieu historique et révélé, l'espérance de la grâce ou la grâce de l'espérance, la résurrection des morts et la résurrection des corps... Etrangère assurément aux catégories habituelles de la connaissance ou de l'entendement, la foi kantienne demeure manifestement sous la juridiction de la raison morale comme essence de l'homme. Aucune illumination, aucune extravagance religieuse, sublime ou dérisoire. Le titre même d'un livre de Kant le dit assez : *la Religion à l'intérieur des limites de la simple raison*. Religion strictement religieuse, oui, mais aussi religion de toutes parts sévèrement réduite !

Et par là on voit bien que pour Boutang et pour Clavel le problème essentiel est celui de l'ajointement possible de la foi et de la pensée. Boutang déplore l'inachèvement de la pensée heideggérienne : *« Le Christ est absent de l'œuvre de Heidegger, comment cela se peut-il ? »* En effet, comment la parole qui parle si impérativement dans le dire de Heidegger — une parole dans *laquelle* s'épuise l'essence de l'être — ne serait-elle pas encore ou déjà la parole assourdie qui affirme *« je suis la voie, la vérité et la vie »*, la parole du Dieu fait homme ? Comment concevoir une parole qui parle d'elle-même pour elle-même, une parole sans sujet, une parole qui ne soit pas la parole d'un homme ou d'un dieu ? D'où la nécessité pour Boutang d'une certain accomplissement chrétien seul capable de peupler l'espace du rien.

Clavel refuse cet achèvement. Il ne veut pas prolonger Heidegger. Il le prend à rebours. L'œuvre de Heidegger n'est plus alors considérée comme un achèvement possible vers la foi, elle fournit seulement ce que Clavel appelle *« un grand appui tactique »*. En quel sens ? On sait que Heidegger distingue de plus en plus rigoureusement la philosophie comme science de l'essence et de l'existence de tout ce qui est, et la pensée comme pensée de l'être, pensée ordonnée ou adonnée à l'être. A la faveur de cette disjonction entre la pensée et la philosophie (celle-ci n'étant que le mode rationnel ou calculateur, ordinateur ou comptable de celle-là), Clavel imagine une conjonction bizarre entre la véritable pensée et la véritable foi, l'une et l'autre également dégagées d'un enlisement, d'un ensablement philosophique deux fois millénaire. Nouvelle alliance entre la foi et la pensée sur le dos de la philosophie, alliance paradoxale et intenable. En effet, ce n'est plus la pensée qui va « digérer » la foi — chose assez habituelle, — c'est la foi qui va « digérer » la pensée — chose franchement nouvelle. *« Pourquoi, demande Clavel, la foi ne serait-elle pas la pensée ? »*

Pourquoi la foi ne nous fournirait-elle pas la clef seule capable de nous ouvrir l'essence de la pensée authentiquement pensante ? Cependant il apparaît bientôt que la philosophie ne sera pas seule à faire les frais de cette opération boomerang. La pensée strictement pensante, la pensée résolument a-chrétienne va se trouver elle aussi éliminée à l'occasion de cette saisie ou de ce ressaisissement bien étranges. La conclusion de Clavel est d'ailleurs sans équivoque. Evoquant les hésitations et les ratures de Heidegger devant le mot être, toujours philosophiquement trop chargé, Clavel écrit : « Le seule croix dont il convienne de biffer l'être est celle du Christ. »

Clamons, proclamons notre double désaccord. A Boutang, nous voudrions dire d'abord que la pensée de Heidegger ne pourra jamais être considérée comme une propédeutique à la révélation *chrétienne. L'ordre* de la pensée et l'ordre de la foi sont irrémédiablement distincts : impossible de faire un bout de chemin ensemble. Heidegger nous le disait un jour : *« Si je devais jamais écrire une théologie chrétienne — ce qu'à Dieu ne plaise ! — le mot être (et la chose avec le mot) en serait rigoureusement banni. »* La *« bonne crainte »* des fidèles est donc étrangère en son fond à toutes les formes heideggériennes du souci ou de l'angoisse. Le chrétien *en tant que* chrétien n'est pas un penseur ou un philosophe. Il n'y a pas plus de pensée ou de philosophie chrétienne que de mathématiques chrétiennes, ce qui ne veut pas dire que les chrétiens *soient congénitalement* inaptes au raisonnement mathématique ! Il est donc bon et salutaire que le Christ soit « absent de l'œuvre de Heidegger » et que cette absence persiste même et surtout lorsque Heidegger parle du rapport nécessaire des mortels comme mortels aux divins ou aux dieux.

Toutefois ce qui vaut contre Boutang vaut aussi contre Clavel. De la foi à la pensée, la transition est aussi difficile que de la pensée à la foi. La première est insolite, la seconde est habituelle, mais les deux sont en vérité impossibles parce qu'elles méconnaissent l'irréductible spécificité des termes en présence. Qu'on le veuille ou non, il y a une essence non chrétienne de la pensée que le chrétien converti pourra tout au plus qualifier de pré-chrétienne. Cette pensée, cette essence de la pensée, la foi la présuppose sans devoir en rendre compte. Réciproquement, il y a pour les chrétiens une insuffisance ou une incomplétude de la pensée incapable par principe d'assumer le mystère de la révélation. Folie contre folie : la folie de la croix contre la folie de toute sagesse, de toute pensée qui reste dans le monde. Il faut réapprendre les vertus d'un double silence, le silence de la foi devant la pensée, le silence de la pensée devant la *foi. Non, Messeigneurs, il faut en* prendre son parti, Heidegger ne sera jamais ni baptisé ni crucifié, ... ni jamais non plus par mes soins canonisé !

(1) Heidegger et l'expérience de la pensée, Gallimard (1978).

(2) Le Monde, numéros du 13 septembre et du 7 octobre 1978.

(*) Professeur à Paris-Sorbonne.

Le « Merci » de Maurice Clavel

Mon cher Birault,

IL t'a donc dit : *« Si je devais jamais écrire un traité de théologie chrétienne — ce qu'à Dieu ne plaise ! — le mot « être » (et la chose avec le mot) en serait rigoureusement banni » !*

Sais-tu que tu me combles ? C'est bien cela : *ou* Dieu *ou* l'Etre. Merci. Fort de ce formidable appui, non plus tactique, mais stratégique, je puis dire à tous les philosophes chrétiens de l'être, notamment aux Révérends Pères qui ont tant répandu Heidegger : il est temps maintenant d'aller vous rhabiller, de préférence en vos robes dominicaines; l'escapade et la galipette syncrétiques, c'est fini, fini.

Nous sommes donc antipodiquement d'accord, toi et moi : Heidegger — Dieu soit loué — est imbaptisable. Il est, comme dit Kojève, *« le premier à avoir entrepris une philosophie athée complète »*.

Tu exposes bien mon projet de *« prise à rebours »* de Heidegger, sauf sur un point, une conséquence capitale : si l'écoute de l'être peut et doit s'appeler « pensée », pourquoi l'écoute de Dieu n'aurait-elle pas ce droit ? Sois *juste*... Tu répondras que pour toi *il y a* l'être et non Dieu. Pour moi, criticiste, c'est l'inverse. Campons donc sur nos montagnes distinctes.

Tu me fais dire que, déblayée de dix-huit siècles philosophiques, la foi chrétienne est la « pensée », en son sens nouveau. C'est imprécis. J'ai dit qu'elle est la vraie pensée *de l'homme*, aux deux sens du génitif, de l'homme tel que Christ — c'est son but — le révèle, le libère, le re-crée en soi-même : réponse dispensant de poser les questions *« Qui est l'homme ? Qu'est-ce que l'homme ? »*, qui préfigurent tendancieusement un *sujet* et un *objet*... Cette « pensée », tout comme la « pensée » selon Heidegger et au plus loin d'elle, ne consiste pas à réfléchir en raison, mais à recueillir et à vivre un don. Pourquoi te réserverais-tu l'exclusivité de cette attitude ? Pourquoi reprends-tu soudain le vieux sens de « pensée » pour m'exclure du sens nouveau ? Ne joues-tu pas, selon tes besoins, sur le mot ?

Tu devras convenir qu'il y a place pour deux « pensées », ainsi entendues : 1) Celle de l'*Ecce Homo*, celle de l'homme, où le don est offert et reçu librement entre personnes; 2) Celle qui dit au contraire : *« Ce qui est essentiel, ce n'est pas l'homme, c'est l'être »* et : *« Le* Dasein *dans l'homme n'est rien d'humain »*... A chacun le choix...

LA CROIX D'ÊTRE

A propos de la controverse sur Heidegger, M. Zdenek Kourim, docteur de l'université de Prague, nous écrit, de son côté :

Depuis Socrate, la philosophie occidentale ne cesse, malgré toutes les conquêtes-constructions systématiques, de chercher son propre fondement, de s'interroger sur la légitimité philosophique de son savoir. Telle, la conscience de l'homme *(zoon politokon)* prétendument hypostasiée, qui ne peut que suivre, tout en essayant à chaque pas de s'en libérer (consciente des limites de la conscience), les péripéties du sujet dans l'histoire. D'où l'accentuation périodique de la critique, inhérente et perpétuelle, aboutissant aux crises dont la répercussion et la résonance deviennent une pâture intellectuelle de choix...

Les philosophes en marge de la philosophie — même s'il s'agit des marginaux les plus illustres (fameux par la parole épousant son temps ou par l'intimité adroitement exhibée), en quête d'une occasion propice, se ruent vers cette brèche pour tenter de l'élargir ; il leur semble, en effet, que de la mise en question de la raison à sa destruction la distance reste négligeable.

Ainsi M. Clavel (qui pourtant a pas mal fréquenté Socrate), dans sa « modeste contribution au débat » sur Heidegger, ne se propose rien de moins que de nous amener à découvrir *« l'essence de la pensée... comme attitude indivisible de notre être, antérieure à la distinction entre connaissance et vie, spéculation et pratique, contemplation et action, amour de Dieu et des hommes »*.

Rupture avec le monde *scientifico-technique* et *retour* aux origines de l'être humain sauvé par la foi ou retour à la rupture en tant que procédé du discours qui veut masquer et son but et sa filiation ? Cet être informe, source de la *« pensée »* humaine... *« tout à fait étrangère à la raison et à la philosophie »*, ne risque-t-il pas de conduire l'homme d'aujourd'hui, désorienté par la complexité (dés)informatrice du monde en évolution, plutôt à sa perte qu'à sa rédemption, ne *sommes-nous pas* (par hasard ?) en présence *« des valeurs essentiellement troubles »*, dans le sens donné à cette notion par Julien Benda ?

Si la croix (ou un autre signe) peut marquer l'être d'une façon indélébile, celui-ci ne se plie jamais définitivement. La double interrogation de l'homme tournée vers le passé et l'avenir (comme symboles pluridimensionnels) ne sera ni stoppée ni résolue par un acte a-temporel, si puissant, tentant ou « évident » soit-il.

Le savoir, bien sûr, n'arrive pas à saisir l'être dans sa totalité. Car la menace du non-être, la véritable croix d'être, demeure toujours suspendue au-dessus de lui, menace qui ne se dissout dans aucune foi. En prendre conscience, traiter ce problème comme non réductible, ce qui veut dire ne tronquer le champ de la connaissance ni du côté de sa préhistoire créatrice ni du côté de son essor à venir (de l'incertitude probable et de l'erreur possible) en insistant beaucoup plus sur le *comment* que sur le *quoi* de toute invention, en préférant la dure clarté d'une présence éveillée — la finitude et la continuité — à l'accueillante obscurité d'une utopie prometteuse — la récompense éternelle du renoncement, — cette attitude ne peut-elle constituer, n'en déplaise à M. Clavel, l'amorce d'un nouvel « humanisme philosophique » ?

La récupération ou l'oubli

par GABRIEL MATZNEFF

DANS le livre que M. Peters vient de consacrer à Elisabeth Förster-Nietzsche (1), il y a deux photos extraordinaires : l'une représente la vieille dame à la porte des Archives Nietzsche, à Weimar, accueillant le « merveilleux chancelier » Adolf Hitler, qui lui serre les mains avec une respectueuse effusion; l'autre, où l'on voit « notre Führer vénéré », à l'intérieur de la maison, prenant la pose devant le buste de Nietzsche. C'était l'époque, écrit M. Peters, où *Zarathoustra* était devenu « la bible de la jeunesse hitlérienne » et les Archives Nietzsche « un centre de propagande de l'idéologie national-socialiste ».

Littré donne *récupérer* pour un synonyme de *recouvrer*, qui signifie rentrer en possession de ce qu'on a perdu. Nietzsche n'était pas un enfant perdu de l'impérialisme germanique, et se réclamer de celui qui n'a jamais manqué une occasion de railler les nationalistes allemands et les antisémites était assurément, de la part des nazis, une récupération abusive. On nous opposera certaines pages de Nietzsche, dans *la Généalogie de la morale*, par exemple, où les hitlériens pouvaient, de bonne foi, se reconnaître. Et l'admiration que, dès sa jeunesse, Mussolini témoignait à Nietzsche était d'évidence sincère et dépourvue de calcul.

Il s'agit néanmoins d'un malentendu. L'univers de Nietzsche est celui d'un artiste, et non d'un législateur. Nietzsche, c'est une sensibilité soutenue par une écriture ; ce n'est pas un programme de gouvernement. Prétendre fonder un Etat, avec ses frontières, ses chefs, sa police, son armée, ses lois, à partir des fantasmes lyriques de Nietzsche, est une illusion. Sancho Pança peut, à la rigueur, gouverner l'île de Barataria ; mais don Quichotte, lui, ne le peut assurément pas. Elisabeth Förster-Nietzsche affirmait que, s'il l'avait connu, son frère aurait été « enchanté » *(sic)* par son disciple Adolf Hitler. Qu'il nous soit permis d'en douter.

Que doit souhaiter un écrivain ?

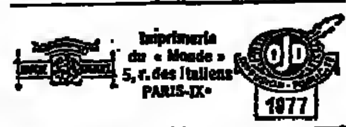
Cela dit, que doit souhaiter un écrivain ? Ne pas être récupéré *et demeurer dans l'oubli ou être* récupéré et devenir célèbre ? A la veille d'être terrassé par la syphilis, Nietzsche avait quarante-quatre ans. Auteur d'une quinzaine de livres, il était totalement méconnu de ses contemporains, et, si une histoire de la philosophie allemande avait paru cette année-là, son nom n'y aurait *même pas été cité*. *« Il se plaignait d'une conspiration du silence »*, écrit M. Peters. Déjà, son maître Schopenhauer avait eu le sentiment d'être victime d'une semblable conspiration. Ils n'avaient d'ailleurs, l'un et l'autre, pas tort de le croire. Malheur à celui qui ne joue pas le jeu ! Malheur au cavalier solitaire !

Grâce à la sœur ambitieuse, aux disciples abusifs, au détournement de l'œuvre, aux malentendus multiples, Nietzsche n'a jamais cessé, depuis son effondrement, d'être soutenu, poussé, utilisé, réédité, célébré. Aussi est-il instructif de comparer la gloire immense dont il jouit à l'oubli absolu où a sombré celui que Berdiaeff a appelé le Nietzsche russe : Constantin Leontieff. Qui de nos jours lit Leontieff ? Qui connaît son nom ? Les encyclopédies soviétiques ne font même pas mention de ce philosophe maudit, dont l'œuvre est fondée sur une conception esthétique et aristocratique de l'existence ; et, en Europe occidentale, les éditeurs ne s'intéressent pas à cet écrivain singulier, à ce précurseur de Nietzsche, à cette figure marquante du dix-neuvième siècle russe.

Nous avons évoqué Schopenhauer. Pourquoi est-il si peu lu de nos jours ? Parce qu'il n'est pas récupérable. Même les bouddhistes, qui devraient le vénérer, le tiennent à distance. Nietzsche donne à des lecteurs pressés le sentiment d'être idéologiquement utilisable. *Schopenhauer ne se* prête pas à de telles entreprises. Et il le paye cher. Certes, toute récupération est déplaisante. Mais, aux antipodes de la récupération, il y a l'indifférence, le silence et le mépris. Est-ce mieux ?

(1) H.-F. Peters, *Nietzsche et sa sœur Elisabeth*, Mercure de France, 1978.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

étranger

LA CRISE IRANIENNE

Le général Azhari proclame le loyalisme de l'armée

Le général Azhari, premier ministre iranien, a proclamé, jeudi 9 novembre, l'entier loyalisme de l'armée au chah. Il s'est par ailleurs déclaré prêt à recevoir le chef du Front national (opposition), M. Karim Sandjari, qui est rentré ce vendredi à Téhéran, venant de Paris où il s'était entretenu la veille avec M. Mitterrand.

« L'armée est fidèle à Sa Majesté à plus de cent pour cent. Si je suis là, c'est parce que la situation l'exige. Dès qu'elle redeviendra normale, je ne resterai pas une minute de plus », déclare le général Azhari à l'envoyé spécial de France-Inter.

A propos de l'arrestation de l'ancien premier ministre, M. Hoveyda, il a assuré : « Sa Majesté décide des grands principes, le gouvernement décide qui doit être arrêté. »

Le général Azhari estime que la crise iranienne « est due à la corruption et au manque d'information ». Quant à la promesse faite par le précédent gouvernement civil de libérer tous les prisonniers politiques avant le 10 décembre, le premier ministre a déclaré que « l'actuel gouvernement n'a pas le temps de penser à tout en ce moment ». Il estime en outre que « la plupart des Iraniens désapprouvent la façon dont les événements ont évolué et sont pour le chah ». « Tout ce qui arrive, c'est une vague qui va passer. On n'a vu que les aspects négatifs. Le chah a beaucoup fait pour ce pays », a-t-il ajouté.

« D'autre part, les gouverneurs des provinces iraniennes devront constituer chaque semaine des « commissions chargées d'examiner la situation des diverses régions, de découvrir et d'arrêter les fauteurs de troubles », a annoncé jeudi soir Radio-Téhéran, se référant à une circulaire du premier ministre.

De source londonienne, on indique que l'activité pétrolière iranienne s'est nettement améliorée jeudi. La production aurait ainsi atteint 1 479 000 barils (contre 1 132 000 la veille), et les exportations 980 000 barils (contre 588 000). Ces chiffres restent néanmoins inférieurs de plus de deux tiers à la normale, la différence étant actuellement compensée par l'Arabie Saoudite, dont la production s'établit à 10,1 millions de barils par jour, contre 7 millions en moyenne depuis le début de l'année.

Le chah souhaiterait former un « cabinet d'union nationale »

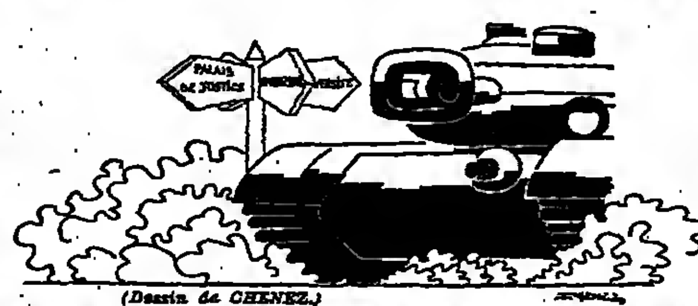
(Suite de la première page.)

Selon les personnalités libérales de l'appareil d'Etat, une telle solution aurait conduit à un « bain de sang » et aurait fermé la porte non seulement à la constitution d'un gouvernement d'union nationale, qui aurait d'ailleurs été sur le point de se faire vendredi dernier, mais à tout contact avec l'opposition modérée, enlevant ainsi au régime l'une de ses dernières cartes.

Un programme avait en effet été arrêté vendredi dernier. Il prévoyait la poursuite de l'activité des partis politiques en attendant la levée de la loi martiale et, sitôt l'ordre rétabli, la lutte contre la corruption, la création, conformément à la Constitution, de tribunaux d'exception pour juger les personnes coupables de malversations, la libération de tous les prisonniers politiques, la mise en place d'un Conseil d'Etat, un plan d'austérité et la réduction des dépenses, la nationalisation des Fondations Palhevi, la réforme et l'épuration de la SAVAK, enfin la création d'un « grand conseil » pour le contrôle des élections composé des représentants des différentes familles politiques. La réhabilitation de Mossadegh aurait même été envisagée.

Craignant d'être victimes de l'épuration, certains responsables de la SAVAK, des hommes d'affaires comme le sénateur Ali Rezaï, surnommé « *le roi de l'acier iranien* » (1), ont tout fait pour obtenir un gouvernement fort. Après avoir procédé à des consultations dimanche à partir de 17 heures, le chah a, vers minuit, porté son choix sur le général Azhari pour différentes raisons. Cet officier de carrière, qui a le plus haut grade dans l'armée, est le moins « politique » des militaires, et il entretient d'excellents rapports avec les Américains. Ayant une réputation d'intégrité et de fidélité au souverain, sans ambitions, hostile à la SAVAK, il paraissait présenter le « profil » nécessaire pour que la rue ne considère pas la formation sous sa direction d'un gouvernement de militaires comme une provocation.

Le chah a repris espoir, semble-t-il, en constatant que son allocution et les mesures annoncées par le gouvernement — en particulier l'arrestation de l'ancien premier ministre, M. Hoveyda, et surtout celle de l'ancien maire de Téhéran, M. Niakpay, l'homme le plus détesté de la capitale en raison de son arrogance et de sa malhonnêteté — ont été favorablement accueillies par une partie de la population, la moins politisée il est vrai. Le souverain, qui se rend compte de cette réaction, encourage la poursuite des contacts entre d'anciens ministres



(Dessin de CHENEZ.)

qui ont sa confiance et des dirigeants de l'opposition en vue de préparer la constitution d'un gouvernement d'union nationale qui devrait, dit-on, succéder dans un délai raisonnable — un à trois mois — à l'actuel cabinet.

L'application de ce processus reste cependant problématique. En effet, l'opposition extrémiste, — tant politique que religieuse, — maintient son hostilité à la dynastie. L'annonce par le premier ministre qu'il n'y aura pas « *en ce moment* » de nouvelles libérations de prisonniers politiques n'a fait que la fortifier dans son scepticisme à l'égard des « *bonnes résolutions* » du régime. Divers mouvements, dont le Front national, appellent à la grève générale pour dimanche. Pour réduire les risques d'affrontements, le gouvernement envisagerait de laisser les universités fermées pendant un mois. Il voudrait également obtenir la reprise du travail à partir de lundi à Iran Air et dans le secteur pétrolier. Alors que l'opposition modérée est obligée de s'aligner sur les mots d'ordre de l'opposition extrémiste, tout en recherchant en sous-main une solution constitutionnelle à la crise, une épreuve de force va opposer une fois de plus l'ayatollah Khomeiny, qui galvanise le peuple, au chah, qui s'appuie sur l'armée.

PAUL BALTA.

(1) Selon les membres de l'Association iranienne pour la défense des libertés et des droits de l'homme, M. Rezaï aurait, avec d'autres hommes d'affaires, débloqué une somme de 70 millions de rials (1 rial = 7 centimes) pour financer des commandos contre-révolutionnaires et différentes opérations tendant à empêcher la constitution d'un gouvernement d'union nationale.

Les divergences au sein du Front national

Nous avons reçu d'un groupe de membres du Front national une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

Dans votre éditorial du 7 novembre, vous vous référez à un communiqué du Front national iranien. Or, un groupe de membres et de partisans du FNI représentatif de diverses tendances, venus de plusieurs pays et réunis pour examiner la situation en Iran ainsi que la teneur de ce communiqué, a jugé nécessaire de prendre ses distances en publiant un communiqué parallèle susceptible d'exprimer certaines de nos divergence de fond et de forme que vous trouverez ci-dessous.

Nous constatons notamment que certains membres de notre direction nationale continuent à hésiter tant sur le but à atteindre que sur les forces permettant d'y parvenir, si toutefois une guerre civile devait et pouvait être évitée.

Cette catégorie de dirigeants rêve plutôt d'un transfert du pouvoir sans l'intervention des principaux intéressés et leur participation au pouvoir (c'est-à-dire les grévistes et les manifestants eux-mêmes).

Dans leur communiqué, les membres de ce groupe affirment notamment :

Le mouvement du peuple iranien ne peut s'accomoder ni de la survivance de l'ordre monarchique ni d'aucune autre coalition gouvernementale dans ce cadre...

La République du peuple iranien, tout en respectant les principes de la foi islamique et en étant fondée sur la démocratie, la liberté et l'indépendance, doit être instituée par la voie d'un référendum. Un tel référendum ne peut avoir lieu qu'à l'initiative de l'assemblée des représentants directs des conseils du peuple en grève et en lutte.

[Les concessions faites par M. Sandjabi à l'ayatollah Khomeiny, et qui se reflétaient dans le communiqué publié par le Front national après les rencontres des deux chefs de l'opposition iranienne, suscitent l'émotion de l'aile gauche du mouvement de M. Sandjabi. Cette aile gauche a été en particulier sensible à l'extrême prudence de la formule condamnant la « monarchie actuelle » en Iran, où elle voit une porte ouverte pour un sauvetage de la dynastie des Pahlavi. — R. D.]

● *M. Jean-Pierre Cot*, député socialiste de Savoie, a demandé, jeudi 9 novembre, au gouvernement, dans une question écrite concernant l'ayatollah Khomeiny, « *de confirmer qu'aucune action ne sera entreprise contre le chef religieux incontesté de la majorité chiite du peuple iranien* ».

A travers le monde

Argentine

● QUATRE PARTICIPANTS aux Jeux olympiques d'échecs de Buenos-Aires, se sont joints, le jeudi 9 novembre à une marche silencieuse de protestation des mères de disparus, sur la place de Mai, dans la capitale argentine. Harry Schussler et Larsake Schneider de l'équipe *suédoise*, Johnatan Mestel de l'équipe de Grande-Bretagne, et une joueuse *suédoise* qui a préféré conserver l'anonymat, ont rallié le cortège pour « *marquer leur soutien à la cause des mères de disparus* ».

A l'issue de la manifestation, à laquelle, comme chaque jeudi, ont participé deux cent cinquante à trois cents mères, un incident s'est produit entre des policiers et le joueur britannique Mestel, qui a refusé d'obéir à l'ordre qui lui était donné de quitter la place. — *(A.F.P.)*

Guinée

● NEUF PERSONNES, dont six femmes, ont été tuées lundi 6 novembre au cours de manifestations organisées à la suite de la mort de cinq enfants arrêtés le 28 octobre par la milice, affirme le Comité pour la défense des libertés en Guinée dans un communiqué publié jeudi à Paris. Le Comité précise que ces enfants avaient été appréhendés pour avoir regardé sans payer un match de football, juchés dans des arbres. Ils devaient, ajoute le Comité, être retrouvés morts dans les cabines de plusieurs camions militaires.

Inde

● LE PARTI JANATA, *la formation* gouvernementale indienne, a remporté la majorité absolue aux élections municipales de Bombay. Le Congrès Indira, le groupe de Mme Gandhi, a perdu des sièges.

Pérou

● L'AGITATION SOCIALE se poursuit au Pérou, où des affrontements entre étudiants et forces de l'ordre ont eu lieu le jeudi 9 novembre à Lima, tandis que les mineurs de cuivre de Cuajone ont annoncé qu'ils entameraient une grève illimitée à partir de ce vendredi 10 novembre. La veille, des affrontements similaires dans la capitale avaient fait au moins onze blessés et des dizaines de véhicules avaient été incendiés, selon la presse gouvernementale. Les mille deux cents mineurs de Cuajone, l'une des plus importantes mines de cuivre du Pérou, dénoncent le refus du gouvernement de reconnaître le syndicat qu'ils viennent de former. — *(Reuter)*

Israël

PARALLÈLEMENT AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Un sondage sur une consultation générale donne l'avantage aux travaillistes

De notre correspondant

Jérusalem. — Après les élections municipales du 7 novembre, la coalition travailliste continue de se féliciter des résultats (*le Monde* du 9 novembre), bien que le Likoud ait pris le contrôle de vingt-quatre nouvelles municipalités. Après leur échec aux élections législatives de mai 1977, les travaillistes craignaient, en effet, une plus forte progression du Likoud.

Les dirigeants du Maapakh (Front travailliste Mapam) sont surtout satisfaits des résultats du sondage organisé par la télévision dans les bureaux de vote où il était demandé aux citoyens israéliens de simuler une élection législative. Ce sondage porte sur vingt mille voix. Selon les chiffres définitifs publiés mercredi soir, le Maapakh aurait non seulement regagné le terrain perdu en 1977, mais encore dépasserait désormais le Likoud, ce qui vient contredire tous les sondages précédents.

D'autre part, le parti travailliste s'est targué des progrès enregistrés dans les localités arabes d'Israël (notamment en Galilée) où le parti communiste Rakah (non sioniste) détient un quasi-monopole de la représentation de la minorité arabe à toutes les élections. Le parti travailliste a gagné trois municipalités précédemment tenues par le Rakah, mais l'ancien conseiller aux affaires arabes des gouvernements travaillistes, M. Chmuel Toledano, a tempéré quelque peu l'optimisme du Maapakh. Il a déclaré mercredi que les résultats annoncés étaient « *trompeurs* » et que le « *succès* » travailliste n'est qu'apparent. En effet, il n'y avait que des candidats « *connus* » du parti travailliste et les listes opposées au Rakah portaient une étiquette d'« *intérêt local* », car la population arabe israélienne reste toujours très réticente à l'égard des « *partis sionistes* ». Selon M. Toledano, si certains changements sont intervenus ils sont insignifiants et seraient seulement dus à des rivalités de personnes ou de clans. M. Toledano a encore fait observer que dans l'ensemble le Rakah avait finalement renforcé ses positions et qu'il est impossible de comparer des élections municipales et législatives. Il demeure convaincu que lors d'élections générales les électeurs arabes continueraient de voter pour le parti communiste.

F. C.

UN BASKETTEUR SUR LA TOUCHE

Aulcie Perry est-il juif ?

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël, qui ne manque pourtant pas actuellement de sujets de préoccupation, se passionne pour la question suivante : « *Aulcie Perry est-il juif ?* » « *L'affaire* » rejoint à la « une » des journaux la vague de grèves et les péripéties des négociations de Washington. Elle devient scandale et prend même un ton nettement politique. Qui est Aulcie Perry ? Un joueur de basket-ball...

Mais, dans ce sport très populaire en Israël, Aulcie Perry est l'une des vedettes du célèbre club Maccabi Tel-Aviv, une équipe adulée pour ses succès à l'étranger, l'un des porte-drapeaux d'un pays en mal de considération internationale. La victoire de Maccabi Tel-Aviv il y a deux ans dans la coupe d'Europe a provoqué un enthousiasme autrement plus débordant que l'attribution du prix Nobel de la paix à M. Begin.

Aulcie Perry est-il juif ? Non, disent certains aujourd'hui. Il est vrai qu'il ne l'était pas. Noir américain, il est l'un de ces géants d'outre-Atlantique dont les clubs de basket-ball se disputent les services, en Israël comme en Europe. Afin de pouvoir disputer le championnat national, il devait être citoyen israélien. Pour obtenir la naturalisation, il faut attendre cinq ans, à moins de pouvoir bénéficier des dispositions de la « loi du retour », si on est juif, ou de se convertir au judaïsme.

Aulcie Perry a « *choisi* » cette dernière solution. Mais la validité de cette conversion, qui a eu lieu devant un tribunal rabbinique de Brooklyn, ne sera peut-être pas reconnue en Israël. Les plus hautes instances religieuses, qui détiennent à Jérusalem le contrôle de l'état-civil, sont de stricte observance. Elles contestent les règles des autres instances plus libérales du judaïsme, de la Diaspora, notamment aux Etats-Unis. Ces divergences ont été déjà la source de nombreux conflits dans le passé. D'autre part, le pouvoir grandissant des autorités religieuses sur le fonctionnement de l'Etat suscite une opposition de la part de ceux qui réclament la laïcisation de la vie publique, comme l'avaient prévu les fondateurs de l'Etat.

Cependant, la question de la valeur de la conversion d'Aulcie Perry n'a pas été soulevée par un rabbin, mais par les responsables du principal club adverse de Maccabi Tel-Aviv, son vieux rival, Tel-Aviv Hapoel. Une manière bien peu sportive d'affronter le leader du championnat ! Les dirigeants du mouvement travailliste, auquel est affilié le Tel-Aviv Hapoel, sont très embarrassés par cette démarche qu'ils condamnent. Pour sa part, le grand rabbin Chlomo-Goren a pris au sérieux la dénonciation et a ordonné une enquête. Désormais, chacun prend parti. C'est la tempête. Et le parti religieux ultra, l'Agoudat Israël, menace ni plus ni moins de quitter la coalition gouvernementale si le ministère de l'Intérieur accepte de considérer Aulcie Perry comme juif.

Qui est juif ? L'Etat est-il religieux ou laïque ? Voilà trente ans que ces questions sont débattues et demeurent sans réponse. Tant et si bien que le pays ne dispose toujours pas de Constitution écrite. Pour le moment, Aulcie Perry est sur la touche.

FRANCIS CORNU.

● *M. Assad Rizk*, ministre libanais de l'éducation nationale et des affaires sociales, a fait jeudi matin 9 novembre, dans l'enceinte de l'Assemblée nationale française, un exposé sur la situation de son pays avant d'être l'hôte à déjeuner, au Quai d'Orsay, de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. M. Rizk a rappelé que plus d'un million de personnes, soit un tiers de la population, ont été déplacées depuis 1975. Pour la seule période de juillet à octobre 1978, soixante mille familles, soit trois cent cinquante mille personnes ont été évacuées de Beyrouth-Est et de la banlieue

M. Rizk a indiqué également que la destruction des locaux scolaires ou leur occupation par des réfugiés de la banlieue de Beyrouth et du Mont-Liban empêchait la rentrée de trois cent cinquante mille élèves.

Sur sept cent mille salariés, cent quarante-six mille sont réduits au chômage à la suite des destructions dans les secteurs industriel, commercial, artisanal et touristique, a-t-il souligné.

AFRIQUE

MALI : au pouvoir depuis dix ans, la junte militaire n'a su ni surmonter ses divisions ni redresser l'économie

Bamako. — A l'approche du dixième anniversaire de la prise du pouvoir par l'armée, le 19 novembre 1968, l'atmosphère politique est dominée au Mali par les règlements de comptes au sein de l'équipe dirigeante et les spéculations sur un éventuel coup de force.

L'arrestation le 28 février 1978 des très redoutés colonels Kissima Doukara, ministre de la défense, de l'intérieur et de la sécurité, et Tiécoro Bagayoko, directeur des services de sécurité, a délié les langues, à commencer par celles de ces deux anciens « hommes forts » du pays. Au procès public, à l'issue duquel ils viennent d'être condamnés à mort pour haute trahison, le 21 octobre, ils ont, en effet, formulé contre la plupart de leurs anciens camarades des accusations précises, aussi graves que celles qui étaient portées contre eux. Du même coup, ils discréditaient le régime de façon fort instructive pour le petit peuple qui écoutait passionnément dans la rue la diffusion en direct des débats par haut-parleurs.

Tout le monde attend à présent comme un spectacle, plus révélateur encore, l'ouverture prochaine d'un second procès, au cours duquel les mêmes inculpés auront, cette fois, à répondre de détournements de deniers publics, at où l'on prévoit qu'ils compromettront encore davantage le haut personnel politique du régime. D'ores et déjà, l'épouse du chef de l'Etat lui-même, quelques-uns de ses plus proches collaborateurs, ses principaux ministres, à deux ou trois exceptions près, paraissent sérieusement mis en cause. Mais bien des Maliens se demandent si ce second procès aura finalement lieu.

Un étrange suicide

Un suicide défraie par ailleurs la chronique, celui du directeur de l'hôpital de Bamako où, le 16 mai 1977, est mort Modibo Keita. Selon une rumeur certes invérifiable mais très répandue, ce médecin, qui avait été appelé à témoigner au procès des colonels Doukara et Bagayoko, aurait craint de graves révélations de ceux-ci et il se serait fait faire par sa femme, à la veille de comparaître, la même mortelle piqûre que celle que, l'année précédente, il aurait lui-même administrée (sur ordre) à l'ancien chef de l'Etat. On se souvient ici qu'en 1966 les dirigeants du régime précédent n'avaient pas hésité à faire assassiner de la même façon Fily Dabo Sissoko et Hamadoun Dicko, deux de leurs principaux adversaires, anciens ministres de Guy Mollet. On évoque aussi la mort, en 1973, dans les mines de sel de Taoundeni, où il avait été jeté deux ans plus tôt pour « complot », du capitaine Yoro Diakite, ancien supérieur direct, à l'école interarmes de Kati, de l'actuel chef de l'Etat. Au lendemain de la prise du pouvoir par l'armée, le capitaine Diakite fut pendant quelque temps vice-président du Comité militaire de libération nationale (C.M.L.N.) et chef du gouvernement. Bien des Maliens s'interrogent sur les chances de survie des deux colonels condamnés à la peine capitale dans le cas probable, dit-on ici, où ils seraient officiellement « graciés ».

Le coup de force réussi du 28 février contre « la bande des quatre et ses complices » (1), comme on dit à Bamako, ne paraît pas avoir mis un terme aux rivalités de clans et de personnes. Réduit de quatorze à sept membres, le C.M.L.N., qui dirige collégialement le pays depuis dix ans — son président, le général

De notre envoyé spécial

Moussa Traore, chef de l'Etat, n'étant qu'un *primus inter pares*, — n'en est guère plus homogène. Le colonel Baba Diara, vice-président de cet organisme et ministre des finances, est en lutte ouverte avec un de ses principaux collègues, le colonel Youssouf Traore, ministre de l'éducation nationale, proche collaborateur du président, qui serait en fait lui-même la véritable cible du « numéro deux » du régime. On s'interroge beaucoup aussi sur les intentions d'un autre familier du chef de l'Etat, le colonel Filifing Cissoko, personnage discret qui occupe sans discontinuer, depuis novembre 1968, les fonctions de secrétaire du C.M.L.N.

Le nouveau parti unique

Aux termes d'une nouvelle Constitution adoptée par référendum le 2 juin 1974, un régime civil doit être mis en place en 1979, et, pour commencer, des élections législatives et présidentielle doivent être organisées en juin prochain. A cette fin, un nouveau parti unique, qui aura le monopole de la présentation des candidatures, l'Union démocratique du peuple malien (U.D.P.M.), a été créé. Mais le recrutement est malaisé, la plupart des cadres de l'ancien régime en étant écartés d'office par une disposition du texte constitutionnel lui-même, tandis que la nouvelle génération des cadres civils demeure sur la réserve. Il est clair, d'autre part, que la plupart des camarades du chef de l'Etat n'ont guère envie de renoncer aux avantages du pouvoir. C'est ce problème qui a été à l'origine de la crise du début de l'année, le général Moussa Traore n'ayant fait qu'éliminer par la force une partie de ceux dont il escomptait pouvoir se débarrasser, un peu plus tard, « en souplesse », à la faveur du retour au régime civil. Le futurs évincés commençaient à s'organiser pour empêcher leur chef de se faire plébisciter à leurs dépens à la tête du pays.

On évoque de plus en plus, à Bamako, la possibilité d'un « *second coup de force* » du chef de l'Etat, à qui l'on prête l'intention de dissoudre purement et simplement le C.M.L.N. et de remanier profondément son gouvernement avant de se faire porter à la tête de l'U.D.P.M., puis de se présenter, libre de toutes entraves, devant les électeurs.

Dans cette perspective, le second procès de « la bande des quatre » pourrait le servir dans ses desseins. Il est à peu près certain, en effet, qu'il en sortirait beaucoup moins terni que ses rivaux.

« Les acquis du peuple »

En engageant le Mali, pour des raisons idéologiques, dans une expérience de développement autarcique qui tournait radicalement le dos à l'histoire séculaire de ce carrefour des échanges ouest-africains, Modibo Keita avait précipité son pays, dès le lendemain de l'indépendance, dans des difficultés dont, dix-huit ans plus tard, il n'est toujours pas sorti.

Lorsque l'armée s'empara du pouvoir en novembre 1968, les finances publiques étaient ruinées et la production agricole, richesse essentielle du pays, s'était effondrée. Le retour du Mali dans la zone franc, après une expérience désastreuse d'autonomie monétaire, n'avait pas suffi à redresser la situation. En effet, le maintien des lourdes structures étatiques imposées à l'économie décourageait les paysans, faisait fuir les capitaux et entraînait un tarissement des ressources fiscales, alors que les charges publiques demeuraient considérables.

Grâce à l'assistance technique étrangère, notamment française, à la levée partielle des contraintes « *socialistes* », la production agricole a retrouvé depuis lors — les années de sécheresse mises à part — son niveau d'avant l'indépendance (mil, riz, arachide) et l'a même, dans certains cas (coton), dépassé. Quelques grands travaux — dont ceux du barrage de Sélingué — ont d'autre part été engagés. Le commerce, beaucoup moins contrôlé en pratique que dans les textes, est redevenu lui aussi assez prospère.

Par ailleurs, la France, consciente de l'importance géo-politique du Mali pour le maintien de son influence en Afrique de l'Ouest francophone et encouragée en cela par ses autres partenaires de la région, notamment par les dirigeants ivoiriens et sénégalais, n'a cessé d'injecter de diverses façons des crédits dans les circuits économiques. Paris a fermé les yeux sur la situation du compte malien d'opérations à la Banque de France, dont le déficit oscille entre 700 et 900 millions de francs français, et soutient de façon discrète la balance des paiements extérieurs, permettant un approvisionnement à peu près régulier du pays. Plusieurs autres puissances étrangères — la République fédérale d'Allemagne, les Etats-Unis, la Chine, certains Etats pétroliers arabes, — ainsi que les Nations unies et la Communauté économique européenne, apportent également une aide importante au Mali.

Toutefois, l'Etat reste au bord de la cessation de paiements, l'essentiel de ses ressources étant consacré à régler les traitements de la fonction publique, qui demeure pléthorique (90 % du dernier budget de fonctionnement), ou à compenser les déficits chroniques d'une centaine de sociétés publiques qui constituent l'essentiel du secteur moderne de l'économie.

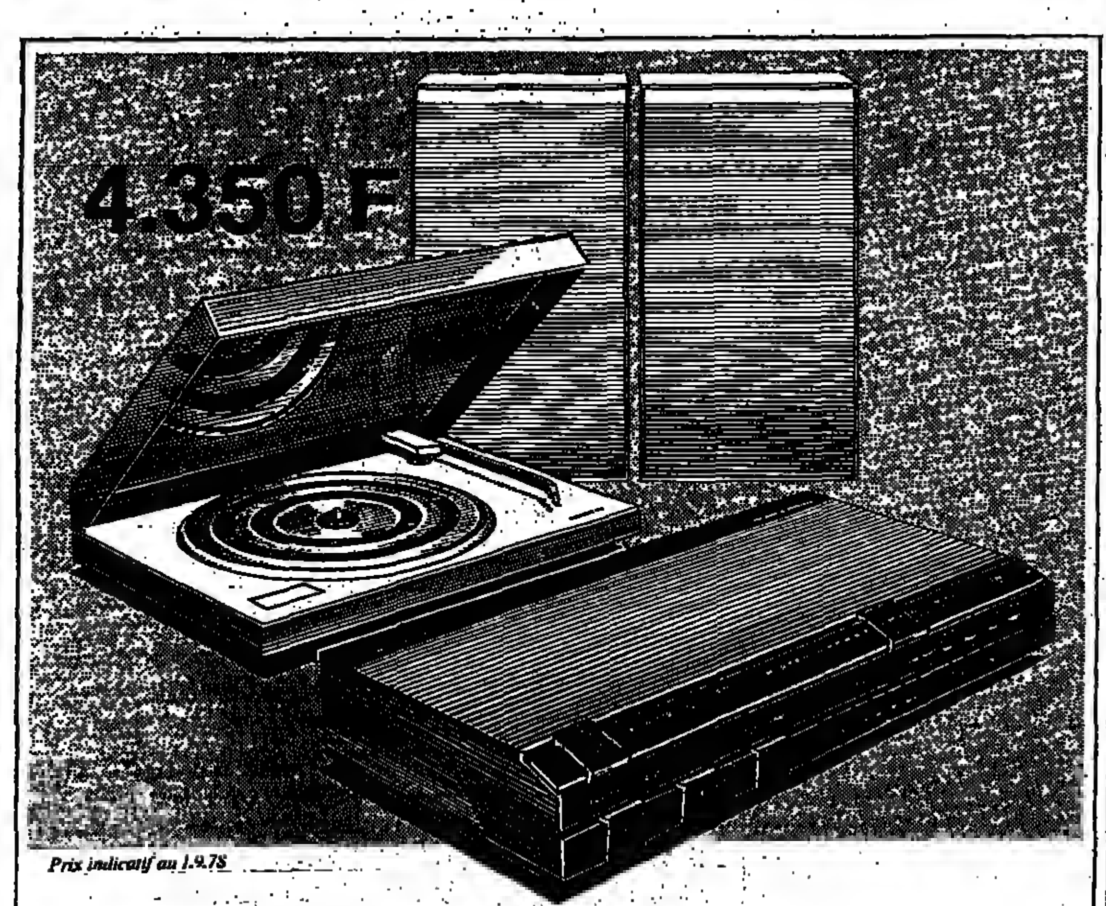
En dix ans d'« efforts », il n'a en effet même pas été possible d'obtenir de ces sociétés la tenue d'une comptabilité régulière et donc de les contrôler réellement. Chaque fois que cela a été tenté, leurs dirigeants ont réussi à mobiliser les syndicats et l'opinion publique. « *Bas les pattes !* » « *Ne touchez pas aux acquis du peuple !* », a-t-on pu lire à maintes reprises sur des tracts ou sur des pancartes. Les purges et les limogeages qui sont néanmoins intervenus de temps à autre ont toujours relevé essentiellement des règlements de comptes entre clans rivaux et non pas d'une volonté réelle d'assainissement.

En fait, le « *support idéologique* » de ces structures ayant disparu, seuls des intérêts privés expliquent dans la plupart des cas, leur maintien, profitable à bon nombre d'officiers de haut rang. Les « *grandes familles* » traditionnelles, véritables détentrices du pouvoir par militaires et commerçants « *dioulas* » interposés, ont même un intérêt évident à ce que subsiste l'essentiel de la réglementation économique héritée du régime précédent, dont la confusion facilite leurs fructueux trafics.

Ainsi, les prix fixés pour l'achat des céréales et du bétail aux paysans, ne peuvent qu'inciter ces derniers à écouler leurs productions hors des circuits officiels ; bien souvent, sur les marchés beaucoup plus rémunérateurs des pays voisins comme la Côte-d'Ivoire, d'où, en retour, sont importés en fraude d'importantes quantités de tissus et d'autres produits manufacturés de grande consommation qui concurrencent l'industrie nationale. Bref, plus l'Etat prétend contrôler, plus la réalité économique échappe à son emprise. Les contradictions d'un régime économique hybride et souvent aberrant servent toutefois tant d'intérêts particuliers qu'une réforme radicale est improbable.

PIERRE BIARNÈS.

(1) Parmi la quarantaine d'officiers arrêtés, figuraient aussi deux autres personnalités importantes, également membres du C.M.L.N., les colonels Karim Dembélé et Charles Samba Cissoko, respectivement ministre des travaux publics et des affaires étrangères. Le premier a été condamné à vingt ans de travaux forcés ; le second à cinq ans de la même peine.



AFRIQUE

Le conflit entre Kampala et Dar-Es-Salam

La Tanzanie rejette une offre de «retrait conditionnel» des troupes ougandaises

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — M. Julius Nyerere, chef de l'Etat tanzanien, a rejeté, jeudi 9 novembre, une offre de retrait conditionnel des troupes ougandaises qui occupent, depuis onze jours, une portion du Nord-Ouest tanzanien. Au même moment, un émissaire de Dar-Es-Salaam se rendait à Nairobi porteur d'un message du président tanzanien.

Mercredi, le président Idi Amin avait expliqué à ses ministres et aux membres du corps diplomatique de Kampala qu'il était prêt à mettre fin à son incursion militaire en Tanzanie à condition que l'O.U.A. garantisse les frontières ougandaises contre une attaque tanzanienne et contre les activités de l'ancien président Milton Obote, réfugié à Dar-Es-Salaam depuis son éviction du pouvoir par les militaires ougandais en 1971.

S'adressant à des diplomates africains jeudi après-midi, M. Nyerere a déclaré que l'offre ougandaise constituait un *«gros mensonge»*, et que son *«devoir»* était de *«rejeter les agresseurs à la frontière»*. Il s'est indigné de voir certains pays africains parler de *«médiation»* à propos de l'intégrité territoriale de son pays.

Enfin, tandis que Radio-Kampala annonçait le retrait d'une unité de fusiliers-marins, Dar-Es-Salaam maintenait jeudi soir que les forces ougandaises, qui occupent 1 800 kilomètres carrés de territoire tanzanien entre la frontière ougandaise et la rivière Kagera, n'ont encore amorcé aucun mouvement de repli.

Entre-temps, un conseiller du président tanzanien s'est rendu à Nairobi porteur d'un message pour le président Arap Moi. On en ignore encore le contenu, mais le seul marché concevable entre la Tanzanie et le Kenya serait une réouverture de leur frontière commune, fermée par M. Nyerere en février 1977, en contrepartie d'une fermeture de la frontière entre le Kenya et l'Ouganda par laquelle transitent l'essence et le ravitaillement de Kampala. Tout en offrant leurs bons offices et en réclamant un repli militaire ougandais, les Kényans n'ont toutefois jamais manifesté l'intention d'imposer des mesures aussi draconiennes au président Amin.

Dar-Es-Salaam avait déjà repoussé *une tentative de médiation* libyenne avant de rejeter les démarches plus habiles entreprises par le Soudan — qui assure la présidence de l'O.U.A. cette année — pour tenter de désamorcer la crise. Deux questions demeurent *cependant en suspens* : les Tanzaniens, qui continuent d'acheminer des renforts sur le front de la Kagera, ont-ils les moyens militaires de refouler les soldats du maréchal Amin ? Et si oui, une telle défaite pourrait-elle *faire vaciller le régime* de Kampala ? En refusant de transiger et en optant pour une solution militaire, le président Nyerere a visiblement envisagé cette éventualité.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Maroc

LE ROI HASSAN AUTORISE L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS A REPRENDRE SES ACTIVITÉS

(De notre correspondant.)

Rabat. — *Le roi Hassan II* a autorisé le jeudi 9 novembre l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM) à reprendre ses activités. C'est au cours de l'audience accordée à une délégation d'anciens présidents et *membres de cette association*, venue solliciter la levée de l'interdiction qui frappait l'UNEM depuis le 24 janvier 1973, que le souverain a fait connaître sa décision.

Ainsi une organisation créée en 1956, au lendemain de l'indépendance, à une époque où la prépondérance de l'Istiqlal s'affirmait, va-t-elle retrouver son existence légale. Le mouvement étudiant fut affecté par les remous qui agitèrent l'Istiqlal lors de sa *scission. L'Union générale* des étudiants du Maroc (UGEM) naquit et resta dans l'obédience de l'Istiqlal, tandis que l'UNEM demeurait proche de l'Union nationale des forces populaires, de tendance progressiste, qu'une scission devait à son tour diviser.

Traversée par divers courants, gauchistes notamment, l'UNEM a eu à plusieurs reprises des rapports tendus avec les autorités.

La décision du roi complète les mesures libérales qui se sont succédé depuis la *«marche verte»* : mise en place des institutions constitutionnelles, suppression de la censure préalable des journaux, pleine liberté d'expression au Parlement, remises de peines à des condamnés dans des affaires d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Elle était souhaitée de divers côtés dans un but d'apaisement. — L. G.

Tunisie

● CINQ MEMBRES DU MOUVEMENT DE L'UNITE POPULAIRE — qu'anime de l'étranger l'ancien ministre de l'économie M. Ahmed Ben Salah, — qui étaient incarcérés à la prison civile de Tunis, ont été libérés le jeudi 9 novembre à la veille de la célébration de la fête de l'Aïd el Idhn (Aïd el Kebir). M. Tabar Kacem purgeait une peine de trois ans de prison, et MM. Mohamed Bel Hadj Amor, Tijani Harcha, Mohamed Daoud et Abdeljelil Gahbiche de deux ans. Accusés d'appartenance à une organisation clandestine, de diffamation envers le régime et de propagation de fausses nouvelles, ils avaient été condamnés le 19 août 1977 par la Cour de sûreté de l'Etat. Un seul membre du groupe du MUP, M. Mounir Kachoukh, condamné à quatre ans de prison, demeure incarcéré. — (Corresp.)

ASIE

Afghanistan

RÉFUGIÉS AU PAKISTAN

Des milliers de Pachtouns affirment se battre au nom de l'islam contre le régime révolutionnaire

Peshawar *(A.F.P.)*. — Des combats en Afghanistan entre membres de tribus pachtounes de l'est du pays et représentants du régime révolutionnaire, ont entraîné un afflux de réfugiés dans les régions limitrophes du Pakistan. Entre huit et dix mille personnes (onze mille, selon le Mouvement de la révolution islamique afghan, qui encadre les réfugiés) ont franchi la frontière depuis la révolution du 27 avril à Kaboul.

Certains réfugiés, eux, installés à Peshawar, au nord-ouest du Pakistan, ont déclaré avoir été *contraints de quitter la province* du Khunar à la suite de la destruction de leur village durant les affrontements. Ils affirment avoir résisté les armes à la main à l'arrivée des *«communistes»* au pouvoir.

Le gouvernement pakistanais, qui n'exerce qu'un contrôle assez lâche sur les tribus de sa frontière occidentale, a demandé à la population d'accueillir les réfugiés, de leur fournir des vivres, *mais il refuse* catégoriquement, jusqu'à présent, de leur accorder une aide militaire. Selon les réfugiés, Islamabad a laissé entendre aux tribus pachtounes pakistanaises que l'armée empêcherait toute tentative d'intervention en faveur de leurs homologues afghanes.

Nombreux sont les réfugiés qui affirment vouloir retourner en Afghanistan, à condition qu'ils puissent se procurer des munitions *«pour reprendre le combat dans les zones islamiques libérées»*.

Les autorités de Kaboul continuent *de nier que des combats* aient lieu dans les provinces orientales du pays. M. Hafizullah Amin, ministre des affaires étrangères, a récemment déclaré que, à 99,5 %, la population était en faveur du nouveau régime révolutionnaire. Mais d'autres déclarations officielles ont laissé entendre qu'il existait des ennemis, notamment les *akwanies* ou *«extrémistes musulmans»*, contre lesquels la *jihad* (guerre sainte) a été déclarée.

Les réfugiés rencontrés dans la région de Peshawar acceptent d'être qualifiés d'*akwanies* et *déclarent vouloir se battre* au nom de l'islam contre le nouveau gouvernement, qu'ils accusent d'athéisme.

Malaisie

M. Teng Hsiao-ping a reçu à Kuala-Lumpur un accueil réservé

De notre envoyé spécial

Kuala-Lumpur. — *Quel silence ! Quelle discrétion !* L'accueil auquel a eu droit, jeudi 9 novembre, M. Teng Hsiao-ping de la part du gouvernement malaisien a été poli, protocolaire, limité au strict minimum et mené tambour battant. Cette atmosphère, empreinte d'une grande réserve, sur un aérodrome fourmillant de forces de l'ordre, contrastait singulièrement avec celui, plein de chaleur et de bruit, que lui avait offert, dimanche dernier, le gouvernement thaïlandais.

L'arrivée à l'aéroport fut seulement marquée par une rapide revue de troupes — que M. Teng a *faite seul en compagnie d'un* officier malaisien, son hôte, le premier ministre, M. Hussein Onn, ayant choisi de demeurer sur le podium d'arrivée — et la présentation du corps diplomatique.

M. Teng n'a *pas eu l'occasion* de prononcer dans quelque salon d'honneur l'allocution d'arrivée, parfaitement inoffensive, qu'il avait préparée et qui a été distribuée à la presse. Bref, de l'avis général, la visite, en septembre, du *grand rival* de M. Teng, le premier ministre vietnamien Pham Van Dong, avait été nettement plus chaleureuse. Il est vrai qu'il n'existe pas de problème racial vietnamien en Malaisie.

Ces précautions prises pour *minimiser l'impact de* la visite du dirigeant chinois et pour l'isoler de tout contact public, y compris avec la presse, s'expliquent non pas tant par une prise de position en matière de politique étrangère que par la gravité de *deux problèmes d'ordre interne* : la tension toujours latente entre la majorité malaise musulmane et la minorité chinoise dominant l'économie ; l'existence d'un parti communiste malaisien pro-chinois et presque exclusivement composé de Sino-*Malaisiens*.

On sait que la Chine se fait fort, tout en maintenant ses relations avec les partis communistes clandestins de l'Asie du Sud-Est, de développer celles de gouvernement à gouvernement. *M. Teng* l'a rappelé *mercredi* à Bangkok *(le Monde* du 10 novembre). De toute évidence, les Malaisiens ne souhaitent pas adhérer à ce jeu ambigu, et ils ne sont pas les seuls dans la région.

On ne verra pas M. Teng Hsiao-*ping déposer* une gerbe au *monument* national dédié à la mémoire de ceux qui sont morts pendant la lutte contre l'insurrection communiste des années 50, comme l'avait fait M. Pham Van Dong qui avait promis que le Vietnam *ne soutiendrait pas les mouvements* insurrectionnels régionaux. C'était, disent certains, une concession d'autant plus facile que ces mouvements ont l'aval de la Chine. Il n'empêche que, sur ce problème précis — et capital, — le dirigeant vietnamien a marqué un point aux yeux des Malaisiens. Et, selon un diplomate occidental, la réserve de l'accueil du gouvernement de Kuala-Lumpur à M. Teng est, également sur ce point, *«l'illustration de la paix armée»*.

Dans ce contexte, il est encore difficile de dire si la visite en Malaisie du vice-premier ministre chinois se soldera par autre chose qu'une prolongation du *statu quo*. A Kuala-Lumpur, ville administrative et d'affaires, plus *«chinoise»* que malaise, la communauté sino-malaisienne a reçu la consigne d'éviter toute manifestation d'engouement intempestif à l'égard de la délégation des cousins de Pékin. La presse a également reçu des conseils qui ont été suivis : le quotidien gouvernemental *New Straits Times* a consacré jeudi, en tout et pour tout, un éditorial d'une trentaine de lignes à la visite d'un *«hôte bienvenu»*... en page -.

R.-P. PARINGAUX.

Chine

LA FABLE DES DEUX PIGEONS

Pékin (A.F.P.). — Un hymne à la liberté de l'individu, rarissime au pays du collectivisme socialiste, est publié à Pékin dans la revue «Littérature chinoise» de ce mois-ci.

Il s'agit d'une courte fable, intitulée «les Deux Pigeons voyageurs», où un colombophile s'aperçoit que l'un des deux oiseaux *effectue son voyage* plus vite que l'autre. Il a donc décidé de les relier l'un à l'autre par un fil. Mais le lien les force à voler à la même vitesse ; «Ils se débattaient et finirent par tomber du ciel. Ne pouvant reprendre leur vol, après quelques sursauts d'agonie, tous deux moururent. Si on les avait *laissés voler librement*, bien qu'avec des détours et des retards, ils auraient atteint quand même leur but. Privés de cette liberté, ils ont succombé en route.»

Cette fable illustre un état d'esprit nouveau en Chine, où l'initiative individuelle est exaltée, tandis que l'imitation servile et l'absence de sens des responsabilités est condamnée.

DIPLOMATIE

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

Six présidents africains forment un comité des «sages»

Le chef de l'Etat soudanais, M. Nemeiry, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, a informé, jeudi 9 novembre, le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, qu'un *comité des «sages» pour régler* le conflit du Sahara se réunirait le 30 novembre à Khartoum. Outre M. Nemeiry, qui le présidera, le comité est composé de cinq autres chefs d'Etat africains : les présidents Nyerere (Tanzanie), Traoré *(Mali)*, *Houphouët-Boigny* (Côte-d'Ivoire), Sekou Touré (Guinée), Obasanjo (Nigeria). Dans l'attente de cette réunion, M. Nemeiry demande aux Nations unies de surseoir à ses travaux sur le Sahara et souhaite que les Etats de l'O.U.A. *«s'abstiennent de toute action de nature (...) à retarder une solution équitable et pacifique»*.

● A GENÈVE, M. Ibrahim, «ministre des affaires étrangères» du Polisario, a déclaré jeudi à *la presse* que *«le gouvernement mauritanien se remet sur la voie de la reprise des hostilités»*. A partir *«des conversations»* qui ont eu lieu *«çà et là»* entre dirigeants mauritaniens et sahraouis, il a *«tiré la leçon»* que les Mauritaniens *«sont de connivence* avec *le Maroc (...) pour rompre l'accalmie»* observée depuis le 12 juillet par le Polisario à la suite du changement de régime en Mauritanie. M. Ibrahim a estimé *«sage»* la position de la France dans la phase actuelle du conflit.

● A PARIS, M. Ould Sadik, membre du bureau politique du Polisario, a déclaré que la paix ne peut être rétablie sans *«le respect de la souveraineté du peuple sahraoui sur l'ensemble de la République»*. De son côté, le colonel Salek, président de la *Mauritanie*, a déclaré au journal espagnol *El Pais* qu'il était *«prêt à rencontrer le président Boumediène afin de favoriser la paix»*.

● *M. Giscard d'Estaing* fera une visite officielle au Japon en juin, a confirmé, jeudi 9 novembre, le porte-parole de l'Elysée. Le chef de l'Etat doit participer, au cours de la deuxième quinzaine de juin 1979, au sommet des sept pays industrialisés à Tokyo. Sa visite se situera *avant ou après cette réunion*.

● *Les négociations SALT*. — Au cours d'une conférence de presse, M. Carter a, jeudi 9 novembre, abordé la question des négociations avec l'U.R.S.S. sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Il a prédit *«une sérieuse confrontation au Sénat»* sur la ratification du futur traité. Il a cependant ajouté qu'il ne pensait pas que l'arrivée de trois sénateurs républicains à la suite du scrutin du 7 novem*bre allait réduire les chances* de ratification du futur traité.

L'ONU VEUT FIXER UN CALENDRIER AU RETRAIT DES FORCES ÉTRANGÈRES DE CHYPRE

New-York (Nations unies) *(A.F.P.)*. — L'Assemblée des Nations unies a adopté, jeudi 9 novembre, une résolution demandant le retrait immédiat des forces étrangères de Chypre. Elle recommande au Conseil de sécurité de fixer un calendrier d'évacuation et d'envisager des sanctions en cas de non observation de cette injonction.

Le texte, qui avait été présenté par six non-alignés (Algérie, Guyana, Inde, Mali, Sri-Lanka, Yougoslavie) a été adopté par 110 voix contre 4 (Turquie, Iran, Pakistan, Arabie Saoudite) et 22 abstentions. La *clause* recommandant au Conseil de sécurité de s'occuper du problème a fait l'objet d'un vote séparé et n'a obtenu que 86 voix contre 7 et 48 abstentions.

هكذا من الأصل



AMÉRIQUES

Le régime brésilien à l'épreuve des élections

I. — Le retour du vieux leader

De notre envoyé spécial THIERRY MALINIAK

Natal. — L'orateur interrompit le discours électoral qu'il venait de commencer. C'était inutile : le petit train venait d'apparaître au bout de la gare de Canguaretama, et toute la population de ce petit village perdu au beau milieu du Nord-Est brésilien se précipitait déjà entre les voies. Aux fenêtres des quatre wagons, une nuée de petits drapeaux verts s'agitaient frénétiquement. Le vert, couleur de l'espérance et symbole de la campagne électorale de Dom Aluizio.

Entouré, pressé, ovationné, Dom Aluizio se fraya péniblement, avec son petit groupe, un passage à travers la foule. Il réussit enfin à se hisser sur la plate-forme arrière du train. Visages « nordestins » émaciés et creusés par les privations, mains frémissantes tendues vers le ciel : l'émotion au retour du vieux leader, après un si long silence. M. Aluizio Alves, l'ancien gouverneur, écarté depuis dix ans de la vie politique par le régime militaire, revenait voir ses gens.

Et ses gens, il savait comment leur parler. Non des problèmes politiques nationaux, dont débordent les pages des journaux ne parvenant guère jusqu'à Canguaretama. Mais des problèmes de la région, de sa lutte contre *« les groupes traditionnels au pouvoir »*, de ces querelles de grandes familles dont chacun paraissait connaître les moindres avatars. Résumant une situation apparemment inextricable, l'orateur qui le précédait avait tracé d'un trait, qui pouvait paraître sinueux aux observateurs venus d'ailleurs, la conduite à suivre : *« Bien sûr, Radir Pereira est le candidat de notre parti. Mais nous ne pouvons pas appuyer Radir, parce qu'il a le soutien des Rosado, qui sont liés aux Dinarte. »* C'était évident : puisque Aluizio en jugeait ainsi, Canguaretama ne voterait pas pour Radir. Le convoi électoral pouvait s'ébranler.

A. Goianinha, l'étape suivante, ce fut du délire. Toute la population du village se pressait sur les quais, tandis qu'un orphéon perché sur le toit d'un camion entamait une samba enthousiaste. La foule dansait en riant : ce n'était plus une réunion électorale, mais un carnaval. La fête après les dures journées sous le soleil accablant du Nord-Est. Pas de doute, Goianinha ne voterait pas pour Radir, elle non plus. D'étape en étape et de fête en fête, il était près de minuit lorsque le train, après une centaine de kilomètres dans l'intérieur du Rio-Grande-do-Norte, parvint à Natal, la capitale de l'Etat, pour le meeting final.

Les populismes

Entre les étapes, Aluizio trouve le temps d'expliquer : *« Ici, la politique n'est pas celle des villes, et les formations* politiques *n'existent qu'en théorie. Les gens ne votent pas pour* des *partis mais pour des leaders, quels que soient la situation et le régime en place à Brasilia. »* Un de ses assistants précise : *« C'est une structure de type populiste. Mais les dimensions de ce pays et la diversité de ses intérêts régionaux font que nos populismes ne peuvent pas prendre une dimension nationale. »*

Le convoi électoral de Dom Aluizio n'appartient pas à l'anecdote ou au folklore. Il exprime la réalité politique d'un Brésil de l'intérieur qui, en cette veille d'élections, pèse toujours d'un poids déterminant : le 15 novembre, les Brésiliens renouvelleront un tiers du Sénat, la totalité de la Chambre, et les Assemblées d'Etat. Ce sera sans doute le scrutin le plus disputé depuis le début du régime militaire, mais 58 % des électeurs se trouvent à la campagne ou dans les cités de *moins de 50 000 inscrits*. C'est là que se joue la décision et que le parti gouvernemental, quel qu'il soit, compense traditionnellement les reculs enregistrés à Sao Paulo ou dans les zones plus urbaines du Sud.

La politique dans l'intérieur du Brésil a cependant sa propre logique. L'histoire récente de cet Etat du Rio-Grande-do-Norte la révèle. Durant des décennies, quelques grandes familles dominèrent la politique de l'Etat. C'étaient les Dinarte, une famille d'éleveurs régnant sur la zone de Caico, et les Rosado, contrôlant Mossoro, la seconde ville du Rio-Grande. Il n'était pas poste public qui ne dépende de leur assentiment. Journaliste politique, le jeune Aluizio Alves était l'ami de la « dynastie » des Dinarte lorsqu'il fonda, avec eux, après la seconde guerre mondiale, la section locale de l'U.D.N., l'Union démocratique nationale.

En 1960, Aluizio rompt cette alliance, brigue, contre la volonté des Dinarte, le poste de gouverneur, et, après une véritable campagne à l'américaine, sans précédent dans la région, est élu. Signe des temps nouveaux : le *« soulèvement des lieutenants »* de 1922 puis le « règne » du président Vargas (1930-1945) avaient ébranlé les vieilles structures du pouvoir. Aux anciens groupes liés à la terre succédaient des leaders plus novateurs. Le gouverneur Aluizio Alves accomplit un mandat réformiste, le premier du genre à Natal. Il introduisit la planification dans l'administration locale, contruisit de nouvelles routes, et mit en route une politique du logement.

Le coup d'Etat militaire de 1964 ne modifia guère les données dans la région. Il supprima, en 1965, des partis qui, à Natal, n'avaient jamais existé vraiment, pour les remplacer par deux formations imposées d'en haut, le parti gouvernemental Arena et le parti d'opposition, le Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.). Tant Dinarte qu'Aluizio s'inscrirent à l'Arena. Mais la cohabitation des deux personnalités, devenues rivales depuis l'élection de 1960, était difficile. Grâce aux amitiés qu'il possédait à Brasilia, le sénateur areniste Dinarte Mariz fit « casser », en 1969, le député areniste Aluizio Alves. Celui-ci entra alors tout naturellement au M.D.B., un parti pratiquement inexistant dans l'Etat, et auquel sa seule présence donnait consistance. Il fit élire son fils député sous la même étiquette et livra au M.D.B. en 1974, pour la première fois, le siège de sénateur de l'Etat.

Chassé-croisé

Aujourd'hui, la situation électorale de *Natal* démontre, jusqu'à la caricature, la véritable incongruité des partis politiques actuels dans le Brésil de l'intérieur. *Mécontents du choix du candidat* du M.D.B. au Sénat, qu'ils estiment lié aux « vieilles familles », M. Aluizio Alves et son fils soutiennent le candidat de l'Arena. Ce qui a décidé M. Dinarte Mariz, bien que sénateur de l'Arena, à se ranger dans le camp adverse. *« En résumé*, commente un journaliste de Natal, *le candidat du M.D.B. au Sénat, d'ailleurs ancien areniste, appuyé par un sénateur de l'Arena, affronte le candidat de l'Arena, appuyé par un député du M.D.B., membre, de surcroît, de la direction nationale du parti. Ici, dans la région, on n'est, en fin de compte, qu'« aluiziste » ou que « dinartiste », et rien d'autre. »*

Quelques noms modifiés, et l'on constate que la situation de Natal reflète celle de la plupart des Etats du Brésil : ce sont les chefs politiques, et non les partis ou les programmes, qui décident du comportement électoral. Dans l'Etat de Pernambuco, le plus important du Nord-Est, c'est le cas de M. Nilo Coelho, candidat de l'Arena au Sénat, qui « tient » la région de Petrolina. Dans le Piaui on baigne en plein népotisme : le futur gouverneur, M. Lucidio Portella, est le frère du président du Sénat, lui-même cousin de l'actuel gouverneur du *Piaui* et d'un sénateur élu par voie indirecte. Dans l'Etat de Maranhao, M. Vitorino Freire, ami de tous les gouvernements quelle que soit leur *tendance*, domina totalement la vie politique de l'Etat jusqu'à sa mort il y a peu de temps. Dans le sud du pays, si les grands groupes sont plus nouveaux, ils n'en représentent pas moins un véritable « néo-caciquisme ». C'est le cas de la famille Bornhausen dans l'Etat de Santa-Carina, ou de l'ancien ministre de l'éducation, M. Ney Braga, dans le Parana.

Le Rio-Grande-do-Norte est donc bien exemplaire du Brésil de l'intérieur. Mais la réalité est-elle tellement différente en milieu urbain ? De Natal, au milieu du Nord-Est, faisons un bond de *3 000* kilomètres jusqu'à Rio-de-Janeiro, la seconde métropole du pays. Le panorama politique ne paraît guère répondre à un *schéma* plus cartésien. Aux grandes familles rurales se substitue cette fois le « caciquisme » urbain. Ancien gouverneur de l'Etat, à nouveau désigné gouverneur en septembre, cette fois grâce au système d'élections indirectes mis au point par le président Geisel, M. Chagas Freitas *domine* depuis des décennies la vie politique de l'ancienne capitale.

Propriétaire de deux quotidiens à sensation qui ont le plus grand tirage du pays, M. Freitas pratique avec un indéniable talent l'art du clientélisme. Mêlant habilement l'octroi de postes administratifs et la rétribution des faveurs, il contrôle parfaitement la machine administrative de la ville, ce qui lui a permis de venir à bout de tous ses rivaux politiques. Il s'est entretenu à plusieurs reprises avec le futur chef de l'Etat, le général Figueiredo. Dans ces conditions, on s'étonnera peut-être d'apprendre que M. Chagas Freitas est le principal dirigeant à Rio du parti d'opposition M.D.B. Ce sont « ses » candidats qui remporteront dans la région les élections du 15 novembre.

Ce n'est sans doute qu'à Sao-Paulo et dans le Rio-Grande-do-Sul que la campagne a pris une coloration plus idéologique. Dans le reste du pays, l'action des personnalités locales éclipse la discussion des grands thèmes nationaux. D'autant que la « loi Falcao » (du nom de l'actuel ministre de la justice), adoptée en 1976 au moment des élections municipales et prorogée ensuite par le président Geisel, interdit le débat politique à la radio et à la télévision. Cela facilite la parcellisation de la campagne et porte préjudice aux candidats qui seraient désireux d'exposer à leurs électeurs des arguments plus fouillés que ceux qui portent dans une réunion publique. Plusieurs candidats du parti gouvernemental, dont M. Celio Borja, l'un des rares candidats de Rio à essayer *de mettre sur* pied une campagne d'idées, ne cachent d'ailleurs pas leur opposition à la loi Falcao.

Mais cette dernière n'explique pas *tout*. *Car* l'« aluizisme » de Natal ou le « chaguisme » de Rio ne sont, en fin de compte, que les deux facettes d'un même problème : l'absence *dans* le pays d'organisation politique solide, fondée sur un courant d'opinion ou sur une revendication populaire qui transcende les *particularités* locales. *« C'est l'éternel problème de l'élitisme de la politique brésilienne,* commente un journaliste de Brasilia. *Les partis se forment et agissent en fonction de personnalités et non de secteurs d'opinion. »*

L'histoire des partis politiques dans le pays est significative à cet égard. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les seules formations existantes n'avaient qu'un caractère régional. C'est en 1946, seulement, que naquirent les premiers partis politiques véritables : à droite, l'U.D.N. (Union démocratique nationale), fondée par le général Eduardo Gomez, candidat battu à la présidence de la République ; au centre et à gauche, le P.S.D. (parti social démocrate) et le P.T.B. (parti travailliste brésilien), successivement fondés par le président Vargas.

Les règles du jeu politique bloquées

En vingt ans d'existence, jusqu'à leur dissolution en 1965, ces trois partis ne réussirent guère à s'implanter en profondeur dans ce pays nouveau, aux structures sociales encore instables, et où l'absence d'organisations syndicales et populaires indépendantes facilite la manipulation politique. L'instauration autoritaire du bipartisme en 1965, avec l'« acte institutionnel numéro 2 », acheva de bloquer les règles du jeu politique. Tant dans l'Arena qu'au sein du M.D.B., on retrouve aujourd'hui des « udénistes », des « pessédistes » ou des ex-« travaillistes », bien plus souvent en fonction des hasards de la géographie politique locale que d'un véritable clivage idéologique.

Cette absence de solidité des institutions politiques (que quatorze ans de régime *militaire n'ont* évidemment guère comblée, bien au contraire) ne laisse d'ailleurs pas d'inquiéter. Alors que le régime fait face à une indéniable lassitude de l'opinion publique, et que le président Geisel amorce une ouverture graduelle, le monde des partis se montrera-t-il à même d'occuper cet espace politique nouveau ?

Prochain article :

EN QUÊTE D'UNE OPPOSITION

Le projet de loi sur la sécurité nationale est l'objet d'un vif débat

rapportent des observateurs français au récent congrès pour l'amnistie

« Au cœur du vaste débat qui a eu lieu à l'occasion du congrès national pour l'amnistie, du 2 au 5 novembre à Sao-Paulo, l'analyse des réformes institutionnelles a occupé une place de choix », a déclaré, lors d'une conférence de presse le 7 novembre à Paris, M. Louis Joinet. L'ancien président du Syndicat de la magistrature, qui avait participé à la rencontre nationale de Sao-Paulo avec une délégation française (1), a *indiqué* que l'*ensemble* des forces vives du pays sont aujourd'hui engagées dans le débat relatif au projet de loi sur la sécurité nationale.

Ce texte, dont le président Geisel a récemment saisi le Parlement, devrait remplacer un décret de 1969, promulgué au plus fort de la lutte menée par le gouvernement des forces armées contre la « subversion » d'extrême gauche. Sur la plupart des points, il se présente comme nettement moins répressif que le précédent. La peine de mort n'est plus prévue pour les atteintes les plus graves à la sécurité nationale, elle est remplacée par un long emprisonnement (trente ans). La réclusion perpétuelle est supprimée. Le délai de mise au secret est raccourci de dix jours à huit jours, etc.

Ce projet suscite, néanmoins, les plus extrêmes réserves au Brésil. Le parti gouvernemental Arena lui-même est irrité que l'exécutif — en tentant d'imposer une procédure d'urgence et un vote bloqué — cherche de façon peu déguisée à lui forcer la main avant l'entrée en fonction du nouveau Congrès, dont l'élection aura lieu le 15 novembre. De son côté, l'opposition, réunie au sein du Mouvement démocratique brésilien, le M.D.B., a catégoriquement refusé le projet. Quant au cardinal Evaristo Arns, archevêque de Sao-Paulo, il a lancé un appel solennel aux parlementaires, déclarant que celui d'entre eux qui voterait une telle loi serait *« jugé par l'histoire pour couardise ou omission »*.

Pourquoi une telle mobilisation contre un projet d'inspiration nettement plus libérale ? Tout d'abord, a expliqué M. Joinet, parce que, voté par le Parlement, il cesserait d'être entaché de la faute originelle d'arbitraire qui souille le décret de 1969. Ensuite, parce que, c'est un fait bien *connu* des juristes, un texte prévoyant des peines raisonnables est beaucoup plus appliqué par les juges qu'un autre, où la disproportion entre la faute et la peine est extravagante — comme dans le décret de 1969. Enfin, parce que la qualification des délits contenue dans le projet gouvernemental est tellement vague que toutes les craintes sont permises.

« La sécurité nationale, déclare en particulier le projet, *comprend des mesures destinées à préserver la sécurité interne et externe, y compris en ce qui concerne la prévention et la répression de la guerre psychologique adverse... »*

Cette notion de *« guerre psychologique adverse »* est définie comme *« toute entreprise de propagande,* de *contre-propagande, toute action politique, économique, psychologique, sociale et militaire ayant pour but* d'*influencer, de provoquer des opinions, des émotions, des attitudes et des comportements de groupes étrangers, ennemis, neutres ou amis qui soient contraires à la poursuite des objectifs nationaux »*.

Et ces *« objectifs nationaux »* sont définis d'une façon très large. Outre la souveraineté nationale, l'intégrité du territoire, la nature représentative et démocratique du régime et l'harmonie internationale (notions traditionnelles dans les pays occidentaux), le projet brésilien ajoute : la paix sociale et la prospérité nationale. C'est dire que les actions de grève, en particulier, seraient sans doute contraires à la *« sécurité nationale »*.

Un autre délégué français au congrès de Sao-Paulo, M. Etienne Bloch, magistrat, a souligné *« l'enthousiasme, la ferveur, l'esprit de communion extraordinaires »*, qui avaient animé cette réunion, *« le plus grand rassemblement qu'avait jamais connu le Brésil de victimes de la répression et de leurs familles »*. M. André Jacques, responsable de la Cimade, mouvement œcuménique d'entraide, a évoqué la portée politique du congrès. *« Dans toute l'Amérique latine, et singulièrement au Brésil, le mot d'ordre* d'*amnistie a un effet mobilisateur considérable,* a-t-il déclaré. *L'amnistie n'est pas seulement entendue comme un acte par lequel les pouvoirs publics passent l'éponge sur le passé. C'est aussi la possibilité, pour les intéressés, de reprendre la lutte démocratique qui leur avait valu, par le passé, d'avoir des ennuis. »*

(1) Représentant le Comité de solidarité France-Brésil, l'Association France - Amérique latine et le Comité Brésil pour l'amnistie.



هكذا من الأمل

AMÉRIQUES

Nicaragua

Le président Carter souhaite la constitution d'un gouvernement « soutenu par le peuple »

Le président Carter s'est prononcé le jeudi 9 novembre pour la constitution au Nicaragua d'un gouvernement « pleinement soutenu par le peuple », indique l'Agence France-Presse. C'est la première fois que le chef de l'État américain, qui tenait une conférence de presse à Kansas-City, fait une allusion aussi nette à un éventuel départ anticipé du président Anastasio Somoza, dont le mandat s'achève le 1er mai 1981.

Depuis le début d'octobre, une commission de trois membres — un ambassadeur américain, M. Bowdler, et les ministres des affaires étrangères du Guatemala et de Saint-Domingue — tente une médiation entre le général Somoza et le Front élargi d'opposition. La représentativité du F.A.O. s'est trouvée sensiblement réduite ces derniers temps par le départ du groupe des Douze, porte-parole en son sein du Front sandiniste de libération nationale, qui avait lancé l'insurrection de septembre dernier. Les sept membres de ce groupe politique présents au Nicaragua ont demandé asile à l'ambassade du Mexique à Managua. On craint une nouvelle flambée de violence. Celle de fin août-début septembre avait fait, selon toute vraisemblance, près de trois mille morts.

Néanmoins, le président Somoza a réaffirmé le 9 novembre que « *rien ni personne* » ne pourrait le contraindre à abandonner le pouvoir avant le terme de son mandat, annonce l'A.F.P. de Managua. Le chef de l'État nicaraguayen, qui a fait cette déclaration devant un groupe de correspondants de presse étrangers, a par ailleurs affirmé qu'à aucun moment le gouvernement américain ne lui a demandé de se retirer. Il a néanmoins confirmé que les États-Unis ont cessé tous prés au Nicaragua.

Le plan du Front d'opposition

D'autre part, le président Somoza a indiqué que le parti libéral nationaliste (P.L.N., gouvernemental) ferait très prochainement connaître sa réponse au plan de gouvernement du Front élargi d'opposition. Le plan du F.A.O. demande notamment le départ du président Somoza du Nicaragua et la formation d'un gouvernement de transition. De l'avis des observateurs à Managua, le document élaboré par le P.L.N. pourrait comprendre une formule de conciliation permettant au F.A.O. de participer aux élections de 1981.

Enfin, un sénateur pro-gouvernemental, M. Ramiro Granera Padilla, qui avait été blessé dans un attentat le 7 novembre à son domicile de Leon, est décédé, annonce l'agence Reuter de Managua. C'était une des personnalités les plus marquantes du parti officiel. Il avait fait fonction de président par intérim en l'absence du général Somoza.

Chili

La conférence internationale de solidarité est moins représentative qu'il n'était prévu

De notre correspondant

Madrid. — La capitale espagnole est le siège, depuis le jeudi 9 novembre, d'une conférence mondiale de solidarité avec le Chili, qui se tiendra jusqu'au dimanche 12 novembre et qui réunit les représentants de nombreuses organisations politiques et syndicales venues du monde entier. Les organisateurs — formations de l'ancienne Unité populaire, partis et syndicats de gauche espagnols — se sont efforcés d'offrir un ample panorama de la réalité chilienne : les manifestations culturelles prennent autant de place que les débats politiques ; théâtre, concerts, présentations de livres et de films sur la résistance, accompagnent les « tables rondes » consacrées à la situation politique, syndicale et culturelle chilienne.

La conférence souffre, néanmoins, d'une grave carence : la principale formation chilienne, le parti démocrate-chrétien, en est absente. Des explications peu convaincantes ont été données, de part et d'autre, sur les raisons d'une telle absence. Celles-ci reflètent sans doute les difficultés qu'ont anciens partisans et adversaires de Salvador Allende à faire front commun contre la dictature du général Pinochet.

Le caractère trop monocolore de la conférence a provoqué le retrait de l'Union du centre démocratique, le parti au pouvoir à Madrid, qui faisait partie du comité d'organisation. Les centristes se sont plaint que les participants à ces journées de solidarité soient d'un seul bord et que beaucoup viennent des pays de l'Est, qui n'ont de leçon à donner à personne en matière de droits de l'homme.

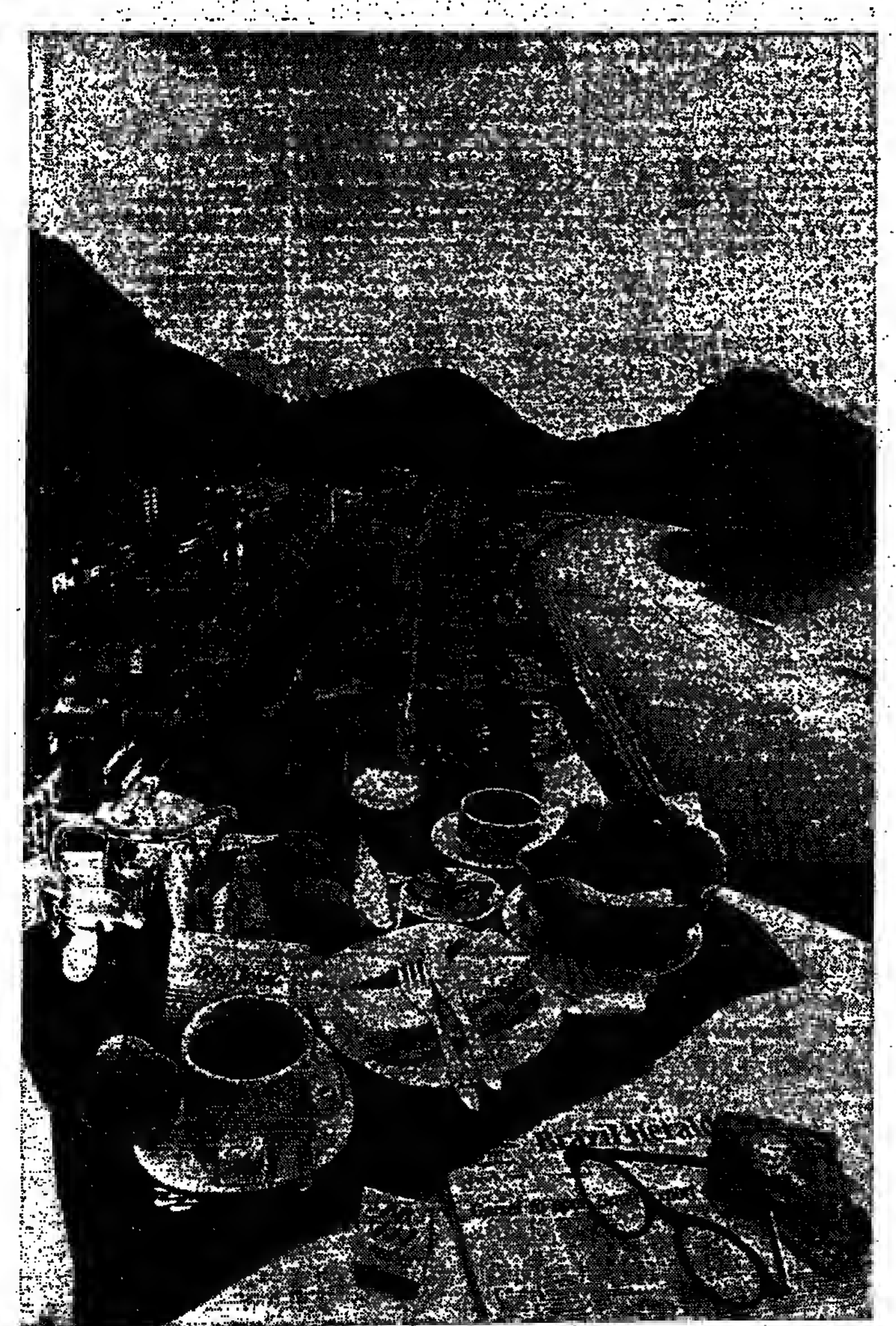
Partis socialiste et communiste ont fourni, en effet, la majorité des délégués de la première journée. Du côté chilien, on trouve Mme Hortensia Bussi de Allende, les secrétaires généraux des partis socialiste et communiste, MM. Carlos Altamirano et Luis Corvalan, l'ancien ministre des affaires étrangères d'Allende, M. Clodomiro Almeyda, ainsi que de nombreuses autres personnalités de l'Unité populaire. Du côté espagnol, le président d'honneur du parti socialiste, M. Tierno Galvan, la présidente et le secrétaire général du parti communiste, Mme Dolorès Ibarruri et M. Santiago Carrillo, les dirigeants des syndicats communistes et socialistes, MM. Camacho et Redondo, ainsi que l'un des rares démocrates-chrétiens figurant dans cette conférence, M. Ruiz Gimenez, président de Justice et Paix, et ancien avocat de M. Luis Corvalan. Les vedettes de la politique internationale qui ont donné leur adhésion se sont contentées d'envoyer des messages et n'ont pas fait le déplacement.

La conférence enverra une délégation auprès du secrétaire général des Nations unies et une autre au Chili. Les organisateurs affirment que cette dernière sera composée de façon telle que la junte de Santiago pourra difficilement lui interdire l'entrée du pays. Elle prendra contact avec tous les milieux — hommes politiques, syndicats, Églises — pour faire un rapport sur la situation du pays.

CHARLES VANHECKE.

● *L'Église catholique* a déclaré le jeudi 9 novembre que « *beaucoup, sinon toutes* » les personnes arrêtées par les services de sécurité chiliens, et considérées comme « disparues » étaient mortes. Nous sommes arrivés à la conclusion, ont ajouté les évêques chiliens dans un communiqué, que le gouvernement n'avait pas fait d'enquête à fond sur chaque affaire pour établir la vérité et attribuer convenablement les responsabilités, de sorte que ces personnes sont mortes « *en marge de toute loi* ».

Dans cette prise de position, la première concernant les disparus au Chili pendant l'état de siège (septembre 1973-mars 1978), l'Église catholique recommande aux familles des disparus de pardonner les offenses et promet de dénoncer « *tous les cas dont elle aura connaissance* ».



EUROPE

République fédérale d'Allemagne

D'importantes cérémonies ont marqué le quarantième anniversaire des pogroms de la « Nuit de cristal »

Bonn. — Les autorités de la République fédérale ont marqué le quarantième anniversaire de la « Nuit de cristal » (1) par un grand nombre de cérémonies émouvantes. Elles entendaient démontrer que le peuple allemand n'oublie pas cette nuit du 8 au 9 novembre 1938 qui a ouvert la voie à l'extermination de quelque six millions de juifs en Europe.

De notre correspondant

La principale de ces cérémonies s'est déroulée à Cologne, où une communauté juive était déjà installée à l'époque romaine. En 1938, la grande synagogue de la vieille cité rhénane a, bien entendu, brûlé comme toutes les autres dans le Reich hitlérien. Après la guerre, elle a été reconstruite avec l'appui des autorités de la R.F.A., en particulier celui du chancelier Adenauer.

Tous les dirigeants politiques du pays s'y sont retrouvés jeudi matin 9 novembre. Oubliant leurs antagonismes traditionnels, les représentants des Eglises, comme ceux des syndicats et des partis politiques, ont participé à cette commémoration en même temps que deux classes de collégiens de la ville qui devaient — selon les termes du chancelier Schmidt — représenter l'ensemble de la nouvelle génération allemande. Dans une déclaration publiée vingt-quatre *heures plus tôt*, l'Eglise évangélique avait déjà condamné le silence dont ses dirigeants firent preuve en 1938. Mercredi, le cardinal Höffner, président de la conférence des évêques catholiques, attestait de sentiments analogues par sa présence à la synagogue.

Le président Scheel n'a pas pris la parole à la synagogue. Mais, la veille, il avait déjà évoqué ses sentiments de façon très claire à la télévision. Parlant des atrocités hitlériennes envers le peuple juif, il n'avait pas craint de dire que seul un très petit nombre d'Allemands avait eu le courage de regarder en face les conséquences inévitables du pogrom de 1938.

M. Goldmann et l'affaire Darquier

La cérémonie de Cologne avait été ouverte par le chœur de la synagogue de Strasbourg, qui entonna le *Chant des martyrs*. Le chancelier Schmidt, pour respecter la coutume, avait substitué pour une fois la calotte rituelle des israélites à la casquette de marin, qui est son couvre-chef favori. Il n'a pas non plus cherché à minimiser le rôle de la population allemande à l'époque hitlérienne. Il appartient, selon lui, aux citoyens de la République fédérale d'assumer aujourd'hui cet « *héritage de culpabilité* », même si deux tiers d'entre eux sont nés après que les atrocités nazies eurent été commises. Aujourd'hui encore, certains jeunes pourraient « *redevenir coupables* » s'ils ne reconnaissaient pas les leçons de l'histoire, a-t-il estimé.

Evoquant la prescription des crimes nazis qui doit, en principe, intervenir dès la fin de 1979, le chancelier a reconnu qu'il s'agissait d'« *une question difficile* ». Aussi a-t-il promis d'écouter les avis des juifs allemands, des dirigeants d'Israël et des voisins européens de la R.F.A. avant de prendre une décision qui doit être « *juste* ».

Auparavant, le président du Conseil juif en Allemagne, M. Werner Nachmann, avait rappelé que ses coreligionnaires ayant survécu à la guerre ne sont rentrés en Allemagne qu'avec beaucoup d'hésitation, mais que leur décision a cependant servi à dissiper les méfiances qui se manifestaient à l'égard de la nouvelle République fédérale. En même temps toutefois, il a reproché aux générations les plus âgées de dissimuler leur passé, alors qu'on ne devrait pas cacher aux jeunes les crimes de leurs parents.

Durant cette imposante cérémonie, c'est M. Nahum Goldmann, le fondateur du Congrès mondial juif, qui a le plus retenu l'attention de son auditoire. Agé aujourd'hui de quatre-vingt-trois ans, ce vétéran du sionisme s'est toujours caractérisé par une indépendance d'esprit qui a souvent surpris et même scandalisé certains de ses coreligionnaires. Une fois de plus, il est resté fidèle à sa réputation. Parlant de façon d'autant plus bouleversante qu'elle était spontanée, M. Goldmann a rappelé tout d'abord que si l'histoire a connu beaucoup de crimes jamais ceux-ci n'ont été organisés avec autant de sérieux, la célèbre « *Gründlichkeit* » les Allemands, que durant le règne nazi. Plus grave encore à ses yeux est le fait que les grandes démocraties se sont contentées alors d'émettre des protestations de pure forme.

Le fondateur du Congrès mondial juif n'a pas hésité, sur ce point, à se féliciter que les déclarations de Darquier de Pellepoix aient été publiées. De cette façon, estime-t-il, les Français sont amenés à comprendre les responsabilités qu'ils ont pu eux-mêmes endosser dans le martyre du peuple juif.

A la suite de son réquisitoire, M. Goldmann a cependant rendu hommage au comportement de la classe dirigeante de la R.F.A., depuis Adenauer jusqu'au chancelier Schmidt. Selon son expérience, tous les partis ouest-allemands et leurs chefs ont été, après la guerre, d'accord non seulement pour « ne *rien oublier* », *mais pour* « *réparer le plus possible* ». En fin de compte, Israël serait, à l'en croire, « *économiquement impensable* » aujourd'hui si l'on ne tenait pas compte des contributions dont il a bénéficié de la part de la nouvelle République fédérale.

Le rôle des juifs allemands

C'est cependant l'analyse historique de M. Nahum Goldmann qui fait le plus impression. Il a rappelé qu'aux dix-neuvième et vingtième siècles aucun peuple n'avait influencé les juifs d'une façon plus fructueuse que les Allemands. Pour les israélites libérés alors des ghettos de l'Est, la culture européenne a été celle de *Heine et de Lessing*, de Kant et de Hegel, plutôt que celle de Racine, de Pascal ou de Shakespeare. « *Les hommes qui ont joué le plus grand rôle dans la civilisation contemporaine, Marx, Freud, Einstein, étaient des juifs allemands* », a-t-il dit. Aussi se trouve-t-on devant une situation tout à fait paradoxale : « *Les juifs ont rarement aimé un peuple plus que celui de l'Allemagne. Ils ont rarement détesté un peuple plus que celui-là.* »

Evoquant la situation du Proche-Orient, M. Goldmann s'est déclaré convaincu que, pour la première fois, un « *espoir raisonnable* » de paix était né. « *Que la R.F.A. devienne l'un des garants de cette paix*, s'est-il écrié, *serait le couronnement de ce que l'Allemagne de l'Ouest a déjà fait pour réparer les crimes du nazisme.* »

Dans la soirée, le chancelier Schmidt a eu une autre occasion, au cours d'un programme télévisé, d'évoquer à nouveau le passé de l'Allemagne. Il lui a aussi fallu répondre à certains interlocuteurs, qui redoutaient de voir se manifester encore la tentation d'une « *hégémonie allemande* » dans la vieille Europe. Le chancelier a fait de son mieux pour apaiser toutes les inquiétudes de ce genre.

Au soir de cet anniversaire plutôt pénible pour les citoyens de la République fédérale, qu'ils appartiennent aux anciennes ou aux nouvelles générations, une étonnante fausse note est venue de la deuxième chaîne de télévision. Les programmes consacrés à la « Nuit de cristal » ont été suivis immédiatement par le film américain *les Plus Belles Années de notre vie*.

JEAN WETZ.

● *Une cinquantaine de juifs français*, conduits par Mᵉ Serge Klarsfeld, ont manifesté sans incident, jeudi 9 novembre, à Cologne, devant le domicile de l'ancien colonel SS Kurt Lischka à l'occasion des cérémonies marquant le quarantième anniversaire de la « nuit de cristal ». Les banderoles des manifestants portaient notamment : « *Pas de prescription pour les crimes nazis contre l'humanité* », « *Demandez avec nous que s'ouvre le procès de Lischka et de ses complices* ». Dans quelques semaines, le tribunal de Cologne doit fixer la date du procès de l'ancien officier SS.

(1) Voir dans *le Monde* du 7 novembre l'article de Rita Thalmann.

Grande-Bretagne

MALGRÉ LA DÉFECTION DES NATIONALISTES ÉCOSSAIS

M. Callaghan obtient la confiance des Communes

Londres. — Par 312 voix contre 300, les Communes ont approuvé, jeudi soir 9 novembre, le programme législatif du gouvernement en rejetant un amendement — pratiquement une motion de défiance — présenté par les conservateurs. M. Callaghan a, comme prévu, remporté ce vote de confiance avec une majorité *légèrement inférieure aux prévisions* initiales, mais tout de même satisfaisante, compte tenu du revirement inattendu des nationalistes écossais. Ces derniers avaient décidé de rejoindre conservateurs et libéraux dans l'opposition, alors que le gouvernement comptait sur leur abstention.

Les milieux politiques considèrent que les nationalistes écossais, tout comme les libéraux, ont voté contre le gouvernement parce qu'ils étaient sûrs de la victoire de celui-ci et qu'ils n'avaient donc plus à craindre des élections législatives où ils risquaient d'être écrasés. En fait, le gouvernement doit son succès à l'abstention de M. Enoch Powell et des unionistes d'Ulster, essentiellement préoccupés de voir adopter le projet de loi gouvernemental — présenté la veille du scrutin — destiné à augmenter la *représentation parlementaire* de l'Ulster à Westminster. Les trois nationalistes gallois ont voté pour le gouvernement, ainsi qu'un député et un nationaliste écossais qui ont refusé de suivre les consignes de leurs partis respectifs.

Un répit jusqu'au printemps

M. Callaghan surmonte ainsi sa première grande épreuve parlementaire, ce qui lui assure un *long répit, au moins jusqu*'au printemps. Sa situation n'en reste pas moins précaire dans la mesure où, après les référendums écossais et gallois et l'adoption du projet de loi sur l'Ulster, il sera moins assuré de bénéficier

De notre correspondant

du soutien ou de l'abstention des petites formations nationalistes. Le premier ministre retrouve sa liberté de décision pour fixer la date des élections générales.

Une épreuve économique et sociale plus sérieuse attend *maintenant le premier ministre*. La mise au point d'une déclaration conjointe du gouvernement et du TUC sur la politique économique se heurte à de nombreuses difficultés. Les mineurs ont maintenant rejoint officiellement les ouvriers de l'automobile, de la métallurgie, les employés municipaux et les fonctionnaires, pour ne citer que les fédérations les plus importantes, dont les revendications de salaires dépassent très largement la norme de 5 % fixée par le gouvernement. Les mineurs demandent, pour leur part, 40 % d'augmentation et la semaine de quatre jours.

L'augmentation du taux d'intérêt

La décision du gouvernement d'augmenter de 2,5 % le taux d'escompte, qui atteint maintenant 12,5 % — le record de hausse avait été atteint en octobre 1976 avec 15 % (1) — est considéré comme un avertissement aux syndicats. MM. Callaghan et Healey ont dit que cette hausse était une mesure à court terme justifiée par les fluctuations du dollar et la hausse du taux d'escompte américain, et qu'étant donné les incertitudes de la lutte contre l'inflation il était préférable de pécher par excès de prudence. M. Healey a indiqué notamment qu'étant donné l'accroissement de la masse monétaire au cours du dernier trimestre, la décision de la Banque d'Angleterre répondait au souci de maintenir cette hausse entre 8 et 12 % pour l'année prochaine.

Les milieux politiques estiment que le gouvernement n'a pas été déterminé exclusivement par des raisons techniques, mais par le désir de mettre en garde les syndicats contre des revendications de salaires excessives auxquelles le gouvernement serait obligé de répondre, comme M. Callaghan l'avait *indiqué* au *congrès* travailliste de Blackpool, par un certain nombre de mesures monétaires et fiscales « *déplaisantes* ». M. Healey, tout en réaffirmant la volonté du gouvernement de maintenir la règle des 5 %, a laissé prévoir plus de souplesse dans son application. Le chancelier de l'Echiquier a dressé un bilan positif des efforts accomplis, en notant que le taux d'inflation britannique, très fortement réduit cette année, est l'un des plus faibles du monde. Selon l'O.C.D.E., il est, fin septembre, de 9,4 % pour un an, contre 10,2 % aux Etats-Unis et 11,6 % en France. Le nombre des chômeurs a été réduit de 80 000 au cours de cette année, et la croissance économique de la Grande-Bretagne, selon les statistiques de la Communauté européenne, est plus forte que celle des autres pays d'Europe, à l'exception de l'Irlande.

La hausse du taux d'intérêt de 2,5 % — répétant le précédent de juillet 1973, où ce taux était passé de 9 à 11,5 % — provoque de vives *critiques* tant *dans* les syndicats que dans les milieux patronaux. Le président de la Fédération patronale (C.B.I.) a déclaré que le recours à des mesures monétaires rigoureuses en l'absence de règlement de salaires modérés affectera gravement les investissements, et du coup le niveau de l'emploi.

HENRI PIERRE.

(1) C'est par erreur que nous avons indiqué dans notre dernière édition, datée 10 novembre, que le taux d'escompte avait été porté à un niveau inconnu depuis douze ans.

Suède

Les sociaux-démocrates pâtissent de l'appui indirect qu'ils ont donné au gouvernement libéral minoritaire

De notre correspondant

Stockholm. — Les premiers sondages réalisés depuis la crise gouvernementale suédoise indiquent un rééquilibrage des forces au sein de la majorité parlementaire non socialiste dont bénéficient surtout les libéraux du nouveau premier ministre, M. Ola Ullsten, ainsi qu'un très net recul des sociaux-démocrates. Certes, la gauche (socialistes et communistes) demeure majoritaire dans le corps électoral, avec 51,5 % des intentions de vote, mais son avance qui était au début d'octobre de 11,5 points est tombée à 4,5.

Apparemment les sociaux-démocrates paient cher d'avoir favorisé par leur abstention la constitution d'un gouvernement libéral minoritaire. La base comprend mal un tel comportement à l'égard d'un parti « *bourgeois* » qui s'était opposé en 1959, dans un référendum, à l'introduction de la retraite complémentaire.

Assez paradoxalement, la crise gouvernementale a donc profité *aux formations de* l'ancienne coalition, à commencer par les libéraux. Avec 14 % des intentions de vote, ils retrouvent subitement leur niveau de 1972. M. Ullsten est adroit, arguant qu'un gouvernement minoritaire n'est pas forcément plus faible politiquement qu'une coalition à trois en proie à des déchirements internes. Et les syndicats apportent de l'eau à son moulin en reconnaissant qu'il est plus facile de discuter avec un gouvernement homogène. Le premier ministre n'exclut pas une renaissance de l'union bourgeoise, *après les élections* de septembre 1979, mais se garde de faire des pronostics. Toutefois il est affirmatif sur un point : la Suède doit être gouvernée au centre, ce qui exclut tout rapprochement avec les conservateurs mais n'écarte pas une coalition avec les centristes « *si ceux-ci en expriment le désir* ».

Remontée des centristes

Les centristes retrouvent dans ce sondage leur place de numéro deux de la politique suédoise. Avec 17 % des intentions de vote (+ 1,5 point), ils mettent un terme à la baisse régulière de leur popularité depuis 1976. Mais les deux années d'hésitation et d'indécision ont laissé des traces et les dirigeants s'interrogent sur la tactique à adopter dans la prochaine campagne électorale.

Les conservateurs, eux, ont du mal à cacher leur amertume d'avoir été ainsi écartés du gouvernement. Au cours de leurs assises nationales, la semaine dernière, *ils se sont présentés comme* les champions de l'unité bourgeoise et les fermes partisans de la « *politique des blocs* », seul moyen pour éviter « *un gouvernement social-démocrate permanent* ». Ils essaient également de se débarrasser de l'étiquette conservatrice qui a une résonance très négative en Suède, même dans les rangs centristes et libéraux, et bien que la droite suédoise ait peu de points communs avec les partis frères, en Allemagne de l'Ouest ou en Grande-Bretagne. *En France, ils* seraient presque considérés comme des réformateurs. Aujourd'hui, les conservateurs se veulent des « *libéraux réalistes* ».

Jusqu'ici, surtout depuis le mois de septembre, le retour au pouvoir des sociaux-démocrates avec une forte majorité, aux législatives de septembre 1979, ne paraissait faire aucun doute. Ils demeurent toujours favoris, mais sont loin, apparemment, de se diriger — des experts du parti le font remarquer — vers une victoire « *aisée* », surtout pour deux raisons. D'une part, leurs cibles préférées, les centristes et les conservateurs, n'étant plus au gouvernement, sont moins vulnérables. D'autre part, le gouvernement libéral, plus « *social* » que la coalition antérieure, est en train de désamorcer les attaques de la gauche. Dernièrement, par exemple, il a adouci le plan de réduction de la production des chantiers navals élaboré par ses prédécesseurs, et il a décidé de stimuler légèrement la consommation privée en 1979. Deux mesures difficilement critiquables. Le corps électoral, déçu certainement par le travail de la coalition, paralysée durant ses dernières semaines par la pomme de discorde nucléaire, semble revenir subitement à des positions plus traditionnelles.

ALAIN DEBOVE.

Albanie

M. Hodja souhaite améliorer les relations de Tirana avec certains pays, dont la France

De notre correspondant

Vienne. — Mettant fin, le mercredi 8 novembre, à la campagne pour le renouvellement de l'Assemblée du peuple, M. Enver Hojda, premier secrétaire du Parti du travail albanais, a fourni, pour la première fois depuis la rupture idéologique avec Pékin, quelques indications sur les principes et les nouvelles orientations de la politique extérieure de son pays.

Se défendant contre le reproche d'isolement, M. Hodja a proclamé que l'Albanie était assurément opposée « *de façon irréconciliable à l'impérialisme, qu'il soit américain, soviétique, chinois, japonais ou autre* ». Il a constaté qu'elle n'avait de relations ni avec les Etats-Unis, ni avec l'Union soviétique, ni avec les Etats fascistes et qu'elle n'en aurait pas à l'avenir. Mais il a en même temps précisé que son pays souhaitait avoir avec les autres Etats ayant un système social différent des rapports « *fondés sur l'égalité, le respect de la souveraineté, la non-ingérence dans les affaires intérieures et l'avantage mutuel* ».

Sur le plan bilatéral, a dit M. Hodja, l'Albanie donne la préférence, dans ses rapports avec les pays capitalistes et révisionnistes (c'est-à-dire dans ce dernier cas ceux du bloc soviétique), aux Etats « *bien intentionnés à son égard, ayant une attitude amicale et favorable, à des relations commerciales et culturelles normales* ». Parmi les pays répondant à ces critères, le chef du parti albanais a cité dans l'ordre les Etats scandinaves, l'Autriche, la Belgique, la France, les Pays-Bas et la Suisse. A l'exception de la France, il s'agit de puissances petites ou moyennes, jouissant pour certaines d'un statut de neutralité ou ne pouvant guère être taxées du label infamant d'impérialisme.

Les sentiments qu'on nourrit à Tirana à l'égard de la France sont traditionnellement amicaux, ne serait-ce que parce que M. Hodja lui-même ancien élève du lycée français de Kortcha et ancien professeur de français ainsi que de nombreux cadres du régime connaissent fort bien le français. Mais en ne lui accordant pas, contrairement à son habitude, une attention particulière, le dirigeant albanais a sans doute voulu marquer que le volume et la qualité de la coopération bilatérale ne répondaient pas entièrement à ses vœux.

Contacts avec l'Europe de l'Est ?

Parmi les pays voisins de l'Albanie ou liés culturellement ou historiquement à elle, c'est avec la Grèce *et* la Turquie que ses rapports sont actuellement les plus amicaux. Quant à la Yougoslavie, durement attaquée par M. Hodja dans son discours, il convient, a-t-il dit, en dépit de l'existence de « *contradictions politiques et idéologiques irréconciliables* », de poursuivre avec elle des relations normales.

Le premier *secrétaire albanais* n'a à aucun moment parlé d'un rapprochement avec les pays d'Europe de l'Est. Il n'en reste pas moins que des contacts ont été pris, semble-t-il, ces derniers temps, avec certains d'entre eux en vue d'un renforcement des échanges économiques. Et surtout, les propos violemment antichinois de M. Hodja, sa condamnation du traité sino-japonais jugé par lui « *raciste* », son soutien au Vietnam contre les « *intrigues et complots* » de Pékin, sa dénonciation des visées « *expansionnistes* » de la Chine « *en Sibérie, dans d'autres régions de l'Union soviétique, en Mongolie et en Asie centrale* » le font apparaître aujourd'hui sur le plan international comme un allié potentiel de Moscou.

Quant aux relations avec Pékin, il est clair que, pour le moment, elles sont réduites au minimum, les Chinois s'étant refusé, après avoir cessé leur aide économique, à entretenir avec Tirana des échanges commerciaux normaux. D'autre part, M. Hodja est allé très loin dans ses accusations puisqu'il a soupçonné la Chine de vouloir utiliser les Etats-Unis avant de se retourner contre eux pour rester la seule grande puissance dans le monde. Mais il n'a proféré aucune menace directe de rupture des relations diplomatiques ; il semble vouloir pousser ses anciens alliés à franchir le pas sans prendre lui-même l'initiative d'une séparation totale.

MANUEL LUCBERT.

Espagne

EN CATALOGNE

L'avant-projet d'autonomie élaboré par les partis implique un large transfert de compétences

Barcelone (*A.F.P.*). — L'avant-projet de statut d'autonomie de la Catalogne, élaboré par vingt représentants des partis catalans, a été rendu public. Ce texte propose que les Catalans élisent au suffrage universel un Parlement à chambre unique, qui choisira en son sein un président et le gouvernement de la région. Ce statut devra être soumis aux Cortès (Parlement central) pour avoir force de loi.

Selon l'avant-projet, le Parlement catalan sera élu au suffrage universel au scrutin proportionnel, ouvert aux personnes âgées de dix-huit ans. Les circonscriptions électorales seront les quatre provinces catalanes : Barcelone, Tarragone, Lerida et Gerone. Parlement, président et gouvernement formeront conjointement la Généralité. *Les organes de la* Généralité provisoire, rétablie en octobre 1977 et présidée par M. Josep Tarradellas, seront automatiquement dissous lors du choix du nouveau président.

Parmi les domaines réservés exclusivement à la future Généralité l'avant-projet cite l'enseignement, l'aménagement du territoire, le tourisme, la pêche, les sports et les loisirs, la culture et les spectacles. L'avant-projet accorde également à la Généralité une compétence législative dans les domaines du crédit, des banques et des assurances, des mines et de l'énergie, des moyens de communication sociale (presse, *radio, télévision*). Un tribunal supérieur serait l'organe juridictionnel suprême en Catalogne, et des polices locales pourraient être créées.

Les finances de la Généralité seraient alimentées par trois sources : pourcentage cédé par Madrid sur des impôts levés à l'échelle nationale, impôts cédés à la Généralité par l'Etat (sur les donations, les successions et le patrimoine) et impôts levés par la Généralité elle-même.

Ce projet de statut d'autonomie définitive est le premier élaboré par une région espagnole. Les parlementaires communistes et socialistes, la gauche étant majoritaire en Catalogne, en sont les principaux artisans. Les réactions qu'il suscitera à Madrid pourront servir de test pour les autres régions d'Espagne, le Pays basque notamment.

● *Un ouvrier métallurgiste*, M. Luis Candeno Perez, qui était également responsable syndical, a été assassiné, jeudi 9 novembre, devant son domicile, à Anzuola, près de Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol. Selon la police, l'arme à feu utilisée lors de cet attentat est du même type que celle qu'emploient généralement les commandos de l'*organisation* séparatiste basque ETA.

L'Irlande de la révolution économique

LA République d'Irlande est en train de vivre un miracle, voire une révolution. Très pacifique et pas du tout politique : pour la première fois de sa tumultueuse histoire, l'Irlande du Sud est au bord de la prospérité. En trois ans, le changement est frappant : les maisons neuves se pressent dans la campagne, les établissements industriels surgissent un peu partout, encadrant les chaumières de torchis qui furent pendant des siècles le symbole de la misère de l'île Verte ; Dublin, qui offrait encore il y a peu le spectacle désolé de ses nobles demeures géorgiennes en ruine, connaît un extraordinaire « boom » immobilier et, autour de Grafton Street, les grands noms du commerce de luxe européen ouvrent chaque mois de nouvelles boutiques. Cette prospérité soudaine ne profite cependant pas à tout le monde : les quartiers nord de la capitale portent encore les stigmates d'un paupérisme du siècle dernier, l'inflation, galopante pendant trois ans, a ébréché les ressources de nombreux ménages et le chômage reste dramatique.

Le « miracle économique » irlandais a trois causes : le Marché commun, qui profite d'une façon spectaculaire à l'agriculture et à l'élevage ; le tourisme, dont une politique intelligente et dynamique a fait depuis dix ans le fer de lance d'un pays dépourvu de ressources naturelles ; les investissements industriels étrangers, qui, après quelques années d'hésitation, répondent enfin aux encouragements que Dublin leur prodigue sous la forme d'avantages financiers et fiscaux considérables.

Ce renforcement de son potentiel économique conduit l'Irlande à développer aussi son action diplomatique. Européens enthousiastes, les Irlandais sont favorables à l'union monétaire européenne, qui aurait, entre autres avantages, celui de les lier moins étroitement à la livre sterling.

Dublin a été l'un des premiers pays à envoyer un contingent de « casques bleus » au Liban, comme il l'avait fait dans le passé à Suez, à Chypre, au Congo et dans le Sinaï. Se considérant comme particulièrement apte à comprendre les problèmes du tiers-monde en raison de son passé de « colonisée », la République est en train de mettre sur pied une aide technique qui, faute de moyens, reste encore réduite — elle n'est que d'un peu plus de 9 millions de livres en 1978, — mais les équipes de médecins, d'enseignants, de conseillers agricoles irlandais, se multiplient en Afrique. « En dépit de la modestie de nos ressources, nous faisait récemment observer le ministre des affaires étrangères, M. O'Kennedy, notre modèle reste la Suède : nous sommes neutres, mais pas passifs, nous n'appartenons pas à l'OTAN et nous estimons que nous pouvons jouer un rôle humanitaire non négligeable dans le monde. »

Reste la question de l'Irlande du Nord, qui ne peut laisser le Sud indifférent. Malgré les craintes que le retour au pouvoir du vieux parti nationaliste Fianna Fail, il y a un an et demi, avait fait naître chez les adversaires de l'IRA, Dublin est resté prudent sur ce chapitre. Ses relations avec Londres sont plutôt bonnes, et la coopération entre les forces de l'ordre des deux côtés de la frontière s'est notablement renforcée. Mais rien n'indique que la République soit, pour l'instant, désireuse de jouer un rôle plus actif dans le règlement du conflit qui oppose Belfast à Londres, si ce n'est sous la forme d'une coopération économique accrue entre les deux parties de l'île. — N. B.

« Nous sommes résolument pour la création d'une zone européenne de stabilité monétaire » nous déclare le premier ministre, M. Jack Lynch

Leader, depuis 1966, du Fianna Fail, le parti nationaliste fondé en 1926 par Eamon de Valera, « père » de l'Etat libre d'Irlande, M. Jack Lynch a été premier ministre de 1966 à 1973. Après avoir été battu par une coalition centriste-travailliste, il est revenu au pouvoir lors des élections législatives de juin 1977.

Très sensible au drame de l'Irlande du Nord, M. Lynch a longtemps condamné aussi sévèrement la politique britannique en Ulster que le terrorisme de l'IRA provisoire. Pro-européen convaincu, comme la plupart des dirigeants irlandais, il espère maintenant que la C.E.E. pourra jouer un rôle dans le règlement de la crise qui déchire le nord de l'île.

« Le premier ministre de Grèce, M. Caramanlis, vient de se rendre à Dublin pour solliciter votre appui à la candidature de son pays à la C.E.E. Membre de la Communauté depuis 1973, l'Irlande est-elle partisan de l'élargissement ?

— Nous nous sommes prononcés sans ambiguïté pour cet élargissement : plus il y aura de partenaires dans la Communauté, plus forte elle sera. Telle a été, dès le début, sa raison d'être. C'est, en tout cas, ce qu'ont voulu ses fondateurs. Mais nous voulons être sûrs que la Communauté n'y perdra pas ses forces. Nous souhaitons que sa capacité de décision s'améliore et que les pays « périphériques » y jouent un rôle plus important.

— Ne craignez-vous pas que le fonds d'aide régional, dont l'Irlande s'est plainte de ne pas assez bénéficier, se trouve, de ce fait, encore plus dispersé ?

— Il faudrait, en effet, accroître le fonds régional. En fait, il n'y a jamais eu, jusqu'ici, de véritable politique régionale communautaire. Ce fonds ne reçoit qu'entre 0,6 et 0,7 % du P.N.B. total de la Communauté. Une grande partie de cette somme sert à la politique agricole communautaire et à couvrir les frais de l'administration de la C.E.E. Si trois nouveaux pays entrent dans la Communauté, le fonds régional devra, indiscutablement, être augmenté.

— Est-il vrai que vous ayez déjà pris la décision d'entrer dans le nouveau système monétaire européen ?

— Non, la décision n'est pas encore prise. Elle nous pose un problème particulier étant donnés les liens qui nous unissent à la livre sterling. Nous souhaitons vivement que la Grande-Bretagne entre dans le S.M.E., mais, si elle ne le fait pas, il nous faudra sérieusement peser le pour et le contre. Nous sommes, pour notre part, résolument favorables à la stabilité monétaire. Cette stabilité est importante pour les investissements, et, si nous voulons continuer à exporter, nous devons être sûrs que notre monnaie soit à parité avec les autres monnaies européennes. Des études sont en cours sur les implications de la création du S.M.E., notamment pour les pays faibles qui ne pourraient pas entrer dans le système sans un certain transfert de ressources des pays déjà membres les plus favorisés. J'ai fait cette proposition à Brême, et les Britanniques nous ont suivis. Si nous entrons dans le S.M.E. sans les Britanniques, la valeur de notre livre pourrait s'accroître, et cela risque de nous créer des difficultés, en particulier pour ce qui concerne nos exportations vers le Royaume-Uni, qui représentent encore 50 % de nos exportations totales (elles en représentaient 75 % avant notre entrée dans le Marché commun).

— Pensez-vous que les Britanniques souhaitent entrer dans le S.M.E. ?

— Il semble que le gouvernement de M. Callaghan l'envisage, mais il rencontre une très grande opposition au sein du parti travailliste, comme on a pu le voir lors du récent congrès du Labour.

La réunification reste notre objectif

— Et si le dollar continue à décliner ?

— Alors la création d'une zone de stabilité monétaire européenne sera encore plus nécessaire.

— Toujours dans le contexte européen, la neutralité de l'Irlande, qui fait d'ailleurs l'objet de nombreuses discussions dans le pays, ne risque-t-elle pas d'être remise en question ?

— Nous ne sommes pas membres de l'OTAN, et la question ne s'est jamais posée. Nous avons exposé clairement notre point de vue avant d'entrer dans la C.E.E. Mais, si l'unité européenne arrivait à un tel point de développement qu'un système commun de défense soit envisagé, alors nous pourrions réviser notre position. Mais seulement dans ce cas.

— Où en sont vos relations avec Londres pour ce qui concerne l'Irlande du Nord ?

— Après plusieurs années de malentendus, j'ai rencontré, l'année dernière, M. Callaghan, et nous nous sommes aperçus qu'il n'existait aucune véritable raison de conflit entre nos deux pays. Nous avons décidé de développer la coopération économique entre le nord et le sud de l'Irlande. Ce point de vue a été confirmé lors de notre récente rencontre au sommet de Copenhague, et le degré d'harmonie qui règne actuellement entre nos deux gouvernements est actuellement très élevé. Les contacts entre les officiels de part et d'autre de la frontière sont très satisfaisants, particulièrement dans le domaine de la sécurité, et la coopération entre les deux polices est excellente.

— Ne pensez-vous pas que vos derniers appels au gouvernement britannique pour qu'il annonce son intention d'évacuer l'Irlande du Nord à une date ultérieure avaient quelque chose de provoquant pour la population protestante de l'Ulster ?

— Il est inutile de prétendre que notre objectif a cessé d'être la réunification de l'île. Ce serait l'intérêt non seulement de Londres, à qui l'Ulster coûte près de 1 milliard de livres par an, mais aussi des deux parties de l'Irlande, qui y trouveraient leurs avantages. Dans le cadre de la C.E.E., certains problèmes du Nord pourraient être mieux traités par le Sud que par Londres. Je pense, en particulier, au cas des agriculteurs de l'Ulster, qui regardent avec un peu de jalousie, il faut le dire, le sort de leurs homologues de la république.

Propos recueillis par
NICOLE BERNHEIM
et JOE MULHOLLAND.

(Lire la suite page 14.)

L'Eire : 3 millions d'habitants

La République d'Irlande couvre 70 500 km2 et compte un peu plus de 3 millions d'habitants. (L'Irlande du Nord, ou Ulster, couvre 13 600 km2 avec 1 500 000 habitants.) Produit national brut par habitant : 2 510 dollars. Composition du Parlement (Dail) : quatre-vingt-quatre élus du Fianna Fail, quarante-trois du Fine Gael (centristes), dix-sept travaillistes, quatre divers. Le système électoral est la représentation proportionnelle modifiée avec répartition des restes.
Les vingt-six comtés d'Irlande du Nord ont été constitués en Etat indépendant aux termes du traité de Londres de 1921. La République d'Irlande a été proclamée en 1949. La même année, elle a quitté le Commonwealth. En 1972, les Irlandais se sont prononcés par référendum pour l'adhésion de leur pays à la Communauté européenne. Il y a eu 83 % de « oui ». En 1973, l'Irlande a adhéré à la C.E.E.
2 % seulement de la population a le gaélique pour langue maternelle, mais 30 % des Irlandais comprennent plus ou moins la vieille langue celte.

LE RUBAN BLEU DE LA C.E.E.

LA République d'Irlande a changé. Ce n'est plus le petit pays pauvre, misérable même, l'une des dernières « réserves d'Indiens » d'Europe occidentale, avec ses masures, ses paysans poètes et illettrés et ses tribus de marmots mal mouchés promis à l'émigration.

Largement rurale encore, certes, avec des « poches » de pauvreté spectaculaires, le sud de l'île verte a cependant, en trois ans, changé de physionomie. Les petites villes, les campagnes, mais surtout Dublin, ont soudain un air pimpant, les maisons et les usines neuves poussent un peu partout, les magasins offrent toutes les tentations de la société de consommation, et l'augmentation du nombre des voitures sur des routes étroites et sinueuses a incité le gouvernement à instituer un alcootest, parmi les plus rigoureux du monde...

L'entrée de l'Eire dans le Marché commun, les profits que l'agriculture et l'élevage traditionnels en ont rapidement tirés et une politique industrielle dynamique, particulièrement orientée vers les investissements étrangers, ont été le point de départ du « miracle économique irlandais ». Après avoir été durement touchée par la récession des années 1973-1975, l'économie est en pleine expansion. Le taux de croissance, qui a été de 5 % en 1977 — le plus fort de la C.E.E., — devrait atteindre près de 7 % cette année (il est vrai que les pronostics pour l'année prochaine sont moins optimistes). La production industrielle s'est accru de 8 % (l'industrie chimique seule a amélioré ses performances de 25,3 %), la production agricole de 10 % ; les exportations ont atteint 2,5 milliards de livres en 1977, soit 35 % de plus qu'en 1976. Elles devraient dépasser les 3 milliards cette année, dont 50 % pour les produits manufacturés. Les secteurs les plus dynamiques sont le textile, la chimie, l'électronique, l'industrie pharmaceutique et celle de la machine-outil.

Un boom des exportations

Revenu au pouvoir en juin 1977, il est vrai après que le plus gros de la récession fut passé, le vieux parti nationaliste du Fianna Fail, succédant à une coalition travailliste-centriste, a adopté une politique économique résolument libérale. Multipliant les incitations à l'initiative privée, il a aussi supprimé l'impôt sur la fortune, la taxe locale d'habitation, la vignette automobile et offert de généreuses subventions aux constructions neuves. L'inflation, qui atteignait 24 % en 1975, est tombée à 6,2 % en 1977 pour atteindre 7 % cette année. Les revenus des agriculteurs ont augmenté de 47 % en 1975, de 14 % en 1976, de 39 % en 1977, grâce, notamment, à la dévaluation de la livre verte qui a provoqué un « boom » des exportations.

La multiplication des avantages économiques et financiers offerts aux entreprises étrangères a porté ses fruits : abattements d'impôts, exonération totale des bénéfices à l'exportation, subventions d'implantation, aides à la formation du personnel, à la recherche, prêts de capitaux, etc. Ces avantages, que les partenaires de la C.E.E. ont tendance à trouver exorbitants, se sont traduits par 330 millions de livres d'investissements étrangers qui ont permis la création de treize mille emplois en 1977. Les principaux investisseurs sont, dans l'ordre, les Américains, les Britanniques, les Néerlandais et les Allemands. Malgré les liens historiques et sentimentaux qui les attachent à l'Irlande, les Français restent loin derrière : sur les sept cents entreprises étrangères qui se sont installées en Irlande depuis quinze ans, une quinzaine seulement sont françaises.

Malgré l'augmentation spectaculaire du niveau de vie des Irlandais, les disparités restent importantes : en 1976, le revenu annuel moyen d'un salarié était de 4 337 livres, mais seulement de 1 420 livres pour un inactif. Or, l'Irlande reste la « lanterne rouge » de la C.E.E. pour ce qui concerne le chômage : dans la population active, plus de 9 % sont sans emploi et, pourtant, 26 % seulement des femmes travaillent, ce qui est l'un des taux les plus bas d'Europe occidentale. — N. B.

(Lire la suite page 13.)

L'Église mère et marâtre

« *LES pays sont soit des mères, soit des pères, et ils engendrent les émotions nourries secrètement pour l'un ou l'autre parent. L'Irlande a toujours été une femme, une caverne, une vache, une sorcière, une truie, une mariée, une putain, et bien entendu une mégère.* » Si ce que dit Edna O'Brien au début de son livre *Mère Irlande* est vrai de cette « *île de saints et de savants* », c'est encore plus vrai de l'Eglise qui s'identifie avec le pays à un degré qui n'existe nulle part ailleurs, sauf peut-être en Pologne.

Récemment, une enquête nationale menée par la Research and Developpement Commission sur les croyances, attitudes, valeurs et pratiques religieuses a révélé que la République irlandaise est l'un des pays les plus catholiques au monde avec une population dont 96 % se déclarent catholiques et 91 % assistent à la messe au moins une fois par semaine.

Si l'on regarde les chiffres de plus près cependant, on voit que 66 % seulement, c'est-à-dire deux sur trois des jeunes da vingt à vingt-cinq ans pratiquent leur religion régulièrement. Or l'Irlande est un pays jeune : la moitié de la population a moins de vingt-cinq ans.

L'enfer et le diable

En 1976, une deuxième enquête, menée cette fois auprès d'étudiants universitaires catholiques, montre que *si 86 % se considèrent* comme catholiques, dont 81 % assistent à la messe chaque dimanche, la moitié seulement accepte l'infaillibilité pontificale, 41 % ne croient pas au diable ni à l'enfer, tandis que 79 % pensent qu'un peut être un bon catholique sans aller à l'église, et 69 % que le baptême n'est pas nécessaire pour être sauvé. Mais c'est dans le domaine éthique, et plus particulièrement sexuel, que les jeunes générations se montrent le moins conformistes. Ainsi, 6,3 % seulement des étudiants catholiques pensent que la contraception est toujours *condamnable*, et 22,3 % sont opposés aux relations sexuelles avant le mariage.

Cette mentalité libérale, plus développée dans les classes instruites et urbaines, est un des résultats de la « sécularisation » qui commence à gagner l'Irlande, en même temps que la société de consommation.

La troisième rencontre annuelle de la conférence nationale des prêtres d'Irlande s'est tenue à Galway en mai dernier. Dans la déclaration finale, il est dit qua l'arrivée en Irlande de la société de consommation « *a créé un environnement hostile à la survie de la religion authentique. De fait, le climat social qui s'amorce est caractérisé par un étalage de gourmandise, de concurrence, sous un emballage attrayant. Ainsi le principal danger qui guette la religion n'est pas l'incroyance, mais l'indifférence : une religion formelle, passive et superficielle.* »

Les auteurs de ce document signalent trois dangers nouveaux : 1° l'indifférence créée par une société dominée par l'argent où les valeurs spirituelles sont étouffées ; 2° l'aliénation résultant de la déception provoquée par la religion traditionnelle ; 3° la colère chez ceux qui rejettent la religion pour des raisons intellectuelles ou politiques.

Pour ce qui est de la politique, la jeunesse irlandaise est d'une apathie rare. Dans l'enquête chez les étudiants déjà citée, à la question : « *Quelle est l'idéologie prédominante dans votre vie quotidienne* », 62,2 % répondent le christianisme, 14,3 % l'humanisme, 11,1 % l'art et la musique, 4,6 % le capitalisme, 2,9 % le socialisme et 2,4 % le nationalisme. Pour ceux qui se réclament du christianisme, une Eglise institutionnelle qui a échoué aussi lamentablement dans la lutte contre la violence, l'injustice et les inégalités sociales ne peut que paraître de plus en plus insignifiante *(irrelevant)*.

Mais c'est aussi sur le plan politique, et notamment en ce qui concerne les rapports entre l'Eglise et l'Etat que le rôle da *l'Eglise omniprésente et tentaculaire* est le plus controversé. Les deux questions brûlantes sont l'éducation et sa quasi-monopolisation par l'Eglise et la législation dans le domaine moral — divorce, contraception, avortement — fortement influencée par l'enseignement catholique.

Sur les trois mille cinq cents écoles primaires de la République, huit sont dirigées par le ministère de l'éducation, deux par le ministère de la défense, vingt par des associations privées et les autres par les Eglises. Vingt-quatre évêques catholiques contrôlent trois mille trois cent trente-trois écoles, dont cinq cents par l'archevêque de *Dublin*. Deux tiers des écoles secondaires, soit cinq cents sur huit cents sont dirigées par les Eglises.

En pratique, la loi est simple : si une association privée veut construire une école, le gouvernement paie 90 % des frais de construction, puis 100 % des salaires, plus les subventions. Or seules les Eglises — et surtout l'Eglise catholique romaine — sont assez riches pour acheter les terrains et avancer les 10 % des frais de construction. Les écoles catholiques sont dirigées par la *hiérarchie ecclésiastique* (prêtres et religieuses) ; 2 % seulement des écoles secondaires ont un laïc comme directeur.

Les premières expérience multiconfessionnelles se mettent en place, mais elles rencontrent une forte résistance de *toutes* les Eglises qui sentent leur position de monopole menacée, aussi bien en Ulster qu'en Eire. M. John Horgan, député au Dail (Parlement de Dublin) et responsable pour l'éducation du parti socialiste actuellement dans l'opposition, nous a décrit un projet d'école multi-confessionnelle dont il est l'inspirateur.

L'affaire McGrath

A Dalkey, l'une des banlieues de Dublin, un groupe de parents de différentes Eglises ont réussi — malgré l'opposition larvée du ministère de l'éducation, de l'Eglise catholique et de l'Eglise d'Irlande (anglicane) — à ouvrir une « école pour tous », fondée sur le respect de toutes les croyances, y compris l'athéisme. Le comité de direction est composé de laïques élus démocratiquement. Le succès du projet est tel que l'école refuse chaque semaine une centaine d'enfants. Au moins trois autres projets analogues sont en préparation à Dublin.

Au niveau supérieur, si la plupart des universités ne sont pas contrôlées directement par l'Eglise, les prêtres-professeurs sont nombreux. Trinity College, à Dublin, pourtant d'origine protestante, a une majorité d'étudiants catholiques. Il est question actuellement de fonder une chaire de théologie à University College (Dublin), mais, tandis que l'association théologique irlandaise veut qu'elle soit ouverte à toutes les confessions religieuses, l'épiscopat catholique veut la prendre sous son contrôle.

Les mentalités commencent à changer lentement comme le montre la récente décision de la Cour suprême, qui a donné raison à un prêtre contre l'épiscopat : victoire sans précédent. Le professeur Patrick McGrath enseignait la logique et la métaphysique à l'université de Maynooth qui, tout en recevant une subvention de l'Etat, est le grand séminaire de l'archidiocèse de Dublin.

Ayant demandé sa réduction à l'état laïc au début de 1977, il fut renvoyé de son poste par les directeurs de l'université de Maynooth, c'est-à-dire tout l'épiscopat catholique, pour avoir publié « *des articles qui portaient préjudice à l'Eglise catholique* », notamment une critique de l'encyclique *Humanae Vitae*, parue dans *The Irish Times* en... 1969. M. McGrath traduisit les évêques en justice et, le 2 octobre, la Cour suprême jugea qu'il *devait* recevoir *9 000* livres *(75 000 francs)* des évêques en dommages et intérêts.

Mais c'est la législation du gouvernement dans le domaine de la morale sexuelle qui montre l'influence *la plus grande* de l'Eglise sur l'Etat. La Constitution actuelle de la République, qui date de 1937, s'appuie en grande partie sur l'enseignement moral de *l'Eglise catholique*, notamment pour ce qui est de la vie de famille : interdiction du divorce et de la vente de contraceptifs. Selon la loi en vigueur, *l'importation* de moyens anticonceptionnels en Eire est seulement permise par les individus, pour leur usage personnel et non pour être vendus. Récemment plusieurs caisses da contraceptifs destinés à l'Association du planning familial ont été saisies par la douane. M. Charles Haughey, le ministre de la santé, prépare un projet de loi qui pourrait autoriser pour la première *fois* la vente de contraceptifs, probablement limitée aux couples mariés, et sur prescription médicale.

Un petit pas vers la laïcisation

Mis au courant, l'épiscopat *catholique a fait une déclaration*, en avril dernier, qui va dans le sens d'un léger assouplissement. Tout en rappelant l'enseignement traditionnel de l'Eglise, selon lequel la *contraception* artificielle est moralement inacceptable, les évêques reconnaissent que l'Etat n'est pas dans l'obligation de proscrire la vente des contraceptifs. Ils attirent cependant l'attention sur les dangers de la législation envisagée : « *Les sociétés dans lesquelles les contraceptifs sont maintenant généralement acceptés*, écrivent les évêques, *connaissent une baisse* de *la moralité dans le domaine sexuel ; l'infidélité conjugale est augmentée ; la stabilité de la famille a été affaiblie ; l'attitude à l'égard des rapports sexuels a évolué ; le libertinage a augmenté ; la législation autorisant l'avortement a généralement suivi.* »

Ce petit pas vers la « laïcisation » de la République d'Irlande de la part des évêques est interprété par le député John Horgan comme un repli tactique : « *Auparavant*, nous a-t-il dit, *l'Eglise était intransigeante sur la question de la contraception. Devant les changements de mentalités, qui risquent fort* de se *traduire concrètement par une législation plus souple, elle ne veut pas perdre la face et prend les devants. Ce qui lui permet de fortifier sa position contre le divorce et l'avortement.* »

La *forteresse* assiégée que *représente* encore l'Eglise catholique en Irlande subit des assauts sur deux fronts : d'un côté, il y a la société de consommation avec son climat de matérialisme et de tolérance ; de l'autre, il y a une minorité protestante en Eire (5 %) et la majorité protestante en Ulster (66 %) qui réfutent la mainmise actuelle sur le pays par l'Eglise catholique.

Dans le Nord, ce refus se traduit par la guerre fratricide qui déchire la province d'Ulster depuis dix ans. Dans le Sud, l'opposition grandit, et le seul membre protestant du Dail, M. James White, s'est récemment élevé contre la loi qui interdit le divorce comme « *une atteinte au droit individuel de la minorité non catholique de la République* ». Le nouveau primat de toute l'Irlande, Mgr Tomas O'Fiaich, archevêque d'Armagh, s'est récemment déclaré favorable à la promulgation d'une nouvelle Constitution acceptable à la fois par les catholiques et les protestants, et qui admettrait la séparation de l'Eglise et de l'Etat, « *dans l'intérêt de chacun* ». On peut se demander toutefois si les intérêts de deux partenaires aussi inégaux, et traditionnellement antagonistes, que les communautés catholique et protestante seront jamais compatibles.

ALAIN WOODROW.



هكذا من الأمل

On attend les successeurs de O'Casey et de Brendan Behan

MALGRÉ son éloignement du continent et sa population restreinte, Dublin a une vie culturelle riche et variée. La ville a une renommée mondiale et ancienne de centre littéraire, mais d'autres manifestations artistiques y sont florissantes. S'il est vrai qu'elle n'a pas un très glorieux passé en peinture, on pourrait penser, à en juger par le nombre de jeunes peintres de talent qui y travaillent actuellement et par la qualité de leurs œuvres, qu'elle a décidé d'infirmer la thèse selon laquelle les Irlandais ne sont pas portés sur l'art visuel. Une vingtaine de galeries commerciales font trois expositions majeures par an. L'une d'elles, la Galerie nationale d'Irlande, est devenue, sous l'égide de son directeur, M. James White, un centre d'activité permanent.

Quant à la musique, sans ignorer les séances de musique folklorique irlandaise, dont la vitalité est actuellement exceptionnelle, la qualité des concerts — et il y en a parfois deux ou trois par semaine — se maintient. C'est, il est vrai, en grande partie grâce à l' « importation » d'hommes de talent, tels Albert Rosen, Autrichien d'origine, qui dirige l'orchestre symphonique de Radio Telefis Eireann, ou le flûtiste André Prieur, un Français installé en Irlande depuis de nombreuses années, qui dirige l'Association irlandaise de musique de chambre.

Les Dublinois privés d'Opéra

Comme au dix-huitième siècle, lorsque Haendel y dirigea la première représentation du *Messie*, et au dix-neuvième siècle, quand Paganini vint y donner des concerts, la capitale irlandaise continue à faire venir des artistes du monde entier. Stravinski, Chostakovitch, Martinon et Messiaen ont été des visiteurs réguliers. Mais le talent des solistes indigènes commence à se faire également remarquer, tels les jeunes pianistes John O'Conor et Michael O'Rourke ou la soprano Bernadette Greevy.

La déception des Dublinois mélomanes, cependant, est grande : après des décennies de réclamations, la capitale ne possède toujours pas d'Opéra.

Les festivals de musique sont là pour témoigner que cet engouement ne se limite pas à la capitale. La ville de Wexford a son festival d'opéras annuel ; Cork, qui possède un orchestre symphonique, a un festival de musique chorale, et Killarney, un festival Bach. De plus, les orchestres de Dublin se rendent plusieurs fois par an dans les grandes villes provinciales. Cependant, il est vrai que des compositeurs irlandais comme O'Riada, Boydell, Victory, Bodley, Potter ou May ne sont pas très connus en dehors de l'île.

L'ouverture à Dublin de l'I.F.T., le Théâtre irlandais du film, sur le modèle du Théâtre national du film de Londres, pour la projection de films étrangers de qualité, a comblé les cinéphiles. Pour la première fois, les œuvres, non censurées, des grands réalisateurs européens sont accessibles, au moins à une partie de la population : car le nombre d'adhérents de l'I.F.T., fixé à sept mille, est déjà atteint. Ce mois-ci, huit films de metteurs en scène français peu connus à l'étranger vont être projetés.

La censure n'existe plus en pratique pour la littérature — les seuls livres sur la liste noire sont presque tous des livres pornographiques, — mais elle reste vigilante au cinéma. Des films comme *Orange mécanique*, *le Dernier Tango à Paris* et beaucoup d'œuvres de grands réalisateurs étrangers n'ont jamais été projetés à Dublin. Paradoxalement, *Ulysse*, le film tiré du chef-d'œuvre du Dublinois le plus célèbre, James Joyce, a subi le même sort.

C'est peut-être dans les attitudes puritaines du pays dans le passé, alliées à un extrême nationalisme, qu'il faut chercher la cause d'une partie des difficultés dans lesquelles le théâtre irlandais se débat actuellement. Il est ironique que, dans la ville qui a donné le jour à Bernard Shaw, Oscar Wilde, Sean O'Casey, Yeats, Synge et Samuel Beckett, le théâtre professionnel soit depuis des années sclérosé et souvent médiocre. Le Festival du théâtre de Dublin, qui a lieu tous les ans depuis 1957, malgré quelques succès, comme l'adaptation de l'œuvre biographique de Joyce, *Portrait de l'artiste*, est plus l'occasion de faire travailler les comédiens de la capitale qu'une tribune d'idées novatrices ou une vitrine de la création littéraire irlandaise.

Cette année, par exemple, parmi les morceaux de résistance du Festival, il y avait une adaptation musicale de l'œuvre de Synge, *le Baladin du monde occidental*, intéressante en soi, et très réussie, mais prouvant bien qu'après des décennies on s'accroche toujours aux œuvres devenues classiques de Synge et de O'Casey. Pour ce dernier, et en dehors de l'importante trilogie *Junon et le Paon*, *la Charrue et les Etoiles* et *l'Ombre d'un franc-tireur*, ses créations tardives moins connues ont été négligées par les théâtres de Dublin. Le Festival de cette année a eu quand même plus de vigueur que d'habitude, surtout grâce au concours international. *L'Oncle Vania* de Tchékhov, dirigé par le Soviétique Vladimir Monachov, au Théâtre national de l'Abbaye, et une farce de Feydeau, *le Dindon*, mise en scène par le Français Jean-Claude Amyl, ont figuré en tête des « attractions ».

Coïncidant avec le cinquantième anniversaire de la fondation du célèbre Théâtre Gate par Michael Mac Liammoir, mort il y a six mois (*le Monde* du 9 mars), la présentation d'une pièce, *Prozopera*, adaptée d'un roman sur la violence en Ulster, a été un échec : la pièce a été jugée comme l'une des plus mauvaises jamais vues sur une scène de la capitale... C'était un coup cruel pour le directeur du Gate, Hilton Edwards, maintenant près de la retraite, car sa contribution avec Mac Liammoir, au Théâtre de Dublin, est inestimable. Les deux premières pièces qu'ils avaient présentées en 1928 et en 1930, *Peer Gynt* et *Faust* de Goethe, montraient clairement leurs objectifs : présenter les meilleures pièces d'Europe et des Etats-Unis ainsi que des œuvres originales irlandaises, et offrir ainsi une alternative au « menu » plus restreint du Théâtre de l'Abbaye dont la fondation, en 1904, avait coïncidé avec le début de ce qu'on appelle la « renaissance littéraire irlandaise ».

C'est sans doute des idéaux nationalistes de son fondateur le plus éminent, le poète et dramaturge W. B. Yeats, que le Théâtre national est, malgré son génie, devenu prisonnier. Yeats avait déclaré : « *Nous proposons de donner à Dublin tous les ans au printemps d'ambitieuses pièces celtiques et irlandaises. C'est ainsi que nous bâtirons une école irlandaise et celtique de littérature dramatique.* » D'autres voulaient même aller plus loin en fondant un théâtre où seules les œuvres en langue gaélique seraient représentées. Une certaine vision idéaliste et naïve de l'Etat tout neuf était attendue par l'auditoire, et la pièce de Yeats, *la Comtesse Cathleen* provoqua la colère du public (l'exilé Joyce se souviendra amèrement des manifestations contre la pièce dans « *Portrait de l'artiste* »). Une émeute née dans la salle interrompit la représentation de l'œuvre de Synge *le Baladin du monde occidental*.

Le poids de la censure

Les idées de Yeats — influencé par le mouvement symboliste français — allaient être modifiées graduellement par un réalisme inspiré de l'œuvre d'Ibsen, et le Théâtre de l'Abbaye cessa ainsi d'être le centre expérimental souhaité par son fondateur. Mais le jeune O'Casey put encore y faire représenter ses « *classiques* » sur la guerre d'indépendance avant de quitter l'Irlande pour toujours, à la suite de la condamnation, en 1926, de sa pièce *la Charrue et les Etoiles*, dans laquelle il avait eu l'audace de mettre en scène une prostituée des taudis de la capitale et y manifestait peu de respect pour l'un des héros de la rébellion de 1916, Patrick Pearse.

Le vide laissé par le départ de O'Casey et la mort de Yeats en 1939 n'a pas été comblé. L'œuvre magnifique du Dublinois Samuel Beckett s'insère dans un contexte européen plus large qui s'inspire, il est vrai en partie, de thèmes de son pays natal.

Le génie indiscipliné de Brendan Behan, mort prématurément en 1964, avait été reconnu plus vite à Londres qu'à Dublin, bien que l'Abbaye ait monté par la suite deux belles représentations de *l'Otage* et *Un peuple partisan* (The Borstal Boy). Les œuvres de Brian Friel, Hugh Leonard et J.B. Keane, qui vit dans le Kerry et qui, comme beaucoup d'autres dramaturges irlandais moins connus, a tiré son inspiration de thèmes ruraux, ont été bien accueillies aux Etats-Unis, mais il n'est pas certain qu'elles survivent longtemps.

Le poids de la censure religieuse et politique a continué à peser jusqu'à un passé récent : en 1957, lors du Festival de théâtre de Dublin, la représentation de la pièce de Tennessee Williams, *la Rose tatouée*, a été arrêtée par la police, et le metteur en scène a dû comparaître en justice. L'incident a porté un rude coup au petit théâtre le *Pike*, fondé en 1953, où des expériences dramatiques intéressantes étaient réalisées, notamment la première mise en scène irlandaise d'*En attendant Godot*.

L'année suivante, le Festival fut de nouveau en difficulté lorsque l'archevêque de Dublin refusa de célébrer la messe d'ouverture en raison de la présence au programme d'une adaptation de l'œuvre de Joyce, *Ulysse*, et d'une pièce de O'Casey, *les Tambours du Père Ned*.

Le « Nord » n'inspire pas

Toute la faute n'incombe pas au climat politique et religieux. L'Irlande a produit depuis les années 30 — le numéro spécial de mars 1973 des *Lettres nouvelles* (1) en a donné un échantillon — une énorme récolte de prose et de poésies. Mais les dramaturges en sont absents. Dix ans de « troubles » dans le nord de l'île, par exemple, ont suscité de beaux cris de poésie, mais on attend toujours un O'Casey pour les traduire sur scène.

La création de l'Office national de télévision en 1961 n'a pas non plus fait naître de dramaturges et les œuvres irlandaises offertes par la télévision pendant les dix-sept années de son existence n'ont pas été d'une qualité exceptionnelle.

L'absence d'une école nationale d'art dramatique est pour beaucoup dans la crise du théâtre.

Le manque de facilités professionnelles se remarque particulièrement dans les petits théâtres marginaux, comme le *Project* et le *Focus*, qui témoignent d'un véritable effort pour rompre avec le passé et pour refléter les préoccupations actuelles du pays. La troupe d'un autre petit théâtre gaélique, *An Damer*, est entièrement amateur. C'est là que, en 1958, *l'Otage* de Brendan Behan a été créée en gaélique. Le théâtre des étudiants de Trinity College est un centre expérimental très intéressant. Mais c'est à l'étranger que la plupart des bons comédiens irlandais sont devenus des vedettes de théâtre, de cinéma ou de télévision. C'est le cas de Cyril Cusak, Siobhan Mc Kenna, Milo O'Shea, T. P. Mc Kenna, Donal Mc Cann. En dehors de la capitale il n'y a pas de troupe professionnelle.

Aujourd'hui, l'Irlande ne peut plus se considérer comme un petit pays victime des cruautés de l'histoire. Les problèmes qu'elle affronte sont communs à bien d'autres pays européens auxquels son destin est désormais lié. Le génie de ses créateurs s'est exprimé grâce aux contacts avec le continent. Il est possible que ces contacts fournissent à nouveau le détonateur dont le pays a actuellement besoin.

JOÉ MULHOLLAND.

(1) 19, rue de l'Université, 75006 Paris.

Les Irlandais en France

LES pauvres paysans irlandais ont, au cours des siècles, contribué largement à peupler l'Amérique du Nord, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, mais on sait moins qu'il y eut aussi une tradition d'émigration en France, particulièrement avant la Révolution. La famille Hennessy, de Cognac, en est un exemple encore vivant.

Expropriés au douzième siècle par les premiers colons anglais, les Hennessy s'installent dans le sud-ouest du pays, près de la petite ville de Mallow, sur le Blackwater. Au milieu du dix-septième siècle, leur ferme est détruite par les troupes de Cromwell. La famille la reconstruit à 2 kilomètres de là, près du petit village de Killavullen. C'est Ballymacmoy où, aujourd'hui encore se retrouvent les deux branches du « clan » : celle d'Irlande et celle de France.

Au dix-septième siècle, plusieurs garçons de la famille font ce que doivent faire tous les cadets des familles irlandaises trop nombreuses : ils émigrent sur le continent. Charles va en Belgique, à Ostende, où il fera souche ; Richard s'engage dans l'un des régiments irlandais qui combattent à travers l'Europe aux côtés des troupes de Louis XV : le régiment de Clare, qui s'illustre, notamment, à Fontenoy.

En octobre 1766, le régiment de Clare cantonne à Cognac. Un ami de la famille, John Saule, qui réside non loin de là, à Tonnay-Charente, fut sans doute à l'origine de la décision de Richard de s'installer dans la région. La légende familiale assure, en tout cas, qu'ayant envoyé un peu d'eau-de-vie des Charentes à ses parents de Ballymacmoy, Richard en reçut des compliments si enthousiastes que sa nouvelle vocation se décida sur-le-champ... — N. B.

LE RUBAN BLEU DE LA C.E.E.

(Suite de la page 11.)

La situation n'a guère de chances de s'améliorer dans la mesure où la démographie irlandaise reste « galopante », en termes de pays industrialisés : plus de 22 pour mille ; la moitié de la population a moins de vingt-cinq ans. Pendant des siècles, l'Irlande a réglé son problème démographique par l'émigration, surtout vers l'Angleterre. Mais depuis cinq ou six ans, le développement industriel de l'île aidant, cette tendance s'était renversée et de nombreux émigrants rentraient au pays.

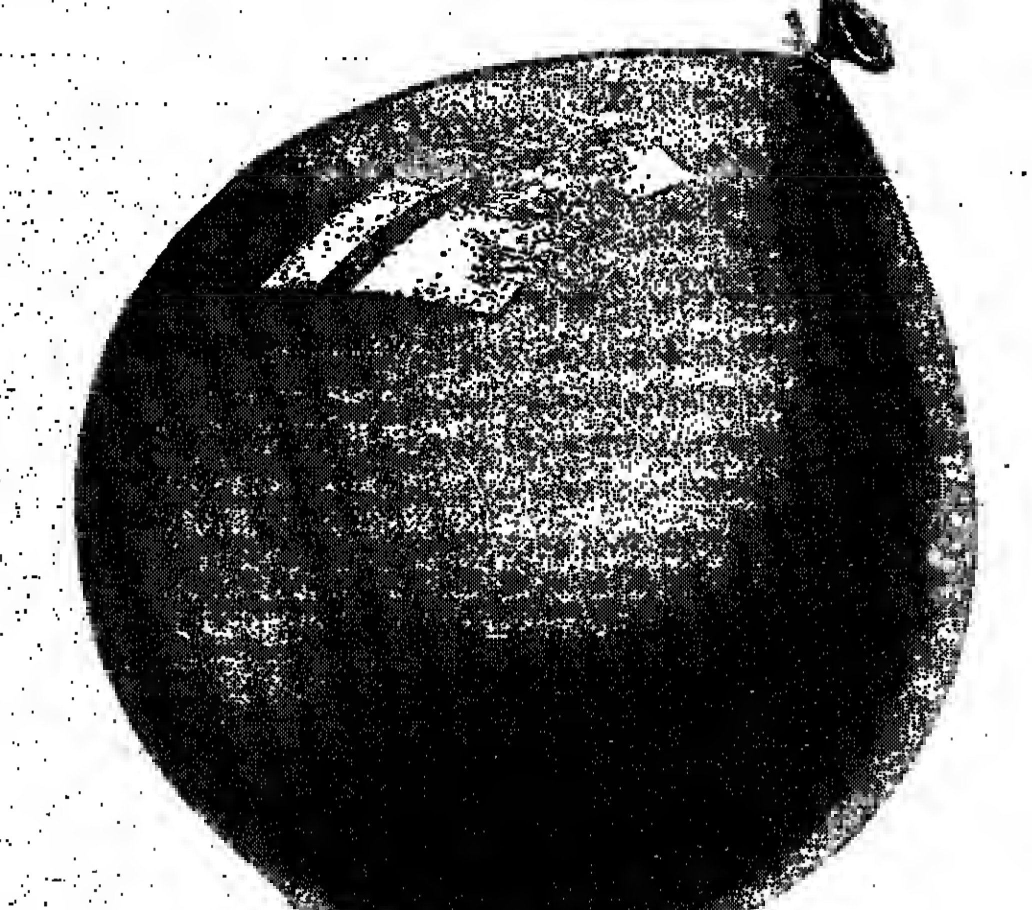
C'est à Dublin que les problèmes sont le plus aigus : la capitale a vu sa population augmenter de 20 % au cours des dix dernières années pour atteindre aujourd'hui huit cent mille personnes. L'émigration des campagnes vers la ville, particulièrement marquée entre 1973 et 1975, a créé de graves difficultés économiques et sociales : pour 11 %, la population active de la ville est aujourd'hui au chômage.

Le « miracle » irlandais va-t-il durer ? La toute petite République est évidemment très dépendante des fluctuations de l'économie mondiale. Il n'en reste pas moins qu'elle a su, en quelques années, se forger un instrument économique dynamique et efficace. De très gros problèmes subsistent, en particulier un endettement extérieur qui se montait à 13 % l'année dernière et que les responsables espèrent réduire à 10 % cette année et à 8 % en 1980. La main-d'œuvre qualifiée reste relativement rare, malgré la multiplication des centres de formation professionnelle... et l'exode vers le Sud de nombreux Irlandais du Nord excédés par les « troubles ».

A côté de l'industrie et de l'agriculture, le tourisme continue à assurer une grande partie des ressources du pays (240 millions de livres en 1977). Là aussi, l'imagination et le savoir-faire portent leurs fruits : il y a eu plus de deux millions de visiteurs en 1977, soit 10 % de plus que l'année précédente.

La grande faiblesse de l'Irlande reste la pauvreté de ses ressources naturelles. Cependant, 10 % de la consommation nationale de gaz seront couverts, fin 1978, par les gisements de la mer Celtique et de l'Atlantique. Après des années de forages incertains, Philipps vient de découvrir du pétrole au large de Cork, mais rien ne prouve encore qu'il s'agisse d'un gisement commercialisable. Enfin, l'énorme gisement de zinc de la région de Navan, le plus important d'Europe, dit-on, va entrer en exploitation à la fin de 1978.

Un peu grisé par ces succès, le gouvernement de M. Lynch envisage sans déplaisir d'entrer dans le nouveau système monétaire européen. La possibilité de prendre ainsi le contre-pied de l'attitude de Londres et peut-être, ultérieurement, de se détacher de la livre sterling, n'est sans doute pas étrangère aux calculs de Dublin en la matière... — N. B.



LES QUARANTE-CINQ SUR LE SHANNON

Pêcheur ou non, tout voyageur qui aborde l'île Verte serait de mauvaise foi s'il disait ne pas avoir perçu la moindre trace du message halieutique que lance l'Irlande à travers sa nature et ses hommes. Côtes, rochers, plans d'eau, rivières, fleuves et lacs, voilà pour la nature. Timbres-poste, pièces de monnaie, poissons naturalisés fixés aux murs des demeures et des auberges, papier décoratif posé sur les cloisons des avions d'Aer Lingus, imperméables, casquettes et bottes, voilà pour les hommes. Ces appels à une passion que certains d'entre nous tiennent, dit-on, de la bienveillante attention de saint Pierre, patron des pêcheurs, ne restent pas sans échos. Chaque saison voit passer, dans les aérodromes de Cork ou de Dublin, ses cohortes de pêcheurs à la ligne, hérissés de cannes et d'épuisettes, musette en bandoulière. La pêche est ici, comme le golf ou le rugby, un sport national dont les habitants de l'île aiment faire partager les secrets.

Depuis quelques années, les Irlandais raffinent les méthodes. Ils proposent, entre autres moyens, de pénétrer le royaume des poissons en s'embarquant sur de petits navires très confortables, équipés de couchettes, d'une cuisine, d'un réfrigérateur. Ils sont construits sur de modestes chantiers semés le long du Shannon et qui leur tiennent lieu de port d'attache. Un millier de ces embarcations sillonnent le fleuve et les lacs, chaque été en Irlande, à la poursuite des perches, brochets et autres cyprinidés qui y pullulent. L'autonomie est totale, l'initiative laissée à ceux qui louent les navires. Le domaine à découvrir est d'eau douce, mais l'aventure ne manque pas de sel.

SUR les quarante-cinq pêcheurs à la ligne qui débarquèrent à Ballykeeran ce vendredi-là, au terme d'une heure d'avion et de deux heures d'autocar, quarante-quatre n'avaient jamais tenu une barre de leur vie. Le dépliant en couleurs qui avait attiré leur regard à Bruxelles, Hambourg, Paris ou Toulouse représentait un *cabin-cruiser* fendant l'eau verte d'un lac, toutes cannes dehors. La mention *« aucun permis de conduire les bateaux à moteur pour la croisière de pêche sur le Shannon n'est exigé »* avait convaincu les plus timorés. Les navires étaient rangés là, comme à la parade, luisant sous le crachin. Il fut tout de suite annoncé que cette première soirée serait tout entière consacrée à l'installation à bord, à l'embarquement des provisions. Le départ de la croisière ne serait donné que le lendemain. Sage mesure, tant la sortie du petit port parut soudain aux navigateurs clairvoyants, et à la lueur d'un unique fanal, étroite et traîtresse.

En fait, œufs à la tomate et saucisses avalés, whisky aidant, la nuit parut courte. Le samedi matin, le jour se leva blafard, certes propice à la pêche — le poisson ne mord guère par grand soleil, — mais annonciateur de difficultés de navigation qui ne pouvaient échapper à personne. Une brume glaciale flottait sur l'eau, qui se dissipa au moment même où le capitaine du port, arrivé à grandes enjambées, annonça que tous les futurs pilotes devaient embarquer sur le bateau n° 1 où leur seraient données consignes et cartes. Tenant distraitement la barre, le capitaine-instructeur passe avec aisance le goulet, mit les gaz, et fit évoluer l'embarcation entre les premières bouées rouges et noires qui marquaient le chenal de sortie.

Brochets bière et vin blanc

A terre, les autres pêcheurs montaient fébrilement gaules, fils, hameçons et leurres multicolores.

Décrire la confusion qu'entraîna le départ de l'armada, quelques instants plus tard, relève de l'épopée. Mais saint Pierre veillait, et si certains, dans une manœuvre désespérée, sortirent leur navire par l'arrière, les quinze embarcations mirent finalement cap au nord, avec l'ambition de rejoindre par étapes Carrick-on-Shannon. Quatorze, pour dire vrai, car le bateau numéro quinze, après quelques centaines de mètres, alla s'échouer sur un haut fond qui gardera son hélice pour l'éternité. On revit le navire remis à flots quelques jours plus tard du côté de Lanesborough, charmante bourgade aux joyeux pubs remplis de filles rousses.

Le métier était rentré, et c'est à qui aborderait l'écluse avec le plus de tact et de doigté, à qui, en douceur, ferait évoluer son bateau entre les roseaux où s'embusque le brochet affamé. Toute attente sur le chemin de Carrick-on-Shannon était mise à profit par chaque équipage de navire à pêcher et à tenir au frais, dans un seau mis à l'ombre, perches et brochetons, que l'on faisait griller le soir sur quelques souches trouvées le long des berges. Des amitiés naissaient que les récits des pêches et combats consolidaient. Le vin blanc — d'importation — coulait à flots, la bière brune (locale) faisait succomber les plus résistants. *Parfois*, au hasard des étapes, les équipages se mêlaient aux chanteurs dans les cafés, prétextes à réjouissance et à discours d'où, à n'en pas douter, est née une grande amitié franco-irlandaise.

Il fallut songer au retour. Tous les bateaux furent à l'heure dite, au rendez-vous de Ballykeeran. Comme le premier soir, le crachin avait fait son apparition.

CLAUDE LAMOTTE.

Les déclarations du premier ministre M. Jack Lynch

(Suite de la page 11.)

— Mais comment remplacer le financement britannique en Irlande du Nord ?

— C'est un problème important, mais il est certain que si une coopération plus étendue existait entre le Nord et le Sud, les investissements seraient plus faciles et moins coûteux. Nous savons que le départ des Britanniques ne résoudrait pas tout. Le problème essentiel pour le Nord est la réconciliation des deux communautés. En cas de réunification, la majorité protestante du Nord deviendrait évidemment une minorité, mais une minorité substantielle qui pourrait jouer un rôle important.

— Seriez-vous prêt à envisager pour le Nord une solution autre que le « partage du pouvoir » entre les deux communautés qui a échoué en 1974 ?

— Oui, je serais prêt à envisager d'autres formules pourvu qu'elles donnent à la minorité catholique une véritable participation aux affaires. Pas seulement dans les instances locales, mais au niveau du gouvernement central. L'idéal étant ce qui a brièvement existé en 1974, c'est-à-dire une répartition des portefeuilles ministériels entre les deux communautés.

— On a dit qu'une révision de la législation sociale de la République, notamment pour ce qui concerne le divorce, la contraception et l'avortement, pourrait contribuer à rassurer les protestants du Nord.

— En ce qui concerne le divorce, je pense qu'une grande majorité d'Irlandais du Nord ne s'y intéressent simplement pas. Pour la contraception, nous sommes sur le point de libéraliser la législation.

— Ne craignez-vous pas que cette législation sociale, encore très restrictive, ne donne aux autres pays de la Communauté européenne l'image d'une Irlande un peu arriérée ?

— Je ne pense pas que cela affecte le moins du monde notre image. Nous avons prouvé que nous étions de bons Européens. De toute façon, la législation sociale ne se limite pas au divorce, à la contraception et à l'avortement. Par exemple, en matière de logement, il y a plus de personnes propriétaires de leur maison en Irlande que dans les autres pays européens. Nous avons d'excellents services médicaux, et nos prestations sociales se sont beaucoup améliorées, permettant ainsi au fonds social de la C.E.E. de faire de substantielles économies. En réalité, l'Irlande est un pays très progressiste.

— Y a-t-il un « miracle économique » irlandais ?

— Je n'aime pas beaucoup le mot de « miracle », mais il est vrai que les impulsions que nous avons données à notre économie ont eu des résultats remarquables. Et je viens juste d'inaugurer le premier pipe-line de gaz naturel en provenance des eaux irlandaises. Ce qui nous aiderait maintenant, c'est que le pétrole que nous venons de découvrir dans l'Atlantique se révèle commercialisable. Nous ne savons pas encore si le gisement est important, mais nous savons qu'il est très profond. Nous venons de demander à la C.E.E. de nous aider éventuellement à l'exploiter. »

Propos recueillis par NICOLE BERNHEIM et JOE MULHOLLAND.

هكذا من الأصل

EUROPE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le congrès du R.P.R. demandera des garanties supplémentaires

Le congrès extraordinaire que le R.P.R. réunit dimanche 12 novembre, à Paris, sera consacré à la définition de la doctrine du mouvement gaulliste sur l'Europe dans la perspective de l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne prévue pour le 10 juin 1979. Les questions de tactique électorale, de structure de la liste, du choix des candidats, ne seront réglées qu'en janvier, à l'occasion d'un autre congrès.

S'agissant du fond, tous les gaullistes estiment, d'abord, que l'élection de l'Assemblée au suffrage universel est une *« mauvaise affaire »*, et que trop d'arrière-pensées l'accompagnent de la part de certains dirigeants étrangers, mais aussi du président de la République lui-même. C'est pourquoi certains gaullistes auraient souhaité que leur mouvement dénonçât ces *« faux-semblants »* et fît une campagne dûment motivée pour l'abstention. Cette attitude de refus n'a pas paru digne d'un grand parti qui se proclame tous les jours « responsable ». Malgré un certain courant de la base, la politique de l'urne vide semble ne pas devoir être retenue.

Les dirigeants R.P.R. vont donc, selon toute vraisemblance, participer à la campagne, mais ils veulent, au cours de ce premier congrès, montrer tout à la fois qu'ils sont bien européens, mais qu'ils ne sont pas pour n'importe quelle Europe.

Les gaullistes veulent, tout d'abord, s'efforcer d'effacer la réputation d'anti-européens que l'opinion publique a tendance à leur faire. Ils en rendent responsables *leurs* alliés d'aujourd'hui, les giscardiens et les centristes, qu'ils accusent de nourrir à l'égard du gaullisme un procès d'intention ancien et de vouloir prendre quelque revanche. Beaucoup attribuent aussi à M. Michel Debré une part de responsabilité: l'ancien premier ministre par sa défense farouche de l'indépendance nationale, par sa croisade enflammée contre la supranationalité a, en effet, permis à ses adversaires de ne retenir dans ses propos que les arguments hostiles à l'Europe.

Le R.P.R. veut donc transformer son image de marque européenne, et il rappellera avec force que le général de Gaulle a toujours voulu l'achèvement, le renforcement et l'élargissement du Marché commun.

La solidarité du Marché commun

Les gaullistes qui aiment à dire qu'ils s'occupent de *« l'Europe des réalités »* présenteront au cours du congrès plusieurs propositions pour renforcer la solidarité économique du Marché commun. Ainsi M. Marc Lauriol, député des Yvelines, proposera-t-il la création d'une « Communauté européenne de l'équipement » : une caisse européenne d'équipement, alimentée pour des contributions budgétaires des Neuf ou par l'emprunt, financerait la réalisation de grands travaux d'intérêt commun tels que les grands ports (Rotterdam, Le Havre), la liaison fluviale mer du Nord-Méditerranée, le tunnel sous la Manche, la recherche scientifique, etc.

En faisant de telles suggestions, les membres du R.P.R. veulent mieux dénoncer la confusion que, selon eux, l'on tente d'établir de façon abusive entre l'élection de l'Assemblée parlementaire et l'esprit européen. Pouvant se référer à Charles de Gaulle qui s'était toujours opposé, et en termes cinglants, à l'Europe politique, une *« Europe sans âme, sans vertèbres et sans racines »*, mais avait toujours prôné « une coopération politique des Etats », ils ont vu dans l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel un pas dangereux franchi vers la supranationalité et une atteinte — au moins potentielle — à la souveraineté des nations, à l'indépendance des Etats et à la compétence des parlements nationaux.

Après avoir réclamé en vain et sans trop d'illusions le report de l'élection — seul M. Debré y songe encore, — le R.P.R. souhaite maintenant obtenir des garanties formelles. Sans doute a-t-il enregistré avec satisfaction les déclarations de M. Giscard d'Estaing, rappelant à plusieurs reprises depuis un an que l'Assemblée européenne future n'exercerait que les compétences prévues par le traité de Rome, mais son inquiétude s'est réveillée lorsque plusieurs responsables d'autres pays membres de la C.E.E. ont révélé leurs arrière-pensées : transformer l'Assemblée en véritable Parlement.

La circonspection des gaullistes a été encore renforcée par les réticences britanniques à l'égard de toute injonction qui serait faite au Parlement de Westminster. Dès lors la méfiance du R.P.R. s'est accrue non tant à l'égard de M. Giscard d'Estaing, dont les propos au cours de sa déclaration à TF 1 le 16 octobre ont été jugés « parfaitement satisfaisants » par M. Chirac, qu'envers les autres chefs d'Etat et de gouvernement auxquels le président de la République française seul n'aurait pas les moyens de s'opposer en cas de besoin.

C'est pour cela que les gaullistes ont tout d'abord demandé une « renégociation » du traité : ce fut le cas de M. Chirac à Tulle le 3 septembre dernier, et de M. Debré à Strasbourg le 20 octobre, mais le président du R.P.R. dès le 9 septembre à Valence précisait son souhait : *« La mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion des chefs d'Etat et de gouvernement du problème des compétences, de façon qu'un accord commun et solennel soit pris pour que l'opinion publique sache très bien ce que sera et à quoi servira ce Parlement européen. »*

Le congrès extraordinaire du R.P.R. de dimanche prochain va donc demander au président de la République d'inviter ses huit partenaires du Conseil européen qui se réunit les 4 et 5 décembre, à Bruxelles à prendre l'engagement solennel de veiller au respect des traités et de prévoir les garanties qui empêcheront l'Assemblée parlementaire européenne d'outrepasser ses compétences.

Une recommandation de cette nature, espère M. Chirac, devrait recueillir l'approbation de la quasi-unanimité des congressistes gaullistes. A cette fin, le président du R.P.R. a convié comme observateurs les membres du gouvernement appartenant au mouvement, mais qui, en raison de leurs fonctions ministérielles, ne peuvent plus appartenir à ses instances dirigeantes, ainsi qu'en avait décidé le congrès du 9 avril dernier. Il a aussi invité le président de l'Assemblée nationale qui se trouve dans le même cas. M. Chaban-Delmas lui a répondu qu'il n'assisterait aux débats que s'il retrouvait sa place dans la hiérarchie du R.P.R. Or il est douteux que l'ordre du jour de ce congrès prévoit une modification des statuts permettant ce retour.

La tactique électorale

La tendance qui se dégagera des travaux du congrès et que reflétera la motion finale devrait, en tout cas, être accentuée trois semaines plus tard lors d'un rassemblement des jeunes du R.P.R. que M. Chirac présidera à Paris le 2 décembre. Il y recueillera, sans aucun doute, la caution « européenne » des militants les plus jeunes et les plus récents, donc les plus « chiraquiens » du mouvement qu'il a fondé le 5 décembre 1976.

Il restera ensuite au R.P.R. à définir sa tactique électorale, la composition de sa liste éventuelle et ses arguments de campagne, qui ne seront pas les mêmes s'il obtient des Neuf les satisfactions qu'il demande ou si M. Giscard d'Estaing ne se fait pas son interprète auprès de ses collègues du conseil européen. Le chef de l'Etat n'a pas encore pris position sur ce sujet. Il pourrait s'en entretenir avec M. Chirac lundi 13 novembre, au cours de la rencontre qu'il a proposée au maire de Paris pour traiter du problème du... jardin des Halles.

ANDRÉ PASSERON.

« C'EST PAR LA MONNAIE QUE SE FERA LE DÉPASSEMENT EUROPÉEN »

déclare le porte-parole de l'Élysée

La politique de M. Giscard d'Estaing a *« trois orientations fondamentales »*, a dit jeudi 9 novembre M. Hunt, porte-parole de la présidence de la République, devant la presse diplomatique : la France *« doit être plus unie »*, de là la *« politique d'ouverture, de dialogue et de tolérance avec les formations politiques »* ; la France doit se placer *« dans le peloton de tête »* de la compétition économique internationale car, *« sans force économique, il n'y a pas d'existence »* ; enfin, elle doit jouer un rôle dans *« une Europe organisée »*, qui est *« une entreprise essentielle »*.

Dans l'immédiat, trois projets de là, la *« politique d'ouverture*, importants préoccupent le président : le fonctionnement des institutions européennes, qui doit être amélioré (d'où la proposition d'un comité des sages) ; le système monétaire européen (il s'agit d'aboutir à une véritable monnaie, car *« c'est par la monnaie*, a dit M. Hunt, *que se fera le dépassement européen »* ; le désarmement, pour lequel *« les propositions françaises font leur chemin »*.

APRÈS LA RÉUNION DES PARTIS SOCIALISTES

M. Plissonnier (P.C.F.) : le P.S. est pour la supranationalité

Commentant, dans *l'Humanité* du 10 novembre, la rencontre, à Lille, des partis socialistes et sociaux-démocrates de la C.E.E., d'Espagne, de Grèce et du Portugal, M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du P.C.F., écrit : *« Le rassemblement vient de confirmer la gravité des convergences qui se précisent entre les projets giscardiens et ceux de la social-démocratie européenne.*

» L'agressivité anticommuniste de Pierre Mauroy — qui déclare que « le parti communiste prend » des positions de plus en plus » national-poujadistes » — s'inscrit dans ce contexte. (...)

» Au cours des discussions sur l'actualisation du programme commun, le parti socialiste a exprimé de fortes réticences sur des questions relatives à l'indépendance. Ainsi, François Mitterrand répétait avec insistance : « Je ne crois » pas à l'efficacité d'une défense » française autonome ».

» Dans des textes ou déclarations de ses dirigeants, le parti socialiste craint « le dépérissement des institutions supranationales » et se dit partisan de certaines restrictions de souveraineté. Il est pour la supranationalité. (...)

» Nous sommes seuls, en tant que parti, à nous opposer à ce qui tend à brader les intérêts nationaux, mais nous ne sommes pas isolés : les patriotes de toutes tendances, les démocrates, l'ensemble des travailleurs soutiendront la politique que défendent les communistes parce qu'elle conduit au progrès et à la grandeur nationale. »

M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré jeudi 9 novembre :

« A Lille, en mettant en cause l'efficacité d'une défense nationale indépendante, François Mitterrand a exprimé une orientation conduisant à une armée européenne qui donnerait immanquablement à la R.F.A. l'accès à l'arme atomique. Il n'est pas sans intérêt de noter que c'était déjà là une divergence existant lors des négociations pour l'actualisations du programme commun. »

M. MITTERRAND : maintenir la règle de l'unanimité dans la C.E.E.

M. Mitterrand a évoqué jeudi 9 novembre, la réunion de Lille. Il a souligné que le point essentiel de la rencontre a été le fait que tous les P.S. sont favorables à l'Europe. Il a toutefois admis qu'il n'était pas d'accord avec M. Willy Brandt. Le président du S.P.D. est plutôt favorable à une Europe supranationale, alors que les socialistes français, a noté M. Mitterrand, sont opposés à l'abandon de la règle d'unanimité dans la prise des décisions au sein de la C.E.E.

La Lettre de l'Unité, éditée par le P.S., ajoute dans son numéro du 9 novembre :

« *Y a-t-il « convergence »*, comme le prétend René Andrieu, *entre Giscard et le P.S.? Incapable de le démontrer*, il a recours à un syllogisme tortueux : *Giscard s'entend bien avec Helmut Schmidt, le P.S. siège à la même table que le S.P.D., « donc », le P.S. est complice de Giscard ! C'est, d'une part*, ignorer les profondes différences qui existent entre *le P.S. français et le S.P.D., différence qui se sont exprimées à Lille, en dépit de l'attachement à des principes communs. Il s'agit, d'autre part*, d'un sophisme — *le P.S. devrait-il dire qu'il fait nuit à midi parce que Giscard dit qu'il fait jour à midi ? — et auquel il serait facile de répondre que si* convergence *il y a, c'est bien celle qui existe* entre le P.C.F. et le R.P.R. *qui, tous deux, refusent l'Europe (ce qui représente, pour le premier, une trahison du programme commun) sans oser d'ailleurs aller jusqu'au bout de leur raisonnement*, qui devrait les amener à demander que la France sorte de la Communauté. (...)

En réalité, dans le combat rétrograde qu'il mène aujourd'hui, dans le non qu'il oppose aux travailleurs espagnols, portugais et grecs, le P.C.F. est totalement isolé du reste du mouvement ouvrier européen. *C'est son affaire. Qu'il ne s'étonne pas, le moment venu, d'en subir les conséquences. »*

∴

La commission exécutive de la C.F.D.T. a publié jeudi 9 novembre une mise au point à la suite des commentaires suscités par les déclarations de M. Michel Rolant dans le cadre de la rencontre des P.S. de la C.E.E. La C.F.D.T. note qu'elle avait été invitée à une « table ronde » sur les *« communes les régions, la crise et l'Europe »*, *qui devait réunir à la fois des élus, des responsables politiques, des fonctionnaires, des syndicalistes européens.*

» Regrette que le cadre de la réunion n'ait pas permis de situer sans ambiguïté l'intervention de son représentant, et lui ait donné un caractère différent de celui prévu à l'origine. »

Le Monde

politique

L'EXAMEN DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Transports : à partir de 1980, les « voies rapides » n'auront pas de péage

Jaudi matin 9 novembre, sous la présidance da M. Brocard (U.D.F.), l'Assembléa nationala examina la budget du ministère das transports (« la Mouda » du 5 septembre), en commençant par les crédits affectés aux routes, aux ports et aux voies navigables.

Dans son exposé introductif, M. LE THEULE, ministre des transports, insiste sur la coordination nécessaire entre tous les modes de transport et souligne l'importance économique d'un secteur qui fait travailler directement ou indirectement environ deux millions de personnes.

M. TORRE (apparenté U.D.F.), rapporteur spécial de la commission des finances, déclare : « *Une fois de plus, ce budget subit les conséquences d'une conjoncture économique et financière défavorable. La solution la moins douloureuse était de sacrifier les investissements ; le gouvernement n'a pas dérogé à cette règle, mais cela compromet notre capacité financière de progrès économique. En outre, les conséquences sont importantes pour les entreprises de travaux publics.* »

M. MANET (P.S.), rapporteur pour avis de la commission de la production relève que la construction des routes connaîtra un ralentissement important. Selon M. VAILEIX (R.P.R.), rapporteur pour avis des voies navigables et des ports, la dotation budgétaire dans ce secteur n'est pas « *décente* ».

Dans la discussion générale, interviennent MM. NUCCI (P.S., Isère), PERONNET (app. U.D.F., Allier), PORELLI (P.C., Bouches-du-Rhône), HARDY (R.P.R., Charente), BENOIST (P.S., Nièvre), FEVRE (U.D.F., Haute-Marne), WEISENHORN (R.P.R., Haut-Rhin), GRANET (app. U.D.F., Aube), ROCARD (P.S., Yvelines), AURILLAC (R.P.R., Indre).

Dans son intervention, *LE MINISTRE* déclare notamment : « *Au 1er janvier 1979, nous disposerons de 4 600 kilomètres d'autoroutes et de 1 600 kilomètres de chaussées rapides à deux fois deux voies séparées. Il reste encore 500 à 600 kilomètres à construire. Nous arriverons ensuite, à partir de 1980, à une deuxième générations de voies rapides à caractères autoroutier qui seront, elles, sans péage. Il n'est pas possible de revenir sur les concessions des péages. En ce qui concerne les tarifs, sans vouloir tenter leur harmonisation totale, nous nous efforcerons de compenser les différences trop*

Après avoir indiqué que 400 kilomètres d'autoroutes seront mis en service en 1979, M. LE THEULE a apporté les précisions suivantes : « *Les concessions de l'Etoile de Langres et celles de Pont-d'Ain viennent d'être signées. Celles de Calais-Reims seront soumises au Conseil d'Etat cette semaine. La concession Bourges - Clermont-Ferrand sera signée en 1979. Sur la section Orléans-Bourges, les travaux ne pourront commencer qu'une fois levée l'hypothèque des recours soumis au Conseil d'Etat. Le tracé Vierzon-Bourges ne pourra être réalisé que si les principales collectivités locales donnent leur accord. Pour la section Bourges-Clermont-Ferrand, le tracé par Moulins est écarté. L'objectif est de désenclaver Montluçon, Saint-Eloy et Riom. Le tracé sera déterminé et rendu public avant la fin de l'année.* »

Au sujet de la liaison fluviale mer du Nord - Méditerranée, il déclare : « *Le franchissement du seuil de Bourgogne commencera dès que les problèmes d'études et de maîtrise d'ouvrage seront réglés. La déclaration d'utilité publique a été approuvée en 1978. Vous devrez vous prononcer sur la maîtrise d'œuvre lors de la première session de 1979. Je compte la proposer à la Compagnie nationale du Rhône, mais il faut au préalable modifier le statut de cette société, dont les principaux actionnaires sont l'E.D.F. et la Ville de Paris.* »

Lors du vote des crédits, l'Assemblée repousse un amendement de la commission de la production qui était destiné à attirer l'attention du gouvernement sur la faiblesse des crédits supplément affectés aux voies navigables. Elle adopte en revanche un amendement gouvernemental qui majore de 15 millions de francs la subvention de l'Etat aux départements pour la prise en charge du réseau national déclassé.

La S.N.C.F. majorera ses tarifs en 1979

L'Assemblée passe ensuite à l'examen des crédits consacrés à la section commune et aux transports terrestres.

Rapporteur spécial de la commission des finances, M. CORNET (U.D.F.) exprime sa satisfaction face à un budget qui traduit la recherche d'une compression des subventions aux entreprises publiques et un effort continu sur les investissements pour les transports urbains. Il relève les résultats d'exploitation médiocres de la S.N.C.F. (déficit prévu d'environ 900 millions de francs en 1978), dont l'avenir dépend, à son avis, de la reprise économique, d'une politique tarifaire plus juste et d'une maîtrise des dépenses. Au sujet de la R.A.T.P., il indique que la part du coût total payé par l'usager ne représente que 36 %.

Rapporteur da la commission de production, M. FORGUES (P.S.) déplore le désengagement financier de l'Etat à l'égard de la S.N.C.F., regrettant que l'impératif de service public soit supplanté par le souci de la rentabilité.

Dans la discussion générale, on entend MM. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis), RAYNAL (R.P.R., Cantal), GAILLARD (P.S., Deux-Sèvres), MILLON (U.D.F., Ain) et CARO (U.D.R., Bas-Rhin).

M. LE THEULE traite largement, dans sa réponse, de la situation de la S.N.C.F. Il déclare notamment : « *Le rapport Guillaumat ne constitue aucunement un plan d'action du gouvernement. La S.N.C.F. procède, comme elle le doit, à une adaptation continuelle de ses moyens à ses trafics. Aussi le régime d'exploitation de certaines de ses gares est-il modifié. Dans tous les cas, une gare reste ouverte dans un rayon de 10 kilomètres. On est donc très loin des chiffres avancés pour tromper l'opinion. En fait, dix-sept gares ont été fermées au trafic voyageurs et quatre-vingt-quatorze au trafic marchandises. L'Etat consacre à la S.N.C.F. 5 milliards et demi.*

» *Comment peut-on, dans ces conditions, affirmer que ce budget traduit l'abandon du réseau ferré par l'Etat ? Tout montre au contraire que l'Etat est loin de sacrifier la S.N.C.F.* », affirme le ministre. « *En dix ans,* insiste-t-il, *la durée hebdomadaire du travail des cheminots est passée de quarante-six à quarante heures et le pouvoir d'achat du salaire moyen a progressé de 59 %.* »

En ce qui concerne la R.A.T.P., il indique que le projet de travaux sur la ligne 7, vers Villejuif, est à nouveau examiné et qu'il n'est pas exclu qu'avant la fin de l'année les crédits nécessaires soient débloqués. A propos des voies navigables, il annonce qu'un projet de loi créant un fonds de régulation à l'usage des bateliers est en préparation.

En ce qui concerne la politique tarifaire de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P., il déclare : « *Nous ne pourrons pas aboutir à une vérité totale des prix, mais il convient de continuer sur notre lancée. En 1979, la S.N.C.F. sera autorisée à majorer ses tarifs, même si c'est dans des proportions moindres que cet été. L'Etat entend lui accorder le plus vite possible une liberté totale sur le plan tarifaire. Certes, la S.N.C.F. a des obligations particulières, mais il faut qu'elle parvienne à l'équilibre comme en 1974.* »

L'Assemblée adopte ensuite les crédits en discussion, l'opposition votant contre.

AVIATION CIVILE : les carnets de commandes sont bien remplis

Passant à l'examen des crédits de l'aviation civile, l'Assemblée entend M. BAS (R.P.R.), rapporteur spécial de la commission des finances. Evoquant d'abord la grève des contrôleurs aériens de l'été dernier, il estime « *intolérable* » de faire supporter par la population les conséquences des différends entre les fonctionnaires et leur ministre. Puis il relève le redressement de la situation des compagnies aériennes, mais craint que les subventions gouvernementales dont bénéficient souvent les compagnies étrangères faussent les règles du marché. S'agissant du Concorde, il demande au gouvernement de faire preuve d'une grande fermeté face aux manœuvres « *déloyales* » des Américains. Il constate enfin que les inquiétudes sur l'avenir commercial de l'Airbus sont désormais dissipées, mais s'inquiète de l'avenir du moteur CFM-56 de 10 tonnes de poussée.

Pour M. LABBE (R.P.R.), rapporteur de la commission de la production, la France doit rester le leader de l'ensemble européen dans le domaine aéronautique. Aussi déplore-t-il que le budget en discussion marque « *une stagnation regrettable* ». Il insiste pour que le développement du Concorde ne soit pas stoppé, car « *la France aborde l'ère du vol supersonique avec un avantage technique de plusieurs années qu'elle doit à tout prix conserver* ». Il précise que Concorde connaît depuis septembre des coefficients de remplissage record de 94 % dans le sens Paris-New-York et de 77 % en sens inverse. Il stigmatise l'attitude de la compagnie U.T.A. qui reste, envers et contre tout, exclusivement fidèle à ses fournisseurs américains. Il indique qu'Air France a atteint en 1977 un coefficient de remplissage (62 %) remarquable (seuls font mieux Air Canada et Japan Air Lines) et que son déficit d'exploitation est en voie de résorption.

Interviennent ensuite MM. BARBIER (U.D.F., Jura), RAYMOND (P.S., Hte-Garonne), PASQUINI (R.P.R., Haute-Corse), MONTDARGENT (P.C., Val-d'Oise), FONTAINE (N.I., la Réunion), LAGOURGUE (U.D.F., la Réunion), AUTAIN (P.S., Loire-Atlantique), AURILLAC (R.P.R., Indre), CARO (U.D.F., Bas-Rhin), GANTIER (U.D.F., Paris), FLOSSE (R.P.R., Polynésie), BOZZI (R.P.R., Corse-du-Sud).

Lors du vote des crédits, M. FONTAINE (non inscrit, la Réunion) propose de réduire de 17 millions la subvention accordée à Air France. « *Le monopole,* réaffirme-t-il, *va de pair avec un tarif de service public, ce qui n'est pas le cas actuellement pour la Réunion.* » Un amendement socialiste vise également à obtenir une réduction des tarifs en faveur des Réunionnais.

« *Air France,* répond le ministre, *assume vis-à-vis de ce département un service public, mais elle ne peut le faire à n'importe quel prix.* »

L'amendement est retiré et les crédits sont votés.

Marine marchande

L'Assemblée en vient aux crédits de la marine marchande. Rapporteur spécial, M. DENVERS (P.S.) observe que si, pour les activités maritimes françaises, 1978 a été une année noire, 1979 ne s'annonce guère sous de meilleurs auspices. Le projet de budget lui paraît mériter un jugement réservé, car « *il ne comporte aucune orientation nouvelle, maintient l'absence de coordination et donc le gaspillage des aides publiques au profit de groupes privés et semble amorcer une politique d'abandon progressif de la flotte et des chantiers navals avec son cortège de licenciements* ».

Le rapporteur indique que sa commission a notamment demandé au gouvernement d'accroître les mesures dissuasives à l'encontre des pavillons de complaisance.

Rapporteur pour avis de la commission de la production, M. DUROMEA, P.C., déclare : « *Ce budget en stagnation, voire en diminution, ne permettra pas de redresser la situation actuelle, qu'il s'agisse des pêches maritimes ou du secteur de la construction et de la réparation navales. Quant au plan de développement, il s'est transformé en un plan de modernisation au profit exclusif des armateurs, mais au détriment des marins et de l'intérêt national, car nous sommes encore loin de satisfaire aux besoins de notre commerce extérieur.* »

Prennent alors la parole : M. GUERMEUR (R.P.R., Finistère), Mme PORTE (P.C., B.-du-R.), MM. ARRECKX (U.D.F., Var), DUPIET (P.S., P.-de-C.), EVIN (P.S., Loire-Atlantique), KERGUÉRIS (U.D.F., Morbihan), CREPEAU (appar. P.S., Charente-Maritime), MARIE (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques), PLANTEGENEST (N.-I., Saint-Pierre-et-Miquelon), WILQUIN (P.S., P.-de-C.), MANGER (R.P.R., Vendée), LE PENSEC (P.S., Finistère), GUDONI (P.S., Aude), LE DRIAN (P.S., Morbihan).

Répondant aux orateurs, M. LE THEULE aborde notamment les sujets suivants :

— L'élargissement du Marché commun : « *Le gouvernement sera déterminé, mais avec une prudence extraordinaire.* »

— Les pavillons de complaisance : « *La France est en Europe le pays le plus exigeant en matière de contrôle des normes.* »

— La politique de pêche : « *Outre l'organisation du marché, le gouvernement a pour objectif de faire respecter le libre accès à la mer communautaire, tout en veillant à la protection et à la reconstitution des ressources. La politique bruxelloise est extraordinairement décevante. Le blocage anglais est intolérable. L'accord de Berlin n'a aucune valeur communautaire. Je dis « non » à cet accord. Si une union s'opérait contre nous, notre attitude serait déterminée.* »

Pour ce qui est de la pêche industrielle, nous ne pouvons adapter notre politique tant qu'il n'y a pas de politique communautaire de la ressource. En ce qui concerne la pêche artisanale, il constate une amélioration du revenu, mais un vieillissement préoccupant des unités. Il relève toutefois une nette reprise des investissements.

— La construction et la réparation navales : le ministre souligne l'ampleur de la crise mondiale, rappelle les grandes lignes de l'action gouvernementale. Il confirme notamment « *la commande polonaise* ».

Pour ce qui est du groupe Terrin il note que « *la situation d'occupation empêche toute solution industrielle* ». S'adressant à M. Bardol (P.C.), il déclare : « *Vos amis jouent la politique du pire.* »

Au scrutin public demandé par le gouvernement, les dépenses ordinaires sont votées par 289 voix contre 195, sur 485 votants.

Un débat s'engage ensuite sur l'activité du Fonds d'intervention et d'organisation des produits de la mer (F.I.O.M.). Les socialistes estiment sa dotation trop importante et souhaitent au contraire accroître l'aide à l'exploitation des navires de pêche. Le ministre s'oppose à la réduction des crédits du F.I.O.M. ; l'Assemblée également par 273 voix contre 210.

L'Assemblée adopte ensuite les crédits restants, une partie d'entre eux étant toutefois repoussés, l'opposition étant alors plus nombreuse que la majorité.

A l'initiative da M. KERGUÉRIS (U.D.F.), elle autorise les coopératives maritimes d'avitaillement à réaliser 20 % de leur chiffre d'affaires en dehors de leurs sociétaires statutaires.

La séance est levée vendredi à 4 h. 30.

PATRICK FRANC[illegible]

● *Une ligne sautée* dans l'information sur les amendements au projet de loi de finances pour 1979 examinés par la commission des finances de l'Assemblée nationale a rendu le texte incompréhensible (*le Monde* du 10 novembre). Il fallait lire : *La commission des finances de l'Assemblée nationale*, réunie le mercredi 8 novembre, a repoussé plusieurs amendements au projet de loi de finances pour 1979, tendant à maintenir à 50 000 F le plafond des déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels.

APRÈS LE DÉBAT SUR LE BUDGET DE L'AGRICULTURE

● Dénonçant « *les pratiques frauduleuses et de dumping dans le secteur des productions agricoles, notamment méditerranéennes* », les membres du groupe socialiste de l'Assemblée nationale ont proposé, jeudi 9 novembre, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur « *les modalités d'application en France des réglementations européennes pour ces productions* ». Le groupe demande également que le point soit fait « *sur la situation qui en résulte pour les exploitants agricoles des régions concernées* ».

● Le groupe communiste s'est, jeudi 9 novembre, « *félicité que, grâce aux luttes des paysans et à ses initiatives parlementaires, le gouvernement ait été contraint au recul sur deux points importants du budget de l'agriculture* ».

Le gouvernement a en effet retiré son amendement prévoyant de supprimer le fonds national de solidarité aux exploitants retraités continuant leur activité professionnelle après soixante-cinq ans et, d'autre part, l'Assemblée a voté un amendement demandant au gouvernement d'exiger la suppression immédiate des montants compensatoires monétaires (*le Monde* du 10 novembre).

Soulignant que ce dernier vote a été obtenu grâce à l'abstention volontaire de députés de la majorité, le groupe communiste proteste contre le fait que les radios aient annoncé la prise de position de l'Assemblée nationale sans préciser que les communistes étaient à l'origine de cet amendement. « *Une telle attitude,* indiquent-ils, *illustre la volonté des moyens d'information d'occulter les actions des communistes liées aux luttes des diverses catégories des travailleurs de notre pays.* »

La commémoration du 11 novembre

LES TOMBES DES MARÉCHAUX SERONT FLEURIES

Le programme officiel des cérémonies organisées pour le soixantième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 prévoit que « les tombes des maréchaux seront fleuries : Joffre, Pétain, Gallieni, de Lattre, Fayolle, Franchet d'Esperey, Foch, Lyautey, Maunoury, Leclerc, Juin ».

Rappelons qu'en 1968, pour l'anniversaire du 11 novembre, le général de Gaulle s'était rendu dans la crypte des maréchaux, à l'hôtel des Invalides. Le président de la République avait fait déposer simultanément, par le préfet de la Vendée, une gerbe de fleurs sur la tombe de Philippe Pétain à l'île d'Yeu.

UNE COPIE CONFORME DU WAGON DE L'ARMISTICE

Le wagon stationné dans la clairière de Rethondes (à 9 kilomètres de Compiègne), que le président de la République visitera le 11 novembre, n'est qu'une copie fidèle de celui dans lequel fut signé l'armistice de 1918. Le vrai wagon-bureau du maréchal Foch, utilisé sur l'ordre d'Hitler pour la signature de l'armistice du 22 juin 1940, avait été transporté ensuite en Allemagne, où il devait être détruit par les SS, en 1945, peu de temps avant la capitulation du IIIe Reich.

DANS LES COMMISSIONS

● AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Couve de Murville s'inquiète du manque d'autonomie des ministères intéressés

La commission des affaires étrangères a entendu, jeudi 9 novembre, M. Robert Galley, ministre de la coopération, qui a évoqué la situation au Sahara occidental où, a-t-il dit, la diplomatie française déploie tous ses efforts pour faciliter les contacts entre les parties en cause. Au sujet du Tchad, M. Galley a indiqué que la constitution d'un gouvernement bipartite est une étape considérable sur la voie de la réconciliation nationale. Il a souligné que les tensions portant sur l'intégration des troupes au sein de l'armée tchadienne sont en voie d'être résolues. Enfin, a-t-il dit, la venue du général Malloum à Paris témoigne des efforts de la diplomatie française dans le sens de la réconciliation nationale.

Le ministre a ensuite évoqué la situation au Zaïre. Il a jugé positif le rôle joué par la force interafricaine, qui a permis de maintenir l'ordre et de faciliter la reprise des activités économiques. Il a indiqué que la diplomatie française s'était employée, avec celle des Etats-Unis, à créer les conditions du rapprochement qui s'est produit entre le Zaïre et l'Angola.

M. Louis Odru (P.C.) a évoqué l'enlèvement de six militaires français à Kolwezi avant l'intervention du 2e REP. Il s'est inquiété de leur situation juridique compte tenu de la non-ratification par le Parlement français des accords de coopération militaire entre la France et le Zaïre.

M. Couve de Murville s'est étonné de constater que ni le ministère des affaires étrangères ni le ministère de la coopération ne sont en mesure de diriger effectivement l'ensemble des relations extérieures de la France, y compris sur le plan financier.

M. Galley a indiqué en réponse à M. Odru que les militaires français disparus au Zaïre étaient régulièrement munis d'un ordre de mission.

Enfin, le ministre a évoqué la situation aux Comores, et il a indiqué que le gouvernement français aide le nouveau gouvernement de ce pays dans les efforts qu'il a entrepris pour rétablir la situation, notamment sur le plan économique. M. Galley a annoncé que le premier projet d'accord de coopération entre la France et les Comores devait être signé le vendredi 10 novembre et qu'il permettra de donner rapidement un cadre juridique à la coopération entre les deux pays. — P. J.

● AFFAIRES CULTURELLES

Quelles modalités d'aide à la presse pourraient mettre un frein à la concentration des titres ?

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, réunie jeudi 9 novembre, a examiné le rapport de M. Didier Bariani (U.D.F.) sur les crédits de l'information et de la communication. Le rapporteur a estimé nécessaire que le ministre de la culture et de la communication dispose de possibilités d'information convenables sur l'état des grands moyens de communication. En ce qui concerne la presse écrite, il a fait valoir que le Service juridique et technique de l'information (S.J.T.I.) ne donne pas satisfaction. La commission a adopté une observation demandant que le S.J.T.I. soit profondément réformé. En revanche, M. Bariani estime que l'activité du haut conseil de l'audiovisuel est très positive.

Le rapporteur a relevé dans l'application du régime des aides à la presse la diminution préoccupante des titres, ce qui, a-t-il dit, n'est pas bon pour le pluralisme. Il a déclaré : « *L'ordonnance de 1944 qui a voulu créer les obstacles juridiques à la concentration ne joue pas son rôle. Le mécanisme des aides à la presse devrait être précisé pour dégager les moyens de son indépendance et porter remède aux causes financières de la concentration. Car, sans juger les hommes et les titres, il faut reconnaître que les concentrations et les disparitions de journaux sont inquiétantes.* »

M. Bariani a ajouté : « *On peut se demander si l'ordonnance de 1944, que certains disent violée, n'est pas en réalité plutôt inadaptée.* » La commission a adopté une observation par laquelle elle exprime le souhait que le gouvernement précise dans les meilleurs délais possibles quelles sont les modalités nouvelles d'aide à la presse susceptibles de mettre un frein à la concentration des titres préjudiciable au pluralisme et de soutenir éventuellement les initiatives visant à la création de nouveaux titres.

M. Bariani a estimé qu'il faudrait que des études soient conduites sur l'opportunité de maintenir, pour la T.V.A. sur les hebdomadaires, le taux transitoire actuel de 4 %. Il a évoqué ensuite la situation de l'Agence France-Presse en précisant que le prix des abonnements à cette agence serait relevé de 13 % au 1er janvier 1979. Il a souligné que la situation financière de la presse ne permet pas d'envisager un relèvement important des tarifs de l'agence.

Au sujet des nouvelles techniques de communication, le rapporteur a déclaré que l'Institut national de l'audio-visuel (INA) réalise des expériences significatives, notamment dans les collectivités locales. « *Mais,* a-t-il dit, *pour faire apparaître tout l'intérêt de ces expériences, il faudrait que soient clarifiées les conditions de la gestion de l'Institut et que celle-ci soit compatible avec ce que l'on attend d'un établissement public.* »

M. Tassy (P.C.) s'est inquiété de la tendance apparue à l'A.F.P. et qui conduit à la publication d'articles de synthèse rédigés de manière telle que, par l'usage de techniques de photocomposition, ils pourraient être reproduits dans toute la presse. « *Il n'y aurait plus alors qu'un seul pluralisme, celui des titres* », a noté le député communiste.

M. Jean Boinvilliers (U.D.F.) a défendu le principe, affirmé par M. Bariani, d'une distinction entre l'information du citoyen sur l'activité du gouvernement et les attributions techniques de celui-ci dans le domaine de l'information. M. Michel Péricard (R.P.R.) a évoqué le problème posé par la diffusion ou la publication de certaines émissions et articles à caractère sensationnel. « *Ce qui est regrettable, dans les affaires récentes,* a-t-il dit, *c'est l'abandon d'une certaine déontologie professionnelle. Si les interviews scandaleuses récemment publiées avaient été suivies d'une présentation des faits tels qu'ils se sont véritablement passés, cette juxtaposition aurait fait apparaître la fausseté des allégations qui ont été proférées.* »



LA RÉFORME DES FINANCES LOCALES

Le Sénat empêtré dans un débat « ubuesque »

Le Sénat, ayant achevé jeudi matin 9 novembre la discussion générale commune des deux projets de loi visant à réformer les finances locales, a entrepris dans l'après-midi l'examen du premier de ces textes, celui modifiant le système fiscal. Le débat qui s'est alors engagé et poursuivi jusqu'à 3 heures du matin pour reprendre vendredi à 11 heures, a atteint un degré de confusion rarement observé dans une assemblée parlementaire. L'extrême complexité des mécanismes fiscaux et l'obstination du gouvernement à vouloir protéger le budget de l'Etat centralisateur contre la « convoitise » des élus locaux suffisent à expliquer la situation dans laquelle se sont trouvés les sénateurs. Mais le règlement de leur assemblée a encore accentué le caractère ubuesque d'une discussion qui se prolongeait à vide, ayant pour seul objet de permettre, la semaine prochaine, l'ouverture d'une seconde délibération sur ce même texte.

Les sénateurs avaient auparavant repoussé par 178 voix contre 104, une question préalable de M. PAMS (gauche-dém., Pyrénées-Orientales) qui tendait à différer l'examen du projet sur la fiscalité locale. Défendue par M. DAILLY (gauche-dém., Seine-et-Marne), cette demande se substituait à celle à laquelle le groupe communiste avait renoncé, dans un souci d'efficacité.

Après ce succès gouvernemental (remporté, en partie, grâce au rapporteur M. JEAN-PIERRE FOURCADE qui avait retrouvé le ton de l'ancien ministre des finances) tout permettait de croire que la discussion allait s'engager sur le mode de la technicité fiscale quand le Sénat, contre l'avis du ministre et du rapporteur, adopta un article additionnel qui bouleversait complètement l'économie du projet. Les sénateurs, en effet, votaient un amendement, dû à l'initiative de MM. THYRAUD (R.I., Loir-et-Cher), PILLET (Un. Centr., Loiret et CHAUTY (R.P.R., Loire-Atlantique), qui instituait, à la place de l'actuelle taxation sur la propriété bâtie et non bâtie, un impôt foncier unique « sur la base de la valeur vénale déclarée... ». « *Cet impôt declaratif*, soulignait notamment M. THYRAUD, *a été recommandé par le Comité d'études de la politique foncière (...) il aura le mérite de la simplicité et sera bien compris du contribuable et des élus locaux.* »

Le débat suivant s'instaurait alors : M. LARCHE (R.I., Seine-et-Marne) : « *...Nous avons fait une révolution fiscale sans en prévoir les conséquences...* »

M. DE MONTALEMBERT (R.P.R., Seine-Maritime) : « Je demande le renvoi en commission. »

M. DAILLY, qui préside la séance à ce moment : « *Aucun vote acquis ne peut être remis en question avant le vote sur l'ensemble.* »

M. FOURCADE, rapporteur : « *L'amendement Thyraud apporte, en effet, des dispositions révolutionnaires...* »

A 22 heures, la séance reprend et M. PAPON, ministre du budget, annonce : « *Nous nous sommes séparés tout à l'heure sur un constat : l'incompatibilité entre l'amendement Thyraud et les dispositions, amendées ou pas, de l'article premier. Le gouvernement, quant à lui, en tire les conséquences : il vous demande de supprimer l'article.* »

Après de longues discussions (chaque orateur renonçant difficilement à prendre la parole), les article 1, 2 et 3 sont ainsi supprimés. La semaine prochaine, le débat reprendra sur ces mêmes articles...

On retiendra toutefois de ce débat l'annonce, par le ministre du budget, que le gouvernement accepte désormais le report à 1981 de l'application de la nouvelle fiscalité locale. Cette requête était celle de la commission des finances qui lui subordonnait son vote.

Jeudi matin (voir nos éditions du 10 novembre), on avait encore entendu dans la discussion générale MM. SCHWINT (P.S., Doubs), BERANGER (gauche dém., M.R.G., Yvelines), GIROD (gauche dém., Aisne), LARCHE (R.I., Seine-et-Marne), LEGRAND (gauche dém., Loire-Atlantique), DESCOURS-DESACRES (R.I., Calvados), DAILLY et PAMS (gauche dém., Pyrénées-Orientales).

Puis MM. PAPON, ministre du budget, et BECAM, secrétaire d'Etat à l'intérieur, avaient invité les sénateurs à voter la réforme qui leur était proposée. « *Le Parlement*, avait notamment déclaré M. BECAM, *sera informé des résultats chiffrés de la réforme, et il sera tenu compte du rôle de la loi-cadre pour apporter les recettes complémentaires qui s'imposeraient.* »

ALAIN GUICHARD.

Marx et la « paupérisation absolue » des communes

Au moment où les élus communistes des Hauts-de-Seine manifestaient, devant la préfecture de Nanterre, pour protester contre le projet de loi réformant la fiscalité locale, actuellement en discussion devant le Sénat, on apprenait que l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF) avait établi un rapport sur les disparités des bases d'imposition dans les différents départements et communes de cette région.

Les conclusions de ce rapport, du moins pour ce qui concerne les Hauts-de-Seine, sont de nature à infirmer les déclarations des maires de Boulogne-Billancourt et de Gennevilliers, MM. George Gorse (R.P.R.) et Lucien Lanternier (P.C.). Ceux-ci avaient dénoncé sans ambages (*le Monde* du 7 novembre) le projet de réforme de la taxe professionnelle, qui était « *injuste, inutile et insuffisante* ».

Selon l'IAURIF, les Hauts-de-Seine sont près de deux fois plus riches, en revenus de taxe professionnelle, que la France entière (5 898 F de base par habitant contre 3 000 en moyenne nationale... mais 7 042 F pour Paris). Non seulement, ce département est globalement privilégié mais, en outre, l'inégalité des bases entre les communes y est particulièrement forte. Puteaux (16 447 F) est trente fois plus riche que Châtenay-Malabry (543 F).

Autre « anomalie », c'est dans les communes déjà riches qu'on paye le moins d'impôts. Le taux d'imposition à Neuilly n'est que de 1,18 % et de 2,67 % à Saint-Cloud (1), contre 13,3 % à Chaville, 12,8 % à Garches, 10,5 % à Malakoff, 9,7 % à Châtenay-Malabry.

L'écrêtement proposé par le projet de loi fiscale aura des effets modérés. Onze communes des Hauts-de-Seine seulement verront progressivement tomber leurs bases de taxe professionnelle à 6 000 F, car le projet de loi ne touche que les communes où les bases de taxe professionnelle par habitant dépassent actuellement le double de la moyenne nationale.

Saint-Cloud, à taux d'imposition égal, touchera encore, par habitant, sept fois plus que Garches. Au total, dans les Hauts-de-Seine, l'écart sera encore de 1 à 10 entre la commune la plus riche et la commune la plus démunie, si la réforme est adoptée.

A propos des arguments du maire de Gennevilliers relatifs aux contraintes de l'écologie, les activités acquittant la taxe professionnelle (usines mais aussi bureaux) n'entraînent pas nécessairement des nuisances, notent les experts, de nature à altérer le cadre de vie. C'est le cas à l'évidence... à Neuilly.

Enfin, il serait excessif de prétendre que les communes riches en usines doivent, proportionnellement, faire un plus gros effort d'équipement que celles qui n'en ont pas. Les dépenses d'équipements payés par une commune sont induites avant tout par le nombre des habitants, non pas le nombre des bâtiments industriels.

« *En conclusion*, concluent les experts qui ont préparé la réforme, *dans le système fiscal actuel, les communes riches ont tous les atouts pour devenir plus riches et les communes pauvres tous les handicaps pour devenir pauvres. C'est très exactement l'application du principe marxiste sur la paupérisation absolue...* » Et les Hauts-de-Seine peuvent le mieux en administrer la preuve. — F. Gr.

(1) Dont le maire est M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur (U.D.F.), rapporteur de la loi sur la fiscalité locale.

A Marseille

LE MEETING DE L'EURODROITE SE TIENT DANS UNE SALLE DE CINÉMA

(De notre correspondant.)

Marseille. — Les protestations continuaient d'affluer vendredi matin 10 novembre à la préfecture des Bouches-du-Rhône afin de demander l'annulation du meeting de l'eurodroite prévu pour vendredi soir à 20 h. 30. En dépit de l'arrêt d'interdiction pris par le maire de Marseille, les dirigeants du P.F.N. ont indiqué que le meeting se tiendra dans la salle du cinéma Le Madeleine.

Les unions départementales des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.E.N., la Ligue internationale contre l'antisémitisme et le racisme (LICA), la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), les fédérations départementales du P.S. et du P.C. et la Ligue des droits de l'homme appellent, de leur côté, à une manifestation de protestation le même jour, à 18 h. 30, devant le monument aux morts de la guerre de 1870 à l'extrémité de la Canebière.

L'exposition Charles-de-Gaulle à l'Hôtel de Ville

CINQUANTE MILLE VISITEURS EN QUINZE JOURS

Organisée à l'Hôtel de Ville de Paris, l'exposition consacrée à Charles de Gaulle — qui depuis le 26 octobre a reçu la visite de plus de cinquante mille visiteurs — laissera ses portes ouvertes jusqu'à 22 heures le vendredi 10 et le samedi 11 novembre.

L'un des visiteurs vient de signer le livre d'or de l'exposition : « *Je suis algérien, ancien sous-lieutenant de l'A.L.N. et, aujourd'hui, membre de l'opposition. Je suis venu voir cette exposition parce que nous n'avons pas oublié de Gaulle et que la France reste pour nous quelque chose de très important.* »

Cortège de Parisiens, de provinciaux et d'étrangers qui se dirigent vers la salle Saint-Jean pour, comme ils le disent très simplement, « *voir de Gaulle* ». Tous les âges, tous les milieux : de la vieille dame tenant par la main sa petite-fille pour lui montrer « *le général* », à ces jeunes filles qui « *veulent voir ce qui a passionné leurs parents* » ; ils circulent tous sans bruit entre les panneaux retraçant la vie de l'homme du 18 juin.

Quelques critiques cependant. Celle de ce Canadien, par exemple, qui regrettera que « *les stylos et la montre du général soient exposés. Tous les objets privés du général ne sont pas des reliques* ». Cet autre, qui « *regrette l'occultation du rôle de de Gaulle en Algérie. Quel dommage pour sa mémoire d'avoir déçu bien des Français* ». Ces remarques rejoignent celles d'un certain nombre de jeunes gens passionnés qui s'étonnent du « *peu de place réservée à mai 68* ».

Sondage : parmi les visiteurs, 13 % sont des adolescents, 23 % ont plus de soixante ans ; plus de 70 % d'entre eux trouvent cette exposition « *excellente* ». Ce vendredi on installera un troisième livre d'or près de la sortie...

J. Pn.

★ L'exposition Charles-de-Gaulle se tient tous les jours dans la salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville, de 10 h. à 18 h. 30, jusqu'au mercredi 15 novembre. Entrée gratuite.

POLITIQUE

Les « petites phrases » de M. Barre

LE BUREAU DU GROUPE R.P.R. PREND ACTE DES EXPLICATIONS DU PREMIER MINISTRE

M. Raymond Barre a reçu à déjeuner jeudi 9 novembre les membres du bureau du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, qui l'ont notamment interrogé sur les déclarations qu'il avait faites au cours de son voyage à la Réunion.

« *Nous avons procédé à un échange de vues très large et très franc*, a indiqué M. Claude Labbé, président du groupe, à sa sortie de l'hôtel Matignon. *Notre première préoccupation a été de rappeler notre souci concernant les problèmes économiques et sociaux, mais nous avons aussi évoqué les « petites phrases » prononcées par le premier ministre à la Réunion. Il n'aurait pas été normal que nous éludions dans une espèce de climat hypocrite ces déclarations qui ont donné lieu à beaucoup de commentaires. Le premier ministre se défend de toutes les interprétations qui ont été faites à cet égard. C'est ce que nous retenons.* » (1)

Prenant acte des explications de M. Raymond Barre, le président du groupe R.P.R. a ajouté : « *J'ai déjà eu l'occasion de dire que la confiance ne s'accordait pas mais qu'elle se vivait. Nous continuons à vivre cette confiance dans un climat qui est celui de la trêve et qui n'exclut pas du tout une large coopération sur tous les problèmes qui intéressent les Français, bien plus d'ailleurs que ces petites querelles épidermiques qui font que l'opinion publique juge peut-être les hommes politiques un peu légers.* »

(1) N.D.L.R. : Le R.P.R. s'était senti visé par les propos que M. Barre avait tenus le 5 novembre sur ceux qui font « *la pêche aux voix comme d'autres vont à la pêche aux moules* ». Le chef du gouvernement avait précisé, jeudi matin 9 novembre, sur les ondes de France-Inter : « *Je suis étonné du retentissement que l'on a donné en France à certains de mes propos et de l'interprétation que l'on en a faite.* » (*Le Monde* du 10 novembre.)

● *M. Yves Guéna*, conseiller politique du R.P.R., a déclaré, jeudi, à Radio-France : « *Nous ne sommes pas partisans du régime des partis puisque c'est nous qui y avons mis fin. Je rappellerai simplement que les partis sont reconnus dans la Constitution de la Vᵉ République et que, quand on a l'ambition d'être le chef de la majorité et de la majorité parlementaire, il faut sans doute avoir quelque considération pour les partis qui la composent.* »

Conflit au sein du P.S.

LE MAIRE DE MONTPELLIER RETIRE LEUR DÉLÉGATION A DEUX ADJOINTS

Depuis plusieurs mois, le maire de Montpellier, M. Georges Frêche (P.S.), ancien député, est en conflit avec une partie du groupe socialiste de son conseil municipal, et en particulier avec ses deux principaux adjoints, MM. Jean-Pierre Vignau, premier adjoint, et Emile Bessière, adjoint aux finances, tous deux également membres du P.S. (*le Monde* du 18 mai).

Le conflit s'était notamment cristallisé lorsque, le 18 mai, le conseil municipal avait été appelé à désigner son représentant au conseil régional. M. Frêche n'avait été désigné qu'au second tour, un certain nombre de membres du groupe des socialistes et des radicaux de gauche s'étant abstenus au premier. Le 22 septembre, sept élus, dont MM. Vignau et Bessières, s'étaient abstenus de remettre des délégations de vote lors de la présentation du compte administratif du conseil municipal. « *Il n'est pas possible*, estime M. Frêche, *que des adjoints puissent appliquer un budget qu'ils ont refusé de voter.* » Le maire de Montpellier a, en conséquence, décidé jeudi 9 novembre, de retirer à MM. Vignau et Bessières leurs délégations d'adjoints.

Ce conflit de personnes au sein de la majorité socialiste du conseil municipal sera tranché par les instances nationales du P.S. Une commission, dont font partie MM. Pierre Mauroy, Louis Mermaz, Daniel Percheron, Georges Dayan et Roger Fajardie, est chargée d'examiner la plainte du maire de Montpellier contre ses adjoints, qu'il accuse d'avoir violé l'article 77 des statuts de leur parti sur la discipline des groupes d'élus par leurs votes et leurs propos publics.

LE R.P.R. ACCUSE M. FABRE DE « PLAGIAT » ET D'« OPPORTUNISME »

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., a déclaré jeudi 9 novembre au cours d'une conférence de presse : « *Nous sommes assez choqués de voir M. Robert Fabre tirer des conclusions qui manquent totalement d'imagination et qui sont de redécouvrir les solutions que nous avions naguère proposées en ce qui concerne la lutte contre le chômage.* »

Le président du groupe R.P.R. a notamment indiqué que la proposition de M. Fabre relative au non-cumul d'une retraite et d'un emploi constitue « *un texte démagogique, car le problème n'est pas d'empêcher les gens de travailler mais de créer des emplois* ». Il a ajouté : « *Il est facile d'émouvoir l'opinion publique avec des cas particuliers. Les déclarations de M. Fabre sont un mélange de libéralisme et de collectivisme. Cela prouve qu'il est difficile pour un homme politique de passer d'un seul coup d'un camp dans l'autre.* » Quant à M. Jean Falala, vice-président délégué du groupe R.P.R., il a estimé que les propositions de M. Fabre étaient « *du plagiat et de l'opportunisme indécent* ».

M. Labbé, rendant compte des entretiens qu'un groupe de travail du R.P.R. composé notamment de jeunes députés avait eus avec M. Robert Boulin, ministre du travail, a déclaré : « *Nous n'avons cessé depuis le début du gouvernement Barre de réclamer une politique offensive en faveur de l'emploi et une lutte déterminée contre le chômage. Or nous constatons que, malgré les efforts de M. Boulin, cette mobilisation n'a pas encore atteint son niveau souhaitable. Nous avons conclu une trêve, mais nous voulons également une réelle participation avec le gouvernement qui soit doublée d'une certaine vigilance.* »

Le président du groupe R.P.R. a rappelé que c'était grâce à son initiative que la retraite des femmes à soixante ans a été adoptée. Il a indiqué que plusieurs propositions avaient été déposées par le R.P.R. concernant la réforme de l'Agence pour l'emploi, la durée maximale du travail, le temps partiel pour les femmes, les emplois d'intérêt collectif, le relèvement du seuil d'embauche pour les P.M.E. et il a noté que le gouvernement s'inspirait des propositions du R.P.R. pour ses projets relatifs à l'aide aux créateurs d'emplois, à la formation professionnelle, à l'intéressement et à la participation.

La réorganisation du secteur « livre » du P.C.F. entre dans une phase « concrète »

Au cours d'une réunion qui s'est tenue le 9 novembre à Paris, au siège du P.C.F., M. Guy Hermier, membre du bureau politique, a informé la presse des projets de réorganisation du secteur livre (1) de son parti. M. Hermier était entouré de M. Lucien Sève, directeur des Editions sociales et membre du comité central, de Mme Lucette Thomazo, directrice, et de M. Christian Echard, administrateur du C.D.L.P.

M. Guy Hermier a exposé les causes des difficultés du secteur « livre » du P.C. imputable, selon lui, d'une part à la crise que traverse l'édition et, d'autre part, à la diversité de l'ensemble de diffusion et d'édition et à l'intense publication durant la dernière période.

M. Hermier a ensuite déclaré qu'une « décision de principe » avait été adoptée selon laquelle la réorganisation concrète s'effectuerait en concertation avec le personnel. « *Les dispositions que nous venons de prendre diffèrent des propositions initiales que nous avions soumises à discussion* », a-t-il indiqué, précisant plus loin que « *lorsqu'il s'agit de réorganiser un tel ensemble, cela ne peut se passer sans conflit, sans discussion. Nous en avons débattu, et vivement même, en quoi cela est-il anormal ?* »

M. Lucien Sève devait évoquer à son tour les semaines de discussions parfois « vives » afin d'aboutir à un « ensemble cohérent ». Il a insisté aussi sur la réalité de l'indépendance des maisons d'édition. M. Guy Hermier avait déclaré auparavant que les dispositions adoptées permettraient de « *donner plus de responsabilités aux camarades qui travaillent dans le domaine éditorial* », responsabilités étendues « *jusqu'à la diffusion de tous leurs livres, ce qui n'est pas le cas actuellement* ». L'objectif est de « *décompartimenter* » et de « *responsabiliser* » éditeurs et diffuseurs de façon à maintenir une « *force de vente autonome* » qui réponde à la vocation politique et culturelle du groupe.

Concernant les licenciements intervenus au C.D.L.P. (Centre de diffusion du livre et de la presse), après la décision de confier la distribution à la SODIS (2), M. Christian Echard a donné les chiffres suivants : 48 reclassements, 12 départs à la retraite favorisés, 32 propositions de reclassement qui n'ont pu être acceptées — « *les intéressés relevant alors de la loi relative au licenciement économique* », — 53 licenciements effectifs.

Il a déclaré enfin que « *d'autres licenciements ne sont pas prévus dans l'immédiat.* »

(1) Voir *le Monde* des 20 et 25 octobre.

(2) Le secteur « livre » du parti communiste comprend, outre le C.D.L.P., des entreprises de ventes par courtage tel le Club Diderot et cinq maisons d'éditions.

L'élection municipale partielle d'Hyères

LE P.C.F. REFUSE DE SE DÉSISTER EN FAVEUR DU P.S.

Toulon. — La crise de l'union de la gauche connaît une nouvelle péripétie à Hyères (Var) où le comité de section du P.C.F. a décidé « *de ne pas se désister en faveur de la liste d'union socialiste et de laisser la liberté de vote à ceux qui leur ont fait confiance au premier tour des élections municipales partielles* ». Deux sièges sont à pourvoir pour permettre l'élection d'un nouveau maire, en remplacement du docteur Jean-Jacques Perron (P.S.), décédé en octobre.

En mars 1977, le P.C.F. avait revendiqué la direction de la liste d'union de la gauche. Le P.S. avait refusé et une liste socialiste homogène avait été élue. Depuis, l'actuelle municipalité a fait l'objet de critiques incessantes de la part des communistes et cette situation peut expliquer le refus de la section socialiste locale de constituer une liste d'union à l'occasion de l'élection partielle.

A noter que M. Schmitthausler (gaulliste de progrès), qui faisait équipe, dimanche dernier, avec M. Caton (P.C., ancien maire d'Hyères), préconise un vote nul. Restent en présence, au second tour, la liste du parti socialiste et celle de la majorité.

Dimanche 5 novembre, le premier tour de scrutin avait été caractérisé par une faible participation (46,79 %). Les résultats avaient été les suivants :

Inscrits, 26 094 ; votants, 12 210 ; suffrages exprimés, 11 805.

Liste P.S., MM. Jean-François Barreau et Vincent Goletto : 4 364 ;

Liste P.C., MM. Georges Caton et Edmond Schmitthausler (gaulliste de progrès) : 2 716 ;

Liste majorité, M. Fred Saroléa (P.R.) et Mme Marcelline Jonio (R.P.R.) : 4 725.

Quand des étudiants communistes bordelais font la fête

De notre correspondant

Bordeaux. — Deux banderoles immenses pour décor. L'une à gauche : « *Rien ne peut changer en France sans le P.C.F.* » ; l'autre à droite : « *Rien ne changera avec le P.C. tel qu'il est* ». Le ton était donné mercredi 8 novembre à la fête de *Positions*, une revue éditée par les étudiants communistes de Bordeaux.

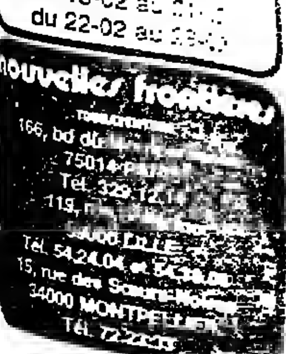
« *Nous voulons exprimer l'immense désespoir des militants communistes et des gens de la base qui ont cru à l'union de la gauche* », ont déclaré les responsables de la revue. *Alors qu'à l'intérieur du P.C., il y a une crise du militantisme — des cellules n'ont pas repris leur activité — nous, à* Positions, *nous avons voulu faire quelque chose, au contraire du parti, qui se contente de déclarer : « Nous ne sommes pas responsables. » Nous posons le problème. Nous voulons montrer qu'il y a des choses qui ne peuvent plus durer. Nous l'exprimons à travers notre fête et notre journal, une revue ouverte qui essaie de tenir compte du climat social.*

» *Nous sommes des communistes. Nous ne constituons pas une nouvelle organisation. Nous avons des idées et nous essayons de poser des questions. Il faut comprendre pourquoi le P.S. progresse et le P.C. stagne et régresse même.* »

Sept cent personnes avaient répondu à l'appel des organisateurs. La grande majorité étaient des étudiants, dont beaucoup de militants communistes, certains ayant cinq à six années de parti, ayant eu quelques responsabilités dans des bureaux de section. Tout au long des débats, qui durèrent près de six heures, beaucoup de questions ont été posées. La fédération de la Gironde du P.C.F. avait été invitée mais aucun dirigeant du parti communiste n'a participé à la soirée.

★ Positions, D. Siot, poste restante, place de la Bourse, 33000 Bordeaux.





هكذا من الإهمال

Le Monde des loisirs et du tourisme

COMPTES ET MÉCOMPTES DANS LES STATIONS

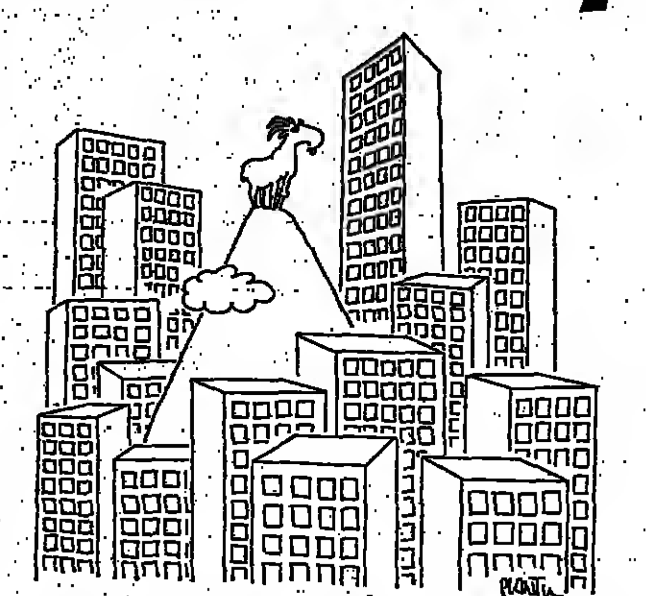
DAUPHINÉ : un promoteur qui casse les prix

« LA montagne doit être à tout le monde. Le temps où elle appartenait aux seuls privilégiés est fini. » Par ces phrases, dont il a le secret, Guy Merlin décrit son action « salvatrice » à la neige. Merlin Plage prend, pour la première fois, de l'« altitude » : il a investi les Sept-Laux, une station dauphinoise située à 1.350 mètres et à 35 kilomètres de Grenoble, où il compte réaliser mille deux cents logements, soit trois mille deux cents « lits ». Le promoteur, qui a découvert la montagne en suivant les coureurs du Tour de France, s'est forgé sa propre idée sur l'« aménagement » actuel et futur des stations.

A propos des stations dites de la « troisième génération », il déclare : « *Tout ce qui a été fait jusqu'à maintenant à la montagne, c'est bien. Mais il manque des arbres. Pour mes « Merlin », il me faut la forêt. Au-dessus, je n'y vais pas.* » Le promoteur parisien a décidé de s'attaquer en priorité au marché de la moyenne montagne. Il ne le cache pas, ses projets sont importants. Depuis l'ouverture de son chantier, le 3 août 1978, aux Sept-Laux, il a été sollicité par plusieurs maires « alpins ». « *Je ne peux pas être partout à la fois, il faudra donc choisir ; ma façon de procéder a l'air de plaire.* »

« Matraquage »

Sa campagne publicitaire à la radio et dans les journaux — il la qualifie de « *matraquage* », — a été une nouvelle fois à l'origine de son succès. La première tranche du programme immobilier, soit trois cent soixante-huit logements, a été vendue en quatre semaines. Surpris, le promoteur a dû, en toute hâte, faire réaliser les plans de la seconde tranche (quatre cent cinquante logements). Jamais, à la montagne, on n'avait vu une telle frénésie d'achat. Ainsi, pendant la seule journée du samedi 28 octobre, trente et un contrats de vente ont été signés. Chaque week-end, on fait la queue



(Dessin de PLANTU.)

devant la petite cabane de chantier qui abrite l'unique bureau du promoteur. En quatre jours, il a écoulé un stock de quarante logements réalisés il y a deux ans par l'ancien « aménageur » des Sept-Laux. Faute d'une capacité financière suffisante et d'une expérience confirmée de la promotion immobilière, celui-ci a « passé la main » à Guy Merlin.

La moitié des transactions sont faites à Paris ; 40 % des clients Merlin sont des habitants de la région Rhône-Alpes. Mais le promoteur précise aussitôt : « *Un acheteur sur deux est déjà propriétaire chez moi. Ils suivent Merlin à la montagne, même si au départ nous étions un peu dans le brouillard.* »

Aux Sept-Laux, les vendeurs sont surchargés : « *On plonge ou on ne plonge pas* » déclare l'un d'eux à l'adresse d'un acheteur hésitant qui se renseigne sur le montant des charges à la montagne. Réponse : « *Ici, il n'y a pas d'espace vert.* » La méthode de vente est très au point. Les réponses sont simples et convaincantes, même si elles manquent parfois de précision, comme cette phrase énigmatique adressée à un autre futur acheteur : « *Un appartement comme ça vous fera faire des économies.* »

Avec des prix au mètre carré inférieurs de 1 000 francs aux prix les plus bas pratiqués dans les stations des Alpes, Merlin peut incontestablement « casser » le marché. « *Je ne me préoccupe pas des perturbations que mon entreprise peut provoquer chez mes confrères,* fait remarquer le promoteur. *Je trouve que le prix de construction à la montagne est trop élevé et qu'il doit baisser. Si j'y parviens, je serai satisfait.* »

A la différence des promoteurs des stations nouvelles, Merlin ne participera pas à la gestion du domaine skiable ni à l'animation des stations où il compte construire. Il avoue, en effet, « *ne rien connaître dans ce domaine.* » Son objectif est uniquement de « *faire du mètre carré* ». Mais il ajoute aussitôt : « *Mes immeubles réalisés, je ne partirai pas comme un voleur.* » Le promoteur compte, en effet, revenir en 1980 aux Sept-Laux... à l'occasion d'une étape du Tour de France.

CLAUDE FRANCILLON.

PYRÉNÉES : Artouste sur la mauvaise pente

CRÉÉE en 1967 par la municipalité de Laruns, chef-lieu de la haute vallée d'Ossau, dans les Pyrénées-Atlantiques, la station de sports d'hiver d'Artouste a accusé l'an dernier un déficit d'exploitation s'élevant à 1 400 000 F — les recettes ne s'étant élevées qu'à 360 000 F. L'actuelle municipalité de Laruns a décidé de « jeter l'éponge » (*le Monde* du 28 octobre). Par délibération du 4 juillet dernier, elle a décidé de ne plus supporter un héritage jugé vraiment trop lourd et a demandé au conseil général des Pyrénées-Atlantiques de bien prendre en main les destinées de la station, qui, sous l'autorité de l'assemblée départementale, serait confiée à la régie départementale de sports d'hiver qui administre fort bien la station - vedette de Gourette et celle, de création plus récente, de La Pierre-Saint-Martin. Mais à ce jour le conseil général, présidé par M. Frantz Duboscq, ne s'est pas encore prononcé.

« *Je suis inquiet,* nous a dit M. Letellier, maire de Laruns, *car nous offrons au conseil général ce que j'appellerais « un outil bien graissé » mais qui pour la localité de mille six cent douze habitants est devenu trop lourd à gérer et à supporter. Et puis, surtout, se pose le maintien de l'emploi de neuf permanents, car il y a des activités touristiques l'été, et de vingt saisonniers.* »

Si la troisième station de sports d'hiver du département ne fonctionnait pas sous la direction de la régie départementale du conseil général dès Noël prochain, voilà qui ferait l'affaire des stations espagnoles de Candanchu et de Formigal qui, elles, vont résolument de l'avant. Car si Artouste reste fermée cet hiver, toute une clientèle fidèle, venue de Bordeaux et de l'ouest de la France, se tournerait vers d'autres stations. Et le comité d'entreprise de la direction des P.T.T. de Nantes se demanderait comment employer, les vacances d'été mises à part, le plus grand hôtel de la localité de Gabas (cinquante chambres) dont il vient de faire l'acquisition, à quelques kilomètres d'Artouste.

A 55 kilomètres de Pau, à 17 kilomètres de Laruns, sur la route du Portalet, Artouste présente des installations pourtant fort attrayantes. Un téléphérique installé en 1932 pour les besoins d'alors de l'usine hydro-électrique d'Artouste, et resté depuis propriété de la S.N.C.F., mène de 1 130 mètres à 1 950 mètres en six minutes ses deux cabines d'une capacité de trente-deux personnes chacune. De la gare du téléphérique, un petit train à vapeur achemine les skieurs jusqu'à la plate-forme donnant accès, à 700 mètres de là, à deux télésièges et cinq télé-skis, face à un site admirable. Pendant l'été, le vieillot petit train parcourt 12 kilomètres pour atteindre le lac d'Artouste, d'où partent les galeries alimentant la centrale.

M. Letellier, a déjà plaidé et plaidera encore la cause de la reprise en main d'une station avec laquelle la régie départementale de sports d'hiver des Pyrénées-Atlantiques pourrait réaliser, à partir des crêtes de Pene-Blanque, dominant la station de Gourette, une interconnexion qui comblerait de satisfaction plusieurs milliers de skieurs. Avec la forêt d'Herrana, le site du Sousseou (refusé à des promoteurs dont les projets apparaissaient excessifs) pourrait être réutilisé et équipé seulement de remontées mécaniques légères...

Artouste peut-elle être tirée d'affaire ? C'est au conseil général qu'appartient maintenant la réponse.

GILBERT DUPONT.

HOTELIERS EN COLÈRE

Les prix bloqués ne le sont pas toujours au bénéfice du client

M. JEAN-PIERRE SOISSON, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a confirmé, le mercredi 8 novembre à Nice, devant les participants au trente-troisième congrès de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (F.N.I.H.), le report de la libération des prix hôteliers qui avait été promise à la profession pour l'année 1979. Le ministre a cependant indiqué que cette libération des prix demeurait l'objectif du gouvernement, « *qui sera atteint le plus rapidement possible dès que les conditions économiques générales le permettront* ». Il a annoncé en attendant la mise à l'étude de mesures « *capables d'accompagner l'évolution souhaitée* » et destinées en particulier à « *créer ou développer les conditions de la concurrence* ». M. Soisson a, en revanche, apporté un peu de baume au cœur de ses interlocuteurs en leur promettant qu'une « *action résolue* » serait engagée par le gouvernement contre la concurrence déloyale (le « paracommercialisme ») des restaurants ou centres d'accueil de collectivités.

Bien qu'ils n'aient pas surpris puisque le ministre avait déjà annoncé le mois dernier que « *la libération des prix n'était pas pour demain* », les propos de M. Soisson ont été fraîchement accueillis par les congressistes hôteliers, restaurateurs et cafetiers-limonadiers, qui espéraient au moins un pas en avant du gouvernement.

Pas de menu après 22 h.

Plusieurs raisons plaident, aux yeux des responsables de l'industrie hôtelière, pour l'instauration rapide d'un régime de prix libéral et l'autonomie de gestion de leurs établissements.

Notre activité, ont-ils à nouveau affirmé, répond parfaitement aux conditions exigées par le ministre de l'économie pour la libération, car elle est pour une large part assimilable par ses investissements et ses servitudes à l'industrie, et qu'elle est directement couceruée par la concurrence internationale. « *Nous devons donc bénéficier du même traitement que celui accordé aux industriels* », a déclaré le président de la Fédération nationale de l'hôtellerie française, M. Marcel Bourseau, en soulignant que la profession apporte chaque année à notre économie autant de devises qu'en procure l'industrie automobile, soit environ 20 millions de francs.

M. Bourseau, comme l'ont fait de leur côté les présidents de l'Union nationale des restaurateurs, M. Roustan, et de l'Union nationale des cafetiers-limonadiers, M. Louis Auberty, également président de la F.N.I.H., a contesté que la liberté des prix entraînerait des augmentations importantes. « *La démonstration a été apportée de manière irréfutable par la catégorie des hôtels quatre étoiles, dont les prix ont été libérés depuis le 1er janvier 1978, mais qui, pourtant, sont restés stables en raison du butoir naturel de la concurrence intérieure et extérieure.* » Selon M. Bourseau, l'abrogation du système des prix « *administrés* » permettrait une modulation de la tarification suivant le type des chambres.

En réponse, le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a invoqué la prudence dont se devait de faire preuve le gouvernement. « *Le problème de la fixation des prix dans l'hôtellerie,* a-t-il déclaré, *ne saurait être isolé de celui des autres secteurs de l'économie. La France s'est engagée dans un tournant économique majeur. Le gouvernement doit être vigilant, dans la mesure où subsistent des facteurs d'inflation.* »

A propos du paracommercialisme, M. Soisson a indiqué : « *Il n'est pas acceptable que n'importe quelle cantine reçoive n'importe quel client à des prix dérisoires dont devraient seuls bénéficier ceux auxquels ils sont destinés. Et cela sans que le moindre contrôle soit exercé, tandis que les restaurateurs de la même ville supportent, eux, des charges sociales et fiscales auxquelles échappent les organismes publics.* » Le ministre a annoncé que les associations en infraction seraient frappées de sanctions financières et administratives et qu'une directive signée du premier ministre serait adressée prochainement dans ce sens aux membres du gouvernement et aux préfets.

M. Soisson a également promis à ses interlocuteurs, au-delà du problème des prix, de prendre des mesures tendant à l'allègement des charges sociales en faveur des petites et moyennes entreprises qui utilisent proportionnellement le plus grand nombre de personnel. Il a, d'autre part, retenu la suggestion des restaurateurs de supprimer l'obligation de servir le menu conseillé au-delà de 14 heures et de 22 heures.

GUY PORTE.

« Sicilia, cuore mio »

DETACHEES de l'Italie voici six cent mille ans par une secousse sismique, plongées dans la Méditerranée tel un gros requin et ses poissons-pilotes, la Sicile et ses îles forment un monde à part, et on a bien du mal à croire que la péninsule n'est à peine distante que de 3 kilomètres, distance assez faible pour que resurgisse régulièrement l'idée de jeter un pont entre les deux Italie.

La géographie aidant, les habitants de la plus grande île de la Méditerranée (25 460 kilomètres carrés) ont en effet le caractère indépendant des peuples vivant entourés d'eau, et à qui le passé a prouvé que cela ne constituait pas, au contraire, une protection contre leurs voisins. La Sicile a constitué, durant des siècles, une sorte de « tremplin » de l'Orient vers l'Occident, de l'Occident vers l'Orient, et tous les conquérants de l'histoire sont passés par là. Phéniciens, Grecs, Romains, Arabes, Normands et Espagnols. Ils y ont laissé des temples et des jardins, des églises, des mosaïques, des théâtres et des villes entières ; ils s'y sont succédé si rapidement que, parfois, leurs traces se sont mêlées au point que les Normands, par exemple, n'ont pas hésité à coiffer leurs églises de clochers bizantins.

Ancien grenier de l'Italie, à l'époque des Romains, la Sicile vit aujourd'hui plus du tourisme que de l'agriculture ; en 1977, les étrangers y ont passé plus de quatre millions de nuits et la province de Messine en a accueilli, à elle seule, la moitié tant il est vrai qu'elle a beaucoup d'atouts dans la main, cette petite terre, mi-montagnarde, mi-maritime, cernée par ses îles. Un regard (trop) rapide sur une carte pourrait amener à croire qu'elles se ressemblent toutes les îles Eoliennes, alias îles Lipari. Mais, ces petites sœurs de la Sicile ont chacune leur personnalité, en dépit d'un indéniable air de famille, lent déhanchement des bateaux dans les ports, et, au printemps, végétation échevelée faite de géraniums énormes et de plantureux lauriers-roses.

Sans doute, faut-il à tout prix consacrer dans chacune d'elles une heure à la contemplation : la fin de la journée, lorsque le soleil se penche sur la mer et qu'un voile rose descend sur l'archipel. Mais à Lipari, il y a des carrières de pierre ponce, d'obsidienne, et un musée archéologique digne de ce nom, encore que ce soit probablement le lieu au monde où se vérifie le mieux la formule selon laquelle le plus intéressant dans un musée ce sont les fenêtres ! A Stromboli, on verra le volcan, toujours en service, dont les coulées de lave empruntent toujours le même chemin, la Sciara del Fuoco, pour aller se jeter dans la mer. A Salina, on soigne la vigne qui deviendra le malvasia. De Vulcano, à en croire la légende, le dieu Eole, dieu du vent, fit son royaume ; il y reste aujourd'hui trois volcans éteints et des vapeurs sulfuriques. A noter que seules trois des sept îles Eoliennes sont équipées de routes : Lipari, Salina, Vulcano... mais que les touristes ne peuvent débarquer leurs véhicules ni au mois de juillet ni au mois d'août.

Des pianos sur les trottoirs

Comme bon nombre d'îles de la Méditerranée, la Sicile se partage entre la mer et la montagne. De Messine, ville en forme de faux rasée à plusieurs reprises par les tremblements de terre (au point que la petite « église des Catalans » se trouve aujourd'hui à 2 mètres en dessous du niveau de la rue), à Taormine, où, derrière un pan écroulé du théâtre grec, se dessine la silhouette massive de l'Etna et où le soir, des pianos s'installent sur les trottoirs, en passant par les ports et plages de la province de Messine, la façade maritime du nord de la Sicile n'a pas été oubliée par la nature... ni par les touristes.

Côté montagne, la vedette incontestée de la province est l'Etna, dont les réveils successifs marquent encore le paysage. Et le vieux « pastore » qui vient en pèlerinage sur le sillage noir et poreux de la lave raconte à qui veut l'entendre (et peut le comprendre) la dernière colère du volcan à laquelle il a assisté : c'était dans les années 20. Lorsque le feu se mit à progresser lentement sur les flancs de la montagne, les villageois plantèrent dans le sol le bâton de leur saint protecteur, marquant ainsi la frontière que la lave ne devait pas dépasser. Au fil des heures, pestant contre le saint qui ne remplissait pas son office, ils déplacèrent le bâton, mais lorsque, enfin, la lave s'arrêta, les vignes avaient été englouties par la coulée.

« *Sicilia cuore mio* », disent les Siciliens, qui ont pour leur patrie la tendresse mélancolique de ceux qui en ont souvent été dépossédés. Mais lorsqu'ils sont « exilés » quelque part sur la Botte, ils y reviennent toujours faire provision d'huîtres, d'olives et de *pecorino*, ce délicieux fromage de brebis fait dans la montagne.

« *Sicile de mon cœur* », disent les Siciliens. « *Sicile, terre de patience* », pourraient rétorquer les touristes, qui apprennent à partir quand les avions se décident enfin à décoller et quand les bateaux veulent bien lever l'ancre, qui trouvent toutes les boutiques closes le jour de la fête de la Madone et doivent attendre patiemment que le chauffeur de car, accoudé à son volant au péage de l'autoroute, ait fini de commenter avec le caissier le dernier match de football...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

DE CERTAINS MONUMENTS DE PROVENCE

Richesses inédites

APRES Paris et l'Ile-de-France, dont les monuments méconnus n'ont plus de secrets pour lui — ni pour ses lecteurs, — Henri-Paul Eydoux vient de faire paraître un nouveau volume, consacré, celui-ci, à la Provence.

Une Provence toute subjective : si le voyageur parcourt en profondeur le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, il s'intéresse aussi à l'Ardèche, à la Drôme et à la vallée du Rhône, qui a donné naissance à bien des monuments. Il écarte toutefois de son itinéraire les Alpes de Haute-Provence et la Côte d'Azur, qui feront l'objet d'un prochain ouvrage.

Ce sont donc trente-cinq monuments ignorés, incompris, mal-aimés, qui sortent de l'oubli. L'auteur les a classés en trois familles : antiquités, monuments religieux et monuments militaires.

La Provence antique compte encore des richesses inédites. Si elles sont connues des archéologues, elles passent inaperçues aux yeux des touristes. Roquepertuse, le sanctuaire des Salyens, qu'Henri-Paul Eydoux explore dans les Bouches-du-Rhône, a laissé à la postérité un mystérieux portique incrusté de crânes et une sculpture tragique à deux têtes. Ces chefs-d'œuvre sont exposés au Musée Borely de Marseille. Arles, comme Vienne, a conservé son obélisque et l'auteur évoque, à son propos, les jeux de l'hippodrome. Les voies romaines étaient jalonnées de bornes milliaires. Celles de Beaucaire sont hautes comme des colonnes. Le pont Julien, sur lequel passait l'Apta Julia, est toujours en service au-dessus du Calavon, dans la plaine d'Apt. Enfin, un vestige tout à fait inattendu dans un vallon de l'Ardèche, près de Bourg-Saint-Andéol : le bas-relief dédié à Mithra, le dieu-soleil des Perses.

Perdu dans les eaux mortes

Le troupeau des églises méconnues est bien croulant. Mais on sait quel prix Henri-Paul Eydoux attache à ces ruines, à ces structures dépouillées, qui mettent davantage en valeur l'architecture et qui font aussi galoper l'imagination. Certains édifices restent pourtant intacts : c'est le cas de la croix couverte de Beaucaire (Vaucluse), un exemplaire original de ces monuments que le Moyen Age construisait un peu partout et notamment au carrefour des routes. C'est aussi à Saint-Restitut (Drôme), perdue dans un isolement superbe, la chapelle du Saint-Sépulcre, une charmante construction hexagonale. Qui aime le Moyen Age, les guerres et les pèlerinages, trouvera dans le chapitre sur Pont-Saint-Esprit l'histoire d'un pont, d'une chapelle, d'un hôpital et d'un portail gothique enfoui...

Le tour d'horizon n'est pas terminé. Henri-Paul Eydoux passe aussi en revue les monuments militaires. A Pernes-les-Fontaines (Vaucluse), ancienne capitale du Comtat-Venaissin, les murs peints de la tour Ferrande racontent les luttes de l'époque : l'investiture de Charles d'Anjou, le jeune frère de Saint Louis, sur le trône de Sicile et la bataille de Bénévent (1266), qui l'opposa à Manfred. Mais le monument le plus insolite, qui ne figure que sur les cartes d'état-major, est sans doute le fort de Peccais, construit au dix-septième siècle pour la défense des salines et perdu dans les eaux mortes de la Camargue.

FLORENCE BRETON.

★ *Monuments méconnus : Provence*, par Henri-Paul Eydoux, 445 pages, Librairie académique Perrin, prix : 60 F.

PAS D'ACCORD

Notre signalisation est réglementaire

Après l'article « Les Pyrénées mal protégées » (le Monde du 28 octobre), M. R. Letellier, maire de Laruns (Pyrénées-Atlantiques), nous a adressé la mise au point suivante :

« En ce qui concerne la station municipale d'Artouste (commune de Laruns), il est faux de déclarer qu'il n'y a pas de balisage latéral et que les dangers ne sont pas signalés par les couleurs conventionnelles. Notre signalisation est parfaitement réglementaire, nos patrouilleurs en nombre suffisant, et l'effectif d'été composé de neuf éléments procède à la préparation des pistes.

» Quant au déclenchement artificiel d'avalanches, il est, selon les cas, pratiqué à l'explosif ou par découpage à skis, par un personnel spécialement formé. »

هكذا من الإعلام

L'Hérault avec « les yeux plus gros que les mollets »

« ICI, personne ne monte ! » nous affirme, catégorique, l'unique voisin étonné par notre attente prolongée sur le muret de pierre, devant notre gîte. « *L'épicier vient au village deux fois par semaine. Vous l'entendrez klaxonner entre onze heures et midi. Il arrête sa camionnette sur la place, devant l'église. Quant au boulanger, il a dû oublier de passer hier, ou il est en vacances... Je suis quitte pour manger du pain vieux d'une semaine.* »

Voilà en peu de mots l'ambiance de la vie dans cette montagne, à quelques mètres au-dessus de Marthomis, un hameau qui ne compte guère plus de soixante habitants l'hiver. A 500 mètres d'altitude, sur son promontoire boisé, il est situé dans le département de l'Hérault sur le versant méditerranéen, mais à 7 kilomètres seulement du Tarn qui, sur le versant océanique cette fois, marque le « partage des eaux et des vents ».

Passé la déception de ne pas avoir fait connaissance avec la boutique ambulante, il ne nous reste plus qu'à reprendre la voiture et à aller nous approvisionner au village voisin, Courniou, entre Saint-Pons et Mazamet. Une bouteille de butane, la bombe insecticide réputée « indispensable », et de quoi garnir un peu le garde-manger. L'unique épicerie sur la Grand-Rue - route nationale fait aussi dépôt de pain. Mais, pour la viande, il faut aller jusqu'à Anglès, où le boucher sait tailler des tranches gigantesques.

Nous avons eu de la chance : louée tardivement — c'était fin juin ! — notre maison-gîte nous convient ; ce n'est pas l'une de ces résidences secondaires garanties tout confort, mais un logis qui ouvre sur un champ, sur la forêt et ses torrents. Il a été construit récemment par le propriétaire lui-même, sans architecte ni entrepreneur. Ce gîte est en fait une surélévation de son fruitier. Mobilier sommaire ; une grande salle à manger dallée, deux chambres aux lits de fer mais aux armoires de noyer, une salle d'eau. Le génie rural a laissé faire une trop petite cuisine. Un grand regret : pas de cheminée pour les veillées. Mais l'addition est raisonnable, à 1 000 francs par quinzaine.

Après avoir étudié la carte d'état-major, à nous les randonnées. On a facilement « les yeux plus gros que les mollets » et on oublie naturellement l'imprévu. Tel chemin n'existe plus, envahi par une jungle de broussailles, tel autre conduit désormais à un domaine privé. Cependant, la plupart des sentiers sont praticables. De bonnes semelles, et une petite « laine » (à ne pas négliger en cas d'orage ou de retour tardif), le thermos et le pique-nique dans le sac, avec le maillot de bain des baignades impromptues dans les lacs qui jalonnent notre parcours.

Fleurs, oiseaux, fête et orphéons

En route ! Il fait chaud et on parle peu quand on marche, mais on voit beaucoup. Tout l'herbier des fleurs sauvages, les plus belles, toutes les essences de la forêt, tous ses feuillages avec, en prime, des envolées d'oiseaux, des bruits de cascades étouffés par les plantes, quelques vieilles maisons cachées derrière leurs haies, que leur toit de lauzes camoufle encore davantage aux regards. Champignons dans les sous-bois, cerisiers ployant sous le poids des fruits, horizons de brumes bleutées sur le coup de 8 heures du soir. La grande paix...

Les fêtes champêtres se succèdent chaque dimanche dans les villages de Brassac, de La Souque, de Soulié ou d'Anglès. Ici, on attire les touristes avec un véritable cérémonie de battage à l'ancienne ; là, au hasard d'une promenade loin de la grande route, une kermesse a été organisée pour le seul plaisir des villageois, avec un orchestre de cuivres qui réunit jeunes et vieux sous la baguette de l'instituteur passionné.

Pourtant, en plein cœur du parc naturel régional du Haut-Languedoc, le véritable pôle touristique de cette région est La Salvetat-sur-Agout. A 150 kilomètres de Béziers, c'est la première station verte à avoir été créée en Languedoc - Roussillon. Quelque quinze mille touristes fréquentent chaque année les bords de son lac de la Raviège, qui offrent plages, piscine, gîte familial de vacances. L'endroit n'est pas surpeuplé, mais la promenade nous remet en présence d'estivants bronzés et d'enfants tapageurs. Il fait bon remonter vers nos sapins, s'arrêter chez la fermière pour lui acheter quelques légumes, de réentendre le carillon du clocher sans cadran, de rentrer chez soi, enfin, et de mettre la soupe au feu.

ANNICK COLYBES.

Les gîtes ruraux en chiffres

Le tourisme vert, plus qu'une mode, est devenu un fait social. Les gîtes ruraux de France, au nombre de vingt-cinq mille, couvrent l'ensemble du territoire, puisqu'on les trouve dans quatre mille villages et hameaux des quatre-vingt-six départements. Qu'il s'agisse des gîtes à la ferme, des gîtes au village, des gîtes communaux, des chambres d'hôtes, des gîtes équestres, des gîtes d'étape, des gîtes familiaux, des gîtes d'enfants, ou même des campings à la ferme, cette forme de tourisme, qui associe tous les partenaires du monde rural, représente cent vingt-cinq mille places aujourd'hui.

Ce sont dix millions de journées de vacances pour l'année 1978, qui entraînent des dépenses induites de 500 millions de francs — vente des produits fermiers, montant des locations pour les propriétaires, consommation dans l'hôtellerie rurale, fréquentation des terrains de sport, visite des sites et des monuments. Sans oublier, en amont, le travail des artisans pour l'aménagement des gîtes.

Cette nouvelle passion est donc un puissant facteur de réanimation des villages et de revitalisation économique.

★ Fédération nationale des gîtes ruraux de France, 35, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. Réservations : Maison du tourisme vert, 35, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. Tél. : 073-35-43.

Dans l'Essonne, pourquoi pas ?

IL y a sans doute quelque illusoire vanité à vouloir développer l'activité touristique d'un département comme l'Essonne. Frappé plus que d'autres par le chômage et la crise économique, écartelé entre son aspect peu attractif de banlieue-dortoir et son domaine rural qui se recroqueville jalousement sur lui-même, pratiquement privé de lieux d'exception, qu'il s'agisse de monuments ou de sites, l'Essonne, dont une bonne partie de la population se sent « déracinée », en est encore à chercher les éléments susceptibles de forger son unité.

On s'interroge dès lors sur le rôle que peut bien y jouer un office départemental du tourisme. N'est-ce qu'une « structure potiche » où l'on rassemble quelques notables fatigués afin de veiller, entre deux commémorations, sur un bureau poussiéreux où s'entassent les dépliants publicitaires pour clubs de vacances ? On le croirait aisément.

Et pourtant... M. Bastard-Du Péré n'a pas l'allure fripée d'un vieux notable. Il ressemble plutôt à un jeune cadre distingué et dynamique. Ce qui s'explique : directeur de l'office du tourisme depuis sa création en avril 1975, il est d'abord responsable de la chambre départementale de commerce et d'industrie. Et c'est elle, sous l'impulsion de son président, M. Claude Bricout, qui est l'« élément leader » de ce jeune office constitué selon le principe de l'association, loi de 1901.

L'idée était, à partir de quelques syndicats d'initiative vivotants, avec le soutien (d'abord hésitant puis convaincu) du conseil général et la participation active de diverses associations — qu'elles se consacrent aux sports ou à la défense de l'environnement, — de mettre en place quelques services minimaux et de réfléchir sur ce que peut être une « véritable politique départementale du tourisme ». Les services ? Ils se doivent d'être gratuits. Ce sont des dépliants d'information et d'initiation (l'Essonne au double visage... à bicyclette, les hôtels et les restaurants, deux circuits touristiques, etc.), ainsi qu'une affiche mensuelle récapitulant toutes les fêtes, foires, expositions, spectacles, etc. Un projet : un guide des musées et châteaux ouverts au public, ainsi qu'un document sur l'Essonne rurale à travers les âges. La réflexion ? Elle n'est encore qu'esquissée. Avec le travail de quelques commissions et grâce à une certaine « prise de conscience ».

« *Nous sommes modestes*, indique avec lucidité M. Bastard Du Péré. *La notion même de département est très floue dans l'esprit du public, à plus forte raison d'un point de vue touristique. Notre politique consiste d'abord à nous faire pleinement admettre par l'administration, le conseil général, les mairies, les principales associations, etc... En somme, tous les gens qui, chacun dans leur coin, œuvrent pour les loisirs. Ainsi nous commençons à entrer dans les mœurs. Nous préparons un film. En fait, la promotion départementale, c'est pratiquement nous qui, maintenant, la faisons exclusivement.* »

Résultat significatif. En restant modeste dans ses ambitions, un tel office départemental a toutes les chances de se conformer à une demande grandissante en région parisienne : celle d'un « tourisme de proximité » qui, pour les fins de semaine, abandonnant les exodes encombrés vers quelques plages prestigieuses, retrouve le goût de la promenade en voiture, mais aussi à pied ou à vélo.

On découvrira alors que l'Essonne méconnue a deux « zones naturelles d'équilibre », où l'on tente de préserver et même de retrouver ces « traditions populaires de l'Ile-de-France ». Qu'elle est truffée de paisibles rivières, d'auberges attachantes, de musées insolites, de forêts ouvertes à tous. Que le béton, enfin, n'y a pas encore complètement englouti les villages, dont les cœurs sont encore faits de vieilles pierres.

STÉPHANE BUGAT.

★ Office départemental du tourisme de l'Essonne, 4, rue de l'Arche, 91000 Corbeil-Essonnes. Tél. 08-92-35.

CARTES POSTALES DU PAYS D'AUGE

CHAQUE semaine, sur la vaste place, c'est la foire aux bestiaux. Tablier noir, bottes de caoutchouc, béret, voilà la tenue de rigueur, avec l'indispensable bâton — longue canne, plutôt, — comme pour assurer la silhouette mais aussi rappeler à l'ordre les croupes puissantes. On discute fermement, puis on assure les prix par de joyeux « Tope là ! ». Au long des rambardes, les mugissements courent et se répercutent sous la grande halle. Et, une fois l'an, c'est la présentation, sur cette même place, des poulinières percheronnes, nattées, pomponnées, l'encolure parfois piquée d'une cocarde de couleur. Décor semblable, mais, cette fois, ce sont les bottes de cuir, la casquette et la chambrière qui s'imposent. La même ambiance des gens de la campagne, des éleveurs, la même camaraderie — qui n'exclut pas les duperies, — la même odeur forte mais vraie de nature, les discussions passionnées achevées autour d'un petit verre.

Il suffit de se déplacer de quelques rues pour apercevoir, dominant les maisons, une masse blanche, imposante, sous sa haute tour-lanterne : la basilique de Sainte-Thérèse. De style romano-byzantin, plus vaste que Montmartre, œuvre de trois générations de la famille Cordonnier, elle fut élevée pour accueillir les immenses pèlerinages voués à la petite sœur du Carmel. Consacrée en 1954, la basilique ne semble pas pourtant respecter le vœu de la sainte, qui, morte à vingt-quatre ans de consomption (mais consumée surtout par sa ferveur intérieure), voulait vivre oubliée et simplement soumise à la rigueur monastique. Mais les miracles l'avaient déjà glorifiée.

Nous sommes donc à Lisieux, capitale du Pays d'Auge. Un nom évoquant instantanément toute la richesse du terroir : cidre, fromages, calvados, crème fraîche. La cité lexovienne, qui rassemble ainsi les trésors de sa campagne, est un centre commercial d'importance. La joyeuse animation au long des rues l'atteste, surtout les jours de marché, autour de la cathédrale, seule rescapée des bombardements de 1944. L'édifice, d'une grande élégance, commencé en 1170, orné de portails, de colonnades, de triforiums, d'arcs et de contreforts alliant le roman parfait au pur flamboyant, abrita un évêque célèbre, Pierre Cauchon, celui qui, ouvrant en 1431 la première séance du jugement de Jeanne, à Rouen, avait promis « un beau procès ».

Une plantureuse contrée

La Touques serpente hors de la ville et descend vers la Côte fleurie, qui ferme au nord cette plantureuse contrée. Le long des routes, les chaumières à colombage se restaurent ; les herbages des haras nourrissent les pur-sang. Après Pont-l'Evêque, le paysage s'élargit, s'abaisse graduellement et annonce la mer. Stations balnéaires prestigieuses, plages mondaines ou familiales, interrompues seulement par les falaises des Vaches Noires : Trouville, encore sous le charme du Second Empire ; Deauville et ses planches, qui voient passer le monde entier ; Blonville, Villers-sur-Mer, Houlgate, Cabourg, où les jeunes filles en fleurs d'aujourd'hui ont oublié les diabolos chers à Marcel Proust. En été, c'est l'agitation d'un grand boulevard, un horizon marin brouillé par les régates et les planches à voile, un mode de vie à la fois luxueux et discret, où se mêlent vieux habitués et nouvelle clientèle en quête de plaisirs faciles. Dès l'automne, c'est le calme des journées fraîches, des amoureux de la mer, des couleurs du ciel où la lumière restitue à un paysage pourtant bien meurtri sa beauté de toujours.

La côte se poursuit, plus mouvementée, par la corniche normande, jusqu'à Honfleur. Verdures, vues sur l'estuaire de la Seine : la séduction de la côte immortalisée par le pinceau d'Eugène Boudin. Honfleur, c'est aussi une page de notre histoire : en 1503, Gonneville, gentilhomme honfleurais, aborde au Brésil ; en 1608, Champlain, parti du petit port, fonde Québec. Les Normands, d'ailleurs, auront du mal à se faire accepter des Iroquois. Une page d'art aussi, où on lit les noms de Baudelaire, d'Erik Satie, d'Henri de Régnier et d'Alphonse Allais.

La lieutenance, encadrée de ses échauguettes, rêve de terres lointaines. L'eau reflète les silhouettes tremblantes, et rétrécies encore par leur hauteur, des maisons du vieux bassin de Duquesne. A un détour de ruelles, l'église Sainte-Catherine : les « maîtres de hache », qui bâtissaient les coques des navires, utilisèrent leur savoir pour la double charpente, vrai vaisseau de bois à l'envers. Honfleur, pays des muses, celles qui se cachent un peu partout, éparpillées dans cette Normandie « herbagère, éclatante et mouillée » que chantait Lucie Delarue-Mardrus.

DOMINIQUE VERGNON.

● **La Normandie change d'adresse.** — Logée trop à l'étroit dans les murs de ses débuts, la Maison de Normandie a transporté ses pénates dans le premier arrondissement, aux 342-344 de la rue Saint-Honoré (tél. 260-68-67). Tous les jours, du lundi au vendredi, de 10 h. à 19 h., sans interruption.

Hippisme

Une carrière bien menée

PAR un paradoxe qui n'est qu'apparent, les chevaux sont presque toujours meilleurs aux époques difficiles. Le resserrement des moyens conduit à celui des effectifs et, par conséquent, à une sélection encore plus rigoureuse. Le phénomène s'est à nouveau vérifié dimanche : pas une seule chute dans le peloton de vingt-cinq partants, au long des 4 100 mètres et au pied des vingt haies du Grand Prix d'automne. Certes, le terrain était exceptionnellement bon pour l'époque. Tout de même : ce résultat est à souligner.

Le tableau d'affichage a, pour sa part, enregistré le suivant : 1. *Tétrac* ; 2. *Samplairo* ; 3. *Marway* ; 4. *Tepalilian* ; 5. *Morotal*.

Les propriétaires de *Morotal* et de *Marway* ont pu, jusqu'au saut (inclus) de la dernière haie, nourrir de légitimes espoirs. Mais, ensuite, la qualité de plat a, comme on dit, « parlé ». *Tétrac* et *Tepalilian* ont prononcé des discours également convaincants. Mais celui du premier nommé était mieux ajusté : il était juste achevé au passage de la ligne d'arrivée, alors qu'à ce moment *Tepalilian* avait tout juste commencé sa péroraison.

La carrière de *Tétrac* représente, pour ce qui en est à mettre au crédit de ses actuels propriétaires et de son entraîneur, Jean Sens, une manière de petit chef-d'œuvre. Le cheval (de bonne origine — puisque sa mère est une proche parente de feu l'excellent *Deux pour Cent* — et né chez un éleveur, M. Marcel Le Baron, dont tous les élèves deviennent des gagnants) fut mis à réclamer par sa première propriétaire à l'automne 1977 : il avait alors la réputation, dans son écurie, de ne pas sauter et avait, semblait-il, épuisé les ressources que pouvait lui offrir le plat. Il fut acheté — au prix de 50 000 F — par le courtier Guy Thibault pour une écurie de groupe au nom à consonance sud-méditerranéenne — l'« écurie Mouena », — mais qui, en fait, réunit de petits éleveurs de la région d'Argentan.

Les nouveaux propriétaires décidèrent de recommencer à zéro le dressage sur l'obstacle, avec un nouveau jockey, peut-être plus autoritaire que le précédent (car *Tétrac* céda volontiers au dilettantisme). Ce fut une révélation : si, *Tétrac* pouvait devenir un cheval d'Auteuil. Il confirma le pronostic en y gagnant, au mois de mars dernier, deux handicaps de haies. Auparavant, profitant de l'ultime crédit de poids que lui accordaient encore les handicapeurs, on lui avait fait gagner un prix de 40 000 F en plat, à Maisons-Laffitte. *Bref*, au printemps, il avait déjà remboursé son prix d'achat et payé un bénéfice net de 100 %.

« *Un cheval ne peut pas être du printemps, de l'été et de l'automne*, dit alors Guy Thibault. *Laissons Tétrac au repos jusqu'au mois de septembre.* »

800 % de dividendes en quinze mois

Ainsi fut fait. A l'échéance, rentrée dans un handicap de plat, à Longchamp. Il s'agissait, après cinq mois de repos, de donner au moins une course de plat au cheval, avant qu'il ne reprît le chemin d'Auteuil. Cette sortie offrait, accessoirement, un autre avantage : s'il ne gagnait pas, *Tétrac* allait être diminué d'une livre ou deux par les handicapeurs dans l'échelle des poids, révision dont il pourrait, ultérieurement, tirer profit. Il ne gagna pas, en effet, se satisfaisant d'une bonne sixième place. Ensuite, une sortie à Auteuil, où il était huitième, après être resté au poteau. Enfin, dimanche (après cinq mois de repos et deux courses de rentrée — ni trop ni trop peu, juste ce qu'il faut pour amener un sujet de sept ans au mieux de sa forme), la victoire dans un prix de 300 000 F, sous un poids, relativement favorable, de 66 kilos : un handicapeur ne peut, non plus, être du printemps, de l'été et de l'automne, et les souvenirs d'avril s'estompaient chez celui de septembre...

Maintenant, *Tétrac* va être, chez ces messieurs, pointé à l'encre rouge. Inutile qu'il espère remettre un sabot devant une haie d'Auteuil sans moins de 70 kilos. S'il tient à rester dans la spécialité, il devra d'abord s'y faire oublier. Mais il a deux autres registres à sa disposition : le plat, où sa dernière victoire — et, par conséquent, la performance qui pourrait le pénaliser — date, maintenant, d'un an ; le steeple, vis-à-vis duquel il serait un débutant, avec tous les avantages de poids qui en découlent.

« *Tétrac n'est pas un gros sauteur. Je ne crois pas que nous l'orienterons vers le steeple* », dit Guy Thibault.

Ne nous faisons pas de souci pour autant : une carrière si bien menée, qui a déjà produit 800 % de dividendes en quinze mois, saura bien trouver les meilleurs cheminements, passer au bon moment de l'un à l'autre, et, en fin de compte, exploiter au maximum les trois voies offertes à la fructification hippique.

A New-York, les 120 000 dollars du Washington D.C. sont revenus à *Mac Diarmida*. Américain est resté maître chez lui, mais avec l'aide du Français Jean Cruguet, qui montait ce poulain de trois ans. Bonne performance de la « Wildenstein » *Waya*, maintenant entraînée aux Etats-Unis. En revanche, on attendait mieux de *Trillion*, quatrième. Son nouveau partenaire, l'Américain *Hawley*, qui a pratiqué avec elle une course d'attente, aurait dû, avant le départ, téléphoner à *Pigott* et aux autres jockeys européens de la jument : il aurait su que c'est, avec *Trillion*, la tactique à ne pas employer.

Encore deux écuries qui disparaissent ou, du moins, rentrent dans le rang : on vend, la semaine prochaine, à Deauville, tous les sujets d'élevage de l'écurie Courtois, naguère illustrée par de grands chevaux, comme *Dhaudevi*, *Tej Dewan*, *Bobar*, et qui a encore obtenu, cette année, d'excellents résultats ; par ailleurs, l'Américain Laurence Gelb — qui avait pourtant cueilli, cette saison, avec son *Faraway Times*, des succès sans équivalents depuis les victoires de *Toujours Prêt*, précédente vedette de la « maison » — se sépare d'une grande partie de ses effectifs. Le resserrement des rangs, c'est bien ; mais point trop n'en faudrait...

Au procès du prix Bride-Abattue, relâche. Les jockeys poursuivis en ont profité — avec un sens de l'opportunité que le tribunal appréciera peut-être différemment — pour publier leurs pronostics dans une feuille spécialisée.

Il y a deux façons de considérer l'initiative de ce titre. Un confrère avait probablement choisi la plus plaisante en disant, dimanche, en manière de boutade : « *Moi, je vais publier les pronostics d'outre-tombe, en liaison directe avec Patrice des Moutis.* » Mais on peut aussi s'inquiéter, voire s'indigner : comment des lecteurs peuvent-ils être assez naïfs pour accorder crédit aux pronostics d'hommes qui n'ont plus le droit d'entrer sur un hippodrome et qui, en outre, sont poursuivis pour les avoir naguère grugés ? Seconde question : comment qualifier une attitude flattant, par de tels excès, cette naïveté ?

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

Michel, Serge et les autres

Michel

Son père, Jo Rostang, a fait de la *Bonne Auberge* d'Antibes, le restaurant le plus cher mais aussi le plus merveilleux et goûteux de la Côte. Le voilà, lui, devenu Parisien. Ce n'est certes pas non plus un restaurant bon marché. Mais, du moins, les portions sont honnêtement copieuses et très bonne la « patte » du cuisinier. Michel a de qui tenir !

Outre deux menus (120 et 180 F), la carte propose une salade de filets mignons de canard aux pêches de vigne ; une aile de raie aux oignons confits ; une fricassée de langoustines et de sole au chou vert, etc., avec un grand et beau choix d'entremets et douceries. Le décor est ravissant, Marie-Claude Rostang plus encore.

Et si les débuts ont été balbutiants (selon des confrères pressés d'être les premiers à signaler l'adresse), Michel est au point, comme sa cuisine et sa cave. Une bonne adresse de fête, mais comptez que l'addition, elle aussi, est exceptionnelle.

Serge

Derrière sa façade de feuillage et de treillis, le vieux restaurant *Joseph* restait poussiéreux mais achalandé. Une nouvelle direction a fait appel — après avoir refait la cuisine — à Serge Léna. Et aux classiques « maison », dont le fameux poulet de ferme Joseph (poché avec riz et sauce paprika, 29 F), le cœur de filet de bœuf en poivrade, un rognon de veau grillé au bacon et les glaces Belle Hélène et Melba, s'ajoutent, signés Serge Léna, une salade d'épinards crus au jus de truffes, une cressonnette de saint-jacques à la nage, un suprême de turbot au saint-pourçain. Les viandes sont accompagnées de pâté bourbonnais et, si vous êtes « desserts », vous choisirez les crêpes flambées au sapin des Vosges (liqueur de bourgeons de sapin) amusantes. Bonne cave. Service distingué.

Daniel

On l'a connu au *Clovis* de l'hôtel Windsor, le voici chez lui en appartement et succédant à une série de restaurateurs guère brillants. Daniel Météry va s'y imposer dans le décor très simple mais élégant et sage du *Lord Gourmand*.

Il a travaillé avec Bocuse et les Troisgros. Il a un directeur, Juan, très précieux et une femme charmante. Il nous propose un feuilleté de saint-jacques aux peluches de cerfeuil, ou sa soupe de homard, mais je vous propose d'essayer le jambon de Roanne au poivre vert, assorti d'un peu de salade aux quatre légumes. Le ragoût de lotte au curry, le pot-au-feu de mer, la sole à la ciboulette (40/45 F) me paraissent plus « émouvants » que les viandes (le rognon de veau maraîcher pourtant est superbe).

Les desserts sont « bourgeois » et il m'a plu que l'on me demande si je voulais un café Cona ou un « espresso ». Ce dernier n'était pas du café à mon sens, et j'en appelle à Brillat Savarin : « *J'ai essayé de faire du café dans une bouilloire à haute pression, mais j'ai eu pour résultat un café chargé d'extractif et d'amertume, bon tout au plus à gratter le gosier d'un cosaque !* »

Henri

J'en ai parlé avant les vacances, en quelques lignes. Je suis retourné à ce *Pressoir*. Merveilleux ! Henri Seguin a séduit le cher André Guillot et c'est tout dire ! Sa femme est charmante, sa salle un peu banale (mais il va l'arranger et, de reste, il n'importe, car c'est l'assiette qui compte ici). Et de bonnes vraies portions dans celle-ci, de la terrine d'agneau au raisin et pistache au feuilleté à la moelle au poivron doux ou à l'étuve de courgettes à la hure de cochon tiède (de 22 à 26 F), des cuisses de grenouilles au gingembre et sauternes au canard gras rôti aux haricots blancs, en passant par la sole au concombre et pâtes fraîches pour arriver à la galette sablée aux oranges chaudes (15 F).

Le stationnement est aisé en cette partie de l'avenue Daumesnil, et le voyage récompensé.

LA REYNIÈRE.

★ *Chez Michel Rostang*, 10, rue Gustave-Flaubert (17e), téléphone : 924-40-77. Fermé les samedis et dimanches.

Joseph, 56, rue Pierre-Charron (8e), tél. 359-63-25.

Le Lord gourmand, 9, rue Lord-Byron (8e), tél. 359-07-27. Fermé les samedis midi et dimanches.

Le Pressoir, 257, avenue Daumesnil (12e), tél. 344-38-21. Fermé les dimanches soir et lundis.

Une Flamberge en cuisine

GUYET était un vieux chef pas commode avec une carte immuable. Son jeune successeur, Louis Albistur, a été chez Lucas-Carton, mais est plein d'imagination.

Dans ce cadre-boudoir, avec sa jeune et aimable femme, il traite avec un peu de timidité (et peut-être de modestie). Il aurait tort. Ses cinq poissons en gelée fumée au pouilly et à la purée de poireaux sont remarquables, comme aussi son foie de veau rôti (aux poires et petits oignons) ; le foie de canard landais est accompagné de raisins et de pommes fruit (pas des Golden, rassurez-vous !), et si d'autres plats sont classiques (saumon en papillote sauce au champagne, ou pavé de charolais à l'échalote), la mousse d'épinards avec la terrine de ris de veau, les cœurs d'artichauts frais au saumon cru, les toasts d'écrevisses au beurre d'estragon sont caressés d'originalité. Mais avec mesure.

Et le chapitre des desserts est éblouissant : quelques-uns à commander en début du repas, comme le feuilleté grand-mère, d'autres comme les amandines flottantes ou le gâteau macaron. J'oubliais le plateau de fromages, avec quelques chèvres au mieux de leur forme.

Très honorable carte des vins avec, en pichet, un moelleux vouvray et un vieux bordeaux ne dépassant pas les 13/14 F.

L. R.

★ La Flamberge, 12, avenue Rapp, Paris (7e), tél. : 705-01-37. Fermé le dimanche.

Philatélie

N° 1560

FRANCE : Aide à la réadaptation.

Afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité d'apporter une aide aux défavorisés physiques de notre société, les postes mettront en service un timbre intitulé « Aide à la réadaptation ». Vente générale le 20 novembre 1978 (72/78). — Retrait probable le 8 juin 1979.

1,00 F, rouge, bistre et brun Van Dyck.

Format 36×22 millimètres. Dessin d'O. Baillais, gravé par C. Guillame. Tirage : 7 000 000 d'exemplaires. Taille douce, Atelier du timbre, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 18 et 19 novembre, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire ouvert à la Maison de la Radio, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. — Oblitération « P.J. ».

— Le 18 novembre, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et de 10 heures à 17 heures, au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

FRANCE : Retraits de timbres.

Sept figurines postales seront retirées de la vente des guichets des bureaux de poste le 17 novembre :

0,20 F, Blason de Saint-Lô ; émis les 15-17 décembre 1966.

1 F, Château fort de Bonaguil ; émis les 10-12 juillet 1976.

1,16 F, 15e anniversaire de la D.A.T.A.R. (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) ; émis les 11-13 février 1978.

1,18 F, Cathédrale de Lodève ; émis les 13-15 novembre 1976.

1,25 F, Abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson ; émis les 1er-3 octobre 1977.

1,50 F, La Martinique ; émis les 29-31 janvier 1977.

2 F, Colline Notre-Dame-de-Lorette ; émis les 6-8 mai 1978.

Emblème officiel « UNICEF »

L'emblème international officiel (logo) choisi par les Nations unies (UNICEF) pour l'Année internationale de l'enfant est soumis par cet organisme — en cas de l'utilisation par des particuliers — à une demande d'autorisation adressée au comité national préparatoire de l'Année internationale de l'enfance, ministère de la santé et de la famille, 8, av. de Ségur, 75700 Paris.

Bureaux temporaires

⊙ 44250 Saint-Brévin-les-Pins (10, rue de l'Eglise), le 19 novembre. — Inauguration du siège social de l'Office de tourisme de la ville.

⊙ 93170 Bagnolet (Novotel), le 24 nov. — « International Police Association ».

⊙ 06000 Nice (B.N.P., 2, bd Victor-Hugo), les 25 et 26 nov. — VIe Congrès régional des sociétés philatéliques des Alpes-Maritimes et de la Corse.

⊙ 92270 Bois-Colombes (Hôtel de Ville, rue Charles-Duflos), le 25 novembre. — « Jumelex 78 », exposition philatélique franco-allemande.

Un cachet philatélique

A partir du 13 novembre, le guichet philatélique de la R.P. de Strasbourg sera doté d'un cachet à date grand format illustré comportant la mention « Philatélie 67, Strasbourg R.P. ».

Nouvelles brèves

● BENIN : *un timbre-poste aérienne de 200 F, intitulé « Riccione 1978 ». Maquette de Claude Andréotto. Offset. Edila.*

● HONGRIE : *900e anniversaire de l'avènement du roi saint Ladislas, 1 forint, l'effigie du roi ; et, centenaire de la naissance de Gyula Krudy, 3 forint,* la Diligence rouge *du célèbre écrivain et journaliste.*

● A Paris, 8, rue Jean-Goujon, jusqu'au 12 novembre se déroule le 32e Salon philatélique d'automne, organisé par la C.S.F.P. En dehors de l'exposition « Les deux guerres mondiales et la philatélie » et une bourse de négociants, les dessinateurs et graveurs de nos timbres seront présents pour signer, comme d'habitude, leurs œuvres.

ADALBERT VITALYOS.

MIETTES

● *Tollé, dans le petit monde gourmand,* lorsque j'ai annoncé que le chef Robert ne ferait pas long feu aux fourneaux de M. Barrière. Ricanements du côté de la nouvelle cuisine lorsque je doutais des qualités de la carte du *Périgord*, à Nice. Eh bien ! voici Robert au apporter ses belles qualités de cuisinier au *Périgord* (7, avenue Clemenceau), à la belle maison animée par la jolie Mme Hébrard. Voilà le futur meilleur restaurant de Nice !

● *Etonnante carte des tisanes au Restaurant du Marché* (59, rue de Dantzig, Paris 15e) avec explications des « pouvoirs » de ces quinze infusions, du coquelicot au serpolet et passant par le cynorrhodon et la marjolaine.

● *Cet automne est celui des anniversaires :* après les quatre-vingts ans de Mme Fernand Point, on va fêter les vingt-cinq ans de direction de Jacqueline Milan à la *Closerie des Lilas*, les dix ans du *Train Bleu* de la gare de Lyon, les cinquante ans de Paris du bon Mario (*Chez Mario*, rue des Ecoles).

Animaux

NOS AMIS LES PRÉDATEURS

POUR le balbuzard, l'aventure s'est bien terminée. Blessé d'un coup de fusil dans le ciel du Pas-de-Calais, ce splendide rapace, auquel sa taille (1,70 mètre d'envergure) vaut d'être appelé aigle pêcheur, a été relâché près du lac de Tunis par les soins du Fonds d'intervention pour les rapaces (FIR) (1).

Il y a d'abord été attaqué par les goélands avant de reprendre son envol dans ce secteur, l'un de ses lieux préférés d'hivernage. Trop souvent, en effet, des rapaces, en dépit de la protection légale totale dont ils bénéficient, se font encore tirer çà et là en France. Ainsi, au col de Prat-de-Bouc (Cantal), des buses, milans, faucons, ont encore été tués récemment par les chasseurs de pigeons ramiers.

La buse variable étant redevenue plus abondante dans certaines régions, des fédérations départementales de chasseurs font pression pour que son tir soit à nouveau autorisé. Or, la densité de la buse demeure le plus souvent inférieure à ce qu'elle était voici vingt ans ; en outre, son alimentation de base est constituée de petits rongeurs.

Les animateurs du FIR, Jean-François et Michel Terrasse, viennent de publier *Je découvre les rapaces* (2), un ouvrage qui dresse le bilan de nos connaissances sur les rapaces diurnes et nocturnes de nos régions. Bien illustré, il permet d'identifier les différentes espèces, dont il indique l'effectif nicheur en France, hélas ! : souvent bien faible quarante à cinquante couples d'aigles de Bonelli, quinze couples de gypaètes...

Le retour du lynx

Si les rapaces sont au moins protégés légalement, il n'en est pas de même de leurs homologues à poils, les carnivores, ceux que l'on nomme avec mépris les « puants ». Du renard à la belette, de l'hermine à la martre, ils sont toujours piégés massivement, parce que réputés « nuisibles » — ou pour leur fourrure. De plus, le renard est victime, au nom de la rage, d'une véritable « chasse aux sorcières ».

L'association des Amis des renards et autres puants (ARAP) (3) lutte activement contre ces destructions. Son stand au Salon de l'enfance a connu un vif succès auprès des jeunes qui ont saisi l'importance du rôle écologique des carnivores. Et peut-être faut-il rappeler la place tenue par le renard, l'ours, le loup dans les fables, contes et récits destinés aux enfants.

Hélas ! cette importance des prédateurs à poils et à plumes n'est pas encore reconnue dans tous les milieux, notamment ceux de la chasse. On entend encore dire parfois qu'il y a trop de prédateurs : en fait, un prédateur strict ne peut pas pulluler, puisqu'il est limité par ses proies ; c'est une loi fondamentale de l'écologie.

L'absence des prédateurs se fait cruellement sentir : c'est pourquoi le projet de réintroduire le lynx fait son chemin. Il est notamment bien avancé pour ce qui concerne les Vosges et le Jura. La réimplantation de ce beau félin a déjà été menée avec un succès total en Suisse, en Allemagne fédérale et en Yougoslavie.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) 60, rue Sartoris, 92250 La Garenne-Colombes.

(2) Editions André Leson, 36 F.

(3) 50, rue Molitor, 75016 Paris. L'ARAP diffuse deux affiches (5 F pièce), un autocollant (2 F) et quatre cartes postales représentant le loup, l'ours, le lynx et le renard (6 F les quatre).

● *La cigogne noire,* dont nous avions annoncé la nidification dans le Jura (*le Monde* du 12 novembre 1977), niche aussi en Anjou, sans doute depuis plusieurs années.

Jeux

échecs N° 787

INNOVATION

(46e championnat de l'U.R.S.S., Achkabad, novembre 1978).
Blancs : A. BELIAVSKY.
Noirs : L. GUTMAN.
Défense Grunfeld.

1. d4	Cf6	15. d5 (p)	é6!
2. ç4	g6	16. g3 (q)	b4!!
3. Cç3	d5	17. Cé2 (r)	C×d5
4. Ff4 (a)	Fg7	18. Fg2	Fa6 (s)
5. é3 (b)	0-0 (c)	19. Td2	Dg5!
6. Db3 (d)	a5! (é)	20. Dd1 (t)	Tb-d8
7. Cf3 (f)	ç5	21. h4 (u)	Dé5
8. ç×d5	a4! (g)	22. h5	g5
9. C×a4 (h)	C×d5 (i)	23. h6	Td6
10. F×b8 (j)	ç×d4!! (k)	24. Ff3	Tf-d8
11. C×d4 (l)	T×b8	25. 0-0 (v)	Cç3! (w)
12. Cç3 (m)	F×d4!	26. T×d8	T×d8
13. é×d4 (n)	Cf4!	27. C×ç3 (x)	T×d1
14. Td1 (o)	b5	28. T×d1	Rf8
		29. Ca4	Df5
		30. abandon (y).	

NOTES

a) Parmi les autres continuations, citons 4. ç×d5 ; 4. Cf3 ; 4. Db3 ; 4. é3. Le système du développement du F-D sur f4 donne aux Blancs, en principe, une pression sur les cases centrales et permet à la T-D d'occuper rapidement la colonne ç.

b) Une autre idée est 5. Cf3, 0-0 ; 6. Tç1. Les suites 5. Da4+, Fd7 ; 6. Db3, Cç6 ! et 5. Fé5, d×ç4 ; 8. é3, Cç6 n'ont plus cours actuellement.

c) A considérer est aussi 5..., ç5 ; 6. d×ç5, Da5 ; 7. Tç1, d×ç4 ; 8. F×ç4, 0-0. Les Noirs ne craignent pas, en roquant, d'entrer dans la variante du sacrifice du pion ç7, après 8. ç×d5, C×d5 ; 7. C×d5, D×d5 ; 8. F×ç7, en raison des contre-chances connues qu'ils obtiendraient par 8..., Ca6 ou 8..., Cç6 ou 8..., Ff5.

d) Ou 6. Cf3, ç5 ; 7. d×ç5, Da5 ; 8. Tç1, Td8 ; 9. Db3, D×ç5 ; 10. Td1, é6 ; 11. ç×d5, é×d5 ; 12. Fé2, Cç6 ; 13. 0-0, b6 avec égalité. Ou aussi 8. Tç1, ç5 ; 7. d×ç5, Fé6 ; 8. Cf3, Cç6 ; 9. Fé2, Cé4 ! Il est difficile de dire si la sortie de la D sur b3 est supérieure à la suite 6. Cf3 ou à la continuation de Capablanca 6. Tç1.

é) Une nouveauté tout à fait intéressante. Les Noirs veulent-ils démontrer que la D blanche est mal postée ? Après 6..., d×ç4 ; 7. F×ç4, ç5 ; 8. d×ç5, Da5 ; 8. Cf3, D×ç5 ; 10. Cé5, é6 ; 11. 0-0 les Noirs ont un jeu difficile ; de même, si 7..., Cb-d7 ; 8. Cf3, Cb6 ; 9. Fé2, Fé6 ; 10. Dç2, Tç1 ; 11. é4 ! Naturellement 6..., ç6 est très sain comme il arriva d'ailleurs dans une partie récente du tournoi de Bakou disputée entre les mêmes joueurs. Par exemple, 7. Cf3, Da5 ; 8. Cd2, Cb-d7 ; 8. Fé2, Ch5 ! ; 10. F×h5, d×ç4 ; 11. Dd1, g×b5 ; 12. C×ç4, Df3 (Borissenko-Boleslavsky, championnat de l'U.R.S.S. 1958). 6..., ç5 est également bon : 7. d×ç5, Cé4 ! ; 8. ç×d5, Da5 ; 9. Cé2, C×ç5 ou 7. ç×d5, é×d5 ; 8. é×d5 avec passage à la « défense Caro-Kann ».

f) Peut-être faut-il poursuivre par 7. ç×d5, a4 ; 8. C×a4, C×d5 ; 9. Fg3, Fé6 ; 10. Dd1 ?

g) La pointe de cette curieuse innovation.

h) Si 9. Db5, Ta5 ; 10. Dç4, b5 ; 11. D×ç5, Ca6 gagnant la D ou 11. C×b5, Fa6.

i) Gagnant un temps sur le Ff4.

j) Bien que la partie n'en soit qu'au dixième coup, la situation des Blancs s'est brusquement tendue. Si 10. C×ç5, Da5+ ; 11. Cd2 (ou 11. Rd1?!), C×f4 ; 12. é×f4, F×d4 et si 10. d×ç5, Da5+ avec gain. D'où cette prise du Cb8 qui paraît renverser les problèmes.

k) Mais ce joli coup intermédiaire modifie toutes les données et contrarie les Blancs qui espéraient 10..., T×b8 ; 11. C×ç5, Da5+ ; 12. Cd2.

l) A rien ne sert 11. Fg3, Da5+ ni 11. Fé5, F×é5 ; 12. C×é5, Da5+.

m) Malgré leur pion de plus, les Blancs ne sortent pas vainqueurs de l'ouverture, ayant encore à roquer et à parer plusieurs menaces. Si 12. Fb5, é5 ; 12. Cé2 (ou 13. Cf3, Fé6!, Fé6 suivi de Dg5. Si 12. Fé2, F×d4 ; 13. é×d4, Cf4.

n) Si 12. C×d5, Da5+ ou Fé6.

o) Si 14. g3, Fé6.

p) Si 15. C×b5, Fa6 et si 15. F×b5, C×g2+.

q) Ou 16. d×é6, Dé7!

r) Les Blancs attendaient 16..., C×d5 ; 17. Fg2. Ils aperçoivent à temps la superbe combinaison 17. g×f4, h×ç3! ; 18. D×b8, ç3! ; 19. Tç1, Da5+ ; 20. b4, D×d5 ; 21. Tg1, Dé4+ ; 22. Rd2, Td8+ ; 23. R×ç2, é5!

s) Interdisant le roque.

t) Si 20. f4, Dé7 ; 21. 0-0, Dç5+ et 22..., Fg4.

u) Si 21. 0-0, Cé3!

v) Sans craindre 25..., Cé3 à cause de 26. T×d6, T×d6 ; 27. Da4.

w) Mais l'estocade survient en écho.

x) Si 27. Dé1, C×é2+.

y) Si 30. Fg2, Dç2, etc.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 786

I. Kricelli (« Chess Life »), 1973.

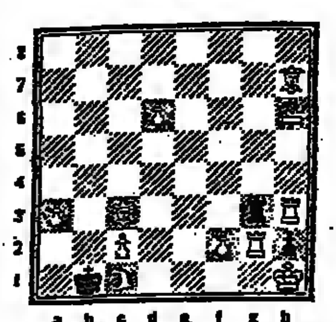
(Blancs : Ra7, Fç8 et h8, Cf8, Pf5. Noirs : Rh1, Pe1 et é2, Pç3 et d5. Nulle.)

1. Cé6!, d×é4 ; 2. Fb7, Ff3 ; 3. f6, ç2 ; 4. f7, F×h8 ; 5. F×é4! (et non 5. f8=D?, Fd4+ ; 6. Rb8, ç1=D), F×é4, 6. f8=D, Fd4+ ; 7. Rb8, Fé5+ (si 7..., ç1=D ; 8. Df3+!, P×f3-pat) ; 8. Ra7, Fd4+ (si 8..., ç1=D ; 9. Dh6+!, D×h6 -pat) ; 9. Rb8. Nulle.

PROBLÈME

V. BARTOLOVIC

(1976)



BLANCS (11) : Rh1, Dh8, Tg2 et h3, Fç3 et h7, Cç1, Pa3, ç2, d6, f2.
NOIRS (3) : Rb1, Tg3, Ph2.
Les Blancs jouent et font mat en trois coups.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 784

LA PRESSION INVISIBLE

Robert Lattès avait découvert que, suivant le contrat joué, cette donne contenait deux problèmes.

	Nord	
	♠ A R 10 8 7 5 4 3 ♥ 6 ♦ 9 8 ♣ 6 2	
Ouest ♠ V ♥ A R 8 5 3 ♦ R V 3 ♣ A V 9 3	N / O E / S	**Est** ♠ 9 ♥ V 10 9 7 ♦ 10 7 5 4 2 ♣ D 10 5
	♠ D 6 2 ♥ D 4 2 ♦ A D 6 ♣ R 8 7 4	
	Sud	

Première question :

Ouest ayant entamé le valet de pique, *comment Sud peut-il gagner* QUATRE SANS ATOUT (dix levées) contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant joue sept fois pique pour arriver à un puzzle à six cartes dans lequel Ouest a dû défausser le roi de cœur pour ne pas être mis en main à cette couleur. Il lui reste donc :

♥ A 8 ♦ R V ♣ A 9

Le déclarant tire le huitième pique (le 3) et, contrairement à ce que l'on aurait pu penser, la défausse d'*Est* (invisiblement squeezé) est capitale ! En effet, il suffit que Sud se défausse dans la même couleur, tandis que Ouest, qui doit se garder à carreau, va être obligé de jeter une carte de l'autre couleur s'il ne veut pas livrer immédiatement le contrat !

1er cas. — *Est défausse cœur.* Sud jette le 4 de cœur, et Ouest doit défausser le 9 de trèfle (sinon il serait mis en main à cœur). Alors le déclarant joue trèfle pour faire à la fin l'as de carreau et le roi de trèfle affranchi...

2e cas. — *Est défausse trèfle.* Sud jette le 6 de trèfle et Ouest défausse le 8 de cœur. Le déclarant joue alors cœur pour faire l'as de carreau et la dame de cœur...

Deuxième question :

Est a entamé le valet de cœur et il a rejoué le 10 de cœur, *comment Nord peut-il gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Nord prend avec l'as de carreau du mort, puis il coupe le 4 de cœur avec le 10 de pique, il tire l'as de pique et rejoue le 6 de pique pour la dame (au cas où les atouts auraient été 2-0) en gardant précieusement la rentrée du 8 de pique. Ensuite, le déclarant joue *la dame de cœur sur laquelle il jette son dernier carreau.* Ouest doit alors rejouer cœur (dans coupe et défausse) ou le roi de carreau (qui est coupé et qui libère la dame de carreau) ou l'as de trèfle (qui affranchit le roi de trèfle) !

L'ÉTOUFFEMENT DU DON PEPE

On a tendance à croire que le déclarant est condamné lorsque l'adversaire a plus d'atouts que lui. Mais c'est mal connaître la tactique de l'étouffement, comme le prouve cette donne d'un festival à l'Hôtel Melia Don Pepe à Marbella.

	Nord	
	♠ R 10 5 4 ♥ A D 8 ♦ A D V 2 ♣ R 8	
Ouest ♠ — ♥ R 10 7 5 ♦ R 10 5 ♣ D V 10 9 7 4	N / O E / S	**Est** ♠ D V 8 6 6 ♥ 4 3 2 ♦ 8 7 8 3 ♣ 8
	♠ A 7 3 2 ♥ V 8 6 ♦ 9 4 ♣ A 6 5 2	
	Sud	

Ouest ayant entamé la dame de trèfle, *comment Sud peut-il faire une de mieux* (onze levées) au contrat de QUATRE PIQUES ?

A une autre table, où le contrat final fut de TROIS SANS ATOUT joué par Nord, Est entama le 3 de trèfle, pris par le roi. Ensuite, le déclarant tira l'as de pique, puis il joua le valet de cœur du mort pour le roi et l'as. Enfin, il joua la dame de carreau. Ouest prit du roi et il continua trèfle pour l'as du mort. *Comment Vivaldi, en Nord, a-t-il fait une de mieux* (dix levées) contre toute défense au contrat de « 3 SA » ?

Note sur les enchères :

Ouest était donneur et personne vulnérable. En général, les enchères ont été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 ♦	passe	1 ♠
2 ♣	3 ♠	passe	4 ♠...

Parfois, sur la surenchère de « 2 ♣ », Nord a fait un cue bid à « 3 ♣ » et Sud a alors déclaré « 3 SA » que Nord a rectifié à « 4 ♠ ».

PHILIPPE BRUGNON.

Dames N° 83

REVENEZ-Y A ODESSA

Tournoi d'Odessa, 1978
Blancs : W. BOZENKOW (U.R.S.S.)
Noirs : E. SELIAROW (U.R.S.S.)
Ouverture : Raphaël.

1. 33-28	20-25	26. 36×27	11-17
2. 31-27 (a)	19-23 (b)	27. 33-28 ! (m)	17-21
3. 28×19	14×23	28. 39-33 !! (n)	21-26 (n)
4. 27-32	10-14	29. 34-30 ! (p)	25×34
5. 41-37	5-10	30. 40×29	23×34
6. 33-28	15-20	31. 45-40	34×45
7. 28×19	14×23	32. 44-40	45×34
8. 39-33	13-19 (c)	33. 28-23 (q)	19×39
9. 33-28 (d)	9-14	34. 38-33 (r)	39×28
10. 44-39	8-13 (e)	35. 32×11	14-19
11. 39-33	2-8	36. 1×45	19-24
12. 49-44 (f)	10-15	37. 43-39	9-14
13. 44-39	4-9	38. 39-34 (s)	13-19
14. 37-31	17-22 (g)	39. 34-30 !	20-25 ! (t)
15. 28×17	11×22	40. 45-34 ! (u)	15-23 (v)
16. 31-26 (h)	22×31	41. 37-32	3-8
17. 26×27	6-11	42. 32-28 (w)	24-29 ! (x)
18. 46-41	1-6 (i)	43. 34×3	25×34
19. 50-44	12-17	44. 3-17	19-24 (y)
20. 36-31	8-12	45. 48-43	29-25 (z)
21. 31-27	17-22	46. 17-12	Abandon (aa)
22. 41-36 !	22×31		
23. 36×27 (j)	12-17		
24. 47-41 (k)	17-22 (l)		
25. 41-36	22×31		

NOTES

a) Dans la variante Springer-De Jongh (1928), on joue 2. 37-32 (14-20) 3. 41-37 (10-14) 4. 34-29 (5-10) 5. 29-23 (18×29) 6. 33×24 (20×29) 7. 28-22 (17×28) 8. 32×34 (12-18 A) 9. 39-33 (7-12) 10. 44-39 (1-7) 11. 50-44 (11-17) 12. 46-41 (7-11) 13. 37-32 (15-20) 14. 4..-37 (10-15) 15. 33-28 (20-24) 16. 38-33 (17-21 !), ce dernier coup de position interdisant 31-26 ? Les Noirs répliquant par la combinaison (24-27 ! !) 33×24* (19×30) 26×17 [si 35×24 d'abord, suite analogue] (11×33) 35×24 (14-19) 39×28 (18×38 !) N+.

A) Dans une partie du championnat de France 1951, l'ancien maître international, M. Bonnard, ne joua pas (12-18) mais (19-23 !), qui fut suivi de 37-32 ? perdant le pion par (23-29 !) 34×23 (25-30) 35×24 (13-19) 24×13 18×26 () N+1.

b) Du fait de la présence d'un pion à 27, ce pionnage énergique devrait permettre aux Noirs de conserver longtemps la maîtrise du centre.

c) Meilleur peut-être que la suite (9-14) 33-28 (17-21!) 28×19 (14×23) et les Blancs peuvent alors continuer par 38-33 (21-26) 43-38 interdisant (4-9 ?) à cause du coup de dame 37-31 (26×30) 35×4+.

d) Aucune chance évidemment de placer le coup de dame élémentaire 28-22 (17×28) 34-29 (23×34) 32×5+.

e) Et non (4-9 ?), qui livre une rafle meurtrière par 28-23 (17×28) 39-33 (28×30) 35×22 !+ après cette rafle de cinq pions.

f) Et non (50-44 ?) car N+ par le coup de dame (17-22) 28×17 (11×31) 36×27 (23-29) 33×15 (14-20) [thème du revenez-y] 15×24 (19×50 !).

g) Dans ces positions compactes, on pourrait aussi envisager (17-21) 31-26* [pour éviter le clouage de l'aile gauche après (21-26)] (30-24) 26×17 (11×31) 36×27, jeu égal.

h) Repli classique pour perdre des temps, se regrouper et augmenter sa liberté de mouvement.

i) Après (1-6), à considérer aussi 50-44 (20-24) 38-28 interdisant (12-17 ?) à cause du coup de dame 28-22 (17×28*) 35-30 (24×35) 34-29 (23×34) 32×1+.

j) Meilleur que 37×26 avec alors un pion faible à la bande.

k) Meilleur positionnellement que 33-28, les Noirs chassant alors l'ennemi du centre en envoyant un pion faible à la bande par le pionnage dynamique (17-22 !) 28×17 (11×31) 37×26.

l) Autre variante possible au vingt-quatrième temps des Noirs : (17-21 41-36 et si (20-24 ?) B+ par une combinaison sur le thème du ricochet 27-22 ! (18×27) 34-30 (25×34) 40×18 (13×22) 33-29 (24×33) 39×28 !

m) Les Blancs peuvent enfin occuper le centre sans crainte ; en effet, si (7-11) 28-22 (17×28) 34-29 (23×34) 32×17, etc. B+1.

n) Joué très opportunément, d'autant que les Noirs sont menacés du coup du ricochet 27-22 (18×27) 34-30 (25×34) 40×18 (13×22) 28×26 ! B+. Mais le coup du texte 39-33 constitue surtout un piège de bonne facture.

n) Les Noirs tombent dans le piège et vont ainsi permettre à l'adversaire de damer à la case 1.

p) Le début d'une combinaison en sept temps.

q) Les Blancs continuent par une application du thème du revenez-y.

r) Ce mouvement de rappel qui fait suite au sacrifice préalable 28-23 caractérise le mécanisme du thème du revenez-y, composante classique de cette combinaison.

s) En vue d'enchaîner l'aile gauche adverse (20-25) étant perdant après 34-30.

t) La meilleure défense pour empêcher le clouage de l'aile par 30-25.

u) Maintenant les Blancs menacent du coup du marquis.

v) Presque forcé d'autant que (3-8 ?) ou (14-20 ?) livreraient le coup du marquis par 34-45 (25×34) 45×... B+.

w) Meilleur encore que le coup du marquis, car menace du + immédiat par 28-23.

x) Les Noirs, avec beaucoup de précision et d'opiniâtreté, se battent pour tenter de passer à dame et arracher la nulle.

y) Et non (34-39 ?) car B+ par 28-23 (19×28) 17×44.

z) L'ultime tentative de passage à dame.

aa) Sur (24-29) 43-39 (34×43) 12×48+.

SOLUTION DU PROBLEME N° 79

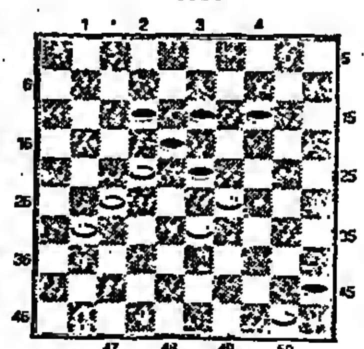
[Noirs : pions à 11, 12, 15, 21 et 34. — Blancs : pions à 22, 25, 28, 29 et 40] : 22-18 ! (12×32*) 25-20 (15×33) 40×7 !+.

Nota : L'astérisque est synonyme de coup forcé, de meilleure défense.

PROBLÈME

R. CAMUS

1959



Les Blancs jouent et gagnent en sept temps.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

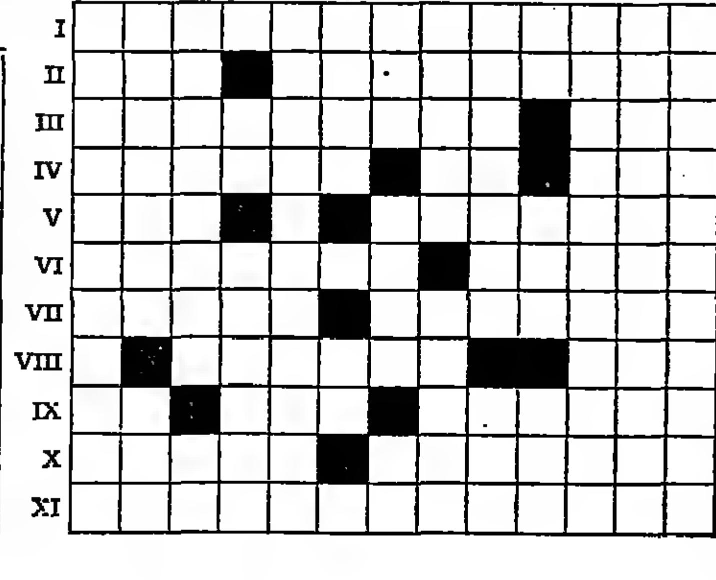
N° 14

Horizontalement

I. Comme ils sont choux ! — II. Frôlante en un sens, identique dans l'autre ; Pour les chiens, les oiseaux, les poissons. — III. Invisible et pourtant il tourne ; Ici, elle est vraiment cassée. — IV. Sont à part ; Dans l'auxiliaire ; Mystérieuse pour Jules. — V. Grande victoire, grande école ; Romanesque autrichien. — VI. Pour en mettre une couche ; Aborigène antipodiste. — VII. Fus en tein ; Toujours à l'Est, sans Sud ni Nord. — VIII. Résulte ; S'il le fait, c'est un homme sans aveu. — IX. Brille à contre-sens ; Ne manque pas du précédent ; A l'Est ou à l'Ouest, du Nord ou du Sud. — X. Assemblée ; Connaissent, espérons-le, les bonnes façons. — XI. Tel ne se veut ni Althusser ni Ellenstein.

Verticalement

1. Bien mal logés. — 2. D'où il s'ensuit ; Jamais vieux. — 3. Puissance impériale ; Symbole. — 4. Lie ; Seules les petites sont inoffensives. — 5. Ils ont été sectaires bien que bohémiens. — 6. Vieil amour ; Note. — 7. Commence par un défilé ; Puni ; Note. — 8. Célèbre par ses eaux ; Un prince bouleversé. — 9. Saint Paul le rendit à Philémon ; Non, ou presque. — 10. Deux sur six ; Qu'est-ce qu'il se croit ! Elles sont à la Réunion. — 11. Des cellules semblables, c'est inquiétant ! — 12. Feraient œuvre pie dans les roulements. — 13. Essayé ou a déjà beaucoup essayé.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 13

Horizontalement

I. Hôtel de ville. — II. Isoloir ; Lion. — III. — Elu ; Croulant. — IV. Remake ; Sumer. — V. Ar ; Gosses ; Sa. — VI. Feu ; Oetc. — VII. Chantal ; Rien. — VIII. Haut ; Disette. — IX. IHS ; Haveneau. — X. Entremetteur.

Verticalement

1. Hiérarchie. — 2. Osier ; Hahn. — 3. Toum ; Faust. — 4. El ; Agent. — 5. Lock-out ; Hé. — 6. Dires ; Adam. — 7. Ero ; Solive. — 8. Usée ; Sel. — 9. Illustrent. — 10. Liam ; Citée. — 11. Lones ; Etau. — 12. Entraîneur.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

N° 14

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par des lettres dans le désordre (aucune indication n'est cependant donnée pour les mots de moins de sept lettres). Il s'agit donc de remplir, à partir de ces éléments, la totalité de la grille dans les deux sens. Le chiffre qui suit certains tirages correspond au nombre d'anagrammes que comporte le mot à trouver. La solution de ce problème, qui figurera avec le prochain, indiquera ces anagrammes entre parenthèses.

NOTA. — *Comme au scrabble, le joueur peut conjuguer tous les verbes. Tous les mots à trouver figurent dans la première partie du* Petit Larousse illustré *(les noms propres ne sont pas admis).*

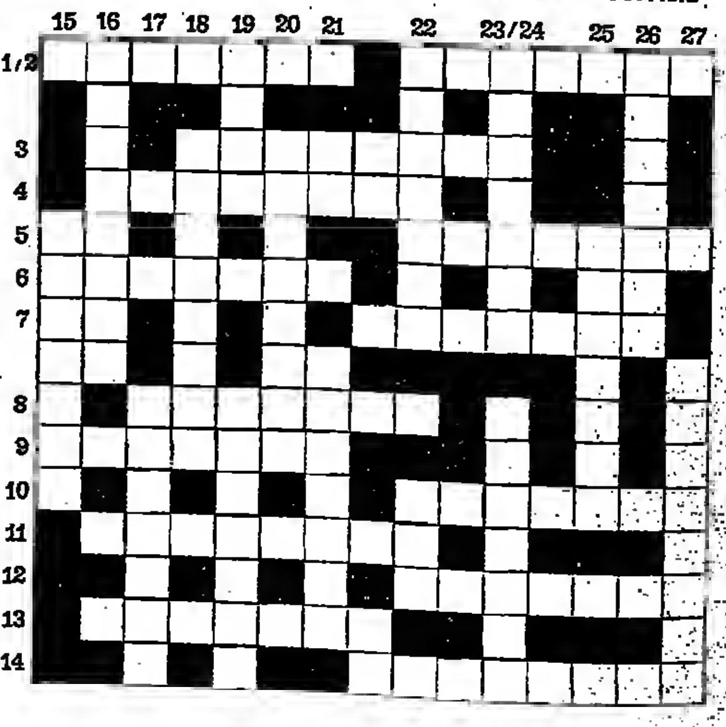
Horizontalement

1. ADENPPU. — 2. AAEMPRU (+ 1). — 3. CDEEILLS. — 4. AEFIORRT (+ 1). — 5. EIOPRSS (+ 1). — 6. AAEGMRR (+ 1). — 7. DEEELLT. — 8. AAENRTV (+ 2). — 9. AEELNNR. — 10. BEELRTZ. — 11. ACEFIIRT (+ 2). — 12. CEEHLMS (+ 1). — 13. AELMNOT (+ 1). — 14. ACEOPRSY (+ 1).

Verticalement

15. AAMRTWY. — 16. AEEOPRST (+ 1). — 17. AAENNTX. — 18. ACEEIRTV (+ 3). — 19. EELRSTY. — 20. DEEEELRT. — 21. AAFIRTT (+ 1). — 22. AEELPRS (+ 2). — 23. AEIMSTT (+ 4). — 24. ACEHQUU. — 25. EFILOSZ. — 26. AEEHNST (+ 2). — 27. ADEILMOS (+ 1).

(*) Jeu déposé.



SOLUTION DU PROBLÈME N° 13

Horizontalement

1. MONSIEUR (MUERIONS, REMUIONS). — 2. ERUPTION (POINTEUR, POINTURE). — 3. LOUVOIE. — 4. TENDOIR (ENDROIT). — 5. ABREUVA (EBAVURA). — 6. UNIFIAT. — 7. INEGAUX (GENIAUX). — 8. SUEDOIS. — 9. PRYTANEE (PAYERENT, REPAYENT). — 10. MIGRANT (GRIMANT). — 11. EMERISA (AREISME, EMIERAS, MARIEES, SEMERAI). — 12. INIQUES. — 13. EXORDES. — 14. AVEREES. — 15. DEPISTE (DEPITES).

Verticalement

16. MALBATI (AMBLAIT, BLAMAIT). — 17. POETISA (PATOISE). — 18. NOURRIE. — 19. YPERITE. — 20. INOCULA. — 21. APIFUGE. — 22. EPARSES (ESPERAS, PARESSE, PESERAS, REPASSE, SEPARES). — 23. RONDINS. — 24. UNISEXUE. — 25. PROTIDE (DIOPTRE, TRIPODE, PERIDOT, TORPIDE). — 26. DORMIRAL. — 27. LIBRETTO. — 28. INNOVENT. — 29. NOUATES (SOUTANE).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

go

● *La phase finale du championnat de France de go 1978* aura lieu les 25 et 26 novembre à Rouen (restaurant le Dominion, 12, rue du Belvédère, 76 Mont-Saint-Aignan). A cette occasion sera sélectionné le représentant de la France aux championnats du monde 1979 qui se dérouleront à Tokyo en février prochain.

Le samedi 25 à 15 heures, une exposition consacrée au go sera ouverte et une démonstration sera faite par les meilleurs joueurs français. Le dimanche 26 à 15 h. aura lieu la partie finale du championnat de France, commentée en direct par Me Lim Yoo Jong, 5 dan.

★ Renseignements : Club de Go de Rouen, Les Authieux, 76520 Boos. Tél. : (35) 23-37-53 ; (35) 98-51-04.

Le Monde

société

A Aubervilliers

UNE FILLETTE ALGÉRIENNE AURAIT ÉTÉ ENLEVÉE PAR SON PÈRE

Depuis le mercredi 8 novembre, Sabrina Bellaloui, une fillette algérienne âgée de dix ans, a disparu. Sa mère, Mme Warda Tigrini, l'avait laissée devant son école, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Quand elle est venue la rechercher, le soir, le directeur lui a dit qu'il ne l'avait pas vue. Mme Tigrini a déposé plainte et accuse son mari, M. Youssef Bellaloui, dont elle est divorcée, de l'avoir enlevée. Ce dernier a effectivement été vu, dans l'entreprise où il travaillait, avec sa fillette, mais il a quitté le jour même son travail. Un avis de recherche dans l'intérêt des familles a été lancé par la police. Depuis, Mme Tigrini attend.

Le consulat d'Algérie à Paris se demande comment il va résoudre ce délicat problème. La situation n'est, en effet, pas simple. Mariée depuis le mois d'août 1967, Mme Tigrini a obtenu, le 22 mars 1974, le divorce ainsi que la garde de ses deux fillettes, Sabrina, dix ans, et Karima, huit ans. Le tribunal algérien précise en outre que M. Bellaloui devra verser chaque mois, à chacune des fillettes, 75 dinars, mais qu'il a aussi droit de visite, tous les dimanches, de 8 heures à 16 heures. En 1973, M. Bellaloui vient s'installer en France. A la fin de 1977, son ancienne épouse s'installe, elle aussi, provisoirement en France, afin de faire soigner la petite Karima qui souffre d'une maladie des os. Mme Tigrini trouve un travail. Son ancien mari veut reprendre ses enfants. Les difficultés commencent.

Un acte d'une juridiction étrangère

Au consulat d'Algérie, au cours d'une confrontation, dans le courant du mois d'octobre, on demande à Mme Tigrini de garder la plus petite de ses filles et de laisser l'autre à son mari. Elle s'y refuse et invoque, par l'intermédiaire de son avocat, Me Henri Choukroun, la législation algérienne. Selon celui-ci, elle a le droit de garder ses enfants. Le jugement du tribunal algérien serait en effet applicable quand la mère habite en Algérie ou quand les deux époux vivent à l'étranger. Encore faut-il pour cela qu'il soit revêtu de l'*exequatur*, décision qui rend applicable sur le territoire national un acte d'une juridiction étrangère. Or M. Bellaloui aurait fourni un document affirmant qu'il était employé par l'ambassade du Gabon à Alger. Il aurait, par conséquent, le droit pour lui. Pour l'instant, les autorités judiciaires françaises n'ont intenté aucune poursuite.

M. B.-R.

La cour d'appel de Reims se déclare incompétente pour juger le garagiste de Troyes poursuivi après la mort d'un cambrioleur

La chambre correctionnelle de la cour d'appel de Reims s'est, jeudi 9 novembre, déclarée incompétente pour juger M. Lionel Légras, garagiste de Villenauxe-la-Grande (Aube), excédé par de nombreux cambriolages, qui avait fabriqué un « transistor piégé » dont l'explosion avait provoqué la mort d'un cambrioleur et blessé gravement son complice (*le Monde* du 27 avril et du 14 octobre).

Dans son arrêt, la cour d'appel estime que le dépôt volontaire par M. Legras, dans sa résidence secondaire, d'un engin piégé, entraîne la qualification pénale de « crime » et non celle de délit qui valut au garagiste d'être d'abord jugé par un tribunal correctionnel qui l'avait condamné le 24 mai à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 600 francs d'amende. La constatation de la cour d'appel, en contradiction avec l'ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel, doit amener la transmission du dossier à la Cour de cassation.

Cette dernière aura à décider, soit qu'il n'y a pas lieu à poursuites (hypothèse théorique), soit qu'un supplément d'information doit être ordonné et une instruction criminelle menée. Dans ce second cas l'aboutissement serait le renvoi devant une cour d'assises de M. Legras.

Pour ce qui concerne M. André Rousseau, le cambrioleur qui a perdu un œil dans l'explosion du transistor, la cour d'appel s'est aussi déclarée incompétente. Elle estime qu'en pénétrant de nuit avec un complice dans la résidence de M. Legras, il a accompli un acte criminel et non pas un délit. Devant le tribunal correctionnel de Troyes, M. Rousseau avait été condamné à deux mois de prison avec sursis et débouté comme partie civile de sa demande de réparation (110 000 F). En apprenant la décision qui le vise, le garagiste de Villenauxe-la-Grande s'est déclaré assez satisfait. « *Je pense*, a-t-il dit, *qu'un jury populaire composé de gens comme vous, comme moi, m'acquittera.* »

« LA POLICE, ET ELLE SEULE... »

« Il appartient aux forces de police — et à elles seules — d'assurer, au besoin par les armes, la protection des personnes et des biens », a déclaré, jeudi 9 novembre, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, alors qu'il inaugurait un laboratoire d'essais des dispositifs de protection contre le vol, à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne). « J'ai décidé d'utiliser plus largement les compagnies républicaines de sécurité aux tâches de police générale, a ajouté le ministre. Depuis début octobre, douze d'entre elles renforcent les polices urbaines dans les zones particulièrement touchées par la délinquance. » M. Christian Bonnet a d'autre part précisé que « l'expérience d'ilotage et de création d'unités mobiles de sécurité serait développée ».

Pour ce qui concerne les systèmes d'alarme sonores, il a été indiqué que les particuliers, qui ne pouvaient jusqu'à maintenant en disposer, pourront, dans certains cas, se faire installer un hurleur.

Parmi les systèmes qui seront mis à l'épreuve à Champs-sur-Marne, figurent les alarmes à distance. Celles-ci, reliées soit aux commissariats de police, soit à des centrales de surveillance privée, sont plus complexes que les alarmes autonomes et utilisent les services d'ordinateurs.

Circonstances atermuantes

M. Lionel Legras, ce garagiste de Troyes, dont un transistor piégé à l'explosif avait expédié outre-monde un cambrioleur naïf, ne sera pas jugé par la cour d'appel de Reims. Il relève de la cour d'assises.

Il est vrai que M. Legras a tout à espérer de la clémence et de la compréhension d'un jury d'assises, dans un climat de confiance sociale savamment entretenu, où l'on ne s'étonnera bientôt plus de voir en vente des téléviseurs avec dynamite incorporée, des paillassons à haute tension et des boîtes aux lettres au vitriol.

Dans ces conditions, il était logique que M. Legras ait préféré être absous pour un crime plutôt que condamné pour un délit.

BERNARD CHAPUIS.

UN MAGISTRAT D'EVRY A L'INDEX

Reprise en main ?

Evry. — Au tribunal d'Evry (Essonne), la mise à l'index de M. Hubert Dujardin, substitut, est devenue un secret de polichinelle. La détérioration notoire de ses relations avec M. Jean Christophe, procureur de la République — dont il aurait perdu la confiance — a eu pour effet de le voir privé de certaines des responsabilités qui devraient légitimement incomber à sa fonction : permanences, réquisitions devant la cour d'assises, etc., M. Dujardin est donc aujourd'hui, et de l'avis même de ses collègues, « *en quelque sorte en liberté contrôlée. Il a un statut hybride, à mi-chemin entre celui du substitut et celui de l'auditeur de justice* ».

A défaut d'explication officielle, on avance quelques raisons supposées. On sait notamment que M. Dujardin, dans ses réquisitions concernant telle affaire d'assises soumise préalablement au procureur pour avis, avait nettement critiqué la détention préventique de près de cinq ans infligée aux accusés (*le Monde* du 23 février). On sait aussi que, pour une autre affaire qui remonte à février 1978, il avait préconisé la mise en liberté sous contrôle judiciaire pour l'un des inculpés, contre l'avis du procureur, mais conformément à l'ultime décision prise ensuite par la chambre d'accusation. Ces décisions, qui semblent bien refléter les préoccupations du substitut Dujardin, furent-elles considérées par ses supérieurs hiérarchiques comme autant d'erreurs ? Elles ne sauraient, en tout cas, être retenues comme des fautes, affirme-t-on notamment au Syndicat de la magistrature — dont M. Dujardin est un des membres. « *Les substituts*, précise-t-on, *doivent avoir la plénitude des attributions du procureur dans les activités qui leur sont dévolues.* »

Le cas de M. Dujardin n'est pas seulement une querelle d'experts, un conflit de méthodes au sein d'un parquet. Pour nombre de magistrats des tribunaux qui entourent Paris, il est surtout le reflet d'une « reprise en main » organisée délibérément au plus haut niveau. A Versailles, à Evry, à Nanterre et dans les autres tribunaux de banlieue, on semblait être préservé, jusqu'à ces derniers mois, de cette hiérarchisation qui a fait du tribunal de Paris un modèle... controversé. Mais voici aujourd'hui qu'un magistrat de Nanterre dénonce « *la centralisation croissante des pouvoirs* », *la recrudescence des contrôles* », qu'un de ses collègues à Versailles souligne « *l'accentuation importante du pouvoir hiérarchique sous prétexte d'assurer un minimum d'unité aux parquets* » et qu'un jury d'Evry s'inquiète des risques de « *parcellisation des tâches* ».

Comme un révélateur

Longtemps considérés comme essentiellement provinciaux, et, à ce titre « calmes », les tribunaux de la périphérie ont bien changé, à l'image du développement de leurs départements respectifs. Ils traitent un volume d'affaires croissant. Le sort qui est fait dorénavant aux magistrats, notamment à ceux des parquets — même si ce souci d'un contrôle intensif et la tendance à une parcellisation de leurs tâches s'accordent mal avec la faiblesse des moyens et des effectifs — y est considéré comme un révélateur ; au même titre que le recours à la procédure du flagrant délit préconisé à Pontoise et, à un moindre titre, à Versailles.

Dans ces conditions, la réserve imposée au substitut Dujardin, dont M. Dominique Coujard, juge d'instruction à Evry et animateur du Syndicat de la magistrature, estime « *que ce n'est pas autre chose qu'une sanction disciplinaire non prévue* », apparaît significative du fonctionnement d'une justice où l'autonomie des magistrats est théoriquement avancée comme un gage d'équité pour le justiciable.

STÉPHANE BUGAT.

● *M. Fernand Legros, marchand de tableaux, a été arrêté*, jeudi 9 novembre à Paris, en fin d'après-midi, par les policiers de l'antenne criminelle d'Argenteuil du S.R.P.J. de Versailles, dans le cadre d'une enquête sur un vol de mobilier avec dégradation commis au château de Piscop (Val-d'Oise) au mois de mais 1977. Placé en garde à vue, M. Legros devait être présenté au parquet de Pontoise ce 10 novembre.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Un monôme à la Sorbonne

L'assesseur taisait sa sieste. L'huissier avait l'humeur grincheuse. Le président conduisait son audience au ralenti. C'était, jeudi 9 novembre, à la dixième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Paul Andréani, un après-midi comme les autres. A l'ordre du jour, une histoire passablement embrouillée. La cour s'essayait à comprendre une mêlée qui, le 6 octobre 1976, dans la célèbre galerie Richelieu de la Sorbonne, opposa membres du bureau de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), proche de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, trotskiste, agents contractuels de l'académie de Paris (entendez vigiles) et individus casqués, bottés, barre de fer au poing.

Démêlons cet écheveau. En 1976, la liberté de diffuser des tracts n'est pas une et indivisible au cœur de l'antique Sorbonne. Alors que tout est possible galerie Gerson, rien ne l'est galerie Richelieu. C'est ainsi que l'UNEF décidera d'assurer une diffusion de tracts, galerie Richelieu, le 6 octobre. Ce défi au rectorat n'est, certes, pas un coup de force, il n'en reste pas moins une atteinte au règlement. Aussi l'administration lâche-t-elle un peloton d'une trentaine de vigiles gardés soigneusement en réserve. Ces derniers « déboulent » dans la galerie Richelieu, tentent une manœuvre de dispersion, mais se retrouvent bientôt face à une dizaine d'adhérents de l'UNEF formant barrage. C'est alors que surviennent) deus ex machina, trente à quarante quidams, barre de fer à la main. Les vigiles, pris en sandwich, ramassent les coups.

Les quidams sont-ils des « militants » (à savoir des membres de l'UNEF) ? Sont-ils des nervis (comprendre les artisans d'une provocation) ? Là commence un mystère dont ne s'est pas embarrassé le ministère public saisi, en 1976, des plaintes du président et du secrétaire général de l'université Paris-IV. Jeudi 9 novembre, M. Denis Sieffert, journaliste, ex-président de l'UNEF, et Philippe Plantagenest, étudiant, vice-président de l'UNEF, étaient jugés pour s'être rendus complices de coups et blessures volontaires.

Jamais pourtant témoignages ne furent si peu homogènes au cours d'un procès ! A la question : M. Plantagenest a-t-il porté deux doigts à la bouche pour siffler et donner ainsi le signal de la mêlée ? les témoins de l'accusation soutinrent pour la plupart que oui, mais ceux de la défense que non, mordicus. Ah ! la mémoire sélective ! Bref, après l'audition d'un peu moins de trente personnes, on ne savait plus trop à quoi s'en tenir, sinon qu'un témoin de l'accusation, recevant 50 francs pour son déplacement, ne perd pas tout, et qu'un témoin de la défense en est pour ses frais.

Alors que la nuit commençait tout doucement à tomber sur Paris, la cour a décidé le « renvoi en continuation » de l'audience au 11 janvier prochain « pour ne pas tomber dans les fêtes de fin d'année ».

LAURENT GREILSAMER.

AU TRIBUNAL DE BORDEAUX

Huit écologistes contre une centrale nucléaire

De notre correspondant

Bordeaux. — Poursuivis pour avoir subtilisé le dossier d'enquête publique de prise et rejet d'eau de la centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis (Gironde) en juin 1977 (*le Monde* des 1er et 2 juillet 1977), huit écologistes charentais ont comparu, jeudi après-midi 9 novembre, devant la quatrième chambre du tribunal de grande instance de Bordeaux.

Un motif respectable

MM. Bainier, quarante ans, directeur d'un centre d'handicapés à La Rochelle, et Bentz, vingt et un ans, étudiant, et six mères de famille, Mmes Roquefort, vingt-neuf ans ; Forman, cinquante et un ans ; Alfred, trente-neuf ans ; Liang, quarante et un ans ; Proust, trente ans ; Remaud, trente-cinq ans, ont reconnu les faits devant le président, M. Jacques Meyniel. En dérobant le dossier, ils avaient voulu, ont-ils dit, dénoncer la parodie et l'hypocrisie de l'enquête d'utilité publique. Ce fut donc le procès de cette dernière qui fut finalement fait par les quinze témoins cités par la défense. L'un évoqua les trente mille lettres contre la centrale dont on n'avait tenu aucun compte, un autre dénonça le fait que les travaux aient commencé avant la fin de l'enquête, d'autres avancèrent des questions de sécurité. Le professeur Ellul, pour sa part, s'en prit à l'administration « *qui respecte de moins en moins les règles* », tandis que le professeur lyonnais Untermaier constatait que « *la construction de la centrale découlait d'un choix effectué des années auparavant* ».

Le procureur de la République, M. Bernard Dubois, réclama une peine de deux mois de prison avec sursis et 500 francs d'amende à l'encontre de chacun des huit accusés. Il reconnut qu'en voulant protester contre le manque d'information des citoyens sur le danger des centrales nucléaires ils avaient obéi à un motif respectable, mais il n'en est pas moins vrai que le caractère du vol, a-t-il dit, est incontestable : il y a eu soustraction du bien d'autrui.

Quant au défenseur des huit inculpés, Me Michel Touzet, il plaida la relaxe, puisque « *l'administration et le gouvernement ne tiennent pas compte des avis exprimés dans les dossiers d'enquête publique ; le document soustrait était donc un document inutile* ».

Jugement le 16 novembre.

J. L.

L'ATTENTAT CONTRE LE MILITANT BASQUE ECHAVE : UNE OPÉRATION ANTI-ETA ?

M. José Echave, ancien dirigeant du mouvement révolutionnaire basque ETA, victime, le 2 juillet dernier, d'un attentat qui avait causé la mort de sa femme, a indirectement mis en cause, lundi 6 novembre — dans une interview publiée par *Sud-Ouest* — le gouvernement espagnol (*le Monde* du 4 juillet 1978). « *Ce n'était pas un règlement de comptes du milieu*, a expliqué M. Echave, *comme l'a insinué la police qui a voulu me salir.* » L'enquête de police s'était, en effet, orientée vers ce « milieu » avec lequel M. Echave, devenu restaurateur à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), avait eu des démêlés. « *Il s'agit d'une réponse à l'exécution du journaliste Portel qui a été abattu par l'ETA quelques jours avant le 2 juillet. J'avais eu des entretiens avec lui un an plus tôt (...). Nous jouions l'un et l'autre le rôle d'intermédiaire, lui parlant de l'attitude du gouvernement espagnol, moi, de celle de l'ETA (...). Quand, au mois de juin dernier, l'ETA a tué Portel, il s'est trouvé un haut fonctionnaire de l'Etat espagnol pour décider que, puisque le négociateur du gouvernement avait été supprimé, il fallait en faire de même pour celui de l'ETA.* » M. José Maria Portel, directeur d'un journal de Bilbao, avait été assassiné le 28 juin alors qu'il sortait de son domicile (*le Monde* du 29 juin). — (*Corresp.*)

Le commerce de la mort

De notre correspondant

Beauvais. — « Affaire 12.357 ». *Dans le « ronron » de l'audience du tribunal de police de Beauvais (Oise), dont l'essentiel des débats porte sur des accidents de la route, tantôt on chipote sur l'état de la chaussée ou bien sur la visibilité dans tel virage ou encore sur le manque de signalisation. La routine. Mais l'affaire, qui venait d'être appelée par l'huissier, concernait la suite peu banale d'un accident survenu en novembre 1977, voici exactement un an, dans la traversée d'Auneuil, près de Beauvais. Une jeune femme, enceinte de six mois, avait été renversée par une voiture. Elle devait mourir quelques heures plus tard au service de réanimation du centre hospitalier de Beauvais. Sur place, le mari exigeait que le corps de son épouse soit ramené à son domicile.*

Mais si la loi du 16 mai 1976 a facilité la procédure de transfert à domicile du corps des personnes décédées à l'hôpital, elle prévoit que ce transport doit avoir lieu dans un véhicule agréé. A Beauvais, il n'y en a qu'un seul : celui des pompes funèbres locales. Une convention passée, en 1970, entre la ville et cette entreprise de pompes funèbres lui concède l'exploitation d'une chambre funéraire municipale. L'article premier de cette convention prévoit que cette chambre recevra tous les corps des personnes décédées à l'hôpital, ne serait-ce que pour ce court transit. En application de cette convention, la direction du centre hospitalier oblige le personnel à prévenir les pompes funèbres en cas de décès.

« Un rôle d'entremetteur »

Dans le cas d'espèce on est passé outre. Le corps a été ramené dans une ambulance privée et le décès a été médicalement constaté au domicile.

Les sections C.F.D.T. et C.G.T. de l'hôpital ont fait circuler une pétition : « Nous, personnel du centre hospitalier général de Beauvais, refusons le rôle d'entremetteur que l'on nous fait jouer dans cet indécent commerce autour de la mort », y lit-on.

Quant à l'avocat du mari, il a déclaré, lors de sa plaidoirie : « Toutes ces difficultés pourraient être évitées si le centre hospitalier était équipé d'un véhicule agréé. »

La question est de savoir s'il en a les moyens. — M. L.

QUATRE COMÉDIENS DEMANDENT LA SAISIE D'UN LIVRE

M. Germain Le Foyer de Costil, président des référés, a examiné, le jeudi 9 novembre, une demande de saisie formée par quatre membres d'une communauté théâtrale, l'Attroupement, visant un livre de M. Claude Courchay, *Avec des cœurs acharnés*.

Ces quatre personnes, adeptes d'une totale liberté sexuelle, reprochent à M. Courchay d'avoir évoqué leur vie privée, leurs relations sentimentales, en les désignant d'une façon telle qu'ils se reconnaissent, même si leur patronyme n'est pas mentionné.

Me Feyler, plaidant au nom des demandeurs, soulignait qu'aucun acquiescement préalable n'avait été sollicité et que l'ouvrage portait atteinte à l'intimité de leur existence. Me Kiejmann, conseil de la société Gallimard, éditrice, a répondu que seuls des prénoms et des surnoms avaient été cités, que personne ne se trouvait donc identifié.

L'ordonnance sera rendue le 14 novembre.





ÉDUCATION

LA RÉFORME DU STATUT DES ASSISTANTS

La grève du supérieur a été diversement suivie

La semaine de grève des universitaires contre le décret du 20 septembre relatif au recrutement et au service des vacataires et assistants s'achève ce vendredi 10 novembre.

Elle a été marquée le 9 novembre, à Paris, par une manifestation à l'appel des quatre organisations qui sont à l'origine du mouvement : Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN), Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), Association nationale des assistants des disciplines juridiques, économiques, politiques et de gestion (ANASEJEP) et Association nationale des enseignants vacataires de l'enseignement supérieur (ANEVES). Des manifestations ont eu lieu dans des villes de province.

La grève a été diversement suivie selon les universités et les disciplines. D'après les pointages que nous avons pu faire, elle a été bien suivie à Paris-VII (lettres), Paris-X-Nanterre, Paris-XIII, Nantes, Strasbourg-II, Lille-I, Poitiers, Nice (lettres), Lyon-II, Tours (lettres), Grenoble-II (sciences économiques et politiques). Elle a été peu ou pas suivie à Montpellier-I, Strasbourg-I et III, Lyon-I et III, Aix-Marseille-III, Tours (droit), et dans plusieurs universités parisiennes.

Les syndicats devaient décider ce vendredi de la suite du mouvement. D'ores et déjà ils appellent à une manifestation le 14 novembre pour protester contre le projet de budget des universités qui sera examiné à l'Assemblée nationale le 15 novembre.

Le mouvement s'effiloche

Rentrée un peu particulière, jeudi 9 novembre, à la Sorbonne. Dans le grand amphithéâtre, qui a vu tant de rentrées « solennelles » par le passé, se pressaient plus d'un millier de personnes. Mais la séance n'était guère traditionnelle. Convoquée par la « bande des quatre » de l'enseignement supérieur — selon la formule de certains syndicalistes, — elle était le point de départ de la journée la plus marquante de la semaine d'action contre le décret du 20 septembre.

Sur la scène : une vacataire, un assistant, un maître-assistant, un professeur, responsables chacun de l'une des quatre organisations (SNE-Sup., SGEN, ANASEJEP, ANEVES), envisageaient l'avenir sans trop s'engager. « *Il faut être prêts à lutter toute l'année et trouver ensemble des modalités d'action praticables par la majorité des collègues* », déclarait M. Philippe Leduc, secrétaire national du SGEN-C.F.D.T. « *La lutte durera tant que le décret ne sera pas abrogé* », ajoutait M. Pierre Duharcourt pour le SNE-Sup.

Après une petite récréation, au cours de laquelle le mage *Sono* et la voyante *Seïla* lisaient dans une boule de cristal l'avenir d'un assistant non titulaire (« *étudiant qualifié ou enseignant déqualifié, c'est la même chose* ») et quelques interventions d'enseignants et d'étudiants solidaires, il était clair que l'action nationale s'achèverait cette semaine. En dépit des tentatives remarquées des militants du Front unique ouvrier (tendance de la FEN animée par des trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste) qui demandaient un appel à la grève totale.

Certes, la manifestation qui est partie à 16 heures de la Sorbonne, en direction de l'hôtel Matignon, à l'issue du meeting, a été réussie : elle a réuni entre quatre et cinq mille personnes. Mais elle a été dominée moins par la défense des assistants que par celle de l'université de Vincennes et des étudiants étrangers.

En tête du cortège, en effet, sous les banderoles des différentes universités parisiennes, les manifestants défilaient presque silencieusement. Derrière eux, des « vincennois » — venus nombreux — certains grimés ou coiffés de chapeaux de papier, porteurs de petits ballons ou d'une tête de cheval en carton, scandaient : « *Saunier c'est foutu, Vincennes est dans la rue !* » ou « *Vincennes vivra, Saunier cédera !* ». Leurs slogans n'étaient interrompus que par ceux des étudiants qui demandaient « *l'abrogation de la circulaire Bobo* » (1). Mais il n'était plus question dans la seconde partie du défilé de l'abrogation du décret sur les assistants.

Le mouvement s'effiloche. Ce n'est pas vraiment une surprise puisqu'il avait déjà été suivi avec une ardeur inégale, comme en a témoigné la tentative de « coordination nationale » qui avait eu lieu le matin au centre Jussieu. Deux heures après le début de cette réunion on ne comptait pas plus de cinquante personnes venues, à quelques exceptions près, témoigner de l'insuffisance de la mobilisation. Certes, la grève a été bien suivie dans certaines universités où les participants « *y croyaient* », mais parfois aussi par « *tradition* » ou « *parce que les étudiants étaient absents* ».

Bien des enseignants, il est vrai, y compris parmi les grévistes, ne semblent pas très convaincus du bien-fondé de cette action, tandis que d'autres estiment surtout que le ministre des universités a bien manœuvré en reportant l'application de certaines mesures qui concernaient les assistants en fonction.

CATHERINE ARDITTI.

(1) Circulaire de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, sur la limitation de l'accueil des étudiants étrangers.

Dossiers brûlés, président « retenu »

Quatre étudiants inculpés à Nantes

De notre correspondant

Nantes. — Un groupe de soixante à quatre-vingts étudiants a « retenu » jeudi 9 novembre, pendant environ quatre heures, le président de l'université, M. Loïc Sparfel. Les étudiants voulaient obtenir de leur président le retrait de la plainte déposée contre X, par ce dernier, après des déprédations commises mardi dans les locaux des unités d'enseignement et de recherche et à la suite desquelles trois étudiants avaient été interpellés et gardés à vue jeudi au commissariat central de Nantes.

A Nantes comme ailleurs, les enseignements ont été très perturbés depuis le début de la semaine à cause de la grève contre le décret du 20 septembre sur le statut des assistants. C'est un autre problème qui est à l'origine des incidents de jeudi, mais il touche les mêmes étudiants. Lundi 8 novembre, se sont ouvertes, avec une semaine de retard, due aux grèves administratives et au blocage des jurys, les inscriptions pédagogiques aux cours à option que les étudiants doivent choisir pour compléter leur enseignement de base.

Si, globalement, il y a assez de places, certains cours sont plus demandés que d'autres, et seuls les premiers arrivés ont la possibilité de choisir. Cela explique la précipitation des étudiants chaque année pour ces inscriptions, les files d'attente et l'irritation.

Lundi, il y avait eu déjà quelques bousculades et quelques évanouissements. Mardi après-midi, un groupe d'une dizaine d'étudiants, excédés par les heures d'attente, avaient fracturé une porte pour pénétrer dans les locaux où le personnel administratif prenait les inscriptions. Ces étudiants avaient alors renversé les tables, jeté des dossiers par les fenêtres et emporté une partie des fiches d'inscription remplies, pour les brûler.

Après ces incidents, le président de l'université avait annoncé qu'il traduirait leurs auteurs devant le conseil de discipline de l'université, et la police, saisie d'une plainte, avait identifié, dès mercredi, trois des étudiants responsables des incidents et les gardait à vue.

Jeudi après-midi, en assemblée générale, les étudiants décidaient une intervention auprès du président pour demander le retrait de sa plainte. A la sortie de cette assemblée générale, ils rencontrèrent M. Sparfel et le retinrent pendant quatre heures.

M. Sparfel fut finalement « libéré » au milieu d'une certaine confusion, après avoir promis que le conseil de discipline examinerait d'un œil bienveillant le cas des étudiants poursuivis. Dans la soirée, on apprenait que quatre étudiants étaient finalement inculpés au titre de la loi anti-casseurs.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

Les nouveaux programmes de quatrième et de troisième

Examen oral pour l'inspection générale

« Puisque ce sont eux qui élaborent les programmes, ce sont eux qui les défendront devant l'opinion. » M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, vient d'envoyer au feu les inspecteurs généraux de l'instruction publique en leur demandant de présenter, analyser et commenter pour la presse les nouveaux programmes de quatrième et de troisième. Ces textes avaient été examinés et repoussés à trois exceptions près (mathématiques, allemand et espagnol) par le conseil de l'enseignement général et technique (le Monde du 20 octobre (1). Ils seront néanmoins publiés ces jours-ci et appliqués en quatrième, à la rentrée de septembre prochain.

On a donc pu entendre le doyen de l'inspection générale de lettres expliquer que l'ambition de l'enseignement du français sera « l'appropriation d'une culture accordée à la société de notre temps » à laquelle participera l'introduction de la presse à l'école. Et d'insister : une culture et non « la » culture. Vaste tâche assignée aux professeurs de l'élève de quatrième : « La préparer à connaître le bonheur dans son existence d'homme et de citoyen. » Pour le moins, les vues sont nobles et le dessein généraux...

Quant aux mathématiques, où une concertation, en juillet, a nettement amélioré la première version des textes, l'Association des professeurs de mathématiques ne doit pas s'inquiéter : les nouveaux programmes n'ont pas à être expérimentés puisqu'« il ne s'agit que de réajustements et non d'innovations ».

En sciences physiques, tout est neuf, en revanche, puisqu'elles n'étaient pas enseignées dans les collèges. On visera à entraîner les élèves à « faire de la physique avec les mains » ; les connaissances mathématiques appelées à l'aide seront celles des classes précédentes et non de l'année en cours. Les sciences naturelles seront l'occasion d'évoquer « la fonction de reproduction sexuée », car « il était grand temps d'aborder ce chapitre dès la quatrième, surtout pour les filles »...

Pour l'éducation artistique, « la cruche sur fond de torchon artistiquement drapé » sera définitivement cassée et remplacée par « la lecture des images qui conditionnent le spectateur ».

Les langues vivantes devront permettre « une communication réelle et effective », l'histoire, la géographie, l'initiation économique et l'instruction civique une « réflexion sur la vie en société », même si la continuité historique s'en trouve quelque peu sacrifiée.

L'éducation manuelle et technique, dont les programmes actuels datent de 1938, sera totalement mixte : la couture ne sera plus réservée aux filles et la mécanique aux garçons. C'est plus qu'un changement de contenu ! Dans les langues anciennes — latin et grec — qui attirent quelque cent trente mille élèves de quatrième contre cent dix mille en 1973, la grammaire sera « désencombrée des particularités inutiles »...

Les inspecteurs généraux ont mis à défendre « leurs » nouveaux programmes « passion et talent », au dire du directeur du cabinet du ministre de l'éducation ; non sans déborder largement le temps fixé pour l'épreuve. Et le sujet n'a pas toujours été traité : on aurait aimé plus de précisions sur les ingrédients qui composent la sauce à laquelle seront mangés les élèves de quatrième à la rentrée prochaine. Il est vrai qu'un examen est toujours difficile la première fois...

CHARLES VIAL.

(1) C'est par erreur que nous avions écrit, dans « le Monde » du 20 octobre, que le programme d'allemand avait été repoussé par le C.E.G.T.

QUATRE CENTS POSTES DE PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE SERONT INSCRITS AU BUDGET 1979 déclare M. Soisson

Relance du sport à l'école, insuffisance de créations de postes de professeurs d'éducation physique, risque de « chômage » pour les étudiants professeurs : M. Héraud (U.D.F., Seine-et-Marne) a interrogé, mercredi 8 novembre, à l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. « *Depuis deux mois, certains tentent de faire un amalgame entre les problèmes de la rentrée de 1978 et ceux de la rentrée de 1979* », a répondu le ministre.

« *Pour 1978, un plan de relance de l'éducation physique a été conçu. Ses objectifs sont simples : assurer dans les lycées et collèges les heures d'enseignement de l'éducation physique prévues par la loi* », a-t-il ajouté, précisant que « *ces mesures permettront pour la première fois à de nombreux élèves de faire du sport à l'école* ».

« *En ce qui concerne la rentrée de 1979, la politique de création de postes sera poursuivie. C'est ainsi que quatre cent soixante nouveaux postes de professeur adjoint seront créés dans le budget pour 1979 (...)* », a précisé M. Soisson. « *A la suite des démarches que vous avez déjà faites, monsieur Héraud, j'ai indiqué que quatre cents postes de professeur seraient offerts au concours de recrutement de juin 1979. Cette mesure marque la volonté du gouvernement de répondre à l'attente de sa majorité, et témoigne de son intention de développer la concertation avec tous ceux qui sont prêts à nouer un dialogue raisonnable. Des conversations ont déjà été engagées avec la fédération de parents d'élèves présidée par M. Lagarde, ainsi qu'avec la Fédération de l'éducation nationale, que j'ai reçues mardi 7 novembre, dans un climat de confiance que je me plais à souligner.* »

Deux réactions

Le conseil national des sports du R.P.R. « *prend acte* » de la décision de M. Soisson, mais « *attire l'attention sur l'insuffisance du nombre de ces créations de postes et regrette le maintien de la ventilation de six cents postes, disposition qui va dégarnir des secteurs importants de l'éducation sportive* ».

De passage à Orléans le 8 novembre, le secrétaire général de la FEN, M. André Henry, a observé : « *Un premier point vient d'être marqué. Ce qui a été acquis n'est pas négligeable.* »

Au tribunal d'Angers

LES ÉDUCATEURS PEUVENT INVOQUER LE SECRET PROFESSIONNEL estime Mᵉ Cornec

(De notre correspondant.)

Angers. — Les éducateurs devraient pouvoir, dans certaines circonstances, se retrancher derrière le secret professionnel : c'est ce qu'a plaidé, mercredi 8 novembre, Mᵉ Cornec, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves, devant la chambre des mises en accusation d'Angers.

Mᵉ Cornec défendait Mme Daniéla Jouet, une institutrice de Cholet condamnée au début de cette année à 800 francs d'amende pour avoir refusé de livrer les noms de deux enfants qui, en octobre 1977, avaient dérobé dans son école du matériel audio-visuel appartenant à la ville de Cholet et que les parents devaient restituer peu après (le *Monde* daté 18-19 juin).

Mᵉ Cornec, qui a fait porter le débat sur le fond, a demandé une évolution de la jurisprudence qui restreint d'une manière générale aux seuls médecins, pharmaciens, avocats et prêtres la notion de secret professionnel.

« *L'intérêt de la société*, a dit en substance Mᵉ Cornec, *n'est-il pas que les éducateurs qui ont su gagner la confiance des enfants et de leurs parents puissent la conserver ?* »

La chambre d'accusation rendra sa décision le 29 novembre prochain. — C.-H. G.

La pilule contraceptive multiplie les risques cardiaques

Rendue légale en France par la loi Neuwirth en 1967, l'utilisation de la pilule contraceptive était déjà, à ce moment, en usage depuis près de dix ans aux États-Unis et de presque autant en Grande-Bretagne. C'est dire que le recul, outre-Atlantique et outre-Manche, est bien supérieur à celui dont nous disposons en France pour évaluer les effets secondaires, à long terme, de la contraception orale. De nombreuses et très importantes études, entreprises dans le monde anglo-saxon, ont attiré l'attention, depuis quelque cinq ans, sur les effets d'une absorption prolongée d'hormones contraceptives, et, en particulier, sur les risques d'hypertension artérielle et d'accidents cardio-vasculaires qu'elle entraîne (« le Monde » du 5 avril 1978).

En France, l'évaluation, par les médecins et par les femmes, de ces mêmes risques a été considérablement retardée ; l'utilisation proprement dite des contraceptifs oraux a été longtemps ralentie par des mesures législatives et des freins culturels.

D'autre part, les luttes qu'il avait fallu mener pour imposer la liberté de procréation rendaient politiquement et socialement difficile toute mise en garde à ce sujet. Jusqu'à ces dernières années, les médecins qui présentaient des communications sur ce thème se sentaient souvent tenus de préciser, d'entrée de jeu, qu'ils n'étaient pas « contre » la pilule, qu'ils ne voyaient pas d'objection morale à son utilisation. Bref, de s'excuser...

Ces temps sont révolus, comme en témoigne le colloque organisé à partir de ce vendredi et jusqu'à dimanche au Palais des congrès à Paris par les responsables de la revue « *Contraception, fertilité, sexualité* », qui ont inscrit, notamment, à leur programme, un ensemble de communications sur le thème « Pilule, troubles circulatoires et troubles métaboliques ». Quelques-uns de ceux qui présenteront ces exposés ont figuré parmi les défenseurs les plus actifs de la contraception.

Le docteur Jean Cohen, qui dirige la revue *Contraception, fertilité, sexualité*, présentera tout d'abord un certain nombre de données chiffrées sur la diffusion des méthodes contraceptives. Il y avait en France, au 1er janvier 1978, 11 900 000 femmes âgées de quinze à quarante-neuf ans. Sur cet effectif, 2 800 000 utilisent la contraception hormonale, soit 23,5 % d'entre elles. Ce chiffre marque une très forte progression récente puisqu'il représente plus d'un doublement par rapport à l'année 1970. Certes d'importantes inégalités régionales subsistent, puisque 35,8 % des femmes en âge de procréer utilisent la pilule à Paris, contre 15,4 % en Haute-Loire, par exemple. Au total, pourtant, le chiffre d'affaires est loin d'être négligeable pour l'industrie pharmaceutique (97,7 millions de francs, répartis sur vingt marques). La pilule la plus vendue n'est pas « minidosée ».

La progression dans l'utilisation des dispositifs intra-utérins (stérilets) est, elle aussi, rapide : 680 000 femmes en 1977 (5,4 % des femmes en âge de procréer), 850 000 en 1978 (6,7 %), cette proportion restant, au total, relativement faible. La contraception purement locale, vaginale, a une diffusion qui ne semble guère toucher plus de 200 000 Françaises. Mais ce chiffre pourrait se modifier considérablement dans les mois qui viennent, compte tenu, d'une part, des progrès récents qu'elle a enregistrés (*le Monde* du 4 octobre), d'autre part, du nombre accru des mises en garde contre la pilule. D'ores et déjà, l'utilisation de la contraception orale a nettement fléchi aux États-Unis, depuis 1976, comme le soulignera le docteur Jacqueline Kahn-Nathan.

Les troubles circulatoires et métaboliques qu'entraîne l'utilisation de la pilule feront, quant à eux, l'objet des débats de samedi.

Les docteurs Jacqueline Kahn-Nathan et R. de Lignières (hôpital Necker) rappelleront d'abord les grandes études américaines et anglaises qui ont, les premières, attiré l'attention, en particulier celles de la Food and Drug Administration américaine, puis celle du Royal College of General Practitioners, effectuée en 1975-1976 sur 46 000 femmes, suivies pendant six ans, et publiée en 1977 (*le Monde* du 5 avril 1977). Il ressortait notamment de cette dernière étude que les décès d'origine cardio-vasculaire « *sont cinq fois plus fréquents chez les femmes ayant pris ou prenant la pilule que chez celles ne l'ayant jamais prise* (1) ». A quelles causes est imputable cette surmortalité ? « *Les populations féminines, soumises habituellement à une œstrogénothérapie orale,* répond le docteur de Lignières, *sont exposées à des risques d'accidents thrombo-emboliques, veineux, artériels, cérébraux ou coronariens considérablement accrus.* »

● LES ŒSTROGÈNES DE SYNTHÈSE AUGMENTENT LA TENSION ARTÉRIELLE.

« *Tous les contraceptifs oraux,* indique le docteur de Lignières, *élèvent discrètement, mais significativement, la tension artérielle (...). Les pilules contenant 30 gamma d'éthinyl-œstradiol (minipilules) n'échappent pas à cette règle.* » Or une étude américaine, celle de Framingham, a montré que « *toute élévation de la tension artérielle correspondait à une élévation proportionnelle du risque d'accident cardio-vasculaire* ».

● LES ŒSTROGÈNES AUGMENTENT FRÉQUEMMENT LE TAUX DES LIPIDES CONTENUS DANS LE SANG.

« *Cette augmentation,* estime pour sa part le professeur Michael Briggs (Deakin University, Australie), *est probablement à l'origine du risque accru d'athérosclérose à long terme.* » « *En effet,* ajoute-t-il, *chez la plupart des femmes utilisant ces produits, de nombreuses protéines plasmatiques physiologiquement importantes voient leur concentration doubler ou même tripler.* » Il est donc impératif, estiment l'ensemble des médecins participant au colloque, de surveiller de très près le taux des lipides sanguins.

● LES COMPOSÉS CONTRACEPTIFS HORMONAUX MODIFIENT LA COAGULATION SANGUINE.

« *Agissant sur le foie,* déclare le professeur Briggs, *les œstrogènes contraceptifs changent les taux de sécrétion du fibrinogène et d'autres facteurs de coagulation. Cela provoque chez certaines femmes une augmentation du taux de la formation de fibrine* « in vivo » *qui les prédispose à une maladie thrombo-embolique.* » D'autre part, ajoutent les docteurs G.A. Marcel et C. Marcel-Warnier, les hormones contraceptives provoquent la diminution, dans le sang, d'une certaine globuline, l'anti-thrombine III : la chute de cette substance prédispose ainsi de la coagulation, donc à la formation d'une thrombose.

Outre ces trois éléments, les spécialistes réunis pour le congrès insistent sur d'importants facteurs aggravants du risque cardio-vasculaire. « *Parmi les facteurs associés accroissant le risque de thrombogenèse,* déclarent les docteurs Marcel et Marcel-Warnier, *outre l'âge (2), l'hypertension artérielle, le groupe sanguin A, une intervention chirurgicale récente et le terrain migraineux, sans oublier les anomalies lipidiques, la place du tabac est primordiale (...). La pilule multiplie par deux le risque d'infarctus du myocarde : l'association pilule et tabac multiplie ce risque par 11,7.* »

Enfin, a ajouté le professeur J.-C. Gautier (hôpital de la Pitié-Salpêtrière), « *plus de cinquante effets métaboliques des contraceptifs oraux ont été individualisés* ». Il importe pourtant de signaler que la majorité des accidents circulatoires graves imputables aux hormones contraceptives avaient été précédés par des signes avant-coureurs qui auraient dû alerter l'intéressée ou son médecin. Il faut enfin souligner, a ajouté le professeur Gautier, « *qu'il existe une relation linéaire entre l'incidence des accidents et la dose d'œstrogènes* » : la réduction de ces substances dans les pilules contraceptives « *laisse espérer une réduction des accidents cérébraux* ».

En effet, estiment, pour leur part, les docteurs J.-L. de Gennes, F. Vairon et L. Baulac (hôpital de la Pitié), « *les études portant sur les minipilules semblent montrer une moindre amplification des anomalies lipidiques. Mais ces études ne sont ni numériquement suffisantes ni suffisamment avancées* ».

On peut ajouter que, pour pallier ces inconvénients, l'industrie pharmaceutique vient de mettre au point une « micropilule » aujourd'hui en vente, entièrement composée de progestérone ou de ses dérivés, qui ne contient aucun œstrogène. Mais elle impose une discipline très particulière (il faut la prendre chaque jour exactement à la même heure), serait source de 1 à 2 % d'échecs et majorerait chez certaines femmes la forme nocive de transport du cholestérol.

Toujours est-il qu'un enseignement, pour le moins, est à tirer de cet ensemble de communications : moins que jamais, la pilule contraceptive ne peut être assimilée à un produit « comme un autre », ne serait-ce que par les risques que comporte son absorption prolongée. L'accroissement de sa diffusion ne doit donc pas s'accompagner d'un relâchement de la surveillance médicale, mais bien d'un redoublement de vigilance.

CLAIRE BRISSET.

(1) « La lettre médicale d'information », novembre 1977. *Lancet*, 1977, pages 727-731.

(2) Que les enquêtes anglaises, rappelons-le, fixent à trente-cinq ans.

PRÉCAUTIONS

Les responsables de l'enquête britannique ont formulé, à l'intention des médecins, les conseils suivants :

● *Poursuivre la contraception par pilule jusqu'à l'âge de trente ans, moyennant une surveillance régulière et tout en déconseillant l'usage simultané du tabac ;*

● *Ne poursuivre ce mode de contraception, entre trente ans et trente-cinq ans, que chez les non-fumeuses ;*

● *Discuter attentivement, au-delà de trente-cinq ans, l'utilisation de la pilule, en mettant en garde la femme contre ses risques et en lui recommandant d'adopter de préférence un autre mode de contraception (stérilet, méthodes locales).*

« MACRO », « MINI » « MICRO »...

L'immense majorité des pilules vendues dans le monde contiennent à la fois des œstrogènes et des progestatifs. Certaines ont contenu jusqu'à 100 gamma (1 gamma = un millième de milligramme), ce qui a engendré de telles hypertriglycéridémie (excès de graisses dans le sang) qu'elles ont été retirées du marché. Puis est venue la pilule dosée à 50 gamma, celle qui est actuellement le plus vendue en France. « Compte tenu de notre type d'alimentation, estime le professeur Apfelbaum (hôpital Bichat), ce produit déclenche, chez 35 % des femmes, une hypertriglycéridémie franche. » L'industrie a alors mis au point la « minipilule » (30 gamma), « qui augmente également les triglycérides chez toutes les femmes, ajoute le professeur Apfelbaum, mais dans des proportions pathologiques chez 10 % d'entre elles environ ». D'où la mise au point d'une pilule dosée à 10 gamma, qui ne bloque pas l'ovulation chez toutes les femmes — elle empêche la fécondation par d'autres mécanismes, — mais peut augmenter la sécrétion d'œstrogènes naturels, ce qui n'est pas totalement dénué de risque. D'où, enfin, la mise au point de la « micro-pilule », dépourvue d'œstrogènes.

L'hypertriglycéridémie, conclut le professeur Apfelbaum, n'est pas seule en cause dans le risque cardio-vasculaire imputable à la pilule : les progestatifs augmentent aussi le taux de cholestérol — deuxième « famille » de graisses véhiculées par le sang, — ce qui, chez certaines femmes, dont le patrimoine génétique et les modes alimentaires sont également prédisposants, peut être dangereux.

La conduite à tenir, estime en conséquence le professeur Apfelbaum, est donc de procéder à un bilan lipidique avant la prescription de pilule, puis, après six mois de prise. Et d'interrompre toute absorption de pilule dès lors que les triglycérides dépassent 1,25 g.

Quant au cholestérol, il est transporté dans le sang sous deux formes, dont l'une est bénéfique et l'autre dangereuse. C'est cette dernière qu'il convient d'évaluer systématiquement.

Les difficultés d'application de la loi sur l'interruption de grossesse

« Quatre ans après le vote du Parlement, la loi sur l'interruption volontaire de grossesse reste lettre morte ou presque dans quarante-huit départements français. » Telle est la conclusion d'une enquête sur l'application de la loi du 17 janvier 1975 publiée dans son numéro de novembre par « F. Magazine ».

Interrogée sur les résultats de cette enquête, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, s'est refusée à tout commentaire, déclarant — indique-t-on dans son entourage — « *ne pas désirer répondre ponctuellement à un journal à l'occasion de la parution d'un papier concernant l'avortement* ».

A Vesoul, deux avortements par semaine

De notre correspondant

Vesoul. — Après avoir mené des démarches infructueuses pendant vingt mois, le « collectif femmes » de Vesoul, assisté des syndicats et partis de gauche, dénonce la non-application de la « loi Veil » dans le département de la Haute-Saône. Déjà, il y a deux ans, un centre d'orthogénie avait fonctionné au foyer de l'enfance de l'hôpital Paul-Morel de Vesoul, mais il avait été fermé au bout d'un mois et demi sur décision préfectorale. Comme celui de Tours, ce service avait l'originalité d'être à la fois un centre de planification et d'éducation conjugale et un établissement pratiquant les avortements. Mais les demandes des patientes devaient être examinées par une « commission » particulièrement dissuasive et dont le fonctionnement, au demeurant, n'est nullement prévu par la loi.

Aussi la préfecture de la Haute-Saône avait-elle rapidement refusé son agrément à ce centre. Il ne restait plus à ce dernier qu'à se spécialiser, alors, dans la prévention, la contraception, les problèmes du couple, la stérilité...

L'administration dut, en conséquence, s'efforcer de constituer une nouvelle équipe. Au total, trois médecins-femmes proposèrent tour à tour leurs services, mais chacun dut déclarer forfait pour cause de... grossesse.

Aujourd'hui, à l'hôpital public, un seul médecin — un généraliste — pratique deux avortements par semaine. Il vient de Luxeuil-les-Bains, où fonctionne un autre centre d'interruption de grossesse, qui ne suffit plus à la demande. Pour deux mille trois cent quarante-huit naissances enregistrées en Haute-Saône en un an, ce centre a pratiqué trois cent soixante-treize avortements.

Les quatre parlementaires U.D.F. du département n'ont jusqu'à présent fait aucune déclaration, se bornant à souhaiter « *l'application de la loi* ». Mais une réaction notable émane de Mme Germaine Demolombe, la pharmacienne « anti-pilule » de Marnay (Haute-Saône), qui, après avoir gagné en cassation son premier procès (*le Monde* daté 10-11 septembre), est l'objet de dix-neuf nouvelles plaintes pour refus de vendre des contraceptifs oraux.

« *L'avortement est un drame, la pire solution que l'on puisse proposer à la femme enceinte.* » Ni pilule ni avortement... Elle préconise les méthodes naturelles, « *qui ont fait leurs preuves* ».

ANDRÉ MOISSÉ.

RELIGION

Jean Paul II engage le clergé de Rome à se ressaisir et à observer les traditions de l'Église

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Ressaisissons-nous, il y a du pain sur la planche : voilà *grosso modo* ce qu'a dit Jean Paul II au clergé romain, qu'il recevait jeudi 9 novembre pour la première fois.

Ce discours énergique correspond bien à la personnalité du pape. Habitué à diriger de gros bataillons, l'ex-archevêque de Cracovie entend gouverner son nouveau diocèse — *« le premier par dignité de l'Eglise »* — selon les mêmes critères. Mais le discours de Jean Paul II serait mal interprété si on l'isolait de son contexte. Il est en fait une réponse à un rapport que le cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, avait présenté, le 28 septembre, au clergé local.

Rapport bien troublant dans lequel le diocèse le plus prestigieux du monde était présenté sous un jour très pessimiste : carence de vocations, mauvaise communication entre les permanents, diminution constante des prêtres sur le terrain, refus fréquent du *« ministère à plein temps »*, manque d'églises dans la périphérie et impossibilité d'en construire, paroisses de *« dimensions monstrueuses »* ou *« languissantes »*... Sans les 250 millions de lires annuels qu'ils reçoivent du Saint-Siège, ajoutait le cardinal Poletti, les services diocésains seraient dans l'impossibilité de continuer leur mission.

Par rapport à ce sombre diagnostic, le discours de Jean Paul II paraît moins sévère qu'il n'en a l'air et même empreint d'optimisme. Les choses n'iraient pas si mal, semble dire le pape, si certains principes essentiels étaient respectés. Il le sait, ayant gouverné quinze ans un diocèse semblable, *« l'un des plus antiques de la Pologne »*. Il est *« tout à fait conscient de* ce *que signifie l'évangélisation »*. Il sait qu'il faut *« souvent lutter »* pour obtenir des églises et que c'est *« un témoignage de foi vivante »* qui peut stopper *« la laïcisation »* dans une grande ville. Bref, il est compétent alors que son prédécesseur s'évertuait à affirmer son incompétence.

Jean Paul II appelle ses prêtres *« mes chers frères »* et vante le travail de groupe. Mais qu'on ne s'y trompe pas : sa vision de l'Eglise est hiérarchique. Oui, il est *« le pape de l'Eglise universelle parce qu'évêque de Rome »* et c'est *« le Christ qui l'a désigné par l'intermédiaire du vote des cardinaux »*. Quant au *« sacerdoce ministériel »* des prêtres *« il se différencie essentiellement du sacerdoce universel des fidèles »*, les membres du clergé devant *« illuminer efficacement leurs frères et sœurs qui vivent dans le monde »*, c'est-à-dire les laïcs.

« Nous sommes nécessaires aux hommes, s'est exclamé le pape, nous *sommes immensément nécessaires et* non *pour* un *demi-service à mi-temps comme des « employés » ! Nous sommes nécessaires pour témoigner et réveiller chez les autres le besoin de témoigner. »*

Plus loin, ce rappel à l'ordre : *« Nous ne servons pas l'Evangile en « diluant » le charisme sacerdotal par un intérêt exagéré pour la foi, champ des problèmes temporels, en voulant « laïciser »* notre *mode de vivre et d'agir, en effaçant même les signes extérieurs de notre vocation sacerdotale. Nous devons conserver le sens de notre vocation singulière et cette « singularité » doit s'exprimer aussi dans notre habit extérieur. N'en ayons pas honte !* Oui, nous *sommes dans le monde mais nous ne sommes pas du monde ! »*

Dans le même esprit, Jean Paul II aborde un thème brûlant : *« Notre sacerdoce doit être limpide et expressif, et s'il est, dans la tradition de notre Eglise, étroitement lié au célibat, il l'est vraiment par la limpidité et l'expressivité évangéliques auxquelles se réfèrent les paroles de Notre Seigneur sur le célibat. »*

A Rome aujourd'hui comme hier à Cracovie, le pape aura trois soucis principaux : le séminaire diocésain, l'enseignement de la théologie et les paroisses. Il espère « pouvoir visiter » celles-ci. Nulle allusion, en revanche, à un éventuel séjour de Jean Paul II à la basilique de Saint-Jean-de-Latran, comme certains lui en prêtaient l'intention pour accentuer son image d'évêque de Rome.

ROBERT SOLÉ.

UNESCO

LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE ADOPTE LE BUDGET DE L'ORGANISATION POUR 1979-1980

Le débat de politique générale engagé à la vingtième conférence générale de l'UNESCO s'est achevé le 9 novembre à Paris dans un climat de sérénité. Deux raisons à cela ; les délégués ont voté tout de suite le budget qui leur était proposé ; d'autre part, toutes les délégations semblent maintenant disposées à trouver un compromis pour adopter le « projet de déclaration » très controversé sur le rôle des médias.

Le budget pour 1979-1980 (303 millions de dollars) a été adopté par cent trois délégations (1). Les Etats-Unis se sont prononcés contre, sans explication de vote. La France et onze autres délégations se sont abstenues.

Dans sa réponse aux cent cinquante orateurs qui se sont exprimés pendant le débat, le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, s'est félicité de l'intérêt suscité par le projet de déclaration sur l'information.

Actuellement, trois versions du projet sont en concurrence : le texte de M. M'Bow, tel qu'il a été soumis à la conférence générale, un texte des « non-alignés », un texte des Occidentaux, qui supprime toute référence à un éventuel contrôle de l'Etat sur la presse. Les délégués auront une semaine pour tenter d'harmoniser les trois versions.

(1) L'UNESCO compte actuellement cent quarante-six Etats membres. Deux Etats qui viennent d'être admis (Namibie et Dominique) n'ont pas encore de délégation. Les délégations qui n'apparaissent pas dans le vote sont absentes de Paris ou interdites de scrutin (cotisations impayées).

Les musulmans fêtent l'Aïd el Kébir

De notre correspondant

Alger. — Comme tous les musulmans dans le monde, les Algériens fêtent, le 11 novembre, l'Aïd el Kébir (grande fête), encore nommée Aïd el Adha ou « fête du sacrifice ». Il est de tradition, à cette occasion, dans les familles qui en ont les moyens, d'égorger un mouton consacré à Dieu et de commémorer ainsi le sacrifice d'Abraham. La chair de l'animal est ensuite consommée et il est recommandé d'en offrir à ceux qui sont moins bien pourvus.

En dépit de son nom et de son caractère communautaire, la « grande fête » est moins importante que la « petite fête » (Aïd el Fitr) qui la précède de quarante jours et marque la fin du jeûne du mois de ramadan.

Certains musulmans conservent cependant de l'Aïd el Adha un souvenir inoubliable qui marque leur vie entière. Ce sont ceux qui ont pu accomplir le sacrifice rituel dans la vallée de Minâ, au cours du pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam. Ce voyage figure en dernière position parmi les cinq obligations fondamentales du croyant. Le Coran précise que seuls doivent l'accomplir ceux qui en sont « capables » physiquement — ils doivent se trouver en bonne santé, — intellectuellement — ils doivent posséder tous leurs esprits — et financièrement. Mais ces prescriptions ne sont plus rigoureusement appliquées.

Le pèlerinage, jadis accompli par un petit nombre, a pris, du fait de l'extension de l'Islam et du développement des moyens de communication modernes, une ampleur telle qu'il pose à l'Arabie Saoudite, protectrice des lieux saints, de graves problèmes d'organisation. En 1977 plus d'un million et demi de fidèles se sont retrouvés durant trois jours aux mêmes endroits. Les autorités de Ryad ont donc demandé aux capitales arabes de réduire le nombre des pèlerins. Les Algériens étaient cinquante mille l'an dernier, vingt-cinq mille seulement sont partis cette année, les uns, huit mille, à bord des ferries de la Compagnie nationale algérienne de navigation (C.N.A.N.) réaménagés pour la circonstance, les autres, dix-huit mille, sur des vols spéciaux d'Air Algérie. Pour acquérir le petit passeport vert spécialement délivré par l'Arabie Saoudite, il leur faut réunir quelque sept mille dinars (1). Outre les frais de voyage et de séjour, le hadj — ancien nom de celui qui a accompli le pèlerinage — doit prévoir l'achat de cadeaux pour ses proches.

Cette année, nous a dit M. Mouloud Kassim, le ministre des affaires religieuses, l'Algérie a fait un effort particulier pour aider et encadrer les pèlerins. C'est ainsi que cinq antennes médicales ont été mises en place. La présidence de la République a elle-même coordonné l'action des différents ministères concernés. Les autorités souhaitent s'inspirer du système mis au point par l'Iran, qui prend totalement en charge ses ressortissants pour toute la durée du pèlerinage.

Afin d'éviter le gaspillage résultant de l'abattage, le jour de l'Aïd el Adha, de centaines de milliers de moutons dans la vallée de Minâ, le ministère des affaires religieuses recommande aux pèlerins algériens de consacrer le montant du sacrifice à des œuvres pieuses ou de bienfaisance au profit de pauvres et des nécessiteux musulmans. Mais ce conseil est encore peu suivi tant est grand le poids de la tradition.

DANIEL JUNQUA.

(1) 1 dinar = 1,20 F.

DEUX TYPES DE PÈLERINAGE

(De notre correspondant.)

Alger. — *Il existe deux types de pèlerinage : l'omra et le hadj. Le premier, simplement recommandé, peut se faire à n'importe quel moment de l'année et a lieu exclusivement à La Mecque. Le second fait partie des obligations fondamentales du croyant, qui doit tenter de l'accomplir au moins une fois dans sa vie. Il a lieu chaque année à l'époque prescrite et comprend en plus de tout le rituel de l'omra un ensemble de cérémonies en dehors de La Mecque. Celles-ci commencent le 7 du mois de Dhou el Hidja. Le 9 a lieu la station à Arafa, petite plaine entourée de collines au centre de laquelle se trouve un mont sacré. Le pèlerin s'y tient debout devant Dieu, de midi au coucher du soleil. Il se rend ensuite, au pas de course, dans la vallée de Muzdalifa, où a lieu une autre station avant le lever du soleil. Puis, par une nouvelle fuite, il passe dans la vallée de Minâ. Là il lapide une stèle de pierre en jetant sur elle sept petits cailloux. La tradition affirme qu'Abraham se serait ainsi débarrassé du démon. Le pèlerin sacrifie ensuite une victime à Dieu puis il se fait raser la tête et se coupe les ongles. Il est alors partiellement désacralisé.* — D.J.

UN MESSAGE DES CHRÉTIENS AUX MUSULMANS DE FRANCE

A l'occasion de la fête de l'Aïd el Kébir, le secrétariat catholique pour les relations avec l'Islam, le groupe Eglise-Islam de la Fédération protestante de France et plusieurs personnalités de l'Eglise orthodoxe de France ont adressé un message aux musulmans de France où ils disent notamment :

« Nous nous unissons à tous ceux qui, dans le monde et ici même, se tournent aujourd'hui vers Dieu pour élever vers Lui leur prière, dans l'espérance qu'au sein même de cet acte, à travers ses multiples et diverses expressions, et par la miséricorde de Dieu, puissent naître dans le cœur des hommes les fruits d'un *amour réciproque qui est réponse à l'amour de Dieu.*

» Devant les multiples et graves problèmes de l'heure présente, notre foi dit que seul le regard de l'espérance sur le monde et sur chacun peut sauver et que la puissance de l'amour de Dieu pour l'homme et de l'homme pour Dieu et pour ses semblables est une force créatrice de vie qui devrait nous faire participer, ensemble et au-delà de nos différences, à la construction et à la consolidation d'une communauté humaine harmonieuse... »

LES TRAVAUX AMÉRICAINS SUR LE SAINT SUAIRE DE TURIN DURERONT DEUX ANS

Il faudra environ deux ans pour étudier les nouvelles données qui ont été réunies sur le saint suaire de Turin au mois d'octobre. Telle est l'opinion de M. Kenneth Stevenson, porte-parole de l'équipe américaine, qui participe à ces recherches. M. Stevenson a précisé, selon l'*International Herald Tribune* qui rapporte une dépêche U.P.I., que les scientifiques avaient accumulé plus d'informations que prévu pendant les quelques jours du mois d'octobre (*le Monde* du 11 octobre), où les scientifiques ont eu le saint suaire à leur disposition.

M. Stevenson a aussi annoncé que les résultats des travaux américains sur le saint suaire seront publiés tous ensemble. Les scientifiques ne veulent pas, en effet, que des résultats partiels conduisent à des conclusions erronées.

SPORTS

CYCLISME

Thévenet victime de la cortisone

Vainqueur du Tour de France en 1975 et en 1977, Bernard Thévenet est-il encore apte à pratiquer la compétition de haut niveau ? La question, justifiée par les médiocres résultats qui furent les siens en 1978, ou, plus exactement, par l'absence de résultats puisqu'il n'a pas terminé une seule épreuve, est à nouveau posée. Au cours d'une interview qu'il vient d'accorder à notre confrère Pierre Chany pour *France-Vélo*, le champion du groupe Peugeot reconnaît qu'il a fait usage de corticoïdes, donc qu'il s'est dopé, bien que ces produits ne figurent pas sur la « liste noire » du dopage et s'interroge avec inquiétude sur son avenir de coureur cycliste. L'absorption de ces substances aurait gravement affecté son organisme, perturbant en particulier le fonctionnement des glandes surrénales, dont le rôle est essentiel chez l'homme, *a fortiori* chez l'athlète.

Dans l'attente d'un verdict précis et définitif, les examens qu'il a récemment subis à l'hôpital Saint-Joseph de Paris — et auxquels il devra se soumettre pendant plusieurs semaines sinon plusieurs mois — ont déjà confirmé le mal provoqué par des produits d'une toxicité telle que les médecins réservent leurs pronostics.

Ainsi s'expliquent les contre-performances de Thévenet, ses deux abandons consécutifs à des défaillances brutales dans le Tour de France (1974, 1978) et la longue éclipse qui l'a plongé dans l'anonymat depuis le début de la saison routière.

Comment ce coureur de talent, que l'on tient de surcroît pour un garçon équilibré, a-t-il pu mettre le doigt dans l'engrenage que représente l'emploi immodéré des corticoïdes ? Il a été abusé, explique-t-il, par une médecine dite sportive qui l'avait séduit dans la mesure où elle prétendait réagir contre l'empirisme ; il a commis, il en convient, des erreurs que des observateurs scrupuleux n'avaient pas dénoncées naguère sans s'exposer à sa réprobation et à celle de son entourage.

Sa confession est courageuse. Il faut souhaiter qu'elle soit profitable et qu'elle mette les sportifs en garde contre les apprentis sorciers. *« Je croyais être dans le vrai, imaginant que nous possédions au sein de notre équipe le secret d'une préparation d'avant-garde*, a révélé l'ancien champion de France. *Je sais maintenant que c'est faux, et je voudrais que mon expérience serve d'exemple. »*

Thévenet a raison de tirer la sonnette d'alarme. Son cas n'est pas isolé malheureusement. D'autres que lui, nul ne l'ignore, ont eu recours à la cortisone, surtout depuis que la lutte anti-dopage a créé chez les coureurs cyclistes systématiquement contrôlés une véritable psychose de l'amphétamine. Laquelle, malgré sa funeste réputation, est moins redoutable à tout prendre que les corticoïdes ou les anabolisants.

Quand on constate que plusieurs professionnels comptant parmi les meilleurs du peloton ont mis un terme à leur activité bien avant que la saison ne soit finie, on est saisi par le doute. Ces gens-là n'auraient-ils pas intérêt, eux aussi, à consulter leur médecin ?

Quoi qu'il en soit, l'affaire Thévenet, navrante mais peut-être salutaire, met une fois de plus l'accent sur la nécessité de repenser la lutte anti-dopage, qui repose sur trop d'ambiguïtés et qui ignore bien des évidences.

Une dernière remarque. Tandis que les vedettes du cyclisme sont confrontées à leurs graves problèmes, Raymond Poulidor (quarante-deux ans) continue de pédaler pour le plaisir... et de gagner des courses à l'occasion. Qui s'en étonnera ?

JACQUES AUGENDRE.

« A INTERDIRE D'URGENCE »

Les corticoïdes sont des produits de synthèse dérivés de la cortisone, une hormone secrétée par la glande surrénale pour préserver l'organisme contre les agressions. Ils possèdent des propriétés anti-inflammatoires, voire euphorisantes. Aussi certains sportifs n'hésitent-ils pas à en faire usage afin d'augmenter artificiellement et provisoirement leur résistance dans la perspective d'un effort soutenu. Mais leur emploi incontrôlé peut provoquer de graves complications : diabète, ulcère, œdème, troubles psychiques, diminution de la masse musculaire, maladies à virus telles que le zona, perte de potassium et insuffisance surrénale susceptible d'entraîner la mort. « Les corticoïdes sont des substances qui doivent être ajoutées d'urgence à la liste des produits dopants interdits », écrit Jean-Paul Rapp dans son livre « Doping des sportifs ».

VOILE

Les abandons se multiplient sur la Route du rhum

Le Britannique Chay Blyth a abandonné la course transatlantique en solitaire et regagné, jeudi 9 novembre l'Angleterre. Son bateau, *Great-Britain-IV* avait été retardé lors du départ par une panne de gouvernail automatique. Alors que le concurrent avait rattrapé une partie de son retard, une rupture de cadène de hauban (pièce qui maintient le mât) survenue dans le golfe de Gascogne, l'a contraint à renoncer.

Cette décision porte à cinq le nombre des abandons connus. Les précédents sont ceux d'Yvon Fauconnier (France) dont le grand trois-mâts *Ull-Aggie (ex-Vendredi-13)* est immobilisé à Brest, de Jean-Pierre Millet (France) dont le trimaran *Syntegral* a heurté une épave, de Burg-Veenemens *(Phytéas-II*, Pays-Bas) qui a été malmené par la tempête et fait route vers La Rochelle (ce concurrent n'a toutefois pas encore décidé de renoncer définitivement) ; enfin, de Marc Pajot (France) dont le catamaran *Paul-Ricard* est en perdition.

Aux dernières nouvelles, le voilier de Marc Pajot n'avait pas coulé — il est d'ailleurs conçu pour, théoriquement, pouvoir tenir à flot même gravement enfoncé — et l'on tenterait encore de le remorquer vers l'Espagne. Chose curieuse, dont Marc Pajot a été le premier étonné : c'est le flotteur gauche qui s'est brusquement empli d'eau alors que c'est le flotteur droit qui avait été déchiré lors de la collision survenue le jour du départ. Mais le catamaran avait, auparavant, subi d'autres chocs, notamment aux Antilles et à Saint-Malo, qui peuvent expliquer la voie d'eau.

Philippe Poupon (France) à bord de *Saint-Malo-Pointe-à-Pitre (ex-Pen-Duick-III)* devrait toucher les Açores samedi. Il y est attendu par un coéquipier pourvu d'un gouvernail de rechange.

Les voiliers du groupe de tête sont maintenant nettement divisés en deux groupes, correspondant à deux options de route. A l'est et au nord-est du cap Finistère : Michel Malinovsky (*Kriter-V*, France), Alain Colas (*Manureva*, France), Joël Charpentier (*Wild-Rocket*, France) et Eugène Riguidel (*V.S.D.*, France) notamment. A l'est et au sud-est du cap Finistère, plus près de la côte espagnole : Olivier de Kersauson (*Kriter-IV*, France), Michael Birch (*Olympus*, Canada) et Philip Weld (*Rogue-Wave*, U.S.A.). En fonction du plus court chemin vers l'arrivée, Alain Colas et Michel Malinovsky occupaient, semble-t-il, les deux premières places. Eugène Riguidel, qui avait dû retourner à terre pour réparer après une collision avec le ferry *Armorique* le soir du départ, effectue une remontée impressionnante. — N.-J. B.

BASKET-BALL. — *En match aller comptant pour la coupe d'Europe des clubs champions, Le Mans a été battu le 9 novembre au Pirée, par Olympiakos, 79 à 62.*

CRI D'ALARME DES PARLEMENTAIRES COMMUNISTES AVANT LA DISCUSSION DU BUDGET.

A quelques jours de la discussion du budget de la jeunesse et des sports à l'Assemblée nationale, les parlementaires communistes ont réuni la presse, jeudi 9 novembre, pour pousser un *« cri d'alarme contre l'agression que représente le projet de budget 1979 : 0,69 % du budget national contre 0,67 % en 1978 »*.

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F. et député des Bouches-du-Rhône, a dénoncé le *« tapage démagogique »* du ministre de la jeunesse et des sports à propos de son *« plan de relance du sport à l'école »*, notamment la disposition consistant à imposer deux heures supplémentaires hebdomadaires au moment où sept cents étudiants vont rejoindre, faute de création de postes, les rangs des chômeurs. *« Les 60 millions dégagés pour payer les heures supplémentaires permettraient de créer mille postes nouveaux »*, a estimé M. Hermier.

Pour intensifier la pratique sportive, le parti communiste propose un plan de sept objectifs :

— Généraliser l'E.P.S. à l'école ;
— Donner au sport toute sa place dans les loisirs socio-culturels ;
— Assurer l'essor et le développement du mouvement sportif ;
— Ouvrir de nouvelles perspectives au sport de haut niveau ;
— Développer la recherche et la médecine sportive ;
— Mettre en œuvre un plan cohérent et systématique d'équipements ;
— Créer un conseil supérieur des activités physiques et sportives.

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Le 80e anniversaire de René Clair et Joris Ivens.

Ils sont plusieurs à être nés en 1898 : Mizoguchi, Eisenstein, Bertolt Brecht, Hans Eisler, Joris Ivens et René Clair. Ces deux derniers ont quatre-vingts ans en ce mois de novembre — René Clair le 11, et Joris Ivens le 18. On est tenté de penser que c'est la seule chose qui rapproche l'académicien français, le moraliste, l'humoriste, du documentariste et militant international hollandais, dont le filmmuseum d'Amsterdam fête, notamment, avec une exposition, les cinquante ans de cinéma.

Cependant, cinéastes du muet, ils ont tous deux fait partie de l'avant-garde, dans les années 20. René Clair se réclame un temps du dadaïsme Entracte *(1924) et Joris Ivens, avec* le Pont *(1928) et* la Pluie *(1929), avait surtout des préoccupations formelles (esthétiques ou poétiques). Les deux réalisateurs se rencontrent d'ailleurs à Amsterdam, à la Filmliga (premier ciné-club hollandais). L'inquiétude ou le scepticisme qu'ils manifestent devant l'avènement du parlant est encore un point commun. Le cheminement qu'ils ont suivi ensuite est plus connu et les oppose. Il conduit René Clair à* Sous les toits de Paris, le Million, A nous la liberté, les Grandes Manœuvres *etc., et Joris Ivens à* Terre d'Espagne, 400 Millions, le Chant des fleuves, 17e Parallèle, *jusqu'aux douze heures de* Comment Yukong déplaça les montagnes, *réalisées avec Marceline Loridan.*

L'Allemagne avant-hier et aujourd'hui.

Jusqu'au 1er décembre, la salle de la Cinémathèque à Beaubourg (5e niveau) présente tous les jours, sauf le mardi, « Vingt ans de cinéma allemand, 1913-1933 », avec des œuvres de Lang, Murnau, Lubitsch, Pabst, Dupont, Wegener, etc.

De son côté, le Centre culturel allemand propose, du 13 au 20 novembre, un cycle du cinéma berlinois contemporain, avec des films de Ingo Kratisch, Marianne Lüdcke, Wolfram Zobus, Christian Ziewer, Helke Sander et beaucoup d'autres (séances à 18 et 20 heures).

Douze villes du Nord-Pas-de-Calais.

Le prochain Festival international du film de court métrage et du film documentaire se tiendra à Lille du 2 au 10 décembre. Au cours d'une conférence de presse, M. Pierre Mauroy, maire socialiste de la ville, a rappelé le développement de la création cinématographique dans la région Nord-Pas-de-Calais, la seconde de France après Paris pour le nombre de places et de spectateurs. M. Pierre Braunberger, producteur, a évoqué la crise dramatique du court métrage, que l'État ne soutient plus comme autrefois, malgré la bonne volonté du directeur du Centre national de la cinématographie française, M. Pierre Viot, présent à cette réunion. M. Atahualpa Lichy, délégué général du Festival de Lille, a donné le détail d'un programme copieux : deux cent dix films de quarante pays, la rencontre des écoles de cinéma (une douzaine), un hommage à George Dunning (spécialiste anglais de l'animation), une sélection des archives du cinéma d'Albert Kahn, avec des documents rares sur les usines Renault au début du siècle, et une animation dans douze villes du Nord-Pas-de-Calais (contre huit en 1977), qui verront aussitôt les films du Festival.

Films noirs à Fresnes.

La M.J.C. et la bibliothèque municipale de Fresnes (Val-de-Marne) organisent une Quinzaine du film et du roman noirs, un thème qui s'imposait à l'évidence dans cette ville où est implantée l'une des plus célèbres prisons de France. Divers films sont présentés jusqu'au samedi 18 novembre : l'Arnaqueur, Ultime Razzia, la Chair de l'orchidée, la Poursuite impitoyable, le Privé, le Grand Sommeil. *(Corresp.)*

★ Renseignements : M.J.C., 2, avenue du Parc-des-Sports, 94260 Fresnes. Tél. 237-63-42.

Cinéma

« Les Rendez-vous d'Anna », de Chantal Akerman

(Suite de la première page.)

« News from Home » (1977) et « les Rendez-vous d'Anna » (1978) mettent directement au premier plan le rapport de la mère et de la fille. « News from Home », le chef-d'œuvre de Chantal Akerman, se résume en un ballet de formes, de couleurs, de mouvements, dans un New-York anonyme — la cinéaste fait un moment retour, au moral, mais aussi dans la réalité physique, sur son récent passé de jeune exilée volontaire, sur l'amour maternel refusé et toujours présent, envahissant, — que scandent, en contrepoint, les litanies des vraies lettres de la mère de Chantal Akerman lues par la fille.

Malgré les précautions narratives, l'Anna des « Rendez-vous », jeune cinéaste en vadrouille à travers l'Europe du Marché commun, même jouée par la blonde Aurore Clément, ressemble toujours comme une sœur, par ses préoccupations, à sa créatrice. Elle reprend le fil de la vie privée un moment dévidé dans « Je, tu, il, elle », retrouve d'une certaine manière une même dérive. Elle rencontre trois hommes, trois pantins, incapables de lui apporter la confiance, l'affection forte qu'elle attend de l'échange amoureux. La liaison féminine, l'amour en miroir, moment-phare du premier film, sublimation du cinéma pornographique, reviennent, lancinants, le temps d'une brève confession de la fille à sa mère retrouvée (Lea Massari, parfaite) : « On ne s'est pas séparé de la nuit », lui explique-t-elle un soir à Bruxelles à propos d'une aventure récente avec une autre femme, « et tu sais, bizarrement, j'ai pensé à toi, je le lui ai dit d'ailleurs... ». La confusion est à son comble si on note avec quelle application Aurore Clément, à certains moments, consciemment ou non, emprunte le timbre et les intonations de Delphine Seyrig, la mère de « Jeanne Dielman ».

Le rapport mère-fille, inlassablement repris, sous-jacent aux deux premiers films, affirmé en majeur par la voix « off » de « News from Home », culminant dans la meilleure scène des « Rendez-vous d'Anna », serait-il la clef, l'arche centrale de l'œuvre de Chantal Akerman à ce jour ? On comprendrait mieux alors la fadeur des liaisons d'Anna avec le gentil Allemand qui parle comme Oskar Werner et avec le malheureux Français businessman et paumé que ne renierait pas Claude Sautet, ou encore la conversation avec le révolutionnaire de couloir de chemin de fer. Cette soudaine intrusion du psychologique dans une mise en scène qui, selon l'auteur dans une déclaration liminaire, se veut « non dramatisée selon les codes d'expression naturaliste » — refus dont témoigne à la perfection l'évocation plastique d'une Allemagne impersonnelle, et plus largement d'une Europe anonyme, rythmée par les mêmes cadences ferroviaires, les mêmes hôtels modernes, une même fuite du paysage — a de quoi dérouter. Les fantoches masculins de « Jeanne Dielman » (les « clients » de Jeanne) n'étaient que des fantoches, on ne leur demandait rien de plus.

Le film repose finalement sur Aurore Clément, qui surprend d'autant plus qu'elle n'a pas derrière elle le « métier » de Delphine Seyrig. Inspirée, volontaire, tendue à craquer, au bord de la crise de larmes mais n'explosant jamais, elle symbolise, par-delà les prétentions socio-politiques de l'auteur, cette solitude irrémédiable des « Rendez-vous d'Anna ». Plus encore que Chantal Akerman, même si elle lui doit beaucoup, elle aurait mérité un des grands prix du Festival international de Paris.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

Musique

AU FESTIVAL DE LILLE

Schoenberg et le Père Fouettard

En Lorraine, le jour de la Saint-Nicolas, on peut encore voir le saint patron parcourant les rues, la mitre sur la tête et la crosse à la main ; chargée de pains d'épice, sa bourrique, qui le suit à trois pas, jette une œillade complice aux enfants sages, tandis que le Père Fouettard, cheveux au vent et barbe en broussaille, ferme la marche avec un air sévère en diable. A Lille, si on célèbre aussi la Saint-Nicolas, c'est d'une façon toute différente et, jusqu'à présent, on n'y connaissait guère le Père Fouettard que par ouï-dire. Il y vient pourtant depuis l'année dernière, incognito, mais, comme il est un peu malicieux, il se plaît surtout à fouetter la curiosité des Lillois, parce que, dans le domaine culturel tout au moins, ils ont encore la réputation d'être conservateurs.

Cette fois tout de même, trop soucieux de bien fouetter, il est peut-être allé un peu loin — à moins que ce ne soit Maurice Fleuret, directeur artistique du Festival, — et en annonçant en création française le Dernier Repas des apôtres *de Wagner, il feint d'ignorer que cette grande scène chorale pour chœur d'hommes a déjà été donnée en France le 15 mars 1900 en même temps que* la Terre promise *de Massenet, ce que savent bien sûr tous les enfants sages. N'importe, il n'y avait plus une place vide au Palais des sports (qui en contient plus de deux mille) et, comme le reste du programme — la* Rapsodie pour alto *de Brahms, l'adagio de la* Dixième Symphonie *de Mahler et le* Survivant de Varsovie *de Schoenberg — n'était pas exactement « facile », il serait plus juste de remarquer que le Festival a su se trouver un public fidèle et curieux. Musique (classique, contemporaine, extra-européenne, jazz), théâtre, cinéma, arts plastiques, les manifestations s'enchaînent, se recoupent, sans discontinuer depuis le 25 octobre et jusqu'au 13 décembre ; tous les soirs on peut être sûr qu'il y a quelque chose à voir... si on a pu trouver des places. Composé en 1843, juste après le* Hollandais volant, *le* Dernier Repas des apôtres *témoigne déjà de la maîtrise avec laquelle Wagner traite les voix masculines comme un véritable orchestre. Il était chanté par les Ambrosian Singers (l'orchestre vient s'y joindre seulement pour les dix dernières minutes) avec une qualité de timbre, une clarté de la polyphonie et une sécurité d'intonation tout à fait remarquables quand on mesure la difficulté de chanter trente-cinq minutes sans accompagnement.*

La Rapsodie pour alto, chœur d'hommes et orchestre, *qui a permis de découvrir le timbre chaud de Mira Zakai, a donné aux musiciens de l'Orchestre philharmonique de Lille l'occasion de faire la preuve une fois de plus que le travail entrepris voici trois ans sous la direction de Jean-Claude Casadesus n'est pas simple façon de parler : il n'y a pas beaucoup d'orchestres en France aussi respectueux des nuances, où l'on sente réellement le souci de faire de la musique. L'exécution assez approximative ensuite de l'adagio de Mahler n'en était que plus pénible à constater : manque de justesse dans les phrases à l'unisson, de précision dans l'attaque de accords et puis une certaine baisse de tension aussi fatale qu'inévitable ; après deux morceaux de caractère lent, un nouvel adagio n'a plus aucune portée dramatique, il ne reste que le poids des notes sur lequel tout repose, mais que la moindre imprécision réduit à presque rien. Malgré de beaux moments, surtout après le fortissimo, même s'il est facile de comprendre ce qu'avait de passionnant la succession Wagner, Brahms, Mahler, c'était une gageure, que l'orchestre ne peut pas encore tenir.*

Le Survivant de Varsovie, *pour finir, est venu rétablir, en le complétant, l'équilibre du concert. Accueillie avec un léger mouvement de surprise, la cantate de Schœnberg a été suivie avec l'attention la plus soutenue jusqu'à la dernière note, et cela certainement parce qu'on n'avait pas craint de traduire en français le texte du récitant (Michel Favory). Il semble un peu superflu maintenant de rappeler à quel point chaque nouvelle audition d'un des chefs-d'œuvre de Schœnberg confirme qu'il est vraiment le grand compositeur lyrique de l'époque moderne, mais, lorsque c'est le public qui s'en charge, les mots prennent une autre valeur.*

GÉRARD CONDÉ.

■ Le récital que devait donner vendredi 10 novembre à la salle Pleyel D. Fischer-Dieskau, accompagné par Daniel Barenboïm, est reporté au 23 mars. Les billets restent valables ou sont remboursés.

Expositions

Les momies d'Avedon et l'Égypte ressuscitée, à New-York

Quand on a dit que Richard Avedon maîtrisait pleinement la technique de la photographie, on a dit vrai, mais pas toute la vérité. Il faut préciser que son œuvre est principalement vouée aux baignoires blanches enveloppées de soie noire. Il fait passer pour des femmes des êtres en voie de désincarnation, dans l'alchimie de son laboratoire, il travaille à la fusion de ses trois éléments de base : peau, tissu et fond décoloré. Au terme de la transmutation, il obtient une sorte de tiré-à-plat si plat qu'il a le poli de la porcelaine vitrifiée. Plus un souffle, plus une vibration, la femme d'Avedon échappe au temps lorsque tout ce qui est humain lui est devenu étranger. Rares sont les sujets qui refusent de s'aplatir sous le coup de laque : ainsi un portrait d'une demoiselle Agnelli, qui doit sans doute sa victoire à un profil irrégulier, lui a donné le droit d'avoir un grain de peau. Elle et son image sont sublimes.

L'Avedon parisien des années 40-60 laissait encore à la vie sa chance. Décors éclectés : bars, casinos ou limousines. Ou contrastes : bateleurs, cirque et haute couture. La technique était simple et efficace, dans les éclairages indirects mais précis, dans la composition des personnages secondaires. La femme aux éléphants est sans doute le point d'accomplissement de la formule. Avedon devait naturellement aller plus loin et poursuivre sa propre ascèse. Mais pour le spectateur le résultat est un peu sinistre. Défense de sourire, l'oiseau qui va sortir est une chauve-souris.

En comparaison, le temple de Dendur, qui vient d'être exposé dans une nouvelle aile du Metropolitan, conserve encore aux joues le rose de la jeunesse. Ici et là des pierres de taillage ont des reflets pivoine qui nous rappelle que les temples égyptiens étaient brillamment colorés, ornés d'or et d'argent. Construction de proportions modestes, le temple de Dendur a dû être érigé entre 23 et 10 avant Jésus-Christ, dans une Égypte en partie romanisée, à la mémoire de deux princes, Padesi et Pihor. Sous sa grâce tardive, Dendur cache quelques-uns des nombreux mystères de l'égyptologie : l'usage de la niche secrète dissimulée dans son extrémité, le rituel qui s'y déroulait, lié à la crue du Nil et aux sacrifices qui lui étaient offerts.

Les événements qui ont amené ce temple de la Nubie à New-York constituent une assez longue histoire, mais que le nom du grand barrage d'Assouan suffit à résumer.

Le temple avait été démonté en 1963 pour qu'il échappe à la montée de l'eau, et ses éléments entreposés sur l'île Éléphantine. En 1965, la R.A.U. décidait d'offrir Dendur aux États-Unis pour les remercier de leur aide financière lors du sauvetage d'Abou-Simbel. Washington n'accepta formellement qu'en 1967, après que les différents musées en compétition pour recevoir le temple eurent été départagés au profit du Metropolitan de New-York. Celui-ci s'était notamment engagé à maintenir le temple dans une atmosphère dont le degré hygrométrique garantirait sa conservation. Les pierres furent acheminées vers New-York en 1968, mais ce n'est qu'en 1974 qu'elles furent entreposées dans la nouvelle aile en construction. Celle-ci, une immense verrière qui donne sur les arbres de Central-Park, laisse le temple dans une lumière naturelle et respecte admirablement ses volumes et ses perspectives. A l'exception du plafond qui paraît un peu bas. Mais la voûte d'origine eût été difficile à reconstituer.

ALAIN-MARIE TARRON.

■ L'Académie des beaux-arts a installé mercredi 8 novembre, sous la coupole, M. Pierre-Yves Trémois, récemment élu dans la section de gravure. M. Albert Decaris, président, a d'abord retracé la carrière du nouvel académicien, premier Grand Prix de Rome en 1943, illustrateur de nombreux ouvrages, etc. M. Trémois, qui a reçu son épée d'académicien — un sabre de samouraï — des mains de sa femme, a ensuite prononcé l'éloge de son prédécesseur, Paul Lemagny, lui aussi grand illustrateur avant de se consacrer à nouveau au dessin à la fin de sa vie.

André Malraux et le Japon

L'exposition « André Malraux et le Japon éternel » — que le musée Idemitsu, à Tokyo, a organisée au cours de cette décade André Malraux — métamorphose en prophétie l'affirmation de Malraux dans une lettre du 2 février 1974 à son traducteur et disciple japonais Tadao Takemoto : « *Ce que nous pouvons être pour le Japon, c'est à vous d'en juger ; ce que le Japon peut être pour nous, c'est ce que j'ai écrit naguère de l'attitude de l'Inde : un irremplaçable ferment.* » L'entreprise d'aujourd'hui peut être considérée comme le début de la réponse du Japon à André Malraux, réponse qui à travers les multiples manifestations qui viennent d'avoir lieu reconnaissent l'auteur de la *Métamorphose des dieux* et de *l'Irréel*, comme le seul gourou de la civilisation occidentale.

Avec le précieux concours de Mme Michèle Michel et de M. Bernard Anthonioz, le musée Idemitsu et son conservateur Ryosuke Suematsu offrent une exposition en quatre parties distinctes explicitant une démarche unique : le chemin de l'Orient qui retrace les différents parcours de Malraux en Asie et rassemble des chefs-d'œuvre du monde entier. L'art moderne de Manet à Picasso à travers la vie et le regard de Malraux ; l'émouvante reconstitution du bureau de Verrières s'ouvre et nous ouvre à ce Japon éternel, dernière étape de ce trajet où s'accomplit la rencontre de l'Orient et de l'Occident. *Berthe Morisot*, de Manet, au côté du portrait du Shiguemori de Takanobu, la statue gothique de Saint Louis dialoguant avec une colombe de Haniwa entonnent un chant aux couleurs, aux rythmes, aux sonorités qui sont celles des *Voix du silence*.

Malraux est ici chez lui entouré des chefs-d'œuvre qu'il n'a cessé d'interroger et grâce auxquels l'Égypte et l'Inde, la Grèce et l'Italie, l'Espagne et la Hollande, se trouvent rassemblées.

Ce rendez-vous des arts aurait pu se suffire à lui-même. Mais, souhaitant restituer la réalité de Malraux aujourd'hui, le musée Idemitsu a su créer, en diversifiant son action, des lieux de rencontres à travers d'autres manifestations. En organisant un concert télévisé suivi d'un entretien entre Madeleine Malraux et Tadao Takemoto évoquant le goût de Malraux pour les musiques shintoïstes, « ces *musiques sur harpe de fer* » que le compositeur Toshiro Mayuzumi a interprétées en dirigeant un orchestre de soixante musiciens. Au *Chant des glycines* et à celui des *Funérailles impériales* ont répondu les interprétations de Ravel et de Debussy par Madeleine Malraux. Et c'est par la projection d'une des promenades imaginaires de Jean-Marie Drot sur le Japon que sera parachevée cette fabuleuse entreprise où, par la magie d'un seul homme, le Japon et la France et par leur intermédiaire l'Europe et l'Asie s'interpellent, se reconnaissent et se répondent.

GUY SUARES.

Photo

L'Amérique de Ben Shan

Le Centre culturel américain et la Galerie Nouvel Observateur-Delpire exposent simultanément des œuvres de Ben Shan, peintre et photographe américain, contemporain de Walker Evans. La centaine de tirages qu'on peut voir d'une galerie à l'autre sont des « vintage prints », c'est-à-dire des tirages faits au moment où les photos ont été prises. « Vintage », c'est le cru pour les vins. Mais cela n'intéresse que les collectionneurs. Ben Shan se souciait peu de la qualité technique de l'image : pour lui, seul importait ce qu'elle montrait.

Né en Russie en 1898, Ben Shan a émigré aux États-Unis huit ans plus tard. Tout en étudiant la biologie, il apprend la technique de la lithographie. Ses premières peintures sont naïves : en 1931 il représente, à la gouache, le procès et la mort de Sacco et Vanzetti. Il dit que son sujet, c'est la condition humaine et la souffrance. Ami de Walker Evans, il s'initie avec lui à la photographie, et de 1935 à 1938, il est employé par la « Farm Security Administration », agence de soutien au monde rural, pour rapporter une documentation sur la vie après la grande dépression. Il voyage, il passe d'un état à l'autre, de la Louisiane à l'Ohio, de l'Arkansas à la Pennsylvanie, il marche et il regarde, il marche jusqu'à ce que quelque chose l'arrête, et ce n'est jamais de l'extraordinaire, ni du frappant. Il cherche à voir comment la crise économique, en partant d'un noyau qui est la ville, le siège du pouvoir, pour s'étendre, en s'atténuant, vers les campagnes, a pu marquer les gens, a pu modifier leur vie. Il n'y a pas de violence, comme à la ville, il n'y a que du désarroi, une attente indéfinie : tous ces hommes, ces femmes devant qui Ben Shan s'est arrêté, à qui il a dû dire : « Je vais vous prendre en photo, regardez-moi », ils sont debout à leurs portes, debout dans une foule compacte à écouter un orateur politique, debout dans la file d'attente du bureau de chômage. Ils sont dans la rue, par petits groupes, assis sur des bancs, à lire les pages d'annonces d'emplois. Ils sont lâchés. Un homme est assoupi sur une marche, la tête entre les mains, près d'une affiche des *Temps modernes*, de Chaplin. Un autre homme, Noir, fait des paquets de vieux papiers sur une charrette. Le linge bat aux fenêtres des lotissements pauvres. Les poubelles dégorgent de détritus.

Ben Shan passe, il regarde, de loin, il s'arrête au bas des fenêtres où un visage se tapit. Il photographie des têtes. Des têtes rasées de petits garçons, des yeux de petites filles, de ces vieilles dames qui marchent deux par deux dans la rue, avec des bas noirs, des chaussures à lacets, des cols de dentelle et des chapeaux-cloches, pour lesquelles il semble avoir une tendresse particulière. Il fixe des gestes simples : une femme qui peint un battant de porte, un homme qui réajuste son col devant un miroir. Il ne prend que le geste, même pas le visage. Il reste dans la rue, il n'ose pas demander : « Je peux entrer chez vous ? »

Ce regard direct, brave, sans effet, rapproche Ben Shan de l'objectivité documentaire de Walker Evans et, au même moment en Allemagne, d'August Sander. Ben Shan est mort en 1969. Des photos de Jesse Fernandez le montrent à Boston, en 1957, dans son atelier, où il peint un projet de fresque, dans son jardin avec son chien, dans sa voiture. C'est un homme au visage ouvert, plutôt rond, avec une moustache blanche et une pipe. Il faut aller voir l'exposition du Centre culturel américain, qui montre plutôt les images du monde rural, et celle de la Galerie Delpire, qui montre plutôt les images de la ville.

HERVÉ GUIBERT.

★ Centre culturel américain, 3, rue du Dragon, Paris-6e.
★ Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye. Jusqu'au 30 novembre.

Jazz

SUGAR BLUE UN AN APRÈS...

Il y a depuis longtemps à Paris une colonie de musiciens noirs américains, attirés souvent par le mythe de cette ville réputée accueillante aux jazzmen, depuis que Bechet et Armstrong y ont vécu. Sugar Blue est l'un d'eux. Depuis un an bientôt il vit et travaille en France. Ce musicien unique, peut-être le plus brillant professionnel de l'harmonica en activité, craint d'avoir été hâtivement et mal présenté à son nouveau public.

« *Près d'un an de travail professionnel sur le sol français,* dit-il, *m'a appris que je ne pouvais compter que sur moi. Quelques personnes ici savent réellement mettre sur pied une manifestation et en assurer la publicité, mais ils sont très peu nombreux. D'un autre côté, je suis en marge des regroupements de musiciens français avant tout préoccupés de leurs intérêts propres, ce qui est bien normal, et j'ai souvent été écarté de certaines sessions que j'avais envie de faire.*

» *Avant d'arriver à Paris je me figurais cette ville pleine de gens ouverts et insouciants. Je me suis aperçu que c'est une ville aussi tendue et inhumaine que toutes les grandes cités ; mais une chose ici est sûre : les gens adorent la musique et ils ont tous, même s'ils ne le savent pas, le blues en eux. Cependant le blues a besoin d'un sang neuf car il a cessé d'être exploré dans les années 50. Il faut que des gens croient à cette musique et me donnent la possibilité de m'exprimer en studio avec tout le matériel dont j'ai besoin.*

» *L'expérience a prouvé que l'on peut vendre n'importe quoi si on le veut et le blues n'est pas n'importe quoi. Le public du rock and roll est un public potentiel énorme pour ma musique. Tous les rockers sans le savoir écoutent du blues depuis des années. Mais les jeunes Noirs aux États-Unis essaient de s'émasculer culturellement et refusent cette musique qui, selon eux, va avec l'esclavage. Ils ne se rendent pas compte que la fameuse funky music, qui marche tant aujourd'hui, est très proche de ses racines et qu'on ne peut construire de nouveau sans connaître l'ancien. Le blues est trop démodé de nos jours, les arrangements de cuivres, de voix, de cordes, que j'aimerais écrire d'ailleurs, peuvent lui donner un sang neuf.* »

Propos recueillis par
PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

★ Sugar Blue et Mud Ball Sweet, à l'Olympia le 11 novembre (à 18 heures), puis au Théâtre Campagne-Première du 13 au 25 (à 20 heures).

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Roméo et Juliette.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien. — Gémier, 20 h. 30 : Lenz.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Pavillon Balthazar ; 21 h. 30 : la Star des oublis.
TEP, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Petit TEP, 20 h. 30 : Bons baisers du Lavandou.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Jean-Roger Caussimon ; 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés.
Carré Sylvia Monfort, 18 h. 30 : Cirque à l'ancienne (Jardin d'acclimatation).

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 20 : Faustino, mime ; 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : Davly.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud ; 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C.-Bérard, 21 h. : Olaf et Albert.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h 30 : Spectacle XII, d'après les Justes. — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : le Chant du cheval lent.
Centre d'art rive gauche, 20 h. 30 : Comme un sens inversé ; 22 h. : la Femme au bout des doigts.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Clôture. — La Resserre, 21 h. : la Brise l'âme. — Grand Théâtre, 21 h. : Latin American Trip.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : Il fait beau jour et nuit.
Essaïon, 18 h. 30 : les Miettes ; 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation ; 22 h. : J. Villeret.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey ; 22 h. : M.-T. Orain.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Théâtre sicilien ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folles du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Bhaga ; 22 h. : Carmen City. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Belle Manningham.
Mathurins, 21 h. : Alex Métayer.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Mogador, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Crénom. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 20 : Petites et grandes violences ; 22 h. : Histoires belges.
Plaine, 20 h. 30 : la Vie privée de la race supérieure.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Présent, 20 h. 30 : Eve des Amériques.
Ranelagh, 18 h. : Roméo et Juliette ; 22 h. : Chepalia.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Festival international du mime.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange ; 22 h. 20 : la Chasse au snark.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.
Théâtre Saint-Médard, 21 h. : Vie à Pablo Neruda, mime.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Troglodyte, 20 h. : 1848, la République de M. Dupont.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

La danse

Théâtre 13, 20 h. 45 : Indépendanse.
Musée de l'homme, 20 h. 30 : les Indiens Navajos.
Galerie Oudin, 21 h. : Karine Saporta et Compagnie Corps graphique.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Nouvelle Star ; 21 h. 15 : la Tour Vandenesle ; 22 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 30 : l'Azote ; 22 h. 30 : l'Autobus.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : le Bonbon magique.
Campagne-Première, 22 h. 15 : Starlife.
Centre d'art et d'artisanat, 20 h. 30 : Défense d'avoir les nuages au-dessus de la tête.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : F. Kanel ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Vous qui passez.
Cour des Miracles, 19 h. : Pas un navire à l'horizon ; 20 h. 30 : J. Sommer ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Fanal, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 20 h. : le Miroir de Molly ; 21 h. : Paris-Munich.
Le Petit Casino, 21 h. : Douby ; 22 h. 30 : Bellmont et Dodane.
Petits-Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Point-Virgule, 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Ballade de saisons ; 23 h. : Alors, heureuse ?
Le Sélénite, 20 h. 30 : les Voyageurs de carton.
Le Splendid, 20 h. 20 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.
La Soupape, 19 h. 30 : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Voyage vers les ombres vertes.
La Tanière, 20 h. 45 : J. Barthes ; 22 h. 30 : J. Marque.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : J.-C. Montells ; 21 h. 30 : J.-M. Thibault ; 22 h. 20 : Y a qu'là que j'suis bien.

Vendredi 10 novembre

FESTIVAL D'AUTOMNE

(278-10-00)

EXPOSITIONS

Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Sho, calligraphie contemporaine japonaise.
Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 20 h. : Ma, espace-temps au Japon.

THEATRE

Espace Cardin, 20 h. 30 : Faust.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : Remagen.

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet de Marseille R. Petit (Coppélia).
Musée des arts décoratifs, 15 h. et 18 h. : Tanaka Min.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : C. Collard, piano ; C. Courtois, violon (Brahms, Tartini, Fauré, Schumann, Bach, Beethoven, Prokofiev) ; 21 h. : Ensemble instrumental Dardanus (Lebègue, Hotteterre, Haendel, Boismortier, Chambonnières).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : B. Besson, luth ; J. Roy, chant (musique de la Renaissance).
Salle Gaveau, 21 h. : J. Fournier (Brahms, Schumann, Liszt, Debussy).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).

En banlieue

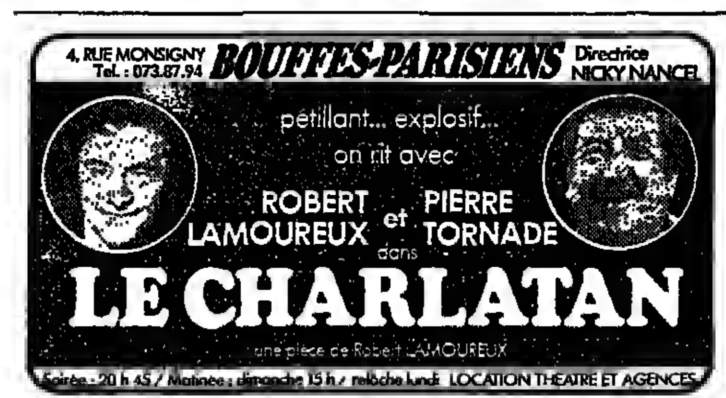
Argenteuil, Salle J.-Vilar, 20 h. 45 : Mori el Merma.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Minamata and Co.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Caligula.
Champigny, le Soleil-dans-la-Tête, 21 h. : F. Mechiali, D. Lazro, jazz. — Centre J.-Vilar, 20 h. 30 : Nuit du blues. — Centre G.-Philipe, 22 h. : les Frères Small.
Chelles, 20 h. 20 : l'Illusion comique.
Clichy, Théâtre Rutebeuf, 20 h. 45 : le Jeu de l'amour et du hasard.
La Courneuve, C.C. J.-Houdremont, 21 h. : les Deux Nobles Cousins.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, I, 20 h. 30 : le Misanthrope. — II, 21 h. Bathory Erszebet.
Neuilly, M.J.C., 21 h. 30 : Tu brodes ? .. Ouais.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 23 h. : Anna Prucnal.
Saint-Maur, Auditorium, 21 h. : S. Baschera, D. Brebbia, M. Blancoudray (Telemann, Vivaldi, Bach...).
Sceaux, Orangerie, 21 h. : le Legs et l'Epreuve.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Topaze.
Le Vésinet, CAL, 21 h. : Amalia Rodrigues.

Jazz, pop', rock et folk

Palais des arts, 18 h. 30 : Beausoleil Broussard ; 20 h. 30 : Jean-Pau Verdier.
Caveau de la Montagne, 21 h. 30 : Roques-Arvanitas.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Celestrial Communication Orchestra, Alan Silva ; 22 h. 20 : Human Arts Ensemble.
Stadium, 21 h. : Max Roach Quartet.
Riverbop, 21 h. : Claude Bernard Bimca Chrysler Ensemble.
Campagne-Première, 20 h. et 23 h. : Lee Konitz et Martial Solal.
Centre culturel du XVII[e], 20 h. 15 : Jean-Louis Cadée ; 21 h. 20 : New Consort.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Dickie Thompson, Dany Doriz Septet.
Rose-Bonbon, 18 h. 30 et 23 h. : Stinky Toys ; Artifact.
Club Zed, 21 h. : Quartet Claude Guillot.
Petit-Opportun, 22 h. : Nazare Pereira.

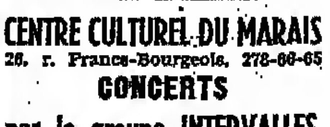








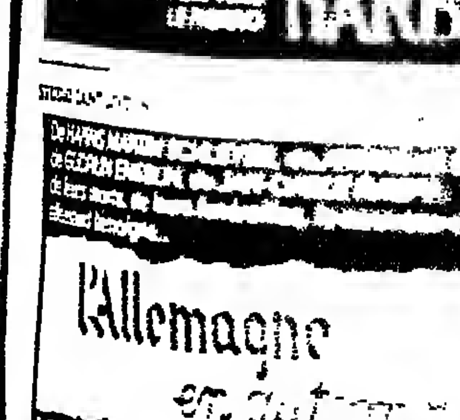


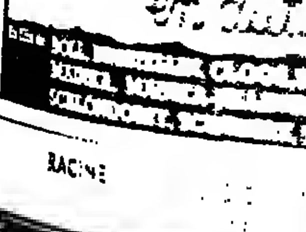





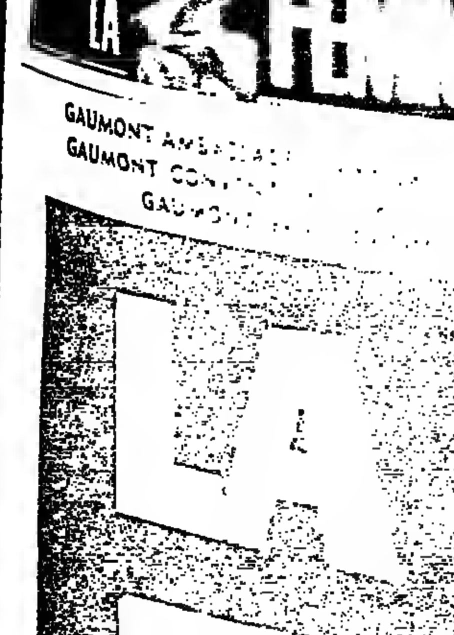












هكذا من الإهمال

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., Hommage à J. Grémillon : l'Étrange Madame X ; 18 h. 30 : Mythes et magie des Indiens Yanomamo ; 20 h. 30 : Le souverain de Jean-Paul arrive (en avant-première) ; 22 h. 30, Hommage à M. et Mme Kawakita : la Condition de l'homme, de Kobayashi.

Beaubourg, 15 h. : Mythes et magie des Indiens Yanomamo ; 17 h. et 19 h., Films allemands, 1912-1932 (17 h. : De l'aube à minuit, de K. H. Martin ; 19 h. : Escalier de service, de L. Jessner) ; 21 h., Hommage à M. et Mme Kawakita : le Chemin lointain, de S. Hidari.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

ALERTEZ LES BÉBÉS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 6e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-39-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ARRET DU MILIEU (Fr.) ; LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)) H. Sp.

L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (387-37-41).

LE DERNIER MONDE CANNIBALE (It.) (**), v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22).

DOSSIER 51 (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap.) (**), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36)

FEDORA (A.), v.o. : Paris, 8e (359-53-99).

LA FEMME GAUCHERE (All.), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA FEMME LIBRE (A.), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

F.I.S.T. (A.), v.o : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

GOODBYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).

JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LAST WALTZ (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (033-47-62).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

SPECTACLES

MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52). Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36). Hautefeuille, 6e (633-79-38). France-Elysées, 8e (723-71-11). Nation, 12e (343-04-67). Cambronne, 15e (734-42-96).

MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Boul'Mich, 5e (033-48-29). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Bastille, 11e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Convention St-Charles, 15e (579-33-00). Passy, 16e (288-62-34). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). la Clef, 5e (337-90-90). Panthéon, 5e (033-15-04).

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Ermitage, 8e (359-15-71). la Royale, 8e (265-82-66). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Miramar, 14e (320-89-52). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36). Berlitz, 2e (742-60-33). Bosquet, 7e (551-44-11). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). George-V, 8e (225-41-46). Fauvette, 13e (331-56-86). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE RECIDIVISTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

LES DEFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Clnémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98) (sf mardi).

LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Ternes, 17e (380-10-41).

SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE TEMOIN (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFITTI (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DICTATEUR (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).

Les films nouveaux

REMEMBER MY NAME, film américain de Alan Rudolf. (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). Pagode, 7e (705-12-15). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES RENDEZ-VOUS D'ANNA, film français de Chantal Akerman : Impérial, 2e (742-72-52). Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). Colisée, 8e (359-29-46). Parnassien, 14e (329-83-11) Olympic, 14e (542-67-42).

FLAMMES, film français de Adolfo Arrieta : Action-République, 11e (805-51-33). Olympic, 14e (542-67-42).

LA FRAIRIE, film français de Francis Chauveau : Marais, 4e (278-47-86). La Clef, 5e (337-90-90).

PASSE-MONTAGNE, film français de J.-F. Stevenin : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). Olympic, 14e (542-67-42).

L'ENFANT DE NUIT, film italien de Sergio Gobbi. (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Le Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Secrétan, 19e (206-71-33).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

IF (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MICHEL STROGOFF (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

LE TROISIEME HOMME (Angl., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13). Marbeuf, 8e (225-47-19).

WHAT (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert 15e.

Les festivals

BERGMAN ET LES FEMMES (v.o.). La Pagode, 7e (705-12-15) : Toutes ces femmes.

60 ANS DE CINEMA SOVIETIQUE (v.o.). Cosmos, 6e (548-62-25). En alternance : Alexandre Nevsky, Andrei Roublev, Tempête sur l'Asie ; Roméo et Juliette, la Terre, le Premier Maître...

THRILLER STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Assurance sur la mort.

CINEMA ARABE (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) 16 h. 15 : la Momie ; 18 h. : el Chegui ; 19 h. 30 : Omar Gatlato ; 20 h. 15 : Chronique des années de braise.

K. MIZOGUCHI (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : la Vie d'O'Haru, femme galante.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.

MARLENE DIETRICH (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Ange.

LAUREL ET HARDY (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. : les Carottiers ; 14 h. 30 : les Sans-Soucis ; 16 h. 15 : les Chevaliers de la Flemme ; 17 h. 45 : Bons à tout, bons à rien ; les Joies du mariage ; 18 h. 45 : les Montagnards sont là ; 21 h. 15 : la Bohémienne.

HOMMAGE A L. BUNUEL (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : la Montée au ciel.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v. o.) : Taxi Driver ; Jonas ; Délivrance ; Un tramway nommé Désir ; Chiens de paille ; Répulsion.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v. o.), I : Quatre garçons dans le vent ; Jeremiah Johnson ; Une étoile est né ; Woras Music ; Balo ; The Song Remains the Same. — II : le Kid ; Frankenstein Jr. ; les Temps modernes ; Roots Rock Reggae ; Mort à Venise ; Délivrance ; Panique à Needle Park.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 10 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'Ile aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 15) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Acapulco, madame », d'Y. Jamiaque, mise en scène Y. Gasc, avec M. Boudet, P. Nicaud, M. Pages, H. Courseaux, J. Gomez.

22 h. 50, Danse : Les grands pas classiques (le Lac des cygnes, acte II).

23 h. 20, Ciné-première : Paul Guth.

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (spécial Henri Salvador) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La corde au cou (2e épisode : La prison).

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (L'U.R.S.S. et vous).

Avec P. Boukovski (Et le vent reprend ses tours) ; J. et N. Kehayan (la Rue du prolétaire rouge) ; A. Adler et C. Frioux (l'U.R.S.S. et nous).

22 h. 40, Journal.

22 h. 45, Ciné-club, FILM : MA FEMME EST UNE SORCIERE, de R. Clair (1942), avec V. Lake, F. March, R. Benchley, S. Hayward, C. Kellaway. (v.o. sous-titrée, N.).

Une jeune sorcière réussit à revenir sur terre pour se venger du descendant de l'homme qui l'a fait condamner au bûcher, au dix-septième siècle. Mais elle s'éprend de lui.

Le deuxième film américain de René Clair en exil. Comédie fantastique aux situations de vaudeville, aux gags pétillants. Une réussite.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Les anciens combattants ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi d'A. Sabas :

Ce soir, dans l'émission « Tribune Libre » de FR 3, Lucien BEGOUIN, président national de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre, prendra la parole au nom de ses camarades.

Ceux qui pieusement, enquête de V. Bonnet, réal. P. Grenier.

A l'occasion du 60e anniversaire de l'armistice de 1918, une réflexion sur le symbolisme des monuments aux morts de la guerre 1914-1918.

21 h. 30, Dramatique : Histoire d'Emma ou la Parenthèse, de D.-A. Lang, réal. M. Bondo (FR 3-Nancy).

Emilie (professeur de linguistique) joue avec Marc (avec qui elle vit) une pièce sur la montée du fascisme en Allemagne. Du fascisme au machisme, le lien est clair, mais le film souvent pesant.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

16 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (la grande initiation) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : la chimie cosmique ;

20 h., « Monsieur Clair », par P. Esnault, pour le 80e anniversaire de René Clair ; 21 h. 40, Musique de chambre : « Impromptus n° 3 et 2 » et « le Chant du cygne » (Schubert), avec B. Plantey, ténor, et R. Athanassova, piano ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée (les plaisirs illuminés).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz.

20 h., En direct de Stuttgart... « Symphonie en ut majeur » (Clementi), « Concerto pour piano n° 1 en mi bémol majeur » (Liszt) ; « Symphonie n° 2 en mi mineur (Rachmaninov), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. K. Kord, avec M. Dichter, piano ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Des notes sur la guitare (Beethoven, Carulli, Pepusch, Frescobaldi) ; 22 h. 55 Le comédien dévisagé, de C. Sautet ; 1 h. Douces musiques.

SAMEDI 11 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

10 h., Cérémonie à l'Arc de triomphe (en direct) ; 11 h. 20, Documentaire : La première guerre mondiale ; 12 h., Discours à la statue de G. Clemenceau (en direct) ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 20, La vie en vert ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Enrico Macias) ; 21 h. 35, Série : Voyage dans l'inconnu (n° 4) ; 22 h. 40, Sports : Télé-foot 1.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h. 45, Cérémonie du 11 novembre à l'Arc de triomphe (en direct) ; 11 h. 20, Emission spéciale ; 12 h., Cérémonie à la statue de G. Clemenceau ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, « Charlot chasseur de dot » (film muet de C. Chaplin) ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Les grands procès témoins de leur temps (La preuve par cinq), de P. Dumayet, réal. J. Hubert. Avec F. Meininger, J. Souchon, N. Evans, etc.

Elle tuait les enfants, les siens d'abord, ceux de ses belles-sœurs ensuite... mais défendue par les sommités du corps médical, Jeanne Weber fut acquittée.

22 h., Sur la sellette, par P. Bouvard ; 22 h. 45, Nocturne.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Histoire : François Rude ou Les murmures et les clameurs ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Dramatique : « On ne badine pas avec l'amour », d'A. de Musset, réal. R. Kahane, avec M. Etcheverry, F. Huster, B. Agenin, B. Dhéran.

22 h., Journal.

22 h. 20, Aspects du court métrage français : Couleurs et lumière de Raoul Dufy et la Nuit du grand peuple lent.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Voltaire, Rousseau à l'épreuve du vingtième siècle, par R. Auguet ; 16 h. 20, Livre d'or : à Manosque, cycle d'orgue à Avignon, avec F.-H. Houbart (Merulo, Frescobaldi, Mozart, Buxtehude) ; 17 h. 30, Pour mémoire... Les maîtres du roman populaire français de 1916 à 1950 : Fantastique et anticipation scientifique ; 19 h. 25, Soixantième anniversaire de l'armistice 1918 : « le Voile du bonheur », de G. Clemenceau ;

20 h., « le Comte de Boursoufle », de Voltaire, réal. A. Dave ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Matinée lyrique Puccini ; 16 h. 45, Groupe de recherche musicale de l'INA : qui-dit-quoi-à-qui ? 17 h. 30, Grands crus ; 19 h., Magazine des amateurs ; 20 h. 5, XXIe concours international de guitare ;

20 h. 30, Récital de piano d'Arturo Benedetti-Michelangeli, en direct de la salle Pleyel : « Sonate n° 3 en do majeur » (Beethoven), « Quatre ballades » (Brahms), « Andante Spianato et Grande Polonaise » (Chopin) ; 23 h., Jazz vivant en direct du festival de Châteauvallon ; 0 h. 5, Concert de minuit.

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église d'Essey-les-Nancy, préd. Pierre Talec.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF-1 - TF 1 ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant (n° 4) ; 16 h. 25, Sport : Sports première ; 17 h. 50, Série : Au plaisir de Dieu (La déchirure) ; 19 h. 25, Les animaux du monde : Le singe remonte à l'homme ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LA JUMENT VERTE, de C. Autant-Lara (1959), avec Bourvil, S. Milo, F. Blanche, Y. Robert, V. Lagrange, M. Perrey, M. Mergey.

Dans les années 1930, la haine — datant de la guerre de 1870 — d'un paysan pour un de ses concitoyens. Comment la perte d'une lettre contenant un secret de famille l'amène à se venger.

D'après le roman de Marcel Aymé. Forte satire, avec scènes gaillardes, naturalisme et humour, des mœurs villageoises au début de la IIIe République.

22 h. 5, Musique : Concert par l'orchestre I Solisti Veneti, P. Toso, soliste : Les Quatre Saisons (Vivaldi).

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Ciné-malices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 13 h. 15, Journal.

14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Kojak (Chassé-croisé), de A. Ruben, réal. S. Robbie.

21 h. 30, Document de création : Kokoschka, réal. J. Tescari.

Portrait d'un peintre, qui est aussi un poète et un auteur dramatique.

22 h. 25, Sport : Catch ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : avec un reportage sur la fête de l'Aïd el Kébir.

16 h. 30, Espace musical : Rudolph Serkin interprète au piano trois œuvres de Haydn au Carnegie Hall de New-York ; 17 h. 30, Court métrage : « Mitsy », de R. de Saint-Pierre ; 18 h., L'invité de FR 3 : le sculpteur César ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte : Nice 1900, réal. P. Saglio.

Souvenirs de ceux qui ont vécu les grandes heures de la Riviéra. La Côte d'Azur dans les années 1900.

20 h. 30, Emission de l'INA : Rue des archives (A titre indicatif).

A l'aide des archives de l'INA, six réalisateurs proposent une promenade sentimentale dans le passé de la télévision depuis sa création, il y a trente ans.

21 h. 25, Journal ; 21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Les années 20 ; 22 h., Hollywood U.S.A. : Liza Minelli.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : LE MONDE, LA CHAIR ET LE DIABLE, de R. Mac Dougall (1959), avec H. Belafonte, I. Stevens, M. Ferrer (v.o. sous-titrée, N., rediff.).

Un Noir et une femme blanche se trouvent seuls dans New-York après une catastrophe atomique. Ils s'aiment. Survient un troisième survivant.

Le réalisme hallucinant d'une ville morte et le racisme plus fort que la solidarité humaine. Un film angoissant.

FRANCE-CULTURE

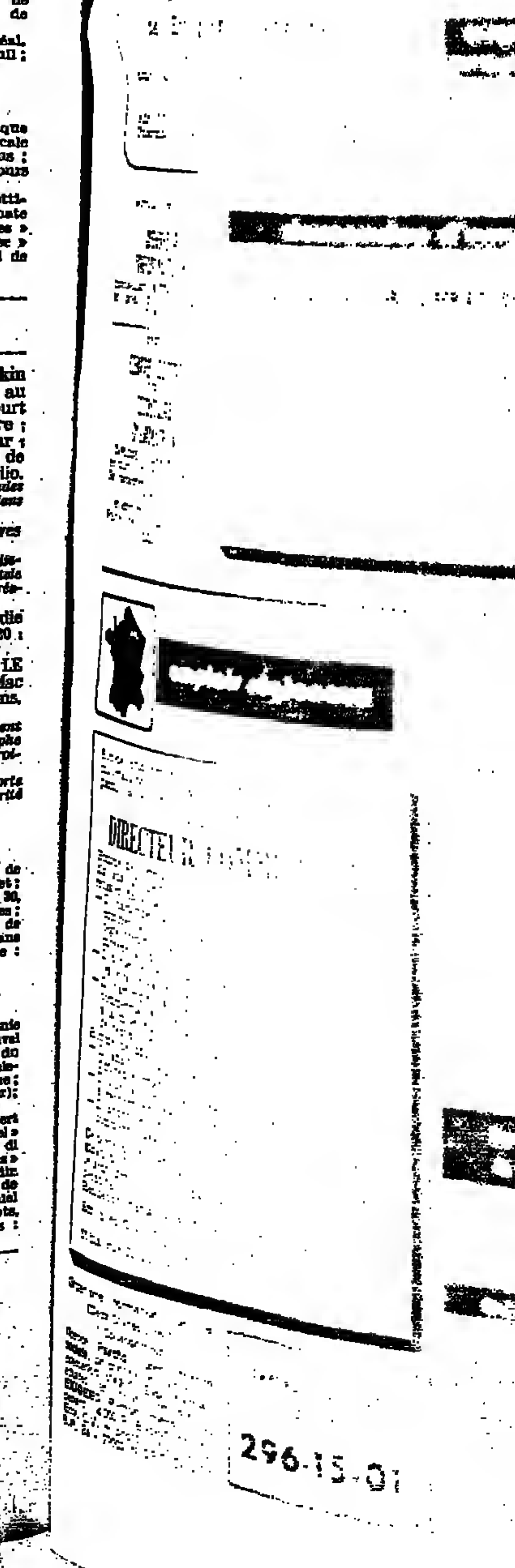
14 h. 5, « Entretiens avec le bourreau », de K. Moczarski ; 16 h. 5, Autour d'André Caplet ; 17 h. 30, Rencontre avec... Marcel Landowski ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : J.-P. Goux ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Livre-théâtre de Stéphane Mallarmé », par R. Farabet ; 23 h., Black and Blue : transmusiques ; 23 h. 50, Poésie : M. Seuphor.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., En direct de l'Opéra de Lille : « Symphonie espagnole » (Lalo). 16 h., Concert par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. O. Segal, en direct du Palais des Sports Saint-Sauveur de Lille : Mendelssohn, Schubert ; 17 h. 30, Musique extra-européenne ; en direct de Lille, 18 h., « Opéra-Bouffon » (Messager) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., « Equivalences » (Franck) ; 20 h. 30, Concert donné au Théâtre de la Ville de Paris... « Kreuzspiel » (Stockhausen) ; « Souvenir » (Donatoni) ; « Aria di Maria » (Bussotti) ; « Aum » (Rands) ; « Six pièces » (Webern), par l'Ensemble intercontemporain, dir. G. Sinopoli ; 22 h. 30, Concert de jazz en différé de l'hôtel de ville de Lille : Cagnasso Big Band, Daniel Humair ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : nouveaux talents, premiers sillons ; Cimarosa, Haydn ; 0 h. 5, Filiations : Ligeti, Hindemith, Milhaud, Schoenberg.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi

Sté de réputation internationale fabriquant des accessoires de précision pour machines-outils recherche son

CHEF DE PRODUCTION

animateur de l'outil de précision, 150 personnes, dans le VAL-D'OISE.

— C'est un ingénieur A.M. ou similaire ;
— Ayant 5 ans d'expérience dans la fabrication prototypes de précision ;
— Libre rapidement.

Adresser C.V. à n° 4388 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.



RENDEZ-VOUS

AUX PYRAMIDES

SEFOP vous remercie de bien vouloir noter sa nouvelle adresse à partir du 4 novembre 1978
11 rue des Pyramides
75001 PARIS
Tél. : 296 12 57



11, rue des Pyramides 75001 Paris

BANQUE PRIVÉE PARIS-8e
AFFILIÉE A GROUPE FINANCIER IMPORTANT

recherche
pour renforcer petite équipe exploitat. dynamique

1°) CADRE D'EXPLOITATION

• diplômé Etudes Supérieures.
• 4 à 5 ans expérience bancaire.

Le candidat devra allier une bonne expérience du risque à la pratique des contacts avec une clientèle d'entreprise de haut niveau.

2°) JEUNE DIPLOMÉ
de l'Enseignement Supérieur
(H.E.C., E.S.C.P., etc.)
attiré par carrière bancaire après format. approt.

Adr. C.V. détaillé et photo ss réf. 687 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris qui tr.

ECOLE TECHNIQUE PRIVEE SOUS CONTRAT recherche
PROFESSEUR DE FRANCAIS
14 h. hebdomadaires. - 607-82-35.

CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ARMEMENT
26, boul. Victor, 75996 PARIS-ARMEES, rech.

1) INGÉNIEUR-ANALYSTE
(Ecole d'ingénieurs)
Pour participer à l'analyse et à la mise en place d'application d'informatique documentaire mettant en jeu un gros ordinateur I.B.M. et un mini-ordinateur, avec aspect conversationnel et télétraitement.
Poste pouvant convenir à jeune ingénieur, libéré des obligations militaires.

2) PROGRAMMEUR
(Niveau I.U.T. informatique)
Pour compléter une équipe réalisant des programmes sur des applications de gestions documentaires. Poste pouvant convenir à débutant libéré des obligations militaires.
Adresser C.V. et prétentions à l'adresse ci-dessus.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
IBM 370
Assembleur - PL 1 - Cobol s/OS
PUPITREURS
IBM 3/15
INSET 95, rue Saint-Lazare - 9e 281-33-33

Centre chirurgical Marie-Lannelongue
133, av. de la Résistance
92350 Le Plessis-Robinson
spécialisé chirurgie thoracique et cardio-vasculaire cherche
MANIPULATEUR OU MANIPULATRICE
radiologie diplômé (e)
Libre rapidement.
Tél. pr rd-vs 630-21-83
Poste 36-96.

URGENT
pour société Champs-Elysées
Postes à responsabilités
3 PROGRAMMEURS
PL1 - ASSEMBLEURS.
Sérieuses références exigées.
PROJETS
48, rue de Londres, Paris-8e.
Métro Saint-Lazare. T. 387-26-40.

secrétaires

La Direction des télécommunications de Paris recherche des
SECRÉTAIRES MÉDICALES
Pour tous renseign., téléph. au 540-35-06 ou 540-22-45.

capitaux ou proposit. com.

Offre possibilités ASSOCIATION à TECHNICIEN QUALIFIE pour vente machines-outils REGION OUEST
Ecrire PELTIER
9, rue Bernier, ANGERS

Mondial Informatique recherche
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
connaissant MITRA. Env. C.V. et prét. 42, r. Le Peletier, 75009 Paris.

URGENT
CENTRE CULTUREL
recrute
SECRÉTAIRE D'ANIMATION
DIPLOMES : Base + CAPAS en cours et notions comptabilité.
Se renseigner : Ctre culturel 460-20-65,
et adresser candidatures :
Mairie de Fontenay-le-Fleury 78330.

demandes d'emploi

AFFAIRES INTERNATIONALES

— Homme, 38 ans, nationalité mexicaine.
— Formation supérieure : Europe, E.U.A., Mexique.
— Juriste international; Master of Business Administration. Connaissance approfondie du Marché commun et des problèmes juridiques et socio-économiques de l'Amérique latine.
— Polyglotte : espagnol, anglais, français, italien et allemand.
— Longue expérience des problèmes juridiques et de gestion de niveau international.
— Pratique courante des négociations à l'échelon le plus élevé.

Etudie proposition en rapport
Zaunergasse 16/14, A-1030, Vienne, AUTRICHE.

INFORMATICIEN expérimenté ch. emploi COBOL, ANS, PL/1. Pragi. 15, av. V.-Hugo, Paris-16e.

SECRETAIRE GENERAL, 34 a., 10 a. expér. Cie assurances, dipl. ENA, ch. en province poste sim. à respons. ds direction ou pers. Sect. tert. Etudie tte aut. prop. Ecr. à 6.943, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEFS D'ENTREPRISE
SI VOUS RECERCHEZ DU PERSONNEL STABLE ET COMPETENT !
1 CADRE EFFICACE et de HAUT NIV.
1 COMPTABLE SPECIALISE et QUALIFIE
1 SECRÉTAIRE discrète et EXPERIMENTEE
Tél. : IFRES 355-17-15
VOUS AUREZ DES GARANTIES ET SEREZ
SATISFAITS



emplois régionaux

Société d'importance nationale, fabriquant des matériaux pour les Travaux Publics et le Bâtiment, parmi les leaders de sa branche, de structures décentralisées, cherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Homme de formation supérieure, ayant au moins dix ans d'expérience professionnelle dont cinq réussies dans la fonction commerciale :
— Il participe à l'élaboration de la politique commerciale, qu'il traduit en termes de stratégie commerciale, d'objectifs de vente et de moyens à mettre en œuvre.
— Il conseille les directions régionales, coordonne les stratégies et actions commerciales locales.
— Il participe à la définition des structures commerciales, au recrutement, à la formation, à la mise en place et à l'animation des forces de ventes de la Société.
Homme de Marketing :
— Il analyse, suit et prévoit l'évolution des différents marchés.
— Il vise à découvrir de nouveaux marchés et à rechercher de nouveaux produits.
— Il apprécie et met en œuvre les moyens de commercialisation nécessaires.

Ce poste nécessite un homme enthousiaste d'imagination. Il lui faut des qualités de négociation, le sens des contacts de haut niveau, une grande ténacité.
Résidence dans une grande métropole régionale.
Ecr. avec C.V., photo et prét. sous n° 780.443 M à REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Organisme formation continue (Deux-Sèvres), rech.
1 Collaborateur
licence Psycho (spéc. psycho sociale) pr conseil en formation-animation stages. Exp. format. adultes et relat. entreprises EXIGEES. Rémun. mens. brute départ : 4.000 F. Evolut. rapide. Env. C.V. + photo : ASFODEP, B.P. 84 - 79003 NIORT CEDEX

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

travaux à façon

PEINTRES
10 a. d'expér. à votre service. Devis gratuit sous 48 heures. 944-54-60.

occasions

A SAISIR
Pianos droits et queues
Clavecins 1 et 2 claviers
Avec très importantes remises du 5 au 30 novembre avant déménagement et travaux d'atelier
Neufs d'exposition
Légers défauts d'aspect
Occasions en stock
Livraisons et garanties assurées
PIANOS MAGNE
30, rue de Rome, Paris (8e)
Tél. : 522-30-90



L'immobilier

appartements vente

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PIECES au 5 PIECES
Visite les mardis et mercredis, 14 h. à 18 h. 30 ou 755-96-57

Près JARDIN DES PLANTES
Dans petit imm. neuf jam. hab., 4 P. 83 m2 + balc. 5,80 m2, dble séj., 2 chbres, s. bains, s. de douche. Parkg double. S/pl. ts les jours et mardi, mercredi, 10 h. 30 à 13 h. et 14 h. 30 à 19 h. 33, RUE POLIVEAU ou tél. : 336-26-88 ou 366-36-36

7e arrdt.

Me SEVRES-BABYLONE
Dans ancien hôtel particulier Rez-de-ch. surbaissé, décoré, sur cour et jard., chauff. cent. GRAND LIVING av. cheminée, salle à manger, 2 chambres, dressing, salle de bains + cab. de toilette, cuis., office.
5.500 F LE M2 Tél. Park.
60, rue des SAINTS-PERES
Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

12e arrdt.

Me SAINT-MANDE - Bel imm., soleil, calme, 33, av. Quihou, Poiaire vd 2 appts de 2 pièces, entrée, cuis., bains, wc. Tél. : 224-02-86, Duplex possib., 135.000 l'un. Voir, 2e et 3e ét., 14-16 h., samedi, dimanche, lundi

13e arrdt.

Me GLACIERE
PRES PARC MONTSOURIS
Bon imm. brique, chauff. cent.
3 P. sur rue, entrée, cuisine, salle de bains, w.-c.
PRIX INTERESSANT - Tél. 114, rue de la Glacière
Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

14e arrdt.

14e arrdt, Part. vend appt 44 m2, 2-3 pces, entrée, cab. toil., dche, w.-c., cuis., ds bel immeuble. Tél. 575-62-40, de 15 h. à 16 h. 30. M. COURTOIS.

15e arrdt.

Me CAMBRONNE
1 GDE PCE + 1 GDE CUIS.
A rénover - 4e ét. - Sur rue
2.400 LE m2
24, RUE CROIX-NIVERT
Sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

17e arrdt.

AV. NIEL 6 pièces tt confort, 6e étage, asc., gd stand. 1.400.000 F. 267-18-33.

18e arrdt.

Métro LAMARCK
15, RUE ACHILLE-MARTINET
2 belles pièces, entr., cuis., wc, débar., bel imm. pierre de taille, vue dégagée. Soleil. 140.000 F.
URGENT - Vis. vendredi, SAMEDI, de 15 h. à 17 h.

20e arrdt.

4 P., VUE, CALME, 9e ETAGE Prix intéressant. Vis. ce samedi et dim., 11 h.-13 h., 14 h.-17 h., 29, rue de FONTARABIE

NATION Ds imm. standing 74 Part. vd Appt 2 P., calme, charme, sur jardin, tél., cave, box. - Tél. 373-18-10.

78 - Yvelines

VAUCRESSON
TRES JOLIE VUE
S/PARC - Dernier étage, avec 120 m2 terrasse, appart. 120 m2, gd living plein ouest, 2 chbr. 600.000 F

BOUGIVAL
RARE - DANS PARC PRIVE
1 seul imm., 16 copropriétaires, appt de classe 150 m2, entrée, de maître, récept. 57 m2, 2 ch., 2 salles de bains. - 960.000 F.

LOUVECIENNES
AVEC TERRASSE ET JARDIN PRIVATIFS
Bel appart., ds rés. luxueuse. 125 m2 sél., 3 chbres, près gare. 685.000 F

CPH IMMOBILIER
Agce du Centre ccial de Parly 2
Tél. : 955-48-00

Proximité bois SAINT-CUCUFA part. vd APPART. 218 m2 dans parc boisé, gd standing. Séjour 65 m2, 5 ch., 4 bains, terr., balc. 2 garages. Tél. 918-52-59

PARLY 2 DERNIERE TRANCHE
2/3 p. type 2, 70 m2, NEUF. Raison santé. 389.000 F. Beaux aménagements. - 954-68-00.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE
Splendide résidence, Appt 3 P. + balcon : 380.000 F. - Vis. sur pl., ts les jours, à part. de 18 h. 22, avenue des Cottages

A VENDRE
RUEIL - MONT-VALERIEN
Appt 4 pièces, cuisine équipée, loggia, balcon (Sud). Parking et box. Cave. Résid. 1974. Ascens. Tél., après 19 h. au 977-36-78

GARCHES - Dans résid. boisée, Part. vd 3 P. 77 m2, 3e ét., asc., balc. Sud. Park., cave, 335.000 F. Téléph. : 970-32-45 ou 788-40-64

NEUILLY
19, rue Madeleine-Michelis
Me SABLONS
Dans immeuble terminé
4 PIECES 103 m2 + loggia 910.000 F
Visite tous les jours sur place (sauf dimanche et lundi) de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 h., ou tél. :
624-28-37

93 Seine-St-Denis

BAGNOLET, 100 m de Paris, 3 mètres, beau duplex, 5 p., 115 m2, terrasse plantée 75 m2. Vue panoram. Paris. 530.000 F. Tél. 287-77-91 soir, 858-16-20 H.B.

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY - GOUVIEUX
Lisière forêt - Proche golf et chevaux - 28 mn Paris-Nord
Investissement SUR et SOLIDE
Petit immeuble à la Mansart
Construction haute qualité
Appartement de 1 à 6 pièces
Quelques duplex, 4.200 F le m2
Piscine prévue et tennis sur le dom. PARC DES AIGLES
Tél. : (4) 457-32-62

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU
Plein Centre - Proximité immédiate commerces, neuf, jamais habité,
APPART. 5 PIECES DUPLEX gd standing, 119 m², cuisine équipée, salle bains et salle douche. 2 parkings en sous-sol. Tél. : 538-52-52.

Province

Club Hôtel TIGNES 2100
deux semaines Noël
studio 4 personnes et junior 3 personnes.
Tél. 373-10-21

DEAUVILLE CENTRE
Beau 2 PIECES d'angle 54 m2 et DUPLEX, séjour av. balcon, 2 ch., 2 bains, grande terrasse. Panorama exceptionnel
Tél. : (31) 88-45-45

Etranger

A VENDRE
APPARTEMENT
A SAINT-MORITZ (pays) (CH)

très belle position dominante, sur 2 étages, joint avec escalier, interne et externe, complément meublé et décoré, luxueux, original anglais 230 m2 plus 25 m2 terrasses. 2 chambres secondaires avec services, et blanchisserie indépendante.
Deux box auto.

Ecrire sous chiff. 24-F. 311.628
PUBLICITAS LUGANO/CH.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e). 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

CHASSEZ VOTRE SOUCI de trouver VITE ET BIEN l'ACHETEUR AU COMPTANT de votre appartement à Paris SIMPLEMENT, P.O. : 747-10-87

Sté recherche appts même à rénover. Secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.V. Glerl. 373-85-81

Rech. appts 2 à 4 P. PARIS avec ou sans travaux, préf. rive gauche près facultés. Ecrire à Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 Fontenay-sous-Bois

bureaux

OBJECTIF ASNIÈRES
de 900 à 40.000 m²,
BUREAUX NEUFS, standing.
Tous services intégrés.
A VENDRE OU A LOUER
CIME - 538-52-52.

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, Statuts, Informations juridiques. Secrét., tél., télex, Bur. A partir de 100 F/mois. PARIS 10e, 11e, 15e, 17e. 355-78-80 229-18-04

fonds de commerce

Etude d'avoué à la Cour d'Appel d'Amiens
à céder, cause décès
Tél. (22) 89-34-28

ALPES STATIONS -CABINET Immobilier F.N.A.I.M. Important C.A. Prix 1.100.000 F. Crédit possible. - Tél. 373-37-82.

propriétés

ISLE-ADAM. Belle propr., vue s/OISE, 212 m² au sol + 2 étg. + dépend. Parc boisé 3.000 m², 1.500.000 F - 622-41-92.

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
55 km de Paris, autoroute A 4 dans secteur résident., pr. gare et commerces, belle demeure de caractère bénéficiant d'un parc magnifiq. de 2 hectares 300 aux essences rares et séculaires, agrémentée d'un tennis en parf. état. Elle comprend, sur cave voûtée (haut. 3 m.) : hall d'entrée, réception 80 m², cuisine, office, 7 chbres, 3 s. de bs, etc. (travx à prévoir 400.000 F), maison de gard., écuries, fer, kiosque et garages. 600.000 F. - ORI - 957-18-58.

CHASSE-PECHE
BERRY TOURISTIQUE
prop. vd belle maison de ville.
Rez-de-ch. :
2 grandes pièces av. chemin., plafond moulures, grand couloir, placards.
1er étage :
2 grandes pièces + 1 pce conven. à bains, belle cave, grand genier, cour, cheminée, eau, élect. Bon état général. Petit prix 210.000 F.
Tél. (54) 48-13-78

70 KM PARIS OUEST
RAVISSANTE FERME
5 pièces, tout confort
JOLI JARDIN 4.000 M2
IMPECCABLE - 600.000 F
A. DUSSAUSSOY
NADEL 073-97-27 073-36-98

Pr. **GISORS** PPTÉ ANCIENNE Séj. cheminée, poutres, sal. commune, 3 ch., bains, grenier amén., chauf. fuel, parf état, jard. 1.000 m2 ombrages. Prix : 370.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville à GISORS. Tél. (16-32) 55-06-20.

35 KM PONT DE ST-CLOUD
dans village sur 1.500 m2 clos de murs, belle maison bourg., 8 pces principales, dépend., affaire rare 890.000 F
J.-P. MARTIN. 483-66-97.

PONT AUDEMER
Gentilhommière, XVIIIe siècle vastes dépendances, maison gardiens, 4 ha parc boisé par la Risle, étang poissonneux privé, parfait état.
567-22-88

55 km. Paris proxim MORIN pavill. récent, 5 Pces, tout cft, magnifique terrain planté 1.500 m CLOS. 320.000 F avec petit comptant. Tél. 808-25-32.

Part. à part., CORNICHE DES CEVENNES, Maison ancienne 10 pièces à restaurer + différ. corps de bâtim sur 13 ha bordant rivière. Prix : 250.000 F. Téléph. 850-01-18

Région ORGEVAL, belle maison bourgeoise, 10 pces + dépend. + Jardin, 4.000 m2, confort à prévoir 995 000 F.
VIMO - 951-32-70.

10 KM CHANTILLY
ancien Prieuré restauré, gde entrée, salon, s. à manger, 4 chbres, 2 s. de bs., cuis. équip., vaste gren., cave, mais. de gardien, sur 2.000 m2 terr. Affaire rare 900.000 F.
DEVIQ CONSEIL,
tél. (16-4) 457-12-02/453-05-05.

constructions neuves

Misez sur une valeur sûre à Paris.

Du studio au 5 pièces.

Réalisation
MANERA S.A.

Renseignements et vente sur place :
Immobilière IENA
79 quai André Citroën 75015 Paris. Tél. 575.30.63

Orphee.
des appartements de qualité ceinturés de balcons

VERSAILLES. Charme, calme, 7, r. Exelmans. Tél. 953-18-92, sam., dim., 11-13 h., 14-19 h.

12e arr., 78, r. de Wattignies, au calme sur voie privée, à 300 m. du bois de Vincennes. Visite ce samedi et dimanche, 11-13 h., 14-19 h. - 340-24-29.

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES
SAINT-LAZARE
Chambres Studios 2, 3, 4 Pces. Nouveau prêt Pic : s/pl. jeudi, vend., dim., lun., 14 h. à 19 h. 359-63-63 - 788-41-45

15e
52, RUE MADEMOISELLE
2 pièces en duplex avec jardin privatif
Renseignements sur place tous les jours, de 11 h à 18 h 30
CIME : 538-52-52

locations non meublées Offre

Paris

MONTPARNASSE
Exceptionnel, jamais habité, gd séjour, bureau, 2 chambres, cuisine équipée, 2 bains, 2 terrasses. Parking. Prix : 5.000 F + charges - 567-22-88

Région parisienne

MAISONS-ALFORT
Près Me « Les Juilliottes » Part. loue sans commission 2 PIECES, 1.300 F + charges. CE JOUR de 11 à 19 heures, 23, rue du 18-JUIN-1940.

locations non meublées Demande

Paris

Part. à part. ch. 2 ou 3 pièces, prix maximum 1.200 F, PARIS (1er au 8e inclus).
Ecr. no 6948, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, ou tél. : 604-72-29/333-43-53 (soir)

Région parisienne

Pr Stés européennes, ch. villas, pavill. pour CADRES. Durée : 2 à 6 ans - Téléph. : 283-57-02

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGER
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08

INTERNATIONAL HOUSE
rech. du STUDIO au 6 PIECES pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 556-17-49

OFFICE INTERNATIONAL
rech. pour sa direction beaux appartements de standing 4 P. et plus - 285-11-08

locaux commerciaux

Placement or, Toulouse, plein centre, murs commerciaux, boutique, rapport indexé. Ecr. à P B C J'ANNONCE no 1.618. 22, route d'Espagne, 31081 TOULOUSE CEDEX.

VERSAILLES CHANTIERS
Locaux commerciaux, 5.000 m², en reprise de bail + loyer. VIMO - 951-32-70.

100 KM SUD-EST PARIS
Usine 2.000 m2 couverts 90 m2 bureaux. 2 lignes. Tél., construct. moderne et récente pouvant servir dépôt.
Libre suite. Tél. 254-85-17 et après 19 h. 727-36-52

locaux indust.

Proche banlieue Sud, zone industrielle, usine béton, 400 m2 s/2 nivx cour couverte 100 m2 avec pav. 3 pces, cuis., s. d'eau, w.-c., gar., jard. impeccable.
Prix : 1.050.000 F.
ACO, 15, rue Jean-Moulin, 14e. 542-98-81.

immeubles

HAUTE RENTABILITE INVESTISSEZ
à partir de 300.000 F.
CAR. 71-44.

Paris part. vend immeuble rapport. 6 étages. Ecr référ no T 09 360 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

châteaux

Pour vendre mieux votre CHATEAU ou votre PROPRIETE Ecrivez à R.D. Mamie et F.A. Mettler, architectes dipl. EPFZ case postale 370. CH - 8037 Zurich

terrains — terrains

EN GUADELOUPE
DEVANT MER DES CARAIBES
A vendre 60 ha PLANTATIONS CAFE dont 10 ha à VOCATION TERRAINS de CONSTRUCTION avec BELLE MAISON PLANTEUR bon état et dép.
PRIX 750.000
Tél. : 16 (88) 32-20-18.

A V. SETE, SAINT-CLAIR (34) Terrain constructible 1.630 m², vue imprenable. T. (67) 76-12-03.

A vendre, terrains à bâtir, CRETEIL, 500 m², 230.000 F. GIF, 1.000 m², 270.00 F. Tél. : 584-00-23, 00-24

YVELINES 60 km autoroute Ouest - Paris
RIVE GAUCHE SEINE
Terrain à bâtir avec viabilité 770 m2 - Tél. : 093-01-70.

villas

Vends belle villa charentaise, terrain, arbres, garages. M. Guinandeau, 16450 St-Claud. Tél. (45) 71-35-12

MARLY-LE-ROI
gare et commerces à 300 m., charmante MAISON, parfait état général, salle à manger, salon, 3 chambres, bains, douches, grande cuis., cft, chauff. central gaz, jardin., 700.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE
Le Vésinet - 976-05-90

CHANTILLY - GOUVIEUX
Lisière forêt - Proche golf et chevaux - 28 mn Paris-Nord
RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE
Maison à la française
Architecture élégante - Choix de modèles - Grands terrains
De 500.000 à 700.000 F
Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES
Tél. : (4) 457-32-62

MAREIL-SUR-MAULDRE
A vendre
6 pièces - 185 m2
Sur 1.090 m2 de terrain
640.000 F
Tél. : 090-81-22 - 14/19 h.

NESLES-LA-VALLEE
près l'ISLE-ADAM. Jolie villa, hall, gd salon, séjour, terrasse, 3 bel. chbres spac., cuis., bains, s. d'eau, chff. cl, sous-sol total, gar. 2 voit. 900 m2 terrain clos planté. 424.000 av. 84.800 F cpt.
ACB 25, rue Nationale, Beaumont-sur-Oise - 470-20-94

viagers

LA RENTE VIAGÈRE
vend vite et bien.
G. BOUE N.D.I.
9, rue Lagrange-5e. 633-71-47.

pavillons

EPINAY-SUR-ORGE
PAVILLON 2' GARE
5 pces, tt cft + local 30 m² avec ch. froide + terrain 509 m², 320.000 F. - Téléph. 909-30-05.

BRY-SUR-MARNE
Proximité centre et Marne, pavillon 4 p., cuis., bains, conft, petit jardin, gar., 350.000 F. AGENCE REGNIER
254, avenue Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. - 324-17-63.

ANDEVILLE (OISE) Maison
8 pièces, tt cft, s/800 m2. Gar. Prix 300.000 F. S/pl. sam.-dim. 14-19 h : 62, rue de Méru, LA BOISSIERE

ERMONT CERNAY Pavillon
récent, séjour, cheminée, salon, 4 chbres, 2 bains, gde cuisine, 2 garages, chauffage mazout. Jardin 500 m2. Rare. 510.000 F avec 120.000 F COMPTANT.
PLACOR - 989-60-60

maisons de campagne

70 km ouest Paris
AUTHENTIQUE BERGERIE
Séj. cathédrale, 3 ch. + dépend. Parc clos 3.800 m2. Prix 640.000.
IMMOBILIAE
Tél. : (32) 36-44-82

ORÉE FORÊT
118 km Paris autor. Chartres Ds bourg comm., sur 800 m2 clos et plant., maison en L, 5 pièces + cave, gar., grenier aménag. G.O. impeccable. Eau, électr. 162.000 F clés en main.
Tél. : 285-38-96
et week-end : (16-37) 22-05-00.

maisons individuelles

A l'orée de la forêt du MONTMORENCY, DOMONT ds résid. privée, dispon. suite, une maison indiv. neuve, prête à vivre, 5 pièces, gd ss-sol, gar., jardin privatif, construct. tradition. Px ferme et définitif, 438.000 F. Nouveau prêt conventionné. Pour tous renseignem. et visite sur place, téléphoner au 991-56-16 ou 991-88-14.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 227

HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on pourrait donner à une femme un peu trop vive ; Pas aigres du tout. — II. Spécialiste de l'analyse des Ecritures ; Victime de l'usure. — III. Peut se trouver à la portée ; Sorte d'utopiste quand il est creux ; Peut marquer une suppression. — IV. En ronlant. — V. D'un auxiliaire ; Façon de parler ; Est difficile à coller quand il est bon. — VI. Tient à l'œil ; Se déclare dans un pavillon. — VII. Ne conserve pas ; Spécialiste des salades. — VIII. Donné avant une exécution ; Le bouillon, par exemple ; En première ligne ; Pousse un cri de bête. — IX. Fils d'étranger ; Qui n'est donc qu'un rêve. — X. Abréviation indiquant que c'est reparti pour un tour ; qui a donc beaucoup vécu (épelé) ; Pas divisé ; Sont souvent utiles quand on veut ouvrir. — XI. Château pour Orléans ; Rend l'avertissement moins sévère. — XII. Carnassier d'Afrique ; Qui trouvera donc un emploi. — XIII. Vaut quatre termes ; Sont indispensables dans un cabaret ; Saisi (épelé). — XIV. Un effet dont on peut dire que c'est du billard ; Abréviation pour le patron ; Bien établie. — XV. Est très dure chez les rapaces ; Pesait trois bonnes livres.

VERTICALEMENT

1. Qualifie un conduit qui permet de passer ; Lieu commun ; Quand le boucher l'étale, c'est que ça va barder. — 2. Qui n'a pas l'habitude de composer ; Qui a donc un titre. — 3. Se laissa aller (épelé) ; Peut servir de refuge ; Patrie d'ancêtre ; Repas d'enfant (épelé). — 4. A toujours la bouche ouverte ; Qui ne laisse donc pas sa part. — 5. Où se baignent des Soudanais ; Est souvent préférable à une mauvaise action. — 6. Accessoire très utile pour les plongeurs ; Vieux beau. — 7. Pas à la porte ; Se montre entreprenant. — 8. Figure parmi les agréments ; Entre deux propositions. — 9. Marque familièrement l'accompagnement ; Faire des boulettes. — 10. Revenu pour un père ; Reste au fond de la pièce ; Souvent pendu au bras des dames. — 11. Nom qu'on donnait à une cocotte ; Troublé ; Qui fait donc partie des bagages. — 12. Peut être appréciée à défaut d'une perche ; Ce qu'on laisse dans l'ombre. — 13. Marque l'endroit ; Se remplit après le repas ; Conjonction ; Pronom. — 14. Il en est une dont on a plein le dos ; Mal reçu (épelé) ; Jeu de cartes. — 15. Flaire ; Soldes pour les hommes ; Utile pour se mesurer.

Solution du problème n° 2 226

Horizontalement

I. Caissiers. — II. Assourdie. — III. Riile. — IV. Ile ; Untel. — V. Ce ; Prière. — VI. Case ; Or. — VII. Taon ; Sadi (cf. Carnot). — VIII. Usine ; Rée. — IX. Fémur. — X. Enfaîtées. — XI. Sieur ; Tua.

Verticalement

1. Caricatures. — 2. Asile ; As ; Ni. — 3. Isle ; Coiffe. — 4. Sol ; Panneau. — 5. Sueurs ; Emir. — 6. Ir ; Niés ; Ut. — 7. Edite ; Arrêt. — 8. Ri ; Erodé ; Eu. — 9. Sellerie ; SA.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 novembre 1978 :

DES DECRETS

● Portant statut particulier des professeurs techniques d'enseignement professionnel et des professeurs techniques chefs de l'enseignement professionnel et des travaux des services extérieurs de l'éducation surveillée ;

● Relatif à la détaxation du revenu investi en actions, pris pour l'application du titre premier de la loi n° 78-741 du 13 juillet 1978 relative à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises.

UN ARRETE

● Portant approbation du règlement du régime complémentaire obligatoire d'assurance-vieillesse institué par le décret n° 78-206 du 21 février 1978 en faveur des conjoints des travailleurs non salariés des professions industrielles et commerciales.

UNE LISTE

● D'admission à l'Ecole supérieure du paysage (concours 1978).



TIRAGE N°45
DU 8 NOVEMBRE 1978

3 – 6 – 16 – 21 – 36 – 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 29

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	1 087 400,50 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	98 854,50 F
5 BONS NUMEROS	8 614,90 F
4 BONS NUMEROS	146,10 F
3 BONS NUMEROS	10,70 F

PROCHAIN TIRAGE LE 15 NOVEMBRE 1978

VALIDATION JUSQU'AU 14 NOVEMBRE 1978 APRES-MIDI

l'agenda du Monde

Artisans

Peintures, papiers peints, moquettes, revêtement sols, nettoyage toutes moquettes, ponçage et vitrification, plomberie, électricité, chauffage, dépannage, travail soigné. 906-81-96.

LIBRE PEINTRE
Appartements, cages d'escalier, remise importante Paris et banlieue. - 464-35-27.

Bateaux

A vendre Requin, excel. état, visible Ets Rover, vieux port, 44210 Pornic. Tél. (40) 82-00-55 ou écr. n° 6.946 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale-8e.

Cours

L'ESPAGNOL en 10 semaines. L'ITALIEN en 10 semaines. STILLITRON. Tél. : 707-40-39.

Déménagement

Déménagements BOYER transports. Travail soigné et à l'heure. PARIS-PROVINCE. Garde-meuble. Devis gratuits. Tél. : 700-16-26 - 357-67-67.

Equitation

A vdre 800 selles de cheval, 300 F chacune, ou moins cher si Nves, inutilisées mais légèrem. détraichies. Pour usage général. Dimens. 40 cm. Avec étriers. S'adr. à : P. H. James (D.C.) Ltd. Dynevor Castle. Llandeilo. Dyfed Pays de Galles. G.-B.

Moquette

MOINS CHER
30 A 60 %
sur 30.000 m2 moquette, qualités variées laine et synthétique. - 757-19-19.

Relations

Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre, font quelque chose d'unique

MAITRE RUCKEBUSCH

- CLUB FIRST CONTACT -

UNE PRESTATION HORS DU COMMUN

depuis 32 ans, introduits dans la meilleure société, nous favorisons avec le tact, la discrétion et surtout la sécurité qui s'imposent, des rencontres très élaborées en fonction du niveau culturel et du rapport des personnalités pour ceux, qui, difficiles à satisfaire ou absorbés par un rythme de vie absurde, n'ont pas de temps à consacrer dans la recherche d'une amie, d'une épouse en des conditions optimales d'entente.

PAR DISCRETION, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

75008 PARIS
5, rue du Cirque
(Rond Point des Chps Elysées)
Tél. 720.02.78/720.02.97

59000 LILLE
4 et 6, rue Jean Bart
Tél. 54.86.71
54.77.42

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIVITE DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e
Tél. : 575-10-77

Mode

ÉCONOMISEZ 30 %
Atelier fournissant haute couture masculine vend directement costumes mesure et prêt-à-porter. ARONES, 10, bd Bonne-Nouvelle (10e), 2e étage.

Numismatique

Collectionneur recherche TOUTE PIECE DE MONNAIE. Tél. : 527-11-88.

Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE Collection. Ecrire PAGNANINI, 35, Champs-Elysées - 359-76-98

Rencontres

AREL
Rencontres - Loisirs.
Club privé pour non - mariés. 116, Champs-Elysées. 563-17-27.

Tapis

Vds tapis pure laine fait main, importé Tunisie. 2,30 x 1,50 m. 1.800 F. Tél. : 246-16-50.

LA GALERIE DE JADE présente une collect. de tapis GOUM - NAIM - AFCHAR - ISPAHAN - KACHAN - CAUCASE - SAROUK et Chine. Toutes dimensions. 12 ter, av. Mac-Mahon-17e. 754-90-63.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

AUTRICHE - SKI - NOEL
Jeunes 10-17 ans, encadrement par prof. Tél. : 322-85-14.

SKI DE FOND, JURA
Séjours, raids, 7 jours, 840 F. MIGRATOR, 12 bis, rue Domat, Paris-5e. Tél. : 325-63-45.

A louer 05-Orcières-Merlette, studio-cabine 4-6 personnes, 1 km pistes, plein Sud. Tél. (92) 51-21-85.

GORE HOTEL LONDRES.
Petit hôtel exclusif. 10 mn du centre. Très chambres av. T.V. en coul., salle de bns, radio, tél. Simple : £ 17,50, double : £ 25 la nuit. Tél. (01 584-6601, télex : 896691 GORE. 189 Queen's Gate. Londres S.W. 7.

Ski de fond Haut-Jura. Sud. centre sportif montagnard Menthières, au départ piste (50 km). propr. sél. w.-end ind., familial, groupes, ski de fond, randonnées, matériel, cours compris. Sél. été, escalade, randon. pédestre moy. montagne. Ecrire C.S.M., Menthières, 01200 Bellegarde-Valserine. Tél. : (16-50) 48-26-34.

LOUEZ UNE SEMAINE AU PARADIS OU SKI DE FOND
PRAZ-DE-LYS-TANINGES
(Haute-Savoie)
25 km de pistes de fond balisées
13 remontées mécaniques.
Semaine à partir de 1.050 F 4/5 personnes.
ALPIMOR, Centre commercial Record, 74700 SALLANCHES. TEL. : (50) 58-03-49.

Disposons d'un centre familial dans
le « Puy de Dome »
pouvant recevoir des familles, des retraités et des classes de neige (possibilité ski alpin et ski de fond).

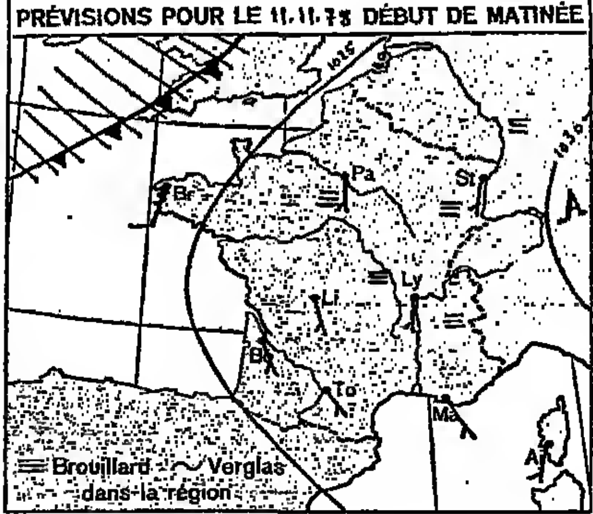
Du 6 au 31 janvier (50 places).
Week-end du 24-25 mars (45 pl.)
Du 21 avril au 15 mai (50 pl.)

S'adr. au C.E. RENAULT-RUEIL
72, rue des Bons-Raisins,
92500 RUEIL-MALMAISON.
Tél. : 749-74-48 - 749-40-17.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 10 novembre à 0 heure et le samedi 11 novembre à 24 heures :

La France restera en bordure des hautes pressions centrées sur l'Europe centrale.

Les perturbations atlantiques se maintiendront au nord de ces hautes pressions et affecteront les îles Britanniques et la Scandinavie.

Un secteur perturbé, situé sur la péninsule Ibérique, évoluera lentement.

Samedi, sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord, le temps sera nuageux et doux avec des vents modérés de sud-ouest.

Ailleurs, il y aura des brumes et des brouillards importants le matin et la température sera basse (gelées de l'ordre de 0 degré à — 2 degrés la nuit, sauf sur le littoral méditerranéen et le Sud-Ouest où les températures seront plus élevées). Ces brouillards seront souvent persistants, le temps restant gris et froid, sinon le temps deviendra ensoleillé avec des températures maximales élevées, ce qui sera notamment le cas en haute et moyenne montagne.

Dans tout le Sud-Ouest le temps sera assez nuageux avec des risques de faibles précipitations.

Dans l'ensemble, les vents seront faibles de secteur dominant sud.

Vendredi 10 novembre à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 026,3 millibars, soit 769,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 18 et 7 degrés ; Biarritz, 21 et 9 ; Bordeaux, 19 et 0 ; Brest, 17 et 8 ; Caen, 17 et 1 ; Cherbourg, 16 et 6 ; Clermont-Ferrand, 16 et 0 ; Dijon, 10 et — 3 ; Grenoble, 13 et — 3 ; Lille, 6 et 1 ; Lyon, 10 et — 1 ; Marseille, 18 et 0 ; Nancy, 2 et 0 ; Nantes, 18 et 5 ; Nice 17 et 8 ; Paris - Le Bourget, 10 et 0 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 17 et 6 ; Rennes, 18 et 2 ; Strasbourg, 3 et 1 ; Tours, 15 et 0 ; Toulouse, 18 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 13 degrés ; Amsterdam, 10 et 2 ; Athènes, 15 et 8 ; Berlin, 6 et — 2 ; Bonn, 7 et — 2 ; Bruxelles, 14 et 0 ; îles Canaries, 23 (max.) ; Copenhague, 12 et 2 ; Genève, 0 et 2 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 15 et 7 ; Madrid, 14 et 10 ; Moscou, 4 et 2 ; New-York, 16 et 10 ; Palma-de-Majorque, 20 et 7 ; Rome, 17 et 5 ; Stockholm, 12 et 3.

هكذا من الأصل

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur des États-Unis et Mme Hartman ont donné une réception jeudi en l'honneur des chefs de mission américains auprès de l'OTAN, des Communautés européennes, de la R.F.A., de l'Italie et de la Grande-Bretagne, actuellement réunis à Paris.

Naissances

— Elizabeth et Daniel AMSON sont heureux de faire part de la naissance de

Maud,

le 7 novembre 1978.
45, boulevard Montmorency,
75016 Paris.

— Catherine et Gilles JOHANET,
M. et Mme Pierre Bolotte,
M. et Mme Bruno Johanet,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils et petit-fils,

Henri,

le 26 octobre 1978.
35, rue Bonaparte, 75006 Paris.

— M. et Mme Philippe MOREL, née Czarnecki, sont heureux d'annoncer la naissance de

Stanislas,

le 26 octobre 1978.
21, rue Jules-Lecesne,
76600 Le Havre.

— M. Jacques RUDANT et Mme, née Danielle Clément, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Séverin,

le 2 novembre 1978.
Ambassade de France,
P.O. Box 403, Kingston, 5,
Jamaïque.
78, rue de Longchamp,
75116 Paris.

Décès

SUZANNE TILLIER

Les anciens du Groupe de commandos d'Afrique, profondément attristés par la mort de leur camarade de guerre, ont la douleur de faire part du décès, le 6 novembre 1978, de celle qui fut, parmi eux, aux heures glorieuses de la libération de la France, le

sous-lieutenant
Suzanne TILLIER,
chevalier de la Légion d'honneur,

et prient de s'associer à leur deuil.

Obsèques vendredi 10 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

[Suzanne Tillier, née en 1894, était « un vrai guerrier ». En 1914-1918, elle sert dans la Croix-Rouge, puis devient aviatrice et participe aux grands raids aériens féminins. Collaboratrice de l'Institut du radium, elle le quitte en 1939 pour devenir ambulancière. A Alger, en décembre 1942, elle s'engage à ce titre dans le corps franc d'Afrique et le suit dans la campagne de Tunisie. Le corps franc devient Commandos d'Afrique, et Suzanne Tillier, sous-lieutenant. Avec ses ambulances, elle participe, de l'île d'Elbe à la Forêt-Noire, à toutes les opérations.

Intégrée comme lieutenant dans les Auxiliaires féminines de l'armée de terre (AFAT), elle est envoyée en Indochine, où elle est blessée en 1948 à Gia-Dinh.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Arlette ABRAVANEL,
née Garguir,

survenu le 8 novembre 1978, à l'âge de soixante-quatre ans.

De la part de :
M. Charles Abravanel, son époux,
Docteurs Joseph et Annette Abravanel,
M. et Mme Hubert Bensaïd,
Docteurs Léon et Anne Abravanel,
ses enfants,
Ses petits-enfants.

Les obsèques auront lieu le lundi 13 novembre 1978.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 16 h. 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
101, boulevard Poniatowski,
Paris (12e).

— On nous prie d'annoncer le décès de l'administrateur général de première classe (deuxième section) des affaires maritimes,

Robert BOLOPION,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 6 novembre 1978, dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Marseille, le 8 novembre 1978.

De la part de :
L'administrateur principal des affaires maritimes et Mme Jacques Bolopion et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Bolopion et leurs enfants,
M. et Mme Jean Bolopion,
M. et Mme Marcel Vuillard, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Alice Berney,
Mme Léon Oriot.
38, boulevard Camille-Flammarion,
13001 Marseille.

— Mme Charles Decordey,
Hervé et Thierry Decordey,
Mme Charles Decordey,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Charles DECORDEY,
ancien de la division Leclerc,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre,
président-directeur général
des Etablissements C.A. Holweg,

leur époux, père et fils, enlevé à leur affection le 31 octobre 1978, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Une messe à la mémoire du défunt sera dite en la chapelle militaire de garnison, place Broglie, le mardi 14 novembre 1978, à 18 heures, par le R.P. Ninery S.J.

13, boulevard Jacques Preiss,
67000 Strasbourg.
83, rue Himmerich,
67000 Strasbourg-Robertsau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Caluire, Meudon, Forbach, Grenoble, Saint-Nom-la-Bretèche.

Le docteur et Mme Jean Guinet et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Guinet et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Guinet et leurs enfants,
M. et Mme Michel Guinet et leurs enfants,
M. et Mme Robert Mugnier et leurs enfants,
Mlle Marthe Guinet,
Mme Pierre Archaud,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles GUINET,
ingénieur civil des mines,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 novembre 1978, dans sa soixante-dix-septième année.

La messe de funérailles a été célébrée ce vendredi 10 novembre en l'église de Cuire.

— L'Association des ingénieurs des villes de France a la grande peine de faire part du décès subit de leur collègue et ami,

Maurice GUINOT,
ingénieur E.T.P.,
directeur général
des services techniques
de la ville de Montreuil-sous-Bois,
vice-président de leur Association,

survenu le 9 novembre 1978, à l'âge de cinquante et un ans.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Denis d'Athis-Mons (Essonne), place de l'Eglise, où l'on se réunira le lundi 13 novembre 1978, à 9 h. 30.

— Mme Georges Lamotte,
M. et Mme Philippe Lamotte,
M. et Mme Claude Lamotte,
M. et Mme Michel Lamotte,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges LAMOTTE,

à Paris, le 6 novembre 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le 13 novembre en l'église Notre-Dame de Clignancourt, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
38, rue Eugène-Carrière,
75018 Paris.

— Sa famille, ses amis, ses collaborateurs et ses élèves ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean ROUJEAU,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
professeur à la faculté de médecine
Lariboisière-Saint-Louis,
biologiste des hôpitaux,
chef du service
d'anatomie-pathologie
de l'hôpital Lariboisière,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,

survenu le 8 novembre 1978, à l'âge de soixante et un ans.

La levée du corps aura lieu le lundi 13 novembre, à 7 h. 30, à l'hôpital Lariboisière, 41, boulevard de la Chapelle.

L'inhumation aura lieu à 16 heures au cimetière de la Roque-Gageac (Dordogne), dans le tombeau de famille.

Les dépôts éventuels de fleurs pourront être effectués au cimetière de la Roque-Gageac.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Louis Courtois et ses enfants,
Mme Courtois-Laurichesse,
M. et Mme Antonino Répaci,
très touchés par les marques d'amitié reçues lors du décès de

M. Louis COURTOIS,

remercient tous ceux qui leur ont manifesté leur sympathie.

— Les familles Hess, Edelstein, Bouvat-Martin, très touchées par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

M. Adrien HESS,

expriment leur vive gratitude à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, leurs messages et leurs pensées.

Anniversaires

— Pour le onzième anniversaire de la mort du

docteur François BACLESSE,

une amicale pensée est demandée à ceux restés fidèles à son souvenir.

— Il y a quinze ans mourait

André LE TROQUER,
ancien président
de l'Assemblée nationale.

Ayez une pensée pour lui.

Avis de messe

— In memoriam.

Le 11 novembre 1968 tombait dans le ciel de Pôrto-Alegre (Brésil)

Guy SERRES junior.

Une messe sera dite à sa mémoire le 11 novembre 1978, à 11 heures, en l'église de Caissargues (Gard).

Une pensée ou une prière sont demandées à ceux qui l'ont connu et aimé et qui se souviennent de lui.

Il avait vingt-trois ans.

— Les anciens de l'Action catholique de la jeunesse française (A.C.J.F.) et les amis du

Père VARILLON,

récemment décédé, feront célébrer une messe le 6 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, à Paris (6e).

Cérémonies du souvenir

— Une prière sera dite, le 11 novembre 1978, sur la tombe du

colonel BASTIEN-THIRY

pour les soldats morts pour la France, par fidélité à la parole donnée.

Cimetière de Bourg-la-Reine (92), à 15 h. 30.

Visites et conférences

SAMEDI 11 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 13 h. 30, place de la Concorde, face grille des Tuileries, Mme Pennec : « Le Laonnois autour du Chemin-des-Dames ».

15 h., 23, quai Conti : « L'Académie française et les autres académies ». (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée de Paris » (Mme Ferrand).

14 h. 45, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

15 h., métro Corvisart : « La Bièvre mystérieuse » (Paris inconnu).

15 h. 45, quai Bourbon : « L'île Saint-Louis » (Paris et son histoire).

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Zujovic : « Les têtes des rois de Notre-Dame de Paris ».

13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Oswald : « Le château de la Motte-Tilly ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Collin : « Hôtel de Sully ».

15 h., 128, rue de l'Université, Mme Lamy-Lasalle : « Connaissance du faubourg Saint-Germain ».

15 h., 128, rue de l'Université, Mme Lamy-Lasalle : « L'hôtel de Lassay ».

CONFERENCES. — 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Yémen » ; 17 h. : « Safaris au Kenya-Zanzibar ».

15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et la conscience cosmique » (entrée libre).

15 h. et 17 h. 15, palais de Chaillot, Musée des monuments français : « Art et civilisation de l'Europe ».

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jacques Baillard : « Voltaire » (Les Artisans de l'esprit).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

16 h., salle Albert-Le-Grand, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré : « Le marginal devant la société moderne » (Foyers de culture).

18 h. 30 et 21 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Joël Treibert : « L'Egypte des dieux et des hommes ».

LETTRES

Le Grand Prix du roman de l'Académie française à Pascal Jardin et à Alain Bosquet

Première récompense littéraire de la saison, le Grand Prix du roman de l'Académie française a été décerné jeudi 9 novembre ; il a été partagé entre Pascal Jardin pour le Nain jaune *(Julliard) et Alain Bosquet pour* Une mère russe *(Grasset).*

Le souvenir d'un père

Le Nain jaune n'est pas un roman. C'est la suite des quatre récits autobiographiques — *la Guerre à neuf ans, Toupie la rage, Guerre après guerre, Je te reparlerai d'amour* — grâce auxquels Pascal Jardin, scénariste-auteur d'une centaine de films, s'est acquis depuis une réputation d'écrivain ému et rapide à la Morand, un de ses maîtres et amis.

Le livre couronné est un portrait-souvenir de son père, mort il y a deux ans après une vie riche d'influences occultes et de mondanités culturelles. Directeur du cabinet de Pierre Laval sous l'occupation, Jean Jardin est resté l'intime du Tout-Paris politico-littéraire.

L'auteur laisse entendre que le disparu a aidé plusieurs résistants et n'aurait été mêlé à aucune décision regrettable. Tel n'est pas l'avis de tous, et le prix donné au *Nain jaune* prend une signification particulière au lendemain de l'interview de Darquier de Pellepoix, qui était après tout le commis du gouvernement Laval...

Pascal Jardin insiste sur le charme fantasque avec lequel son père, surnommé le Nain jaune à cause d'une maladie d'enfance qui avait contrarié sa croissance, compensait ce handicap et transfigurait la réalité. Ebloui par ses relations, ses bons mots, et son originalité bourrue, l'auteur témoigne d'un touchant parti pris filial et d'un talent nerveux, cravacheur. *(Voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech dans le* Monde *du 29 septembre 1978.)*

Le portrait d'une mère

Poète, romancier, critique littéraire, Alain Bosquet, né à Odessa en 1919, compte déjà une œuvre importante. *La Confession mexicaine, notamment*, lui a permis d'obtenir le prix Interallié en 1965. Il recevait, en 1968, le Grand Prix de poésie de l'Académie française.

Cette fois, c'est un roman de caractère autobiographique — *Une mère russe* — qui lui vaut d'être distingué. L'Académie française a choisi, cette année, deux écrivains qui évoquent l'un la figure paternelle, l'autre la figure maternelle. « *C'est le plus beau livre d'Alain Bosquet*, écrivait Jean Blot dans « le Monde des livres » du 12 mai 1978, *pour l'acuité de l'intelligence, l'intransigeance de la morale, la grâce de la poésie. Bosquet excelle à passer du haut au bas de la gamme et à jouer en virtuose des nerfs de son lecteur, en le précipitant du sommet de l'émotion au bas-fond du sarcasme... Cet art baroque a su camper, violent et vrai, sur la toile de fond d'une époque dont l'auteur a vécu l'horreur grotesque et exaltante, un portrait qu'on ne saurait oublier de cette divinité mythologique, adorée, honnie.* »

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Démographie paysanne au XVIIe siècle

En soumettant toutes les données documentaires qu'il a pu rassembler à une analyse critique très poussée, M. J. Dupaquier, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, est parvenu à tirer une douzaine de conclusions valables sur l'évolution de la population rurale du Bassin parisien, de 1636 à 1720.

Outre les dénombrements des feux dans quatorze mille deux cents paroisses, il a utilisé les rôles d'imposition, les statistiques des baptêmes, mariages et sépultures établies par l'abbé Expilly pour cinq mille deux cent quatorze personnes de 1690 à 1701, et une cinquantaine de monographies de villages, la plupart inédites.

Il en ressort notamment :

— De 1652 à 1709, le règne de Louis XIV a été plus réparateur qu'on l'a dit : le nombre des feux a progressé de 4 % entre 1665 et 1725 ;

— La population urbaine constituait déjà 20,4 % du total (13,9 % sans Paris) et la hiérarchie des villes n'a guère varié de 1725 à 1975 ;

— Sur mille habitants, cinq cent soixante-six vivaient dans des communautés de moins de deux cents feux : les relations y étaient plus serrées, la mortalité moindre et la population plus mobile ;

— Les courbes de mariages et de baptêmes montrent une succession de flux et de reflux synchrones ;

— Les « mortalités » sont toutes d'origine épidémique : toutefois guerres et disettes ont contribué à déclencher les grandes poussées épidémiques (1693, 1709) ;

— La mortalité a atteint un niveau catastrophique au début du XVIIIe siècle ; même à la campagne l'espérance de vie ne dépassait guère vingt-cinq ans ;

— C'est le retard au mariage, et non la mortalité, qui a empêché la croissance de la population ;

— Bien qu'atteignant des niveaux très élevés, les courbes de fécondité légitime font supposer un malthusianisme diffus pratiqué par les couples dès que la famille avait atteint certaines dimensions et la femme un certain âge ; l'idée de « fécondité naturelle » est un mythe ;

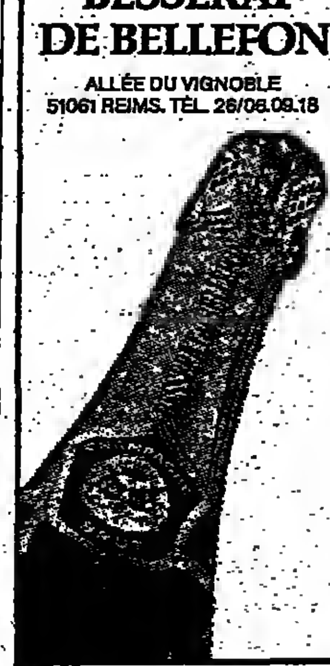
— La France de Louis XIV n'était pas surpeuplée, elle aurait pu nourrir une population plus abondante ;

— Il existait, hors de la conscience sociale, une sorte de mécanisme autorégulateur, aux règles informulées : pas de conception hors mariage, pas de mariage sans « établissement ».

Or les possibilités d'établissement étaient limitées. Les jeunes ne pouvaient se marier que s'ils recueillaient un héritage ou avaient constitué un pécule suffisant.

C'est donc au niveau des ménages que s'articulaient économie, société, démographie et biologie dans la France rurale traditionnelle. — J.-M. D.







Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Questions...

Les usagers dans la bataille du rail

...Réponses

Phénnmène remarquable dans l'évolutinn des mœurs sociales : les usagers des services publics et tout particulièrement ceux de la S.N.C.F. acceptent de moins en moins d'être mal traités et surtout d'être mis devant le fait accompli.

Ceux des Yvelines ont, le 9 novembre, pour protester contre des retards, bloqué deux trains ; ceux de l'Isère et du Limousin (« le Monde » daté 5-6 novembre) sont descendus sur les voies pour s'élever contre la suppression d'arrêts dans les petites gares.

M. André Chandernagor, député socialiste de la Creuse, président du conseil régional du Limousin, répond sur ce sujet à nos questions.

« Les raisons de votre conflit avec la S.N.C.F. ?

— Sans prévenir, la S.N.C.F. vient de transformer un express de l'après-midi Limoges-Paris en un rapide avec supplément en supprimant les arrêts de Saint-Sulpice-Laurière, Saint-Sébastien et Argenton-sur-Creuse. Or, nous avons besoin que soient maintenues ces haltes pour assurer une correspondance vers Guéret, préfecture de la Creuse, et organiser la desserte du nord de la Haute-Vienne.

» Pourquoi un train de l'après-midi ne mettrait-il pas une demi-heure de plus pour aller de Limoges à Paris ? Je ne vois pas où est le dommage. Ce n'est pas un train que fréquentent des hommes d'affaires.

— La S.N.C.F. fait toutefois un gros effort pour les voyageurs.

— A force de multiplier les trains rapides, la S.N.C.F. va finir par se désintéresser complètement des populations qui vivent hors des grandes zones urbaines. Il faut trouver un équilibre entre la desserte des grandes villes et celle des villes de moindre dimension.

— Vous voulez quoi ?

Je ne veux pas envenimer les choses mais je réclame une concertation sérieuse. On nous prie de faire un schéma régional des transports : alors la S.N.C.F. joue la concertation car cela l'arrange. Mais lorsque cela ne l'arrange pas il n'y a plus de concertation du tout de sa part.

» Quand on rompt l'équilibre entre l'exigence du service public et le souci de la rentabilité au bénéfice de cette dernière, il faut attendre que les usagers en viennent à réagir. Il y a un moment où ceux-ci ne supportent plus de se laisser faire. »

URBANISME

LOGEMENTS SOCIAUX ET ESPACES VERTS

L'aménagement du quartier de la gare de Vaugirard avec des idées neuves

Résultat des nouvelles orientations de l'urbanisme parisien définies par le maire de la capitale, l'une des opérations d'aménagement prévue dans le 15e arrondissement, change de physionomie : le quartier de la gare de Vaugirard ne subira pas en effet les transformations initialement prévues ; le dossier sera étudié par le Conseil de Paris le lundi 13 novembre.

C'est, en fait, un projet radicalement nouveau que présente le maire. L'étude initiale portait sur une surface de 12 900 mètres carrés s'étendant sur les terrains de l'actuelle gare de marchandise de Vaugirard qui occupe 70 000 mètres carrés. Il était également prévu plusieurs immeubles de grande hauteur pour réaliser deux cent vingts logements. Tout cela a été revu par l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme), dirigé par M. Pierre-Yves Ligen et les services de la mairie, afin de mener une opération de plus grande envergure.

Le nouveau projet présenté par M. Chirac comporte une meilleure utilisation du domaine ferroviaire (la S.N.C.F. a cédé 14 200 mètres carrés supplémentaires), la construction d'un plus grand nombre de logements sociaux et un respect du quartier environnant avec la construction d'immeubles de faible hauteur. La surface totale de l'opération portera sur 27 000 mètres carrés. L'ensemble des terrains sera délimité par la rue du Cotentin, la rue Falguière, et s'étendra le long de la voie ferrée, face au quartier Guilleminot.

Les grands points du programme sont les suivants :

● *Une voie nouvelle :* il est proposé de prolonger la rue Georges-Pitard, le long des emprises ferroviaires, jusqu'à la rue de l'Armorique. Il serait ainsi possible de faciliter la circulation autour de la place Falguière particulièrement embouteillée aux heures de pointe. Selon l'étude de l'APUR, la construction de cette nouvelle rue, qui serait bordée d'arbres, présentera l'avantage de séparer nettement les constructions et les équipements du quartier des voies S.N.C.F.

● *Un espace vert :* un jardin (10 000 mètres carrés) est prévu entre la rue créée et les bâtiments à construire. Le maire s'explique : « *Cet équipement apparaît particulièrement indispensable en raison du manque d'espace verts de ce quartier et des très importantes constructions de logements effectuées au cours de ces dernières années.* »

● *Une rue piétonne :* à partir du jardin et vers la rue Falguière, une rue piétonne sera aménagée, qui sera, en fait, le cœur de l'opération projetée. Non seulement elle pénétrera à l'intérieur de l'espace vert mais elle permettra également de desservir les logements et les équipements.

● *Les logements :* 440 logements seront construits. La hauteur des immeubles ne devra pas dépasser sept étages alors que le précédent projet envisageait des bâtiments de douze et treize étages.

Les premiers travaux commenceront au mois de décembre 1979.

JEAN PERRIN.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les P.M.I. au cœur de la coopération économique franco-espagnole

De notre correspondant

Bordeaux. — *La treizième session du Comité de coopération industrielle franco-espagnol a pris cette année une importance inhabituelle : on a voulu lui redonner un nouveau souffle avant l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Cette session a ainsi pris un tour politique : en effet, pour la première fois, elle a eu lieu dans une ville du midi de la France, Bordeaux, située sur l'axe Madrid-Paris.*

« *Le gouvernement français*, a déclaré M. André Giraud, ministre français de l'industrie, *a voulu ainsi montrer, avec l'assentiment du gouvernement espagnol, que le midi français devait bénéficier de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.* » Et, pour la première fois aussi, les industriels étaient présents à cette session, l'accent ayant été mis sur le rôle essentiel que pourraient jouer les P.M.I.

Pendant deux jours, les travaux ont donc associé quarante industriels espagnols et français, notamment du Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon). Une séance de synthèse a permis de dresser le bilan de ces travaux sous la présidence de M. André Girand et de M. Agustin Rodriguez Sahagun, ministre espagnol de l'industrie et de l'énergie.

Au cours d'une conférence de presse réunie jeudi 9 novembre à Bordeaux, les deux ministres ont mis l'accent sur l'importance de la recherche pour mettre au point de nouveaux schémas de coopération dont les obstacles seront appréhendés cas par cas. Ils ont annoncé des rencontres « sectorielles » entre industriels français et espagnols.

Mais il a été aussi constaté que pour les P.M.I. du Sud-Ouest le marché espagnol ne constituait pas une préoccupation majeure comparée aux problèmes posés par les commandes sur le marché intérieur ou les soucis de trésorerie. Aussi le ministre espagnol a-t-il invité les industriels français à aller rendre visite à nos voisins d'outre-Pyrénées pour mieux connaître la situation nouvelle dans une Espagne en plein bouleversement, où le mouvement de libéralisation économique s'accélère.

Quelques actions immédiates ont cependant été envisagées, et notamment des actions d'information sur les « prises de participations croisées » éventuelles entre les entreprises des deux pays pouvant aller même au-delà de 51 % du capital, ou la création de centres de formation technologique bilingue, ou le jumelage d'écoles...

JEAN LEMÉTAYER.

[Les droits et taxes imposés par l'Espagne à l'importation d'un grand nombre de produits industriels (meubles, papier...) représentent un obstacle important au développement des exportations françaises. Si la France représente de loin le premier débouché des exportations espagnoles (16 % du total en 1977), elle n'est que le quatrième fournisseur de l'Espagne (8,4 % de ses importations). Certes, le déficit enregistré depuis 1976 par l'industrie française dans ses échanges commerciaux avec l'Espagne s'explique pour une bonne part par la récession économique de ce pays. Reste que l'importance des droits et taxes à l'importation et le contingentement de certains produits ont gêné l'établissement d'un courant commercial réel entre les industriels des deux pays.]

Faits et projets

CIRCULATION

● *Un pont sur la Manche ?* — La Communauté économique européenne prépare une importante étude sur le financement d'un tunnel ou d'un pont reliant la Grande-Bretagne à la France, a déclaré le 9 novembre, M. Richard Burke, commissaire aux transports pour la Communauté. L'étude commencerait dans les semaines à venir.

M. Horace Cutler, président du conseil du Grand Londres, a pris en Grande-Bretagne la tête d'une campagne en faveur de la construction d'un pont, projet aussi ancien que celui du tunnel.

● *Moins de morts sur les routes.* — Au cours des trois mois de l'été dernier (juillet, août, septembre) et par rapport à la période correspondante de 1977, le nombre des morts sur la route a diminué de 11,3 %, celui des blessés de 9 %. « *Cette baisse sensible du nombre des tués*, déclare le comité interministériel de la sécurité routière, *peut, selon toute probabilité, être attribuée en grande partie aux effets bénéfiques de la loi sur l'alcool votée le 30 juin par le Parlement* ».

ENVIRONNEMENT

● *« Amoco-Cadiz » : le coût de la catastrophe.* — Le coût de la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz* (le pétrolier libérien qui s'est échoué en mars dernier sur les côtes bretonnes) s'élève à 460 millions de francs, a indiqué le 9 novembre, M. Louis Delmas, secrétaire d'État à l'environnement.

Cette somme se répartit de la façon suivante : 45 millions de francs pour les indemnisations des victimes (pêcheurs, ostréiculteurs, goémoniers, hôteliers) et 415 millions pour le coût de la lutte anti-pollution (dont 216 millions de prestations trouvées auprès d'entreprises privées).

● *Danger chimique à Huningue.* — La presse bâloise et alsacienne s'étant émue ces jours-ci de la présence à l'extérieur de l'usine Sandoz-Bâle établie en territoire français à Huningue (Haut-Rhin) de fûts contenant des polychlorures de biphényles et des chlorures de bibenzofurane très dangereux pour la santé selon des spécialistes. Le grand conseil de la ville de Bâle, interpellé par un conseiller socialiste, s'est donné un mois pour donner des explications par écrit. — *(Corresp.).*

● *E.D.F. dans le Minervois : contestataires déboutés.* — Dans le conflit opposant l'Association de défense du Haut-Minervois, le Comité de défense du Minervois et du Lauragais au préfet de la Haute-Garonne (*le Monde* du 10 novembre), les juges ont déclaré irrecevable la requête de ces derniers qui demandaient un sursis dans la construction de la ligne à haute tension de 400 000 volts entre Verfeil en Haute-Garonne et La Gandière dans l'Aude. — *(Corresp.).*

● *Une route sur un site classé.* — Le maire de Frehel dans les Côtes-du-Nord a été condamné le 9 novembre par le tribunal de grande instance de Rennes à 10 000 F d'amende, dont 7 000 F avec sursis, pour avoir fait construire une route sans autorisation sur un site classé.

● *Le P.S. et le Larzac.* — *La Lettre de l'Unité* du 8 novembre écrit notamment : « *Les paysans du Larzac considèrent qu'ils sont « des agriculteurs modernes qui » veulent continuer à vivre et à » travailler au pays. » C'est donc un conflit de droits. Ou plutôt, c'est ce que veut nous faire croire Bourges, en s'efforçant d'oublier l'aveu de son prédécesseur, Debré, qui avait été obligé de préciser que* « la décision avait précédé la concertation ». *Il n'y a donc pas de négociation possible. Il y a la force de la résolution pacifique au service des forces de l'avenir, de l'autre.* »

● *Rupture de contrat nucléaire en Autriche.* — La société qui construisait et devait faire fonctionner la première centrale nucléaire autrichienne, a décidé d'annuler le contrat qu'elle avait signé avec la Compagnie générale des matières premières nucléaires (COGEMA). Cette société française devait retraiter à l'usine de la Hague les barreaux d'uranium sortis du réacteur autrichien. L'annulation est la première conséquence du référendum du 5 novembre, au cours duquel les électeurs se sont prononcés contre la mise en route de la centrale. — *(A.P.)*

● *Feu vert pour la centrale de Philippsbourg.* — Le gouvernement régional du Land de Bade-Wurtemberg vient de donner, avec l'approbation du ministère fédéral de l'intérieur, le feu vert pour la mise en fonctionnement du premier bloc de la centrale nucléaire de Philippsbourg, près de Karlsruhe. — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

● *Diminution des tarifs sur l'outre-mer.* — Les tarifs aériens entre la métropole et les départements d'outre-mer baisseront prochainement. Lors de son voyage à la Réunion, M. Raymond Barre a indiqué que des améliorations pourront intervenir dans ce domaine « *dès le 1er janvier 1979* ». Il paraît acquis que le tarif « *bloc de sièges* », déjà appliqué aux Antilles, sera étendu à la Réunion.

● *Des T.E.E. à deux classes.* — Le Trans-Europ-Express (T.E.E.), train de luxe de première classe, va se démocratiser à partir du 29 mai 1979, vient d'annoncer le ministre belge des communications. Certains T.E.E. seront transformés en trains à deux classes avec un snack-bar au lieu d'un restaurant, comme celui qui relie Paris à Cologne via Namur et Charleroi, en Belgique. Certains T.E.E. seront supprimés, mais le nombre de T.E.E. en circulation ne diminuera pas. — *(A.F.P.*

● *Pour une libéralisation des tarifs routiers.* — Une libéralisation progressive de la tarification des transports routiers à longue distance assortie du maintien d'un tarif de référence a été demandée par les dirigeants de l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA). M. Jacques Cardon, président de l'UNOSTRA estime que la tarification routière et le contingentement des transports à longue distance devraient être supprimés par étapes dans un délai minimum de trois ans.

URBANISME

● *Ouverture des dossiers aux Halles.* — Satisfaites des décisions prises récemment par le maire de Paris pour le quartier des Halles (réduction de l'immeuble Bofill et mise en souterrain du boulevard Sébastopol), les associations d'habitants des Halles et plusieurs associations de défense de l'environnement ont demandé, jeudi 9 novembre, au cours d'une conférence de presse, qu'une « *participation effective de la population* » soit organisée pour mieux connaître les besoins du quartier. Elles souhaitent en outre que soient rendus publics tous les dossiers de la société d'aménagement, les contrats passés avec les constructeurs, les projets en cours de réalisation ou abandonnés, et le bilan des contraintes techniques de l'opération dans son état actuel.

● *Incident à l'Office H.L.M. de la région parisienne.* — Mme Geneviève Rodriguez, maire de Morsang-sur-Orge (Essonne), MM. Gaston Viens, maire d'Orly (Essonne) et Jacques Isabert, maire de Pantin (Seine-Saint-Denis), tous élus communistes, ont expliqué, le 9 novembre, au cours d'une réunion de presse, pourquoi ils avaient, la veille, claqué la porte du conseil d'administration de l'Office H.L.M. de la région parisienne.

Ils entendent ainsi protester contre le refus de leur remettre un rapport du ministère de l'environnement et de la qualité de la vie se référant à l'enquête de la Cour des comptes sur la situation de l'Office H.L.M. en 1977. Ce rapport a cependant été lu en séance.

● *Un patron pour les villes nouvelles.* — M. Guy Salmon-Legagneur, trente-huit ans, énarque, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé secrétaire général du groupe central des villes nouvelles (*Journal officiel* du 9 novembre). Il était, depuis 1970, l'adjoint du secrétaire général, M. Jean-Eudes Roullier, devenu directeur de l'urbanisme et des paysages au ministère de l'environnement.

● *Un nouveau pont à Nantes.* — Le conseil général de Loire-Atlantique s'est prononcé en faveur de la construction d'un nouveau pont sur la Loire à Nantes et de voies de contournement de l'agglomération. Le conseil général a opté pour un pont, et non pour un tunnel, résolvant ainsi un dilemme posé depuis quatre ans. Le pont coûtera 45 millions de francs de moins que le tunnel.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

LA CONFÉRENCE TRIPARTITE DES NEUF SUR L'EMPLOI

Déception du côté des syndicats

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — « *Nous sommes déçus par le manque d'engagement de cette conférence* », a déclaré M. Vetter, président de la D.G.B. — le syndicat allemand — et de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats), au terme de la conférence tripartite (employeurs, travailleurs, pouvoirs publics des Neuf, qui s'est tenue le jeudi 9 novembre à Bruxelles. Les syndicats n'attendaient pas grand-chose du patronat, mais espéraient, en revanche, un engagement politique des gouvernements membres sur la répartition du travail disponible, c'est-à-dire sur la réduction de la durée du travail en vue de créer des emplois supplémentaires. Rien de tel ne figure dans les « conclusions de la présidence » qui établit le bilan des résultats de la réunion. Pourquoi, dans ces conditions, la C.E.S. ne s'est-elle pas désolidarisée de ces conclusions et n'a-t-elle pas dénoncé plus nettement le peu d'utilité des conférences tripartites ?

Parmi les syndicalistes, une telle possibilité de rupture était envisagée jeudi, en début d'après-midi, au moment où M. Spitaels, ministre socialiste belge, résumait ainsi la situation : « *L'UNICE* (le patronat) *ferme bien les portes ; le texte de la présidence est plus que minimal...* »

Le document publié à la fin de la conférence ne donne pas satisfaction aux syndicats. Néanmoins, grâce à leurs interventions, il est moins insipide que la première version rédigée par M. Lambsdorf, ministre allemand de l'économie, qui présidait la conférence. Deux amendements non dénués d'intérêt y ont été inscrits à la demande de la C.E.S. « *Les participants ont unanimement estimé*, y lit-on, *que le document présenté par la Commission constituait une base satisfaisante pour la poursuite des travaux au sein de la Communauté.* » Or les syndicats considèrent que ce document, même s'il ne va pas aussi loin qu'ils le souhaiteraient, contient des éléments positifs en matière de répartition du travail disponible.

Plus loin, toujours à l'invitation des syndicats, et toujours à propos de la réduction de la durée du travail, les conclusions de la présidence notent que « *les représentants des gouvernements ont fait référence à la position qu'ils avaient exprimée au sein du comité permanent de l'emploi : ils ont admis que la durée de la vie active a déjà été réduite par le passé et qu'une réduction de la durée du travail adaptée à la situation actuelle de la concurrence et des coûts, ainsi qu'aux possibilités offertes par les différents secteurs, pourrait parfaitement contribuer, dans une certaine mesure, à améliorer la situation de l'emploi* ». La référence aux travaux du comité permanent de l'emploi qui prépara la conférence tripartite est intéressante dans la mesure où au moins les représentants des gouvernements membres (les patrons contestent maintenant qu'ils se sont prononcés dans le même sens) y avaient été d'accord pour estimer que des mesures de répartition du travail avaient un rôle important à jouer pour atténuer le chômage.

Autre raison de ne pas claquer la porte, les syndicalistes ont noté ici et là, dans les interventions des ministres, une certaine volonté d'ouverture. Ainsi M. Boulin a cité « *l'amélioration du travail posté, la pénalisation des heures supplémentaires, la réglementation du travail intérimaire, la limitation du travail au rendement, enfin, une meilleure participation* » comme thèmes d'action pour les prochains mois, ce qui mérite d'autant plus d'être relevé que la France exercera la présidence des travaux des Neuf au cours du premier semestre de 1979.

D'autres ministres, le représentant néerlandais en particulier, ont montré (notamment en ce qui concerne l'amélioration du travail posté) qu'ils étaient eux aussi prêts à bouger.

« *Tout cela est trop vague ; nous allons devoir examiner attentivement la situation* avant de nous *prononcer sur les résultats* de la *conférence tripartite* », a cependant déclaré M. Vetter. C'est là indéniablement un avertissement.

Les ministres des affaires sociales des Neuf doivent se réunir, notons-le, le 27 novembre à Bruxelles. Un problème qui avait fait l'objet d'une controverse assez vive au printemps dernier entre la France et ses partenaires sera, alors, sans doute réglé. Il s'agit de l'aide à l'emploi des jeunes. M. Boulin a annoncé qu'il était désormais d'accord pour que des crédits communautaires soient affectés à la création d'emplois, dits d'intérêt collectif (santé, éducation, défense de l'environnement...). Apparemment, la France, qui craint qu'un usage imprudent de cette formule ne conduise à créer artificiellement des emplois qui ne sont pas nécessaires, voudrait poser à l'octroi d'une telle aide des conditions plus restrictives que les autres Etats membres (seules les associations pourraient y faire appel et non pas les collectivités locales ou les administrations). Mais il apparaît très vraisemblable qu'un terrain d'entente pourra maintenant être trouvé.

PHILIPPE LEMAITRE.



(Dessin de KONK.)

M. CEYRAC : tous les éléments d'une nouvelle crise mondiale se mettent en place.

Après avoir relevé les « *symptômes d'un redressement en profondeur* » de l'économie française, insisté sur la fragilité de ce redressement et les menaces d'une nouvelle crise mondiale, puis dénoncé l'agitation sociale dans le secteur public, le président du C.N.P.F., M. François Ceyrac, a notamment déclaré, le 9 novembre, que « *tous les éléments d'une nouvelle crise mondiale se mettent en place* ». Cependant, la politique sociale du C.N.P.F., « *en dépit de ces contraintes* », vise à revaloriser les bas salaires, à faire face au chômage et à aménager la durée du travail.

Réaffirmant son opposition à une majoration des cotisations patronales finançant l'assurance chômage, M. Ceyrac a dit : « *C'est à l'Etat, donc à la solidarité nationale, de prendre le relais des entreprises pour indemniser le chômage au-delà d'un certain seuil. En Allemagne, lorsque les dépenses d'indemnisation du chômage dépassent 3 % de la masse salariale, elles sont prises en charge — entièrement — par l'Etat.* »

Quant à l'aménagement de la durée annuelle du travail, M. Ceyrac a dit que les données du problème étaient complexes, mais qu'il ne voulait pas bousculer les syndicats, car « *aucune date impérative ne s'impose pour la conclusion des négociations* ».

SOCIAL

Les conflits en cours

● DOCKERS : LES PORTS EN PANNE. — Lancé par la Fédération C.G.T. des ports et docks, l'ordre de grève des dockers, jeudi 9 novembre, a gravement perturbé le trafic portuaire, à peine « convalescent » après plus de deux semaines de conflit dans la marine marchande. A Dunkerque, une vingtaine de navires n'ont pu être déchargés, mais les minéraliers, dans le bassin industriel, n'ont pas été affectés.

A Marseille, la grève a été totale. Elle constitue une nouvelle péripétie dans un conflit larvé qui dure depuis plusieurs mois entre les entreprises de manutention et les syndicats de dockers. Les premiers refusent d'étendre aux catégories de travailleurs du port, autres que les dockers professionnels, l'application des accords nationaux du 28 avril 1978 portant notamment sur l'octroi d'une prime de départ en vacances et d'une prime de fin d'année.

En revanche, au Havre, les perturbations ont été beaucoup moins sensibles, puisque les dockers n'ont observé que deux heures d'arrêt.

Au moment où avait lieu cette grève, M. Jean Valleix, député R.P.R. de la Gironde, rapporteur de la commission de la production et des échanges, révélait qu'en 1977 quatre des grands ports autonomes avaient accusé un déficit financier (6 millions de francs à Bordeaux, 4,4 à Dunkerque, 2,6 à Rouen et à Marseille) en 1977. Seuls Nantes-Saint-Nazaire (+ 1,6 million) et Le Havre (+ 3,4) étant bénéficiaires.

● AEROPORTS : COURANTS D'AIR. — Les agents de l'Aéroport de Paris, en grève depuis trois jours, poursuivaient ce vendredi leur opération « courant d'air ». A Orly, les portes électriques des deux aérogares étaient bloquées dans la position ouverte, les galeries et les halls, où opèrent des hôtesses frigorifiées, étaient transformés en glacière. A Orly comme à Roissy, les aérogares, plongées dans la pénombre, étaient privées de chauffage, d'escalators, de tableaux électroniques d'affichage des horaires, de télévisions intérieures. Le trafic aérien était sensiblement perturbé ce vendredi, non par cette grève, mais par le brouillard.

● EBOUEURS : NOUVEAU « PLAN ASPIRATEUR » ? — Les conducteurs de bennes à ordures de Paris ayant repris leur mouvement de grèves tournantes, M. Jacques Chirac a demandé jeudi 9 novembre la remise en place du « plan aspirateur ». « L'armée, a précisé le maire, n'interviendra que si les négociations qui ont lieu ce vendredi n'aboutissent pas à un accord. »

A Lyon, d'autre part, les éboueurs ont reconduit leur grève et les égoutiers C.G.T. se sont joints à eux.

● DANS LES P.T.T. — Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. appellent les agents des postes et des télécommunications à des grèves tournantes par région, du 21 au 23 novembre. Les régions de Dijon, Clermont, Lyon, Marseille et Montpellier seront touchées le 21 novembre ; celles de Bordeaux, Poitiers, Limoges, Toulouse, Nantes, Rennes et Rouen, le 22 novembre ; celles de Paris, Amiens, Châlons-sur-Marne, Nancy, Strasbourg, Lille et Orléans, le 23 novembre.

Ces arrêts de travail ont pour but, selon la C.G.T. et la C.F.D.T., d'obtenir « la création de cinquante mille emplois de titulaire dans les P.T.T. afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et les conditions de travail du personnel ».

● *La « journée » d'action de la C.G.T. le 15 novembre.* — Le point fort des manifestations pour l'emploi organisées le 15 novembre par la C.G.T. devait être, à Paris, un meetin gtenu sur le plateau Beaubourg. La préfecture de police a estimé que cet emplacement « *n'était pas adapté à ce genre de manifestations* ». Elle déclare que les conversations se poursuivent avec la C.G.T. pour convenir du lieu de la manifestation.

La fronde des pompistes
VERS UN BLOCAGE DES ENTREPOTS D'ESSENCE EN LORRAINE ?

Après ceux de Bretagne et des Pays de la Loire, après ceux du Nord et du Pas-de-Calais, les automobilistes de Lorraine vont-ils devoir compter avec les blocages d'entrepôts par les pompistes et détaillants en carburants ? On peut l'imaginer si, dès le lundi 13 novembre, les pompistes suivent le mot d'ordre que viennent de lancer les gérants libres de stations-service de cette région pour protester contre « la politique gouvernementale de libération des prix, qui ne leur permet pas de pratiquer les mêmes remises que les grandes surfaces ».

Cette décision intervient au moment où les pompistes de l'Ouest et du Nord ont interrompu leur mouvement, après intervention, sans heurt toutefois, à Brest notamment, de représentants des centres Leclerc et dans l'attente d'une réunion, ce vendredi 10 novembre, avec le directeur de la concurrence et de la consommation.

Grèves et irresponsabilités

(Suite de la première page.)

Peut-être est-ce aujourd'hui le phénomène le plus grave. En période de crise économique, le refus de se sentir coresponsable de l'avenir collectif a des effets particulièrement nocifs. Or ce refus est patent dans les secteurs d'activité les plus divers. Mais il est superflu de le constater et on ne cherche pas à l'expliquer. Or l'explication est double, les deux camps en présence se trouvent mis en cause.

D'un côté, il y a le raisonnement catégoriel qui interdit de prendre en compte les mécanismes d'ensemble. Il y a le déclin rapide du sentiment d'appartenance à un service public impliquant un minimum d'esprit de service du public. Il y a le recours à un langage traditionnel de la gauche française dans lequel toute grève est une preuve de « combativité », fût-elle suicidaire, et dans lequel l'entreprise a une signification contradictoire : son implantation est souhaitable mais dès qu'elle est implantée ses dirigeants sont des adversaires ; de plus, elle est toujours en accusation, pour cause d'exploitation si elle fait des bénéfices, pour cause de mauvaise gestion si elle est en perte.

De l'autre côté, il y a tout un ensemble de comportements qui expliquent largement, sans pour autant toujours les justifier pleinement, la fuite devant les responsabilités, fût-ce même parfois devant les raisonnements responsables.

L'exemple de l'État

Comment les syndicats, comment leur base seraient-ils sensibles à l'aspect destructeur des grèves quand ils ont sans cesse devant les yeux des exemples de gestion irresponsable, de gâchis, de prélèvements par des privilégiés sur les ressources de la collectivité ? L'argent que l'Etat a donné à la sidérurgie, qu'est-il devenu ? Les fortunes personnelles des propriétaires ont-elles été diminuées pour payer les dettes des entreprises ? Le cas de Marcel Boussac apparaît comme bien exceptionnel ! Ces dettes ne sont-elles pas liées aux véritables détournements de fonds sociaux sans cesse commis au profit des entrepreneurs et de leurs familles ? Et il ne faut pas non plus sous-estimer les effets du spectacle déplorable qu'offre l'Etat par les énormes opérations-gâchis de La Villette ou des Halles. On demanderait peut-être moins à l'Etat si celui-ci ne donnait pas l'impression de pouvoir combler aisément les trous financiers que son imprévoyance ou sa négligence ont creusés.

Si la grève est devenue un moyen quotidien, alors que dans d'autres pays elle constitue encore une sorte d'ultime recours quand la négociation a échoué, n'est-ce pas aussi parce que, depuis un siècle, le patronat française (l'Etat-patron se comportant souvent comme un patron privé) n'a jamais vraiment accepté la négociation permanente, n'a jamais vraiment souhaité un syndicalisme fort, donc capable de responsabilité, n'a jamais considéré la négociation que comme la soumission à une pression, ce qui a souvent transformé la grève en moyen d'accès à un dialogue rendu ainsi inévitablement conflictuel ?

Mais surtout, de quel droit fait-on appel au sens de la responsabilité quand on refuse de faire participer à l'exercice des responsabilités ? Il est vrai que la cogestion est rejetée par l'idéologie syndicale française. Mais qui a jamais proposé sa pratique ? Gouvernement, dirigeants d'entreprises et banquiers n'ont même pas l'astuce d'un Guillaume II associant les partis politiques au pouvoir en octobre 1918, quand il a eu la guerre perdue : dans la sidérurgie lorraine en perdition, dans le textile vosgien, quand donc les syndicats ont-ils été appelés, comme représentants des principaux intéressés, des véritables victimes, à participer à l'élaboration des décisions ? On a à peine consenti à les informer des décisions prises. Même pas : qui est vraiment informé des conditions de la reprise de l'empire Boussac par les frères Willot ?

Même si l'on rejette la notion de « partenaires sociaux », il faut bien constater qu'aujourd'hui tout le monde se trouve concerné par les effets de la crise internationale, tout le monde a intérêt à ce que la France en maîtrise le mieux possible les effets. S'il est vrai qu'à gauche on a tendance à dire qu'on n'a pas à assister un système défaillant, que les avantages catégoriels doivent être tous conservés et élargis indépendamment de la conjoncture, dans le camp patronal et gouvernemental, on ne fait vraiment pas grand-chose pour imposer l'idée d'une solidarité, d'une coresponsabilité. L'impôt sur le capital prend ici valeur de symbole, de symbole constamment refusé.

Ne faudrait-il pas cesser le jeu du « qui a commencé » ? Si les syndicats (et pas seulement les deux grandes confédérations les plus combatives) acceptaient de changer de langage, s'ils réclamaient le partage des responsabilités avec la participation à des décisions peu enthousiasmantes qu'un tel partage implique, ils trouveraient peut-être une crédibilité nouvelle auprès de la masse de ceux que gagne le découragement résigné. Et si les dirigeants publics et privés de l'économie française cessaient de décider dans le secret sous prétexte que l'interlocuteur éventuel ne serait pas de bonne foi, ils contribueraient peut-être à dissiper les amertumes génératrices du « ras-le-bol » dont naissent tant de grèves aux nuisances innombrables.

On finit par se demander si la grève n'est pas parfois considérée dans les deux camps comme le meilleur moyen d'échapper à la coresponsabilité qui contraindrait tout le monde à rechercher et à proclamer la vérité sur les réalités économiques d'aujourd'hui et, surtout, de demain.

ALFRED GROSSER.

AGRICULTURE

LE BILAN DE LA MANIFESTATION DE MERCREDI : une quinzaine de blessés et 300 000 francs de dégâts à Pontivy

(De notre correspondant.)

Vannes. — La manifestation des producteurs bretons qui a réuni, mercredi 9 novembre, plus de huit mille agriculteurs à Pontivy, dans le Morbihan, et les violents affrontements qui ont opposé, tard dans la soirée, une partie des manifestants et les forces de l'ordre, ont fait une quinzaine de blessés, dont cinq gardes mobiles. La municipalité a fait, jeudi matin, une première estimation des dégâts occasionnés dans le centre-ville. 300 000 francs au moins seront nécessaires pour remettre en état toute la signalisation (panneaux, feux rouges, ect.) autour de la Plaine. Des grenades lacrymogènes ont brisé deux vitrines. Les installations électriques de la salle des fêtes ont été saccagées. Enfin la manifestation a plus ou moins directement entraîné la mort d'un agriculteur. M. Corentin Danneau soixante-neuf ans, de Ploubannalec, dans le Finistère-Sud, a en effet été terrassé par une crise cardiaque pendant les événements. Il devait décéder à son arrivée à l'hôpital.

Ce bilan traduit assez bien la tension qui régnait mercredi à Pontivy. Les responsables du comité de Redon n'avaient pas manqué pourtant de multiplier les appels au calme et à un comportement responsable. L'assaut de la sous-préfecture à coups de cocktails Molotov a sonné le début des troubles. Deux raisons peuvent expliquer ce déferlement de violence : l'hétérogénéité des manifestants, appartenant à des organisations ou mouvements très différents, donc très difficiles à contrôler, et le jusqu'auboutisme d'un certain nombre de producteurs acculés à la faillite et estimant n'avoir plus rien à perdre.

CONJONCTURE

RALENTISSEMENT DES HAUSSES DE PRIX ET DE SALAIRES MAIS ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE MÉDIOCRE constate l'INSEE

« *Les chefs d'entreprise s'attendent, dans l'ensemble, à une faible progression de la demande au cours des prochains mois*, écrit l'INSEE (Institut national de la statistique) au vu de son enquête trimestrielle dans l'industrie.

» *Après un redressement passager à la mi-1978, la demande globale reçue par l'industrie a peu varié de juin à octobre. Elle a fléchi pour les biens intermédiaires. Les commandes de biens d'équipement sont restées plutôt faibles mais la demande a continué d'augmenter pour les biens de consommation. L'évolution sectorielle de la demande étrangère a été assez différente de celle de la demande intérieure : légère baisse pour les biens de consommation et pour les biens d'équipement, croissance modérée pour les biens intermédiaires.* »

« *Les chefs d'entreprise*, poursuit l'INSEE, *n'attendent aucun progrès de la production industrielle dans son ensemble, le climat général s'est récemment détérioré, mais leurs perspectives personnelles d'activité correspondent à une lente croissance.* »

En ce qui concerne l'emploi, l'enquête note que « *la baisse des effectifs industriels s'effectue à un rythme à peu près constant depuis la fin de 1977. Elle devrait se poursuivre au cours des prochains mois* ».

Comment évoluent — et vont évoluer — les prix et les salaires ?

« *D'après les réponses des industriels, les prix à la production ont augmenté en moyenne de 0,7 % par mois du début de juin au début d'octobre. Les hausses sont assez fortes pour les biens de consommation (0,9 % par mois), modérées pour les biens intermédiaires (0,5 % par mois). Les perspectives immédiates correspondent à un net ralentissement par rapport au rythme récemment observé : la hausse moyenne serait de l'ordre de 0,5 % par mois d'octobre à janvier.*

» *La hausse moyenne du taux de salaire horaire indiquée par les industriels est de 3,6 % du début de juin au début d'octobre, soit 0,9 % par mois. Les perspectives formulées par les chefs d'entreprise pour l'ensemble des salaires se sont progressivement modérées à partir du point élevé de mars, mais elles demeurent plus élevées qu'en 1977.* »

ÉTRANGER

En Chine

La chaîne américaine Intercontinental construira et gérera au moins cinq hôtels

Hongkong (Reuter, U.P.I.). — M. Reynold Burgund, vice-président de la chaîne hôtelière Intercontinental, filiale de la compagnie américaine Pan Am, a annoncé, jeudi 9 novembre à Hongkong, que sa société construirait et gérerait cinq ou six hôtels en République populaire de Chine.

Les trois premiers hôtels seront installés à Pékin, Changhaï et Canton. Tous les établissements, comprenant environ cinq mille chambres, devront être achevés en 1981.

Le financement du projet, dont le coût avoisinera 500 millions de dollars, sera assuré par des crédits extérieurs. La chaîne Intercontinental est chargée de trouver ces emprunts, que la Banque de Chine garantira.

L'accord passé entre la firme hôtelière et les autorités chinoises prévoit que les bénéfices de l'opération seront partagés entre les deux partenaires, la propriété des hôtels restant à la Chine. Celle-ci fournira les emplacements, les matériaux, certains ameublements et la main-d'œuvre qui sera formée dans des écoles hôtelières ouvertes, cette année, à Changhaï et à Hungchow. Les Américains feront en sorte que le confort et le luxe de ces hôtels répondent aux normes en vigueur dans les hôtels Intercontinental ouverts dans le monde.

La construction de ces établissements fait partie d'un plan destiné à équiper le territoire chinois de huit cents hôtels. En effet, l'afflux touristique et la multiplication des délégations d'industriels étrangers disqualifient, à terme, un équipement hôtelier chinois convenable, mais vétuste et limité.

Les compagnies pétrolières japonaises vont complètement contrôler l'exploitation du pétrole chinois dans la baie de Pohai

De notre correspondant

Tokyo. — La Chine a décidé de confier aux compagnies pétrolières japonaises l'ensemble des activités (prospection, extraction et production) dans la baie de Pohai (1), vient d'annoncer la Corporation pétrolière nationale du Japon (C.P.N.J.).

Aux termes de l'accord de principe auquel chinois et japonais sont parvenus, les compagnies pétrolières nippones auront l'entière responsabilité de l'extraction des hydrocarbures dans une zone « off shore » de 20 000 kilomètres carrés. Même les équipements et le personnel chinois seront supervisés par des Japonais. Ces derniers se chargeront en outre de la construction sur la terre ferme d'un « terminal » pétrolier et d'un réseau de pipe-lines. Le Japon financera tout le projet jusqu'au moment où commencera la production. Il sera remboursé en exportations de pétrole jusqu'à concurrence de 100 millions de tonnes.

La Chine ayant jusqu'à présent refusé tout investissement étranger sur son sol, la formule dont sont convenus la Corporation japonaise et les autorités de Pékin est particulièrement significative d'un changement d'attitude.

Dès que le contrat sera formellement signé, vraisemblablement en décembre, une société sera créée avec la participation de plusieurs compagnies pétrolières nippones. Cette société se chargera du projet. L'exploration pourrait commencer au printemps prochain. Les Japonais envisagent une production de 2 millions de tonnes en 1980, qui devrait atteindre 30 millions en 1990. Le Japon investira dans le projet 10 milliards de dollars. Les Chinois ont donné l'assurance que si on ne trouvait pas de pétrole, le remboursement se ferait sous forme d'hydrocarbures d'autres régions.

La Chine souhaiterait que, sur des bases analogues, le Japon participe également aux recherches au large du port de Lienyun, dans la mer Jaune. — Ph. P.

(1) Le golfe de Pohai, situé dans le nord de la Chine, fait face à la Corée du Nord.

Au Danemark

Le renouvellement des conventions collectives achoppe sur le projet syndical de « démocratie économique »

De notre correspondante

Copenhague. — Les négociations entre les partenaires sociaux en vue du renouvellement des conventions collectives de l'industrie et du commerce, pour la période 1979-1981, ont été brutalement rompues avant même d'avoir commencé. Les délégations du patronat et des syndicats se sont séparées, le 8 novembre, après cinq heures de conversations préliminaires, sans fixer de date pour une nouvelle rencontre.

Jusqu'à nouvel ordre, les dirigeants de la centrale L.O. (plus d'un million de cotisants) entendent s'opposer à tout recours à un médiateur. C'est la première fois que l'on se trouve devant pareille situation.

En sortant de cette entrevue manquée, le président de la L.O., M. Thomas Nielsen, a déclaré qu'il ne pouvait accepter que le patronat refuse systématiquement de faire figurer le projet de « démocratie économique », élaboré par la centrale, dans la liste des points principaux à discuter. (*Le Monde* du 12 octobre.) Le président de la Confédération des employeurs (environ vingt mille membres), M. Jens Therfen, a expliqué, de son côté, que ce plan de « démocratie économique » ne pouvait être intégré au programme des négociations, car il relevait du domaine du législateur. Selon la législation en vigueur sur les sociétés, a-t-il précisé, seuls les actionnaires ont le pouvoir de décider de l'emploi et de la répartition des bénéfices d'une entreprise comme de son augmentation de capital.

Cette rupture ne concerne toutefois que les revendications générales des deux camps. Elle n'empêchera donc pas chaque syndicat d'engager des pourparlers spécifiques avec les représentants du patronat de sa branche. Mais ces conventions spécifiques ne pourront être conclues sans l'accord des dirigeants de la Confédération des employeurs. Et il va de soi que celle-ci ne donnera son feu vert à aucun accord qui mentionnerait, même en passant, la « démocratie économique » telle que la conçoivent M. Thomas Nielsen et ses amis... Or, trente-six syndicats ont glissé cette question dans l'éventail de leurs revendications.

CAMILLE OLSEN.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,3040	4,3160	− 145	− 116	− 350	− 305	− 570	− 980
$ can.	3,6660	3,6730	− 120	− 75	− 252	− 198	− 603	− 525
Yen (100)	2,2589	2,2987	+ 114	+ 155	+ 215	+ 262	+ 422	+ 493
DM	2,2782	2,2795	+ 63	+ 103	+ 124	+ 170	+ 402	+ 472
Florin	2,0995	2,1079	− 32		− 69	− 16	− 74	− 13
F B. (100)	14,4939	14,5395	− 367	− 198	− 669	− 465	−1503	−1862
F S.	2,6369	2,6485	+ 128	+ 166	+ 286	+ 332	+ 892	+ 969
L. (1 000)	5,02	5,23	− 370	− 303	− 863	− 755	−2201	−2042
£	8,4618	8,4875	− 477	− 398	−1050	− 952	−2365	−2709

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	1/4	5/8	2 5/16	2 11/16	3	3 3/8	3 5/16	3 11/16
$ E.-U.	9 13/16	10 3/16	10 1/4	10 5/8	11 1/4	11 5/8	11 3/4	12 1/8
Florin	7 7/8	8 5/8	7 5/8	6 1/8	7 13/16	8 3/16	7 11/16	8 3/16
F B. (100)	8 3/4	10 1/4	8 3/4	5 3/4	9	9 3/4	9	5 3/4
F S.	− 1/8	+ 1/4	− 1/8	+ 1/4	− 1/16	+ 5/16	3/16	9/16
L. (1 000)	10 3/4	13 1/4	14 1/4	15 1/2	15 3/4	17	15 5/8	16 5/8
£	11 1/2	13	12 5/0	13 3/8	13 5/5	14 3/8	14	14 3/4
Fr. franç.	6 7/8	7 0/8	7 1/8	7 5/8	8 1/4	8 3/4	9 3/4	10 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

En Suisse

LE PARTI SOCIALISTE LANCE UNE CAMPAGNE POUR LE CONTROLE DES BANQUES

De notre correspondant

Berne. — Le parti socialiste suisse a donné, le 9 novembre, à Berne, le coup d'envoi à sa collecte de signatures pour demander, par voie d'initiative populaire, un renforcement du contrôle des activités bancaires. Conséquence directe du scandale qui a éclaté, en avril 1977, dans une filiale du Crédit suisse, à Chiasso, la proposition socialiste tend à lever quelque peu le voile sur les opérations bancaires « *afin de mieux lutter contre la fraude fiscale et la criminalité économique tout en assurant une meilleure protection aux épargnants* ».

Certes les socialistes, membres importants de la coalition gouvernementale, ne vont pas jusqu'à réclamer la nationalisation des banques, mais, sous certaines conditions, le secret bancaire pourrait être levé. Ainsi trois obligations seraient imposées aux banques : renseigner les autorités en matière fiscale et pénale, publier les livres de comptes de façon à faire toute la lumière sur les réserves cachées, enfin assurer les épargnants contre les risques de banqueroute.

De plus, les autorités helvétiques pourraient fournir des renseignements à des gouvernements étrangers sur des fonds d'origine douteuse déposés en Suisse. « *Ce serait là*, a indiqué M. Helmut Hubacher, président du parti socialiste suisse, *une œuvre de solidarité internationale. Il faut mettre un frein à la liberté illimitée des banques. Le renom de la Suisse et leur propre image y gagneraient à l'étranger.* »

Les socialistes estiment aussi que les proportions démesurées prises par la place financière helvétique sont pour beaucoup dans la surévaluation de la monnaie nationale.

A l'appui de sa campagne, le parti socialiste suisse a publié la photocopie d'un procès-verbal confidentiel d'une séance du conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers. Pour les socialistes, ce document est révélateur « *de la collusion entre les banquiers et certains hommes politiques qui ont cherché à limiter les retombées du scandale de Chiasso* ». Réagissant sans tarder, l'Association suisse des banquiers a qualifié l'initiative socialiste d'« *inutile* ». « *En cas d'acceptation*, ajoute un communiqué, *elle aurait des effets dangereux pour l'économie et l'emploi* ». Les banquiers soupçonnent également les socialistes de préoccupations électorales en lançant cette offensive à une année des prochaines élections générales.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *Le coût de la vie en Suisse* a baissé de 0,2 % en octobre par rapport à septembre, ce qui ramène à 0,4 % le taux d'inflation constaté en un an (octobre 1978 comparé à octobre 1977). En septembre dernier, l'indice des prix avait déjà reculé de 0,2 %. Mais c'est la première fois, depuis janvier 1960, que la hausse annuelle des prix se situe à un niveau aussi bas. La baisse des prix en octobre est due essentiellement à un net recul de l'indice de l'alimentation (— 0,7 %), et de celui des transports et communications (— 0,4 %).

GRANDE BRETAGNE

● *Le nombre de journées de travail perdues*, en Grande-Bretagne, du fait de grèves a diminué de près d'un quart au cours des neuf premiers mois de 1978. Il se chiffre à 5 034 000, soit environ un million et demi de moins que pendant la période correspondante de 1977. Cette régres-

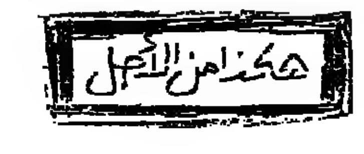
MONNAIES

LES BANQUES CENTRALES SOUTIENNENT LE DOLLAR

Les interventions massives des banques centrales (plusieurs milliards de dollars depuis le début de la semaine) ont permis à la monnaie américaine de consolider sa remontée spectaculaire de la semaine dernière. Encore très agitées mercredi, avec des pointes en baisse assez notables, les cotations du dollar ont marqué un net raffermissement à la veille du week-end, que ce soit à Francfort (1,8930 DM contre 1,88 DM), à Zurich (1,63 franc suisse contre 1,61 franc suisse), à Tokyo (188,10 yens contre 186,70 yen), et à Paris (4,3050 F contre 4,28 F, et même 4,24 F à un moment donné).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a continué à fléchir, revenant de 216,60 dollars jeudi à moins de 210 dollars vendredi.

La monnaie zaïroise flotte désormais librement et s'est dépréciée de 20 % par rapport aux droits de tirage spéciaux (D.T.S.) depuis le 1er novembre.



AFFAIRES

M. Claude Etchegaray deviendra P.-D.G. d'Usinor le 1er décembre

Comme prévu, la société Usinor s'est dotée d'une nouvelle direction — en conformité avec le plan de redressement de la sidérurgie voté récemment par le Parlement. Cinq administrateurs ont démissionné, MM. Aussure, Lenté, Lerebourg-Pigeonnière, de Nervo et Raty. En remplacement, le conseil d'Usinor a coopté M. Claude Etchegaray, par ailleurs président-directeur général de Chiers-Châtillon ; M. Jean-Claude Achille, ancien directeur général de Rhône-Poulenc et actuel président de l'Union des industries chimiques ; M. Jean Chenevier, président de la Compagnie française des pétroles B.P. ; M. Jean Gandillon, directeur au Crédit lyonnais, et M. Jacques Masson, président-directeur général des Constructions métalliques de Provence (C.M.P.).

M. Etchegaray a été aussitôt nommé vice-président-directeur général d'Usinor, pour succéder, le 1er décembre prochain, à l'actuel P.-D.G. M. Huë de la Colombe, qui prend sa retraite normale à cette date. MM. Aussure et Lerebourg-Pigeonnière deviennent directeurs généraux de la société.

Au sein du conseil d'administration de la société sidérurgique Châtillon-Neuves-Maisons (filiale à 100 % de la holding Chiers-Châtillon), quatre administrateurs ont démissionné : MM. Baseilhac (ancien président), Derclaye, Cayla et Roussaux, ces deux dernières personnalités demeurant directeurs généraux. Ils ont été remplacés par MM. Achille, Chenevier et Masson, auxquels s'est joint M. Jacques Joly, président de la Compagnie industrielle et financière Babcock-Fives.

Le nouveau conseil est toujours présidé par M. Claude Etchegaray, dont la nomination à la tête d'Usinor devrait faciliter la fusion entre les deux sociétés.

Un sidérurgiste venu de l'électronique

C'est un sidérurgiste de fraîche date qui prend la tête d'Usinor, l'un des deux géants français de l'acier. M. Claude Etchegaray (qui n'a aucun lien de parenté avec l'archevêque de Marseille), n'est, en effet, entré dans la profession qu'en 1976. Né en 1923, à Bordeaux, ancien élève de l'Ecole polytechnique — il est de la même promotion que M. Giscard d'Estaing, — diplômé de la Harvard Business School, il a fait la plus grande partie de sa carrière dans l'une des principales filiales du géant américain I.T.T., la société Le Matériel téléphonique (L.M.T.), dont il devint P.-D. G. en 1972.

I.T.T. ayant cédé au groupe Thomson-C.S.F. sa participation majoritaire dans L.M.T. en 1976, M. Etchegaray décide de changer d'activité, l'état-major du groupe nouveau propriétaire étant déjà suffisamment fourni. Il trouve facilement à se reconvertir, la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas ayant besoin d'un solide gestionnaire pour prendre la barre de sa nouvelle société sidérurgique résultant de la fusion des Hauts Fourneaux de la Chiers et de Châtillon-Commentry-Biache. Outre son expérience de la vie industrielle, M. Etchegaray avait été formé à la rude école d'I.T.T., où le contrôle de gestion a été élevé à la hauteur d'un art, tous les présidents des sociétés du groupe ayant, le 5 de chaque mois, la situation nette à la fin du mois précédent.

En prenant ses nouvelles activités, M. Etchegaray éprouve, dit-on, quelques surprises. Non seulement la matière traitée changeait — la fonte et l'acier au lieu des circuits délicats de l'électronique et du téléphone, mais aussi le paysage industriel et l'atmosphère. Ce nouveau sidérurgiste n'imaginait pas à quel point le particularisme — disons même le « wilayisme » — était fort dans une profession très jalouse de ses traditions, bonnes et mauvaises. En dépit d'une harmonisation théorique des activités et des investissements par le biais des « plans professionnels » de la sidérurgie, mis en œuvre par M. Jacques Ferry, président de la Chambre syndicale, une vive concurrence régnait encore entre les groupes, et cet état de choses se perpétua même en présence d'une crise sans précédent. Il aura fallu une faillite virtuelle de la profession pour imposer de nouveaux gestionnaires, capables de lever les tabous. M. Etchegaray aura, sans doute, l'occasion de méditer avec son collègue, M. Jacques Mayoux, autre gestionnaire, sans aucune expérience sidérurgique, sur les nécessités d'une concentration qui pourrait s'appliquer, notamment, au problème brûlant de l'aciérie de Neuves-Maisons.

F. R.

RENAULT ET BENDIX POURRAIENT CONSTRUIRE UNE USINE A TOULOUSE

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — La ville de Toulouse aurait été choisie par la régie Renault et la société Bendix pour implanter une importante unité de production d'appareillages électroniques et automatiques automobiles qui pourrait faire appel d'abord à 400, puis, à plus long terme, à 1 500 employés, cadres et ouvriers spécialisés.

Le site n'a pas encore été déterminé, mais il pourrait se situer entre le parc industriel de Saint-Martin du Touch et le Mirail, à l'ouest de la métropole régionale Midi-Pyrénées. On parle aussi, mais avec moins de probabilité, de la zone industrielle de Thibault. Les nouvelles cellules de production seraient construites dans un délai de deux ans. Dans cette association, Renault détiendrait 51 % des parts, et Bendix 49 %.

[A la direction de la régie Renault on indique qu'aucune décision n'a encore été prise. Le site de Toulouse est à l'étude parmi une douzaine d'autres en France. Une décision définitive sera arrêtée dans quelques semaines.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE TOTAL
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Résultats consolidés pour le premier semestre 1978

Le chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre 1978 s'élève à 28 345 millions de francs contre 27 570 millions de francs pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une progression de 2 %. Le taux de change moyen du dollar s'étant déprécié d'environ 5 % par rapport au franc français d'un semestre sur l'autre, la progression du chiffre d'affaires consolidé résulte d'une augmentation des tonnages commercialisés par le groupe. Cette augmentation intègre, bien entendu, les ventes de gaz en provenance des gisements de la mer du Nord (Frigg, Ekofisk et Witte Water), dont la production a débuté au cours du second semestre de 1977.

La marge brute d'autofinancement s'établit à 1 664 millions de francs contre 1 491 millions de francs pour le premier semestre 1977 et 2 873 millions de francs pour l'ensemble de l'année 1977.

Les amortissements et provisions du premier semestre s'élèvent à 1 855 millions de francs en 1978 contre 1 173 millions de francs pour le premier semestre 1977 et 2 613 millions de francs pour l'ensemble de l'année 1977.

Le bénéfice net du groupe s'élève à 309 millions de francs, dont 260 millions de francs pour la part de C.F.P.

Les investissements nets du premier semestre 1978 s'établissent à un niveau légèrement inférieur à celui de la M.B.A.

Grâce à l'amélioration du marché financier et boursier, la société mère a été, de son côté, en mesure de réaliser, avec succès, en septembre-octobre une augmentation de capital de 588 millions de francs, qui permettra d'améliorer la structure financière du groupe.

UNISIC
SICAV DE SICOMI

L'exercice d'UNISIC s'est clôturé le 30 septembre (au lieu du 30 juin précédemment) et a donc eu une durée exceptionnelle de quinze mois.

Entre le 30 juin 1977 et le 30 septembre 1978, la valeur liquidative de l'action UNISIC est passée de 124,72 F à 181,58 F, soit une hausse de 53,6 % ; si l'on tient compte du dividende global de 10,10 F distribué en novembre 1977, la valorisation est de 61,9 %.

A l'assemblée générale qui se réunira le 14 décembre, à 11 h. 30, dans les locaux de la Samaritaine, 19, rue de la Monnaie, à Paris, 1er, il sera proposé de distribuer un dividende net de 13,85 F, formant, avec l'impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de 0,16 F, un revenu global de 14,01 F.

Il est prudent de ne pas compter sur un dividende aussi élevé pour l'exercice en cours, qui aura une durée normale de douze mois.

Afin de permettre aux épargnants qui souscrivent des actions UNISIC de bénéficier des avantages fiscaux prévus par la loi relative à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises (loi Monory), le conseil d'administration a décidé de maintenir à 60 % de l'actif la proportion des actions françaises détenues en portefeuille.

SOLEIL INVESTISSEMENT

Au 30 septembre 1978, le capital de la société s'élevait à 48 933 900 F.

L'actif net, d'un montant de 105 519 860,07 F, se répartissait comme suit :

— Obligations franç. 33,99
— Obligations étrang. ... 14,08
— Actions françaises 30,24
— Actions étrangères 21,33
— Autres éléments d'actif 0,36

Au 30 septembre, la valeur nette de l'action était de 215,64 F.

Il est rappelé qu'un coupon de 7 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,84 F, a été réglé le 31 mars 1978.

COMPAGNIE LA HÉNIN

Le conseil de la compagnie La Hénin, qui s'est tenu le 24 octobre 1978, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1978.

Les revenus nets de l'exercice, qui s'élèvent à 122 000 000 de francs, ont progressé d'environ 12 % par rapport à 1977. Cette progression résulte d'une part de l'augmentation des dividendes reçus des filiales et d'autre part de l'augmentation des commissions encaissées pendant l'exercice.

Le bénéfice d'exploitation avant amortissements et provisions ressort à 70 000 000 de F contre 63 000 000 de F en 1977.

En raison de la morosité du marché immobilier, et compte tenu des terrains dont la mise en valeur a été différée, le conseil a décidé cette année encore de continuer sa politique de prudence et de constituer d'importantes provisions. Malgré ces dotations, le bénéfice net des opérations s'élève à 54 000 000 de F contre 40 000 000 de F en 1977.

Le bénéfice net de l'exercice, qui tient compte notamment de la plus-value enregistrée sur la cession à sa filiale, le Crédit foncier et immobilier, de sa participation dans le Centre commercial de Vélizy, ressort à 69 000 000 de F contre 37 millions de F en 1977.

Le conseil a convoqué une assemblée générale ordinaire pour le 12 décembre 1978, à 15 heures, qui se tiendra dans les locaux de la Banque de La Hénin-COGEFIMO, 16, rue de la Ville-l'Evêque, Paris-8e.

Le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un coupon de 16 F auquel s'ajoute un avoir fiscal de 8 F (impôt déjà payé au Trésor).

BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Inauguration du bureau de représentation à Bahrein

M. Pierre Pagezy, administrateur-directeur général de la Banque de l'Union européenne, a inauguré officiellement, le mercredi 8 novembre 1978, en présence de nombreuses personnalités, le bureau de représentation que la banque vient d'ouvrir à Manama dans l'émirat de Bahrein.

L'implantation de la Banque de l'Union Européenne à Bahrein répond à un double objectif. D'une part, elle va lui permettre de participer aux opérations de financement et de trésorerie initiées sur cette importante place financière. Par ailleurs, la banque compte utiliser ce poste comme centre d'observation au profit des sociétés clientes intéressées par le développement des pays de la péninsule arabique.

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

SITUATION au 30 septembre 1978	EPARGNE UNIE Diversification	UNI-FONCIER Secteur immobilier	UNI-RENTE Obligations
Valeur liquidative (en francs) ..	341,31	360,34	1 094,80
Actif net (en millions de francs)	669,90	199,82	225,01
Répartition de l'actif net (en %) :			
— Actions françaises	41,72	56,18	—
— Obligations françaises	30,16	31,74	99,59
— Valeurs étrangères	22,79	9,15	—
— Liquidités et divers	5,33	2,93	0,41



AFFAIRES

Cinq mille ouvriers américains portent plainte contre les sociétés productrices d'amiante

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — Cinq mille ouvriers des chantiers navals de la Californie du Sud viennent de déposer une plainte commune devant la Cour supérieure de Los-Angeles. Ils accusent les quinze principales sociétés productrices d'amiante d'avoir *« dissimulé et déformé »* des informations relatives aux dangers pour la santé de cette fibre, connue pour ses qualités d'isolation du feu.

Parmi le millier de poursuites intentées dans tous les Etats-Unis par des victimes de l'amiante ou par leurs familles, celle-ci est de beaucoup la plus importante. Parce que les compagnies se sont *« injustement enrichies en continuant de produire et de vendre de l'amiante durant cette période de dissimulation »*, ces ouvriers ne demandent rien moins que la restitution de l'ensemble des profits des sociétés de 1938 à nos jours, soit près de 1 milliard de dollars.

Ces plaignants se sont trouvés encouragés dans leur action par des études menées depuis le mois de mai par une équipe de médecins de Berkeley et par une audition publique (Hearing) organisée à la fin du mois d'octobre à San-Francisco par un comité du Congrès qui prépare une loi en faveur des travailleurs victimes de l'amiante.

La correspondance échangée au cours des années 30 par les conseillers juridiques de la première société américaine productrice d'amiante, John Manville Corporation, le directeur de la compagnie Raybestos Manhattan Inc et un médecin de la Metropolitan Life Insurance Company, laisse peu de doutes sur la connaissance par les industriels des méfaits de leur produit, bien avant 1965, époque à laquelle ils les ont reconnus. Dès 1933, les dirigeants de John-Manville ne suggéraient-ils pas au docteur Lanza, médecin de la Metropolitan Life Insurance Company, qui préparait une étude sur l'amiante, de ne pas en assombrir les résultats et de ne les comparer en aucun cas à la silicose des mineurs (ce qui aurait obligé la société à verser des *« compensations »* aux travailleurs ?) Président de ces hearings, un représentant démocrate, M. George Miller, affirmait, à la lecture des documents soumis au Comité, que *« les dirigeants de l'industrie étaient conscients des risques encourus par leurs employés dès 1934 »*, et il ajoutait : *« Il est encore plus gênant de voir comment quelques dirigeants de compagnies ont organisé le silence une fois le danger connu »*. Admis en 1965, dénoncés en 1976, les méfaits de l'amiante n'apparaissent qu'aujourd'hui dans toutes leurs conséquences.

Interrogé par le comité du Congrès, un médecin de Berkeley, M. Philipp Polakoff a précisé que *« des quatre millions de travailleurs qui ont été exposés durablement à l'amiante, 1,6 million devraient en mourir dans les années qui viennent. C'est infiniment plus que les pertes des Etats-Unis lors de la seconde guerre mondiale et des guerres suivantes. »*

Pendant trente ans, les morts par cancers du poumon dus à l'amiante seront de l'ordre de soixante sept mille par an. Les chercheurs de Berkeley qui ont entrepris au mois de juin un programme de surveillance de six mille six cent quarante travailleurs des chantiers navals de Long Beach (à proximité de Los Angeles) ont trouvé que 59 % d'entre eux souffraient d'anomalies pulmonaires et 31 % de déformations particulièrement graves. — B. D.

A propos d'un article de M. Michel Drancourt

Une lettre de M. Michel Cointat

M. Michel Cointat, ancien ministre, député, maire de Fougères, répond ci-dessous à l'article de Michel Drancourt, publié dans le Monde *du 4 novembre 1978.*

A propos de mes propositions de loi sur le « responsable d'entreprise » M. Michel Drancourt m'a mis en cause. Il n'est pas d'accord avec moi. C'est son droit. Mais je suis déçu. J'aurais préféré que M. Drancourt lise d'abord le texte déposé avant de le critiquer. Cette cohérence aurait évité un malentendu, qui a cependant le mérite de me permettre de répondre.

La vie des entreprises, c'est-à-dire le sort des hommes qui travaillent dans l'industrie, mérite plus de sérieux.

D'abord, je ne suis pas énarque, mais je n'oublie pas que grâce à eux notre pays possède la meilleure administration du monde et un chef de l'Etat qui représente dignement la France.

Chacun fait une constatation simple. Il est indispensable d'être compétent pour guérir les hommes, soigner les âmes, les animaux, les arbres, entretenir les routes, travailler le minéral, ou élaborer l'organique. Le travailleur manuel est obligé de faire des stages, de se recycler, de se perfectionner. Pourquoi le P.-D. G. fait-il exception à cette règle ? N'importe qui peut être investi de cette fonction. Il suffit souvent d'être le fils de son père.

Et pourtant le P.-D. G. a la responsabilité de centaines, parfois de milliers d'ouvriers.

Etre P.-D. G., être « patron », est un métier comme un autre. Alors, pourquoi ne pas le définir comme les autres métiers ? La collectivité consent des efforts considérables pour donner une qualification à l'humble manœuvre. Le coiffeur, l'architecte, le notaire et les autres ont besoin d'un C.A.P. ou équivalent, c'est-à-dire d'être « aptes » à exercer leur profession alors qu'ils ne sont responsables que d'eux-mêmes. *A fortiori*, pourquoi pas quelques disciplines pour ceux qui sont responsables des autres ?

Bien sûr, on me dira — avec une apparente logique — « vous devriez d'abord instituer un C.A.P. pour député » puisqu'il est encore plus responsable de la société. Mais le député passe un concours tous les cinq ans devant un jury composé de tous les Français. Qui dit mieux ?

Il n'est pas question d'empêcher d'admirables autodidactes — comme Sylvain Floirat pour ne citer que lui — d'offrir à la société leur enthousiasme, leur imagination et leur esprit d'initiative.

Le problème est seulement de créer quelques garde-fous sous le contrôle et la responsabilité de la branche professionnelle. Est-il normal que celui qui a fait faillite, par exemple, puisse continuer impunément à spéculer et à jouer avec la vie des hommes ? Est-il acceptable pour les responsables d'un pays, d'une région, d'une cité — alors que nous sommes plongés dans une guerre économique — d'assister, sans réagir, à la lente agonie d'entreprises valables massacrées par une gestion défectueuse ? Peut-on admettre une « non-assistance à entreprise en danger » ? Il ne s'agit pas d'autre chose.

LE SALON INTERNATIONAL DE L'ALIMENTATION ACCUEILLERA DEUX MILLE ENTREPRISES

M. Raymond Barre, premier ministre, inaugurera le 13 novembre le VIIIe SIAL (Salon international de l'alimentation), qui se tiendra jusqu'au 18 novembre au Parc des expositions de la porte de Versailles. Le SIAL, qui a atteint son maximum en capacité d'hébergement, accueillera environ deux mille entreprises, dont neuf cents étrangères, en provenance de soixante pays.

Par branches, la présence toujours plus active des fabricants de surgelés est significative du développement de ce secteur de l'industrie agro-alimentaire. Les produits laitiers et avicoles restent les piliers de cette manifestation, encore marquée cette année par l'arrivée en force des industriels des fruits et légumes, secteur dans lequel on discerne l'émergence d'une politique de marques. En revanche, du fait des concentrations et des prises de contrôle par des entreprises étrangères, la biscuiterie-chocolaterie occupera une place moins importante qu'au dernier SIAL, en 1976.

Cette manifestation de l'industrie agro-alimentaire, inaugurée en 1964, peut être considérée comme la plus importante du genre au niveau mondial, par le nombre d'exposants et le nombre d'acheteurs qui la fréquentent. Son succès international est dû, sans doute, paradoxalement à la relative faiblesse de l'industrie agro-alimentaire française. Ainsi a-t-on calculé que sur cent contacts commerciaux pris au cours des derniers salons, quarante se sont réalisés entre acheteurs et producteurs étrangers. Les organisateurs du SIAL font en outre remarquer que s'ils consentent des efforts pour limiter l'augmentation du prix de location des stands — + 14 à 20 % au mètre carré entre 1976 et 1978 —, les pouvoirs publics ne donnent guère l'exemple : la facture du bureau de poste du Salon sera plus élevée de 42 % qu'en 1976.

Parallèlement au SIAL, se tiendront aux mêmes dates trois autres manifestations : les salons du génie industriel et alimentaire, du matériel et des techniques pour l'industrie et le commerce de la viande, et enfin de l'emballage et du conditionnement.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
9 NOVEMBRE

Redressement mais rechute de l'or

Après trois séances consécutives d'immobilisme, les valeurs françaises se sont redressées sur un assez large front jeudi au Palais Brongniart. L'indicateur instantané a terminé la séance en progrès de 1,3 % environ.

En revanche, par un mouvement de balancier tout à fait traditionnel, la bonne tenue relative du dollar (par rapport au franc tout au moins) a provoqué une rechute assez sensible des cours de l'or. A Paris, le lingot a reperdu la totalité des gains de la veille, pour revenir à 29 890 F (après 30 000 F) contre 30 600 F mercredi. Le napoléon a, de son côté, cédé 1,?9 F à 260,20 F (après 261 F). Ces mouvements se sont déroulés dans un marché un peu plus actif, puisque le volume d'échanges a atteint 8,6 millions de francs contre 6,6 millions de francs.

L'accélération du rythme des transactions a également été assez sensible sur le marché des valeurs françaises. Il semble que les déclarations relativement optimistes de MM. Barre et Monory, sur l'évolution économique du pays, aient contribué à dégeler quelques initiatives. L'abaissement à 6 7/8 % du loyer de l'argent au jour le jour pourrait d'ailleurs avoir joué dans le même sens. Il reste que, selon des professionnels, ce sont surtout les SICAV-Monory, beaucoup plus actives sur le marché, qui sont à l'origine du redressement des cours ! Il est vrai que ces organismes ne disposent plus, légalement, que de trois semaines pour investir les fonds qu'ils recueillent ce mois-ci. Rappelons, en effet, que, seul, l'emploi des liquidités apportées par la clientèle au cours du mois de décembre pourra être étalé jusqu'à la fin mars 1979.

Les meilleurs performances de la séance ont été réalisées par B.C.T., Eurafrance et Creusot-Loire (+ 5 % à 7 %).

LONDRES
Marché déprimé

La hausse brutale du taux de l'escompte déprime le marché.

Hausse, néanmoins, de B.P. Repli des mines d'or en liaison avec celui du métal.

Or (ouverture) (dollars) 209 60 contre 213 17

VALEURS	CLOTURE 8 11	COURS 10 11
Beecham	635 ...	631 ...
British Petroleum	878 ..	876 ...
Courtaulds	114 ...	112 ...
De Beers	352 ...	354 ..
Imperial Chemical	361 ...	361 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	231 ...	239 ..
Shell	565 ...	565
Vickers	184 ...	181
War Loan 3 1/2 %	29 1/8	28 9 %
*West Driefontein	29 3 4	29 1 2
*Western Holding	23 3.4	22 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ELF-AQUITAINE. — Augmentation de capital par attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes. Les nouveaux titres auront droit au dividende de l'exercice en cours puisqu'ils sont créés « jouissance » 1er janvier 1978.

GUYENNE ET GASCOGNE. — Augmentation de capital par attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes (jouissance : 1er janvier 1978).

SAUNIER-DUVAL. — La société va solliciter l'autorisation d'augmenter son capital de 32,47 millions de francs à 50 millions. Le conseil compte utiliser partiellement cette autorisation dès le début de l'an prochain. L'opération se fera par souscription en numéraire.

SLIMINCO. — Le dividende de l'exercice 1978 sera sans doute majoré par rapport au précédent (20,50 F).

SIMCO. — Bénéfice d'exploitation pour le premier semestre 1978 (hors plus-values de cessions immobilières) : 39,65 millions. Le dividende de l'exercice complet devrait être augmenté par rapport au précédent (11,50 F).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 11	10 11
1 dollar (en yens)	186 70	188 10

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 7/8 %

NEW-YORK
Hésitations

Le New York Stock Exchange est resté très hésitant jeudi, où, à l'issue d'une séance relativement calme, l'indice Dow Jones a ajouté 3,64 points (à 803,97) à ses pertes précédentes. Pourtant, seules les valeurs vedettes, les « blue chips » en particulier, ont subi de véritables dégagements. Les autres titres ont été plutôt bien orientés. De fait, sur 1 850 valeurs traitées, 850 sont parvenues à monter, tandis que 591 seulement baissaient, le reste demeurant à peu près inchangé.

Le volume des transactions a porté sur 23,48 millions d'actions contre 23,56 millions la veille.

Largement consacrée aux problèmes internationaux, la conférence de presse de Jimmy Carter n'a rien changé aux préoccupations du Big Board.

La hausse des taux d'intérêts suscite toujours l'essentiel des conversations. D'autant plus qu'il est probable que le « prime rate » des banques, le taux de base, va encore augmenter pour passer à 11 % contre 10 3/4 %.

Indices Dow Jones : transports, 210,90 (— 0,63) ; services publics, 98 (— 0,04).

VALEURS	COURS 8/11	COURS 9/11
Alcoa	46 ..	45 5 8
A.T.T.	60 1 4	60 1 4
Boeing	63 5 8	62 3 4
Chase Manhattan Bank	30 5 8	30 3 8
Du Pont de Nemours	124 3/4	122 5/8
Eastman Kodak	58 3/8	58 1 2
Exxon	48 1 4	49 3 8
Ford	38 5/8	38 7 8
General Electric	48 ...	46 3 8
General Foods	31 1/2	31 1 4
General Motors	58 1 8	58 7 8
Goodyear	18 1 8	18 1/8
I.B.M.	265 7 8	263 3 4
I.T.T.	27 8 8	27 1 4
Kennecott	25 .	24 3 4
Mobil Oil	66 3 4	66 1,2
Pfizer	32 3 8	32 ...
Schlumberger	88 ..	88 1 4
Texaco	22 1/2	22 7 8
U.A.L. Inc.	32 3 8	32 1 8
Union Carbide	35 7 8	36 1 4
U.S. Steel	22 3 8	22 1 2
Westinghouse	19 3 4	19 3 4
Xerox	52 3 8	52 3 4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	8 nov.	9 nov.
Valeurs françaises	133	135,5
Valeurs étrangères	99,8	100

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	87,7	88,1

BOURSE DE PARIS - 9 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 90	9 328	CAN (Stél. Contr.)	634	684	Laffitte-Bail	161 50	154	Immindevest	108	100
3 %	52 70	2 382	Protectrice A.I.R.	253	254	Locabail Immob.	283	293 50	Cie Lyon. Imm.	119 80	118 50
3 % 1920-1960	..	3 365	S.P.E.B.	189	188	Loca-Expansion	125 ..	125	OFIMER	86 30	86
3 % amort. 45-54	71	0 230	U.A.P.	563	564	Locafinancière	181	164	G.G.I.M.O.	122 30	122 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
358	Deere Mines	912 80	914	910 ..	914 50
545	Du Pont Nem.	528	533	530	543
255	East Kodak	250 30	257 50	254 ..	252 50
20	East Rand.	18 40	19	17 85	18 35
116	Ericsson	121	120	120	118 78
218	Exxon Corp	208 50	216 50	217	216
187	Ford Motor	171 50	175 75	170 70	172 50
100	Free State	90 80	90	88 70	38 ..
216	Gen. Electric	205 60	206 50	208 40	208 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
32	Sony	33	22 70	32 70	92 40
255	Unilever	244	244	245	244
19	Usinor Corp	17 .	17	16 80	16 70
101	3 Min. 1/10	138 50	105	106	103
136	West Orfet	132 30	131	128 80	130
46	West Deep	45	44 28	46 80	43 85
121	West Hold.	111	109 40	107 ..	109 40
215	Xerox Corp	224	228 50	223 50	224
0 89	Zambia Corp	0 89	0 91	0 93	0 92

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

2 : offert ; C : coupon détaché ; 3 : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9 11	COURS DES BILLETS échanges de 8 h. à 9 h. entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 273	4 284	4 305
Allemagne (100 DM)	228 450	228 050	230
Belgique (100 F)	14 584	14 586	13 925
Pays-Bas (100 fl.)	210 750	211 400	210 50
Danemark (100 krd)	82 680	82 600	82
Suède (100 krs)	88 070	89 210	97 25
Norvège (100 k)	85 980	86 050	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 427	9 488	3 45
Italie (1 000 lires)	5 119	5 147	5 28
Suisse (100 fr.)	265 590	265	263 50
Autriche (100 sch.)	31 240	31 300	31 35
Espagne (100 pes.)	5 856	6 100	6 75
Portugal (100 esc.)	9 338	9 400	9 70
Canada ($ can. 1)	3 649	3 663	3 665
Japon (100 yens)	2 286	2 287	2 22

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9 11
Or fin (kilo en barre)	30350	29750
Or fin (en lingot)	30600	29880
Pièce française (20 fr.)	261 50	260 30
Pièce française (10 fr.)	221 50	221 50
Pièce suisse (20 fr.)	259 70	257
Union latine (20 fr.)	239	228
Souverain	259 20	258 80
Pièce de 20 dollars	1224	1220
Pièce de 10 dollars	584 80	578
Pièce de 5 dollars	419 20	425
Pièce de 50 pesos	1170 50	1170
Pièce de 10 florins	234	236

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La visite en Europe du représentant spécial de M. Carter

M. Barre estime que les incertitudes du dollar pèsent sur les négociations commerciales de Genève

La visite que M. Robert Strauss, représentant spécial du président Carter pour les négociations commerciales multilatérales de Genève (GATT), a rendue jeudi à M. Raymond Barre, n'a pas permis de rapprocher les points de vue en présence sur la poursuite du « Tokyo round ». M. Robert Strauss a commencé à Paris un voyage qui doit encore le conduire successivement à Bonn, Bruxelles et Copenhague. Il a cherché à convaincre le chef du gouvernement français que la meilleure façon pour le gouvernement américain d'obtenir une décision favorable de la part du Congrès sur les deux points importants qui bloquent actuellement la négociation entre les Etats-Unis et la C.E.E., serait encore de lui présenter dès l'ouverture de la prochaine session parlementaire, prévue à Washington pour le 15 janvier, un accord d'ensemble en bonne et due forme (conformément à le'ngagement pris au sommet de Bonn de juillet d'arriver à un accord avant le 15 décembre).

Les deux points en question sont, on le sait, premièrement la décision prise par les parlementaires américains de retirer le textile de la négociation, et deuxièmement, la non-prorogation de la « dérogation » qui permet à l'exécutif américain jusqu'au 2 janvier 1979 de refuser l'application de droits compensateurs à l'entrée sur le territoire des Etats-Unis des marchandises étrangères supposées avoir bénéficié de subventions à l'exportation. En l'absence d'un nouveau vote du Congrès sur cette affaire, les producteurs américains pourront demander par voie de justice aux autorités de douane d'imposer les droits en question sur les biens importés qui feraient concurrence à ceux qu'ils produisent eux-mêmes.

A cette argumentatin, M. Raymond Barre a d'abord répondu qu'on était loin encore d'un accord sur plusieurs des questions les plus importantes de la négociation, notamment l'agriculture et la clause de sauvegarde (liée au problème des droits compensateurs) sans oublier, bien sûr... les textilees et le désarmement tarifaire (les propositions de ashington sur ce dernier point n'aboutissent pas encore, selon M. Barre, à une harmonisation suffisante du tarif douanier américain). Le premier ministre français a encore fait valoir à son interlocuteur qu'il était difficile de conclure un accord à long terme sur une nouvelle étape de libéralisation des échanges à un moment où la situation du dollar paraît encore bien incertaine (un argument que les Européens avaient déjà fait valoir en septembre 19»3 lors de la conférence de Tokyo qui devait donner le branle à la négociation).

La semaine prochaine aura lieu à Bruxelles un entretien « bilatéral » entre M. Robert Strauss, le représentant du gouvernement japonais, M. Oshiba, et M. Haferkamp, vice-président de la Commission européenne plus spécialement chargé des négociations commerciales de Genève (et plus généralement des relations économiques avec le monde extérieur). Quelques jours après, le 21 novembre, le conseil des ministres des Neuf se réunira pour prendre position. Au cours de sa dernière session qui avait eu lieu le 1» octobre, le conseil avait fait une déclaration selon laquelle la conclusion par la C.E.E. d'un accord était subordonnée à la condition que « le Congrès des Etats-Unis établisse sans équivoque le principe de l'application de la clause dérogatoire » (*le Monde* du 19 octobre 1978). Il était entendu cependant que les Neuf ne demandaient pas pour autant la suspension des pourparlers, dans l'espoir d'un arrangement satisfaisant pourrait finalement être trouvé avec les Américains.

Le numéro du « Monde » daté 10 novembre 1978 a été tiré à 565 227 exemplaires.

Au Tchad

DE NOUVEAUX AFFRONTEMENTS AURAIENT EU LIEU PRÈS D'ABÉCHÉ

Des accrochages ont mis aux prises mercredi 8 novembre des unités de l'armée tchadienne et des forces du Frolinat (tendance Goukhouni) dans la région d'Abéché, au centre du pays, a-t-on appris de bonne source, vendredi à Paris. Des combats s'étaient déjà produits quelques jours plus tôt près d'Arada.

On ignore d'une part le bilan de ces accrochages, d'autre part, si les troupes françaises stationnées au Tchad y ont été engagées. Certaines unités françaises sont précisément stationnées à Abéché. Ces affrontements devaient être évoqués ce vendredi au cours du déjeuner offert à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing au président Malloum. Celui-ci est arrivé jeudi dans la capitale française pour une visite de travail. — (Reuter.)

A la Maison de Radio-France

M. GISCARD D'ESTAING SERA LE 21 NOVEMBRE L'INVITÉ DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE PRÉSIDENTIELLE

La conférence de presse que M. Valéry Giscard d'Estaing donnera le 21 novembre, à la Maison de Radio-France (« le Monde » du 24 octobre), constituera une nouveauté dans les rapports du chef de l'Etat avec la presse. Pour la première fois depuis 1958, les journalistes ne se réuniront pas dans la salle des fêtes du palais de l'Elysée, mais recevront le président de la République, qui sera l'invité de l'Association de la presse présidentielle dans le studio 103 de Radio-France. M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a précisé, jeudi 9 novembre, que le bureau de l'Association « est responsable de l'organisation de cette conférence ».

L'Association de la presse présidentielle, qui réunit un certain nombre de journalistes accrédités à l'Elysée, fête, cette année, son cinquantième anniversaire. Son président, Alain Fernbach (TF 1), a indiqué qu'une exposition de documents photographiques et sonores retraçant l'histoire de « cinquante années de République », sera présentée, dans le grand hall de Radio-France, du 13 au 30 novembre. M. Giscard d'Estaing visitera cette exposition après sa conférence de presse.

★ Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e.

M. Robert Boulin se déclare prêt à entamer des négociations tripartites sur le chômage

« S'il n'y a pas d'accord entre les syndicats et le C.N.P.F. sur l'indemnisation du chômage, je suis prêt à organiser une réunion tripartite », a déclaré, vendredi 10 novembre, M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, devant plusieurs journalistes, avant d'annoncer les mesures qui seront proposées au prochain conseil des ministres et de résumer le rapport Farge sur l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.).

M. Robert Boulin a confirmé qu'il réunirait les syndicats et le C.N.P.F. en cas d'échec des négociations, le 14 novembre, sur l'indemnisation du chômage. « *Il faut aboutir à une simplification et à une moralisation des indemnités de* chômage *ainsi qu'à une amélioration de l'allocation spéciale (égale à 35 % du salaire). Je veux que soit créée une allocation unique, regroupant l'aide publique et les indemnisations* de l'UNEDIC », apoursuivi le ministre en précisant qu'il souhaitait la suppression du versement sans limitation *de* durée d'allocations publiques qui sont au fil du temps très réduites (4 F par jour). Si l'on aboutit à une telle réforme, a affirmé M. Boulin, « *l'Etat est prêt à accomplir un effort financier* ». Rappelant qu'il envisage de pénaliser les heures supplémentaires selon une formule qui pourrait dégager 1,5 milliards de francs en 1979 au profit de l'UNEDIC, il a ajouté : « *Je m'engage à garantir cette somme à l'UNEDIC si cette formule me permet d'obtenir que 800 millioons de francs.* »

Le ministre a, d'autre part, indiqué que le prochain conseil des ministres, mercredi 15 novembre, examinera plusieurs projets de lois sociaux : réduction de la durée maximale hebdomadaire de 52 à 50 heures et d'une heure des « équivalences » (temps passé mais non rémunéré par les salariés de certains secteur, notamment les restaurants) ; recrutement de cinq mille personnes pour des emplois d'utilité collective par des associations et de mille cadres en chômage depuis plus d'un an par la fonction publique ; réglementation du travail temporaire; indemnisation des cadres qui trouveront un emploi à l'étranger.

M. Robert Boulin a également annoncé qu'à partir de la semaine prochaine, il commencera à recevoir les syndicats de l'ANPE pour leur communiquer le rapport de *M. Farge sur la réforme de cette* agence.

Le ministre a enfin souhaité que syndicats et patronat entament des négociations pour mettre en place la retraite à la carte, estimant qu'un effort de solidarité était nécessaire.

Les grèves à la S.N.C.F. doivent prendre fin samedi 11 novembre

La semaine d'action des cheminots C.G.T. et C.F.D.T. s'achève le samedi 11 novembre. Après les perturbations provoquées ces derniers jours par les grèves tournantes, la S.N.C.F. indique que pour la journée de vendredi le service des grandes lignes a pu être programmé normalement au départ des gares de Paris-Est, Paris-Nord, Paris-Saint-Lazare et Paris-Montparnasse, et à 60 % pour Paris-Austerlitz et Paris-Lyon, avec un renforcement dans la soirée.

Sur les lignes de banlieue, le service devait redevenir normal vendredi, au départ des gares de Paris-Nord, Austerlitz et Saint-Lazare, tandis qu'il était programmé à 60 % pour les autres gares.

Pour samedi, la direction de la S.N.C.F. a prévu le rétablissement des horaires habituels, tant sur les grandes lignes qu'en banlieue.

PRÉVISIONS DE TRAFIC

VENDREDI 10 NOVEMBRE

Service normal à Paris-Montparnasse, Paris-Est, Paris-Nord et Paris-Saint-Lazare.

PARIS-AUSTERLITZ. — Les trains suivants sont prévus dans la soirée : Orléans, 16 h. 44 ; Les Aubrais, 16 h. 13 ; Blois, 19 h. 50 ; Tours, 17 h. 17, 18 h. 44, 19 h. 28 ; Angoulême, 16 h. 5 ; La Rochelle, 18 h. 16, 18 h. 30 ; Bordeaux, 17 h. 28, 17 h. 30, 16 h. 40, 18 h. 50 ; Hendaye, 16 h. 50 ; Irun, 18 h. 2 ; Bourges, 18 h. 30 ; Montluçon, 19 h. 5 ; Limoges, 17 h., 18 h. 19 ; Périgueux, 17 h. ; Brives, 19 h. ; Toulouse, 17 h. 15, 17 h. 45, 18 h. Service normal à partir de 20 heures.

PARIS-LYON. — Les trains suivants sont prévus dans la soirée : 16 h. 57, Béziers ; 17 h., Marseille, correspondances vers Grenoble, Chambéry et Béziers ; 18 h. 19, Chambéry, Annecy, correspondances vers Genève ; 18 h. 43, Clermont-Ferrand ; 18 h. 53, Palatino, Rome, Florence ; 18 h. 58, Clermont-Ferrand ; 19 h. 22, Simplon-Express, correspondance à Dole vers Besançon ; 19 h. 50, Rome-Express ; 20 h. 42, Vintimille ; 21 h. 10, Briançon ; 21 h. 46, Vintimille ; 22 h., Milan ; 22 h. 24, Marseille ; 22 h. 30, Marseille ; 23 h. 5, Genève, correspondance vers Evian et Bourg-Saint-Maurice ; 23 h. 40, Grenoble, Saint-Etienne ; 23 h. 46, Saint-Gervais, Modane ; 23 h. 53, Brigue, Venise.

D'autre part, le train de 22 h. 57 Flandres-Riviera partira de Paris-Nord, à la même heure, au lieu de Paris-Lyon.

LA MORT DE NORMAN ROCKWELL

L'illustrateur du rêve américain

Norman Rockwell, peintre et illustrateur américain, vient de mourir à Stockbridge (Massachusetts) des suites d'une longue maladie. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

La popularité de Norman Rockwell n'a pas traversé l'Atlantique, mais c'était sans doute un des artistes dont le nom était parmi les plus connus et les plus populaires aux Etats-Unis. C'est un peintre qui a pris comme support les pages de la grande presse illustrée plutôt que les cimaises des galeries et des musées, bien que son œuvre figure aujourd'hui sur les murs du Metropolitan Museum de New-York.

Pour Norman Rockwell, tout art devait être populaire, parler clairement et être compris de tous. Le médium idéal de son message était l'illustration. Il en fit pendant près d'un demi-siècle au Saturday Evening Post, *pour lequel il avait peint des couvertures en page une par centaines. Pour d'autres revues aussi, comme* Look *et* Ladies Home Journal. *Si bien que son nom et sa manière sont devenus très familiers du grand public américain. C'est pour Babitt, l'homme quelconque américain, que peignait Norman Rockwell. Ce peintre réaliste embellissait la réalité. Il idéalisait le physique et les sentiments de ses personnages. Et, pour tout dire, il peignait le rêve américain.*

Il faut dire que Norman Rockwell était apparu sur la scène au bon moment, et les grands journaux illustrés avaient trouvé en lui l'artiste adéquat pour créer l'imagerie populaire de cette americain way of life *qui allait connaître l'essor que l'on sait après la seconde guerre mondiale. D'instinct, elle faisait partie de son idéologie. Lorsque Roosevelt avait, en 1941, prononcé son discours au Congrès sur les quatre libertés* (four freedoms), *Norman Rockwell avait transformé en images la philosophie rooseveltienne de l'Amérique, promise au bonheur et à la richesse. Cette peinture figure aujourd'hui à Princeton.*

Norman Rockwell a raconté ses souvenirs d'illustrateur dans un livre. Formé selon la tradition académique, sensible au savoir-faire de l'artiste qui dessine et peint avec soin, il connaissait les limites de son art tourné vers la technique patiente qu'appréciait le plus grand nombre, mais aussi son impuissance à transcender les modèles, à peindre, par exemple, une femme avec sensualité. L'art simplificateur de Norman Rockwell était toujours trop beau pour être vrai. Il n'était jamais vivant.

Virtuose de la copie d'après la photographie dès les années 30, on peut dire qu'il était un des grands-pères des peintres hyperréalistes apparus dans les années 60, iconographes de la société de consommation et artistes de la majorité silencieuse. Mais Norman Rockwell n'a jamais imagin. être un peintre d'avant-garde. Il s'était placé à côté, dans le grand courant d'une société industrielle qui a trouvé en lui son imagier populaire.

JACQUES MICHEL.

BRUXELLES NE REMET PAS FONDAMENTALEMENT EN CAUSE LE CARTEL CONSTITUÉ PAR LES PRODUCTEURS EUROPÉENS DE FIBRES SYNTHÉTIQUES

La Commission européenne n'interdira pas et n'attaquera pas devant la Cour de justice de Luxembourg le cartel de crise qu'ont constitué les groupes industriels qui fabriquent des fibres synthétiques dans la Communauté. En clair, elle est décidée, compte tenu des circonstances, c'est-à-dire de la situation très grave qui affecte ce secteur, à laisser faire, à considérer le cartel comme un moindre mal. C'est ainsi qu'il convient, semble-t-il, d'interpréter le résultat des délibérations qu'elle a consacrées, mercredi 9 novembre, à cette affaire, qui avait fait apparaître des divisions en son sein.

● *Le correspondant de l'agence de presse américaine United Press International à Téhéran,* M. Sajid Rizvi, de nationalité pakistanaise, a reçu jeudi l'ordre de quitter l'Iran dans un délai de vingt-quatre heures. Il avait été arrêté et retenu pendant presque toute la journée pour interrogatoire. Les autorités iraniennes l'accusent d'avoir envoyé mercredi une dépêche faisant état de rumeurs sur une tentative d'attentat dirigée contre le chah. La direction d'U.P.I. a affirmé que la dépêche en question avait été envoyée « *pour l'information intérieure* » de l'agence et qu'elle avait été publiée à la suite d'un « *malentendu* ».





A B C D E F G

